Environment Canada Environnement Canada
00218691 VOL ISS 31 1985
EXC # 001
HD 107 W6714
DOCUMENT DE TRAVAIL. (CANADA. DIREC
TION GENERALE DES TERRES)
00FF

LES TERRES MARGINALES DU COMTÉ DE KENT AU NOUVEAU-BRUNSWICK: LEURS UTILISATIONS ACTUELLES ET POTENTIELLES.

DOCUMENT DE TRAVAIL Nº 31

Environnement Canada Environment Canada

Canada

85-4287/

LES TERRES MARGINALES DU COMTÉ DE KENT

AU NOUVEAU-BRUNSWICK:

LEURS UTILISATIONS ACTUELLES ET POTENTIELLES

Maurice Mandale
Service d'aménagement des ressources des Maritimes
Conseil des premiers ministres des Maritimes

Mars 1984

Direction de la politique et
de la recherche sur l'utilisation des terres
Direction générale des terres
Environnement Canada

Document de travail n° 31

Also available in English under the following title :

Marginal Land Utilization and Potential
Kent County, New Brunswick

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. EM73-4/31F

ISBN 0-662-92566-1

PRÉFACE

L'utilisation agricole des terres canadiennes varie considérablement d'une région à l'autre dans son intensité, sa vitalité et ses perspectives économiques. Au cours des quelques dernières décennies, l'utilisation des terres agricoles a beaucoup évolué au Canada; un des éléments importants de cette évolution a été l'abandon de vastes superficies agricoles, et ce principalement dans l'est du Canada (McCuaig et Manning, 1982). Les recherches bibliographiques effectuées par la Direction générale des terres révèlent une grande préoccupation concernant l'abandon des terres agricoles, le déclin de régions entières causé par le départ d'une grande partie de la population et l'incapacité de s'adapter aux nouvelles méthodes d'utilisation et de gestion des ressources foncières dans les vastes régions rurales de l'est du Canada (Beattie, Bond et Manning, 1981).

La Direction générale des terres a donc entrepris un grand projet de recherche sur l'utilisation des terres agricoles marginales du Canada. Ces terres sont les terres agricoles qui à un moment donné atteignent ou approchent la marge économique pour ce qui est de l'agriculture. Le projet de recherche, dans son ensemble, se proposait :

- de rassembler des documents sur l'étendue des terres agricoles abandonnées ainsi que sur leurs potentiels et leurs utilisations actuels;
- d'analyser les causes physiques, sociales et économiques, des tendances de l'utilisation des terres agricoles marginales et leurs conséquences;
- d'examiner les processus sous-jacents à la sous-utilisation ou à la mauvaise utilisation des terres agricoles marginales;
- de faire un survol des politiques et des programmes mis en oeuvre aux différents niveaux de gouvernement pour réagir à l'évolution de l'utilisation des terres agricoles marginales et de les analyser;
- de proposer des options qui permettraient d'utiliser plus efficacement les terres agricoles marginales.

Le projet de recherche comprend trois études de cas portant sur des régions représentatives précises où les terres agricoles ont été récemment abandonnées dans différentes parties de l'est du Nouveau-Brunswick (tout particulièrement, le comté de Kent), la péninsule de Gaspé (plus précisément les comtés de Bonaventure et de Matapédia) et le comté de Renfrew en Ontario. Ces études de cas, ainsi que les recherches historiques, l'analyse des tendances à l'échelle nationale et l'étude des facteurs sociaux, économiques et environnementaux influant sur ces tendances seront synthétisées dans une étude subséquente portant sur le pays dans son ensemble.

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION

Le passage des terres agricoles à d'autres fins est devenu une source de préoccupation au Canada, pays du nord ayant la réputation d'être une région productive de céréales panifiables. Dans certaines parties des provinces atlantiques, des terres de qualité raisonnable ont cessé d'être exploitées à des fins agricoles et sont généralement en voie de régénération. Le présent rapport se propose d'analyser ce processus dans une étude de cas portant sur l'est du Nouveau-Brunswick.

Les données de base du projet ont été obtenues au moyen d'une enquête sur l'utilisation des terres dans une partie du comté de Kent au Nouveau-Brunswick, d'une enquête par sondage menée auprès de propriétaires fonciers choisis du comté de Kent et d'une série plus vaste d'entrevues avec du personnel possédant des connaissances et une certaine expérience des ressources foncières et de la gestion agricole dans l'est du Nouveau-Brunswick. Ces données brutes ont été intégrées aux données secondaires provenant principalement des recensements de l'agriculture de 1951, 1961, 1971 et 1981.

Les données révèlent un déclin généralisé dans une grande partie de la région canadienne de l'Atlantique, mais tout particulièrement dans l'est du Nouveau-Brunswick. Ce phénomène s'est produit malgré l'existence d'une réserve de terres à potentiel agricole élevé. L'enquête sur l'utilisation des terres indique qu'environ cinquante pour cent de toutes les terres défrichées d'une partie du comté de Kent ont changé d'utilisation au cours des vingt années entre le début des années 60 et le début des années 80, un pourcentage élevé de ces terres étant tout simplement retournées à l'état de forêt. Ni l'emplacement, ni la qualité des terres n'ont été des facteurs discriminants de l'abandon des terres agricoles.

Les principales causes de l'abandon des terres sont la faible rentabilité de l'agriculture, un marché foncier lent qui a empêché le transfert des terres agricoles aux exploitants de fermes commerciales, un niveau relativement bas d'aptitude à la gestion chez les fermiers de l'est du Nouveau-Brunswick, l'incapacité d'être concurrentiel sur les marchés, y compris ceux de la région atlantique et les autres possibilités d'emploi existant dans d'autres parties du Canada et aux États-Unis, qui ont provoqué une émigration massive des habitants des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Tous ces facteurs, et d'autres, se sont combinés pour former un cercle vicieux qui a accéléré le processus d'abandon des terres, une fois le déclin fermement établi.

Ce n'est que vers le milieu et la fin des années 70 que le processus de déclin des régions rurales et agricoles s'est arrêté et qu'il a été occasionnellement inversé. Les fermes survivantes sont maintenant plus grandes et plus fortement capitalisées, et elles sont gérées par des agriculteurs mieux formés qui, fréquemment exploitent des entreprises plus spécialisées de production agricole tant traditionnelle que moins traditionnelle. Souvent, pour rester dans le domaine agricole, les fermiers ont eu recours à une variété de stratégies dont l'intensification, la spécialisation et l'agrandissement. Lorsque l'incapacité de réagir freinait la volonté de le faire, ils ont loué des terres à d'autres fermiers ou sont devenus des agriculteurs à temps partiel. Dans d'autres cas, les terres ont perdu leur vocation agricole.

À une époque où, pour répondre aux attentes à leur égard, les fermiers canadiens doivent augmenter leur capacité d'exportation pour contribuer au progrès économique de la nation, des régions comme le comté de Kent et l'est du Nouveau-Brunswick acquièrent une nouvelle importance en tant que réserve agricole à exploiter pour alimenter les marchés locaux et développer les nouveaux marchés extérieurs. Dans une région comme celle de l'Atlantique, où l'économie a été traditionnellement axée sur les ressources, les ressources foncières et la spécialisation agricole offrent des possibilités de création d'emplois qui sont le gage d'une sécurité économique globale.

RÉSUMÉ

L'étude examine la nature et les dimensions du problème de l'abandon des terres agricoles dans le comté de Kent. Les auteurs analysent les causes matérielles et socio-économiques du phénomène et tirent des conclusions applicables aux régions marginales d'une bonne partie des provinces de l'Atlantique. L'étude montre que l'utilisation de 50 pour cent des terres défrichées du comté de Kent a évolué entre 1963 et 1982 et que la plus grande partie de ces terres est laissée inexploitée ou retourne à l'état de forêt. Principales raisons de cet abandon : la faible rentabilité du marché agricole, le marché foncier au point mort, l'insuffisance de savoir-faire en gestion chez les agriculteurs, l'éloignement des marchés et le meilleur potentiel d'emploi hors de la ferme. Toutefois, un certain nombre d'agriculteurs ont su appliquer avec succès diverses stratégies qui leur ont permis de rester rentables : l'intensification des cultures, la spécialisation, l'agrandissement et l'exploitation à temps partiel. Les auteurs aboutissent à la conclusion que la région du comté de Kent et d'autres régions semblables dans les provinces de l'Atlantique possèdent une réserve inexploitée de terres propices à la production agricole ou forestière.

ABSTRACT

With the focus on Kent County as a case study, this paper documents the nature and extent of agricultural land abandonment, analyses the physical and socio-economic causes of this land use shift, and provides conclusions that are applicable to marginal areas in much of Atlantic Canada. The report reveals that 50% of the cleared farmland in Kent changed use from 1963-1982, much of it becoming idle or reverting to woodland. Major causes of land abandonment are identified as a combination of a lack of agricultural profitability, a sluggish land market, low farm managerial skills, remoteness from markets, and alternative economic opportunities. Some farmers, however, have been able to remain in agriculture through several strategies, including intensification, specialization, enlargement and part-time farming. The report concludes that Kent and other similar areas in Atlantic Canada have an unutilized reserve of land capable of agricultural or forest production.

REMERCIEMENTS

L'auteur du rapport souhaite exprimer son appréciation la plus sincère aux personnes et organismes suivants :

Le personnel du Service de l'aménagement des ressources des Maritimes, à Amherst, et tout particulièrement Arnold Kearny, directeur conjoint du projet, qui a réglé une grande partie des problèmes de tous les jours et qui a assumé l'importante responsabilité de l'enquête par sondage menée auprès des propriétaires fonciers, le personnel affecté au système Géobase du Service de l'aménagement des ressources des Maritimes qui a su relever avec brio le défi de l'exécution des cartes de l'utilisation des terres, et Mélanie Stewart du bureau du Service d'aménagement des ressources des Maritimes, à Halifax, qui a dactylographié la version finale du rapport dans des circonstances assez difficiles.

Le personnel de la Direction générale des terres à Environnement Canada, et tout particulièrement Wayne Bond et Ted Manning, qui ont collaboré à l'élaboration du plan et de la méthode de recherche du projet, ont servi de conseillers tout au long du projet et ont revu en profondeur la version finale du rapport. Leurs commentaires et leurs révisions ainsi que la patience inouïe dont ils ont fait preuve chaque fois que le délai fixé pour la présentation du rapport était reporté ont été grandement appréciés. Des remerciements doivent aussi être adressés à Hélène C. Bruneau qui a fait la mise en page et à Jeannine Richard qui a dactylographié la version révisée aux fins de publication, à Diane Lamoureux et à Marie-Andrée Slevan qui ont corrigé et édité la version française.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, qui lui a gracieusement permis de prendre congé du mois d'août 1982 au mois de mars 1983 pour travailler au projet. Pour cette autorisation, et bien d'autres choses, des remerciements s'imposent.

Elisabeth et Sarah, la famille de l'auteur, qui ont manifesté une compréhension et un appui sans égals et qui ont accepté de bon gré de ne pas prendre de vacances estivales en 1983.

Les propriétaires fonciers et les personnes du domaine de l'agriculture de l'est du Nouveau-Brunswick qui ont été consultées, et sans la courtoisie inaltérable, la grande ouverture d'esprit, les connaissances inépuisables et l'intérêt soutenu desquels le rapport n'aurait pu être rédigé. Les efforts consacrés à la compréhension de quelques-uns des problèmes des parties rurales de l'est du Nouveau-Brunswick leur sont dédiés, en reconnaissance de leur collaboration. Les personnes consultées sont mentionnées ci-dessous.

Zoel ARSENAULT, Institut de Memramcook, Memramcook.

Gilles AUBUT, ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick, Moncton.

Arnold BANKS, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, Services techniques, Moncton.

Donald BOUDREAU, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, Division du crédit agricole, Fredericton.

Edmond BOURGEOIS, Société du crédit agricole, Moncton.

Léopold BOURGEOIS, journaliste et agriculteur, Cocagne.

Alyre CORMIER, Institut de Memramcook, Memramcook.

Michael DILLON, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, Section de la planification des terres, Fredericton.

Jean FINNEGAN, Société agricole de Rogersville, Rogersville.

Jean LEBLANC, Agriculture Canada, Buctouche.

Paul LEBLANC, Agriculture Canada, Buctouche.

Maurice MAILLET, Fédération agricole du Nouveau-Brunswick, Mactaquac.

Sylvestre MCLAUGHLIN, Agriculture Canada, Buctouche.

Armand ROBICHAUD, Commission d'aménagement, Beaubassin, Cap-Pelé.

Owen STILWELL, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, Programme d'identification des terres agricoles, Fredericton.

Camille THERIAULT, Commission industrielle de Kent, Buctouche.

James WADE, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick; Service de la vulgarisation agricole, Moncton.

L'étude a été financée par le Centre des sciences d'Approvisionnements et Services Canada et la Direction générale des terres d'Environnement Canada. La gestion du contrat relevait de M. J. Robert Chase, gestionnaire des marchés scientifiques, Approvisionnements et Services Canada, et de M. Wayne Bond, autorité scientifique chargée du présent contrat à Environnement Canada.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉFACE	iii
RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION	iv
RÉSUMÉ	v
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES FIGURES	xiii
1. LA TERRE EN TANT QUE RESSOURCE : CONSIDÉRATIONS DIVERSES	1
La terre considérée comme ressource : quelques définitions	1
La terre et le développement du Canada	2
Objectifs de l'étude	3
Données de base	4
Processus sous-jacents aux limites agricoles en mouvement	6
Présentation du rapport	9
Méthode de recherche	10
Conclusion	16
2. ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DANS LES PROVINCES CANADIENNES DE L'ATLANTIQUE	17
Histoire de l'agriculture et antécédents sociaux	17
Les ressources foncières agricoles des provinces de l'Atlantique	22
Tendances socio-économiques dans les provinces agricoles de l'Atlantique	24
Résumé : Tendances de l'agriculture au cours des années d'après-guerre dans les provinces de l'Atlantique	37
Est du Nouveau-Brunswick : Introduction	39
3. CHANGEMENTS TOUCHANT LES TERRES AGRICOLES DU COMTÉ DE KENT	47
Le comté de Kent : Introduction	47
L'agriculture dans le comté de Kent - Introduction	52
Évolution de l'utilisation des terres dans le comté de Kent entre 1963 et 1982	55
Changements dans les différentes utilisations des terres entre 1963 et 1982	63
Localisation des changements de l'utilisation des terres	68
Qualités des terres agricoles actuelles et antérieures	68
Changement de l'utilisation des terres dans le comté de Kent : Résumé	95

	Page
4. FACTEURS INFLUENÇANT LE CHANGEMENT RURAL DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK	96
La disponibilité des terres et le marché foncier	96
Rentabilité agricole	105
La technologie et la mécanisation	116
Les marchés	121
La compétence et la gestion	123
La main-d'oeuvre agricole	125
L'infrastructure	126
Les autres sources de revenu	127
Évolution des aspirations et des attitudes	135
Effet des programmes gouvernementaux	137
Conclusion	143
5. DÉCISIONS PERSONNELLES ET ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES TERRES RURALES DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK	144
Motifs d'abandon de l'agriculture	147
Stratégies de rentabilisation de l'agriculture	150
Facteurs personnels influant sur les décisions	157
Décisions personnelles : Résumé	159
6. L'UTILISATION AGRICOLE DES TERRES MARGINALES : PERSPECTIVES LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE	160
Perspective au niveau local	160
Perspective à l'échelle régionale	162
Perspective sur le plan national	164
Épilogue : certaines ramifications des politiques	165
BIBLIOGRAPHIE	167
ANNEXES	171
A. MÉTHODE DE RECHERCHE	172
B. QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS	182
SÉRIE DE DOCUMENTS DE TRAVAIL	191

LISTE DES TABLEAUX

		Page
1.1	Classification de l'utilisation des terres	12
1.2	Matrice d'information	15
2.1	Nombre de fermes, superficie totale des fermes et des terres améliorées dans les provinces maritimes entre 1871 et 1981	19
2.2	Terres déboisées ayant un potentiel agricole et des zones agricoles dans les provinces atlantiques	23
2.3	Statistiques sur la superficie en hectares et le nombre de fermes dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	25
2.4	Fermes classées selon la superficie en hectares des terres améliorées par ferme dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	27
2.5	Fermes classées selon la catégorie économique dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	27
2.6	Valeurs en capital des fermes dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	29
2.7	Machines agricoles dans les fermes des provinces atlantiques entre 1951 et 1981	30
2.8	Bétail dans les fermes des provinces atlantiques entre 1951 et 1981	32
2.9	Superficie en hectares et pourcentage des grandes cultures dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	34
2.10	Rendement des grandes cultures entre 1951 et 1981 dans les provinces atlantiques (1) et dans le Canada (2)	35
2.11	Superficie en hectares et pourcentage des légumes et des fruits dans les fermes des provinces atlantiques entre 1951 et 1981	36
2.12	Données sur la population des provinces atlantiques, de l'est du Nouveau-Brunswick et du comté de Kent entre 1951 et 1981	41
2.13	Statistiques sur la superficie agricole en hectares dans l'est du Nouveau-Brunswick entre 1951 et 1981 : comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent	42
2.14	Tendances de certains indicateurs concernant l'agriculture au niveau des provinces atlantiques, de la région et du comté entre 1951 et 1981	45
2.15	Potentiel agricole des terres de l'est du Nouveau-Brunswick	46
3.1	Données sur les moyennes de gel de la zone littorale et l'intérieur des terres du comté de Kent entre 1951 et 1980	50
3.2	Potentiel agricole des terres du comté de Kent	53
3.3	Principaux facteurs limitatifs importants pour l'agriculture dans le comté de Kent	54
3.4	Superficies en hectares et pourcentages agricoles dans le comté de Kent entre 1951 et 1981	56

		Page
3.5	Cultures et élevage du bétail dans le comté de Kent entre 1951 et 1981	59
3.6	Utilisation des terres dans les quatre paroisses du comté de Kent en 1963	60
3.7	Utilisation des terres dans les quatre paroisses du comté de Kent en 1982	61
3.8	Comparaison entre l'utilisation des terres défrichées en 1963 et 1982 dans la région étudiée du comté de Kent (en hectares)	64
3.9	Sommaire des gains et pertes de terres en hectares selon des utilisations particulières: région étudiée dans le comté de Kent entre 1963 et 1982	66
3.10	Nouvelle utilisation des terres agricoles extensives: région d'étude dans le comté de Kent entre 1963 et 1982	67
3.11	Nouvelle utilisation des terres agricoles extensives entre 1963 et 1982: par paroisse dans le comté de Kent	89
3.12	Classes d'utilisation des terres en fonction de leur potentiel agricole dans les quatre paroisses du comté de Kent en 1982	91
3.13	Potentiel agricole des terres boisées dans les quatre paroisses et le comté de Kent en 1968	94
4.1	Fermes classées en fonction de la superficie des terres améliorées dans le comté de Kent en 1961 et 1981	98
4.2A	Mode d'exploitation des terres agricoles dans les provinces atlantiques et dans le comté de Kent en 1961 et 1981	100
4.2B	Caractéristiques des terres louées - Enquête menée auprès des propriétaires fonciers du comté de Kent en 1982	100
4.3A	Différents problèmes perçus par un échantillonnage de propriétaires fonciers ruraux sur la possibilité de vivre de la terre dans le comté de Kent	108
4.3B	Principaux problèmes/contraintes agricoles dans le comté de Kent selon un échantillonnage de propriétaires fonciers ruraux	108
4.4	Pourcentage du revenu agricole brut en nature dans les provinces maritimes et au Canada entre 1951 et 1981	109
4.5	Évolution en % des dépenses d'exploitation agricole, du total des encaissements agricoles et de l'indice des prix à la consommation dans les provinces maritimes et au Canada entre 1976 et 1981	110
4.6	Fermes commerciales classées selon le genre de production dans l'est du Nouveau-Brunswick en 1961, 1971 et 1981	112
4.7	Nombre de propriétaires fonciers ruraux du comté de Kent qui selon l'enquête ont apporté ou apporteront des modifications à leur ferme	117
4.8	Évolution de la mécanisation agricole dans le comté de Kent et dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	119
4.9	Nombre de machines dans les fermes du comté de Kent entre 1951 et 1981	120
4.10	Changements dans l'accessibilité aux services depuis 1972 selon les propriétaires fonciers ruraux	128

		Page
4.11	Pourcentage de la population par groupe d'âge au Canada, dans les provinces atlantiques et dans le comté de Kent entre 1951 et 1981	133
4.12	Modes de vie au Canada, dans les provinces atlantiques et dans le comté de Kent en 1971	136
4.13	Degré de satisfaction du niveau de vie d'après l'enquête sur les propriétaires fonciers ruraux du comté de Kent	138
5.1	Raisons de la possession d'une terre d'après l'enquête sur les propriétaires fonciers ruraux dans le comté de Kent en 1983	149
5.2	Produits forestiers provenant des fermes au Canada, dans la région de l'Atlantique et dans le comté de Kent entre 1951 et 1981	152
5.3	Travail hors-ferme au Canada, dans la région de l'Atlantique et dans le comté de Kent entre 1951 et 1981	156

LISTE DES FIGURES

		Page
1.1	Les zones agricoles du Canada : ouest du Canada	7
1.2	Les zones agricoles du Canada : est du Canada	8
2.1	Population totale et population agricole entre 1931 et 1981 dans les provinces maritimes	21
2.2	Âge de l'exploitant dans les provinces atlantiques entre 1951 et 1981	38
2.3	Situation de l'est du Nouveau-Brunswick dans la région atlantique du Canada	40
3.1	Principales particularités culturales du comté de Kent	48
3.2	Paroisse de Dundas, comté de Kent	
	A - Terres agricoles en 1963	69
	B - Terres agricoles en 1982	70
	C - Evolution de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres en friche ou en voie de repeuplement forestier	71
	D - Gain des terres agricoles entre 1963 et 1982	72
	E - Changement de l'utilisation des terres agricoles entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres urbaines ou récréatives	73
3.3	Paroisse de Wellington, comté de Kent	
	A - Terres agricoles en 1963	74
	B - Terres agricoles en 1982	75
	C - Evolution de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres en friche ou en voie de repeuplement forestier	76
	D - Gain des terres agricoles entre 1963 et 1982	77
	E - Changement de l'utilisation des terres agricoles entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres urbaines ou récréatives	78
3.4	Paroisse de Richibucto, comté de Kent	
	A - Terres agricoles en 1963	79
	B - Terres agricoles en 1982	80
	C - Evolution de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres en friche ou en voie de repeuplement forestier	81
	D - Gain des terres agricoles entre 1963 et 1982	82
	E - Changement de l'utilisation des terres agricoles entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres urbaines ou récréatives	83
3.5	Paroisse de Weldford, comté de Kent	
	A - Terres agricoles en 1963	84
	B - Terres agricoles en 1982	85
	C - Evolution de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres en friche ou en voie de repeuplement forestier	86
	D - Gain des terres agricoles entre 1963 et 1982	87
	E - Changement de l'utilisation des terres agricoles entre 1963 et 1982 Transfert des terres agricoles aux terres urbaines ou récréatives	88

Page

4.1 Revenu agricole net en tant que pourcentage du revenu brut dans les provinces maritimes et au Canada entre 1951 et 1981 106

4.2 Pyramide des âges et des sexes dans le comté de Kent entre 1951 et 1981 132

4.3 Âge des exploitants agricoles dans le comté de Kent et au Canada entre 1951 et 1981 134

5.1 Modèle simple d'un processus de décision en matière de changement dans l'utilisation des terres rurales 145

5.2 Interaction entre des facteurs et certains aspects du changement de l'utilisation des terres rurales dans l'est du Nouveau-Brunswick 146

CHAPITRE UN

LA TERRE EN TANT QUE RESSOURCE : CONSIDÉRATIONS DIVERSES

On reconnaît à la terre une mystique que l'on n'accorde à aucune autre ressource. Les métaux précieux peuvent susciter plus d'émotion, mais ils ne sont généralement pas accessibles à la grande majorité des gens. L'eau est peut-être plus essentielle à la vie, mais on a plutôt tendance à la considérer comme une ressource que tous les gens possèdent en commun. L'air pur est jugé essentiel à la vie, lui aussi, mais il est impalpable et est considéré, lui aussi, comme une ressource qui appartient à tout le monde.

Cependant, la terre a quelque chose de spécial. Pour les économistes classiques, elle était réputée être la ressource fondamentale. David Ricardo s'en est servi pour faire la preuve de son concept des limites économiques : l'augmentation de la demande en produits alimentaires appauvrirait de plus en plus les terres destinées à la culture et les terres de meilleure qualité commanderaient une prime que Ricardo nommait la rente économique. Thomas Malthus a repris cette analyse en la poussant jusqu'aux limites du possible, et a prédit des restrictions distinctes à l'évolution démographique en raison de la capacité de production de denrées alimentaires et de fibres naturelles de la terre. Johan von Thünen a fait des études sur le rapport entre l'éloignement du marché et l'intensité de l'utilisation des terres.

La société moderne a aussi été imprégnée de la notion du droit à la propriété privée. Machiavel fut un des premiers penseurs à propager le caractère sacré de la propriété privée :

> "Mais un prince doit, par-dessus tout, s'abstenir de s'approprier la propriété d'autrui, car les hommes oublient plus rapidement la mort de leur père que la perte de leur patrimoine."

Au cours du dix-neuvième siècle, les philosophes de la politique, tel John Locke, ont beaucoup écrit sur ce sujet et considéraient la propriété foncière comme un des principaux buts de l'homme. Aux États-Unis, les membres de la convention constituante de 1787 firent de la propriété foncière leur cheval de bataille et l'acquisition de la propriété devint l'élément fondamental du peuplement de l'Ouest américain au cours des décennies qui suivirent.

La terre considérée comme ressource : quelques définitions

Il existe une distinction entre la terre considérée comme ressource physique et la terre considérée comme ressource économique ou productive. Une fois que cette distinction a été établie, il devient évident que la terre est loin d'être un élément homogène ou uniforme et qu'elle varie en fonction du temps, de l'espace et des moyens avec lesquels on peut l'exploiter. D'un point de vue strictement physique, la terre est loin d'être de qualité uniforme et de nature simple. Sa valeur, en tant que ressource, varie énormément en fonction du climat et de son emplacement, de même que par rapport aux attributs intrinsèques de la composition du sol, des minéraux qu'il contient et de sa fertilité propre.

Comme la terre elle-même n'est pas une ressource simple, elle comporte un éventail de définitions. L'utilisation des terres au Canada : rapport du groupe de travail interministériel sur la politique de l'utilisation des terres a défini la terre comme étant "la portion solide de la surface de la terre et les ressources naturelles qu'elle comprend, telles que la végétation, le sol et les minéraux" (Environnement Canada, 1980). Les économistes s'écartent de cette définition dans la mesure où ils ont tendance à insister sur la nature de la terre en tant que capital :

"En économie, la terre n'est pas considérée simplement comme cette partie de la surface terrestre non recouverte d'eau, mais aussi en fonction des "cadeaux que la nature offre gratuitement", tels que les minéraux, la fertilité du sol, etc. La terre offre à la fois de l'espace et des ressources particulières." (G. Bannock et al., 1972).

La distinction fondamentale ici, c'est que la terre est considérée comme une source de richesse, comme moyen de faire progresser et d'améliorer les conditions sociales.

Les considérations sur l'utilisation de la terre ouvrent également la voie à plus d'une définition. L'"Alberta Land Use Forum" 1976, traite de la terre comme étant :

"...l'origine de la plupart des activités de l'homme. C'est la source de notre alimentation. Elle fournit l'espace nécessaire à la construction de nos maisons et de nos usines, ainsi que le bois pour les construire. Elle constitue la principale source de notre approvisionnement en eau. Elle procure à l'homme les loisirs, la faune, et tous les éléments de la nature."

Ce concept de la terre considérée comme une ressource à exploiter en vue de l'amélioration de la société se retrouve dans toutes les analyses sur l'utilisation de la terre et constitue le point central de notre étude.

Contrairement à ce que dit Will Rogers "achetez-en de la terre, y en font plus", la terre n'est pas à strictement parler une ressource fixe en ce qui concerne l'approvisionnement. Grâce à la science et à la technologie, on a assisté au cours des siècles à une série de révolutions en matière de productivité, qui ont généralement annoncé des changements beaucoup plus grands en termes de progrès économiques. La capacité des fermiers de produire plus que ce dont ils ont besoin pour eux et leur famille a permis d'approvisionner en denrées alimentaires et en fibres naturelles beaucoup plus de gens se livrant à d'autres activités économiques. A un degré moindre, des progrès semblables ont été réalisés au niveau de la productivité en appliquant de nouvelles méthodes, ce qui a contribué à l'accroissement d'autres ressources en bois et en minéraux extraits de la terre de façon à soutenir le rendement d'autres secteurs de l'industrie. Ce concept, à savoir la terre en tant que ressource dynamique, est aussi un élément fondamental du présent rapport.

La terre et le développement du Canada

La pénétration des terres canadiennes visait essentiellement les produits de la terre, soit en premier lieu les fourrures et, ultérieurement, les arbres. Les principaux courants de la colonisation européenne survenue au dix-neuvième siècle étaient attirés par les ressources généreuses de la terre qui pouvaient alimenter le monde. L'expansion de l'agriculture de l'Ouest ne fut pas toujours harmonieuse et facile mais, avec

le temps, le pays fut considéré comme une des cornes d'abondance du monde. A mesure que la production s'accroissait, on fit de nombreuses erreurs dont les plus graves sont la cause de la misère généralisée qui a régné au cours de la période du "désert de poussière" des années 1930. De ces erreurs, des leçons furent tirées qui aboutirent à un niveau de recherches et d'innovations agricoles qui mettait le pays à l'avant-garde dans ce domaine. Avec la découverte de nouvelles variétés de plants et l'amélioration des méthodes de culture, le climat nordique n'est plus l'ennemi redoutable qu'il a déjà été.

Les terres du Canada procurent aussi une grande partie des produits forestiers du monde, de nombreux minéraux (y compris du pétrole et du gaz naturel), et les prolongements de terre sous la mer ont fourni d'immenses réserves de protéines sous forme de poisson. En effet, le pays est considéré comme chanceux de pouvoir fournir toutes ces possibilités en plus d'être le foyer de 25 millions de personnes.

Évidemment, cette image globale est quelque peu simplifiée et recèle des variations complexes et certaines anomalies. Le présent rapport porte sur une enquête qui a été menée sur une de ces anomalies, soit la sous-utilisation de la terre dans la région canadienne de l'Atlantique, au moyen d'une étude de cas faite dans le comté de Kent au Nouveau-Brunswick. Cette étude est formulée principalement en fonction du changement survenu dans l'utilisation des terres au cours de différentes périodes des dernières décennies, surtout dans la mesure où ces changements concernent les terres agricoles.

Objectifs de l'étude

Il y a longtemps qu'on s'inquiète de l'abandon des terres agricoles dans l'est du Canada. La présente étude porte sur les causes et les conséquences de ce processus. Il peut être pratique de formuler les objectifs à court terme de l'étude par les quatre questions suivantes :

1. Quelles ont été les principales tendances de l'utilisation du sol dans les zones rurales au cours des deux dernières décennies, et quelle évolution ont suivi les changements?

2. Quelles autres tendances socio-économiques ont accompagné ces changements?

3. Quels sont les facteurs qui ont provoqué ces changements?

4. Quels effets ces changements entraînent-ils en ce qui concerne la gestion et l'attribution des ressources foncières pour que celles-ci contribuent à maximiser à l'essor régional et national à moyen terme?

Ces objectifs à court terme permettront l'atteinte d'un ensemble plus vaste d'objectifs qui peuvent être résumés comme suit :

- fournir des documents concernant l'étendue, les possibilités et l'utilisation actuelle des terres agricoles abandonnées;

- analyser les causes et les conséquences physiques et socio-économiques des tendances observées dans l'utilisation des terres marginales;

- étudier les processus qui sont à la base de la sous-utilisation ou de la mauvaise utilisation des terres marginales;

- décrire et analyser la politique et les programmes par lesquels les divers paliers de gouvernement réagissent à l'utilisation marginale des terres agricoles;

- proposer différentes façons d'utiliser les terres marginales plus efficacement.

Les analyses sont faites par rapport: 1) aux propriétaires fonciers ou aux anciens exploitants agricoles; 2) à la conservation des ressources foncières elles-mêmes; et 3) à l'économie de la région. Tous ces éléments sont analysés dans le contexte de l'utilisation de la terre pour le bien de la nation.

Données de base

Si importante que soit la production agricole au Canada, tant pour assurer l'alimentation de la population du pays que pour fournir un surplus appréciable en vue de l'exportation, la proportion des terres actuellement cultivées ou en pâturage est extrêmement petite, soit environ 5 pour cent à l'échelle nationale. En fait, seulement environ 66 millions d'hectares de terre sont présentement exploités pour l'agriculture, soit environ 7 pour cent de la superficie totale des terres; environ 46 millions d'hectares sont effectivement défrichés et améliorés selon le recensement de l'agriculture de 1981. Le problème le plus important qui se pose dans le domaine de l'agriculture au Canada est le climat nordique qui nuit à la maturation des récoltes et qui exige l'emploi de mesures spéciales pour l'élevage du bétail pendant l'hiver. De plus, la superficie cultivable est extrêmement limitée. Un peu plus de 4 millions d'hectares, soit 0.5 pour cent de la masse foncière canadienne, sont classés par l'Inventaire des terres du Canada comme étant des sols ne comportant aucun facteur limitatif pour l'agriculture (classe 1 selon l'I.T.C.). Un autre 4.5 pour cent des terres, soit environ 42 millions d'hectares, présente des limitations modérées ou des facteurs limitatifs assez sérieux (classes 2 et 3 selon l'I.T.C.) pour l'agriculture. Les terres possédant ce potentiel de rendement supérieur ne sont pas toutes défrichées et cultivées. (Voir Simpson-Lewis et al., 1979).

La rareté relative des terres cultivables restreint nettement l'expansion et l'essor de l'industrie. La superficie actuelle des terres améliorées au Canada permet de subvenir substantiellement aux besoins d'une population d'environ 25 millions d'habitants; la Grande-Bretagne, dont la superficie des terres cultivables est plus limitée (environ 13 millions d'hectares) pourvoit à environ 60 pour cent des besoins alimentaires d'une population de 55 millions d'habitants (Edwards et Wibberley, 1971). La stratégie du gouvernement fédéral concernant la production alimentaire, prévoit une ère de croissance axée sur l'exportation, pour l'agriculture canadienne (Agriculture Canada, 1981a). Dans de telles circonstances, avec la demande intérieure qui, elle aussi, est croissante, toutes les ressources foncières disponibles prennent de l'importance.

La terre est une ressource dynamique dans l'espace et dans le temps. Cette caractéristique est fondée en grande partie

sur le concept des frontières agricoles, concept que nous devons expliquer. L'expérience de faire reculer les frontières de l'agriculture est intimement liée à l'histoire du Canada et, à cet égard, le concept de "production marginale" est plus facile à comprendre que dans d'autres parties du monde. A mesure que les Prairies furent colonisées, la "frontière en progression" a avancé rapidement. Même aujourd'hui, on ouvre à l'agriculture des terres du nord de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le concept de marginalité est perçu différemment dans l'est du Canada qui a connu un déclin général de l'agriculture au cours du siècle. Les terres marginales ont reculé, bien que la qualité de la réserve foncière soit en général assez bonne. La Direction générale des terres d'Environnement Canada a désigné de larges zones de culture à travers le pays. De façon plus particulière, McCuaig et Manning , 1982 ont établi une classification qui confirme la diminution de l'intensité d'utilisation des terres au fur et à mesure que celles-ci s'éloignent des centres urbains, une classification qui s'inspire considérablement des études menées par des économistes antérieurs et par les tenants de la théorie de la localisation tels que Ricardo et von Thünen. Dans le contexte canadien, McCuaig et Manning ont défini une série de zones de culture divisées en quatre principales classes :

1. La <u>frange urbaine</u> se situe là où les terres sont utilisées en majeure partie à des fins urbaines. Le rendement des terres de cette zone utilisées à des fins urbaines est généralement plus élevé que si ces terres étaient exploitées aux fins agricoles auxquelles elles sont le mieux adaptées. L'intensité de l'utilisation de ces terres vient du fait qu'une population relativement nombreuse vivant dans une zone réduite s'adonne à différentes activités économiques relevant habituellement des secteurs secondaire (la fabrication) et tertiaire (les services);

2. La <u>zone d'influence</u> est une zone de concurrence entre l'utilisation urbaine et l'utilisation rurale des terres. L'agriculture peut être pratiquée dans cette zone, mais elle peut aussi être refoulée par l'utilisation urbaine des terres en fonction de l'expansion ou des prévisions d'expansion des utilisations à prédominance urbaine. Il s'agit d'une zone de fluctuation entre les marges intérieures des utilisations rurales et les marges extérieures des activités urbaines;

3. La <u>zone agricole vitale</u> est l'endroit où l'agriculture est généralement considérée comme l'entreprise la plus viable et la plus importante. Les profits provenant de l'agriculture dépassent généralement ceux qui découlent des activités non agricoles, et le genre d'exploitation agricole, dans la mesure où la terre est d'une qualité convenable, tend à être de nature plus intensive et plus rentable, la production étant vendue dans les marchés urbains adjacents. Ces terres sont soumises à une pression urbaine moindre que celles qui sont situées dans la frange urbaine, cette pression s'exerçant principalement à cause de la demande d'activités récréatives à la campagne et de la pénétration des valeurs urbaines dans la société rurale;

4. Les zones agricoles vitales sont suivies à des distances variables des centres urbains, par les limites agricoles, où les possibilités de gagner sa vie au moyen de l'agriculture correspondent au niveau de vie minimum acceptable en termes d'économie et de qualité de vie. Au-delà des terres agricoles marginales, les terres sont habituellement recouvertes d'espèces végétales naturelles qui, selon les circonstances économiques, peuvent constituer une réserve agricole. Si les prévisions sont à la hausse ou si les profits sont à la baisse, les limites agricoles peuvent régresser vers les centres urbains et empiéter sur les limites extrêmes des zones agricoles vitales. Si les revenus agricoles augmentent en fonction des prévisions, les limites agricoles peuvent s'éloigner des centres urbains.

À partir d'une série de définitions basées sur les tendances observées dans différents recensements de l'agriculture (indiquant la valeur des terres agricoles et l'augmentation de la diminution de la superficie totale des terres agricoles et des terres améliorées) McCuaig et Manning ont classé une bonne partie de l'écoumène canadien dans l'une ou l'autre de ces différentes catégories (figures 1.1 et 1.2). Les zones agricoles vitales, en particulier, couvrent la majeure partie du sud des quatre provinces de l'Ouest, entrecoupées uniquement par une ceinture de limites en régression dans les contreforts des Rocheuses en Alberta. Dans les provinces de l'Est, les zones agricoles vitales sont plus dispersées, et n'occupent une superficie appréciable que dans le sud de l'Ontario, autour de Montréal et dans la partie des Cantons de l'Est qui est sise à proximité de cette ville, dans la zone de culture de la pomme de terre de la vallée située en amont de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans le centre de la Nouvelle-Écosse.

Les limites agricoles en progression sont confinées à l'intérieur d'une vaste ceinture délimitée par les limites nord des Prairies à partir du Manitoba jusqu'à l'Alberta et dans les régions nordiques de la Colombie-Britannique, surtout dans la région de la rivière La Paix. Les limites en régression forment une ceinture qui s'étend vers l'est à partir de la pointe est du lac Supérieur, en passant par les comtés de Muskoka-Haliburton et les ceintures d'argile du nord de l'Ontario et de l'ouest du Québec; cette ceinture couvre le reste du sud du Québec, particulièrement la Beauce, la côte nord du Saint-Laurent et la Gaspésie, elle comprend enfin la majeure partie du Nouveau-Brunswick et les frontières de la Nouvelle-Écosse.

Processus sous-jacents aux limites agricoles en mouvement

Il est évident que les attentes individuelles jouent un rôle clé dans le mouvement des limites agricoles, et on verra plus loin que l'expérience vécue dans l'est du Nouveau-Brunswick à cet égard a été salutaire. Comme les limites agricoles ont régressé vers les centres urbains dans la majeure partie de l'est du Canada, on a assisté à un processus qui n'est pas encore parfaitement compris, mais il est facile d'en constater les résultats lorsqu'on observe les champs abandonnés et les bâtiments de ferme délabrés. Beattie, Bond et Manning ont expliqué ce

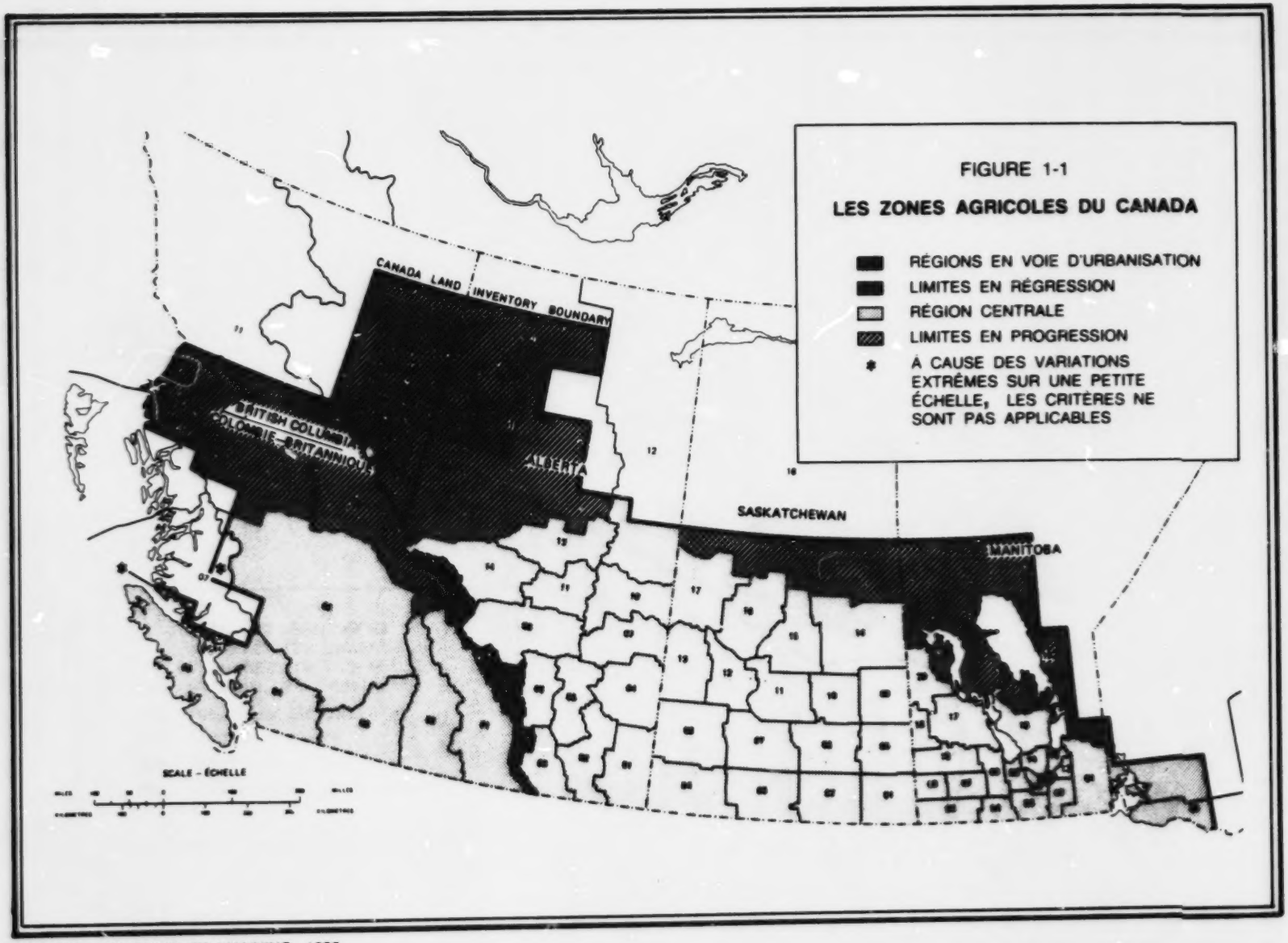

SOURCE : McCUAIG ET MANNING, 1982

FIGURE 1-2

LES ZONES AGRICOLES DU CANADA

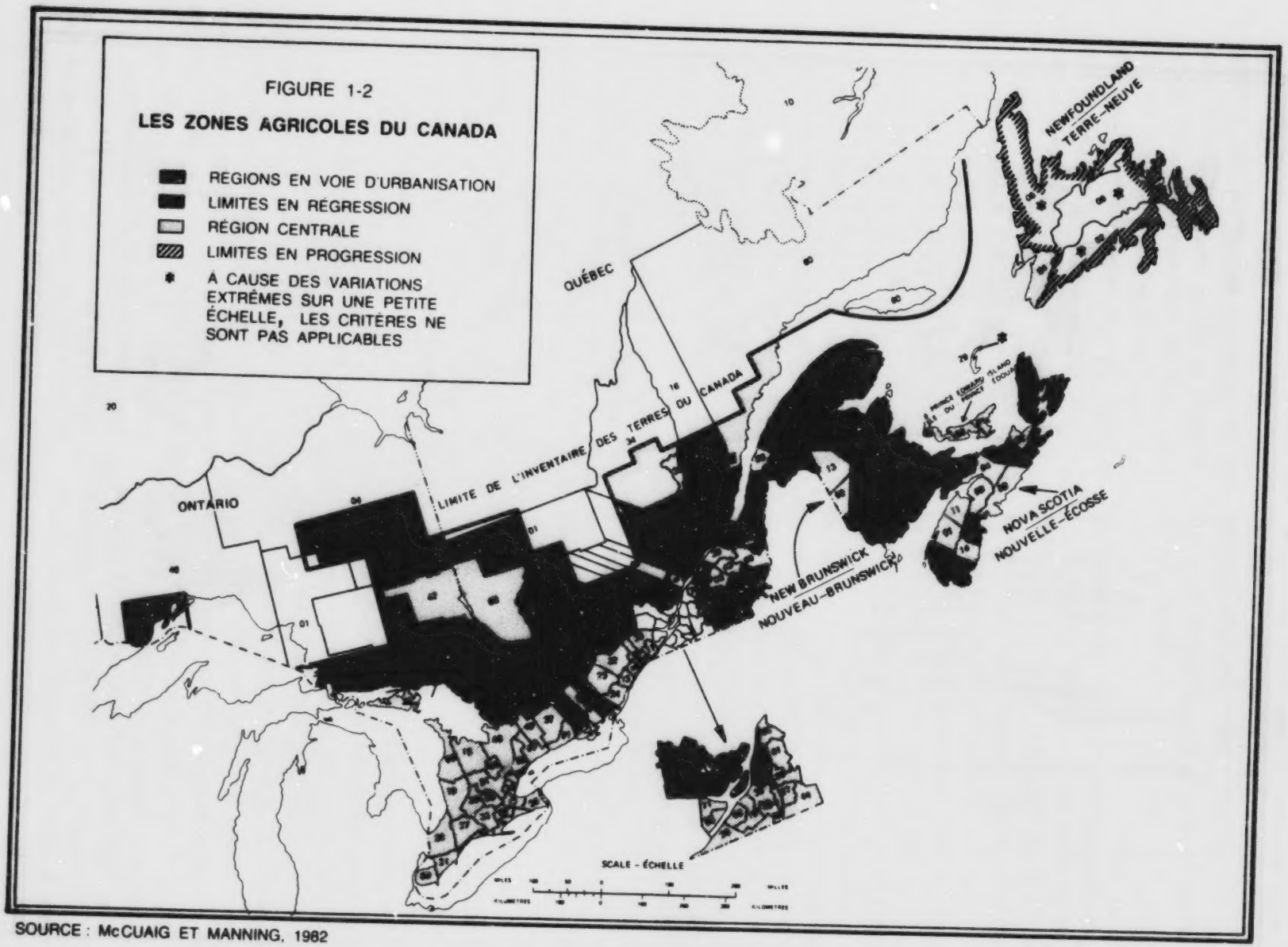

SOURCE : McCUAIG ET MANNING, 1982

phénomène par la théorie de Gunnar Myrdal sur la causalité circulaire et cumulative (Beattie, Bond et Manning, 1981; Myrdal, 1957). Bien qu'établie en fonction de l'expérience des pays du Tiers-Monde, cette théorie explique étonnamment bien le processus du déclin observé dans les régions rurales de la majeure partie des Maritimes, et s'applique même à la majeure partie des régions agricoles des cinq provinces de l'Est autres que Terre-Neuve.

Selon la théorie de Myrdal, les régions plus pauvres se trouvent prises dans un cercle vicieux de conditions relativement désavantageuses qui, après un certain temps, s'alimentent elles-mêmes. Les limites agricoles en régression voient donc décliner leurs marchés et partir leurs ressources humaines, phénomènes qui amènent l'abandon des champs défrichés. Il s'ensuit une réduction du niveau de l'infrastructure qui s'est développée autour du secteur agricole local, ce qui à son tour favorise une émigration accrue, affaiblit davantage l'infrastructure, encourage encore plus l'abandon des terres, et ainsi de suite. Le mouvement de ce processus prend une telle ampleur qu'il devient très difficile de l'arrêter, à mesure que les champs abandonnés se recouvrent d'un tapis végétal naturel, d'où la nécessité d'investir des capitaux importants advenant le cas où l'on décide de défricher et de cultiver de nouveau ces terres.

Le concept de la marginalité des terres doit donc être formulé à la fois en termes d'attributs physiques et économiques. Bien que les "limites" des terres agricoles puissent être établies de façon plus ou moins précise à un moment donné aux endroits où les terres défrichées et améliorées (champs) rejoignent la bordure des zones boisées contiguës (ou de toute autre couverture végétale naturelle), cette limite ou interface varie dans le temps en fonction des différentes circonstances économiques influant sur les possibilités des différentes exploitations agricoles sur le plan de la concurrence. Nous ne nous arrêtons pas seulement au potentiel physique de la terre, mais nous tenons compte aussi de la capacité des différentes exploitations agricoles de fournir une production commerciale. En d'autres mots, ce n'est pas ce que le fermier peut cultiver qui compte, mais ce qu'il peut vendre.

Cette définition très simple peut être reportée du niveau individuel au niveau social par un mécanisme d'association. On peut aussi l'étendre de façon à comprendre des facteurs tels que les attentes et les aspirations de chacun, les niveaux variables de concurrence sur le marché foncier à l'intérieur d'une zone donnée, les modèles historiques et culturels du peuplement, et un certain nombre d'autres variables socio-économiques. Tous ces facteurs se reflètent dans l'apparence de la terre, dans son entretien en tant que ressource sociale et dans la meilleure utilisation qu'on en fait pour améliorer le sort de la société.

Présentation du rapport

Le reste du chapitre décrit la méthode de recherche qui a été employée pour étudier le potentiel foncier et décrit plus en détail les outils utilisés pour appliquer cette méthode à une zone d'étude particulière. Le chapitre deux traite des différents niveaux des parties de l'est du Canada qui font l'objet de

l'étude, à partir des Maritimes dans leur ensemble jusqu'à trois comtés de l'est du Nouveau-Brunswick, pour finir par l'étude d'un de ces comtés en particulier, celui de Kent. Il décrit brièvement le contexte historique et agricole du comté de Kent.

Les trois chapitres suivants contiennent les principales données ainsi que l'analyse et la synthèse de ces données. Le chapitre trois décrit les résultats d'une enquête détaillée menée sur l'utilisation des terres dans une partie du comté de Kent, enquête qui portait principalement sur l'évolution des terres améliorées sur une période de vingt ans et se terminant au début des années 80. De cette façon, on a pu déterminer l'étendue et la localisation des principaux changements de l'utilisation des terres.

C'est au chapitre quatre que débute l'analyse de certains des facteurs qui ont influencé les changements dans l'est du Nouveau-Brunswick, en termes de paramètres généralement acceptés tels que les facteurs économiques et agricoles, l'infrastructure et le rôle joué par la politique et les programmes gouvernementaux. Au chapitre cinq, commence l'analyse des changements en fonction des hommes, c'est-à-dire que nous étudions certains des choix qui s'offrent aux fermiers de l'est du Nouveau-Brunswick ainsi que les expériences personnelles qu'ont vécues bon nombre de fermiers devant l'éventail restreint des possibilités.

Finalement, le chapitre six présente les conclusions tirées du projet et évalue la situation donnée pour déterminer la meilleure utilisation de la superficie des terres de l'est du Nouveau-Brunswick en fonction de la localité, de la région de l'Atlantique, et du Canada dans son ensemble. Il contient aussi une évaluation finale qui propose certaines avenues pour les politiques gouvernementales à venir.

Méthode de recherche

Dans le cadre du projet, nous avons étudié les quatre questions mentionnées précédemment (page 3) suivant un processus de recherche intégrée. Cette démarche systématique comprend l'analyse des changements et des tendances observés dans les ressources foncières, l'évaluation des incidences socio-économiques et environnementales des changements de l'utilisation des terres, l'évaluation des possibilités futures d'utilisation des terres améliorées et leurs effets sur le développement régional.

La méthode de recherche intégrée comprend quatre principaux éléments :

a) une analyse comparative de l'inventaire des terres comprenant les données agricoles des séries chronologiques qui peuvent être tracées et soumises à une variété de techniques de superpositions graphiques automatisées afin de produire différentes cartes de même que des tableaux sur l'évolution de l'utilisation des terres et sur le potentiel agricole des terres;

b) une analyse de corrélation comprenant l'établissement du rapport entre les données sur les tendances de l'utilisation des terres et les indicateurs socio-économiques et physiques afin de poser des hypothèses pour expliquer les

causes et les conséquences des tendances de l'utilisation des terres;

c) une analyse causale, à partir d'enquêtes et de différentes techniques d'entrevue et d'analyses statistiques afin d'évaluer les décisions relatives à l'utilisation des terres et d'évaluer les causes de l'évolution de l'utilisation des terres;

d) une analyse des répercussions, comprenant l'utilisation de techniques empiriques afin de documenter et d'évaluer les diverses conséquences des changements de l'utilisation des ressources et aussi d'évaluer les possibilités d'améliorer la localisation, l'utilisation et la gestion des terres à potentiel agricole élevé d'une région, en vue de stimuler le développement régional.

A l'intérieur de ce cadre méthodique, un certain nombre de méthodes particulières ont été employées. Les principaux éléments de la cueillette, l'analyse et la synthèse des données sont résumés ci-dessous. L'annexe A en donne une description plus détaillée.

Enquête sur l'utilisation des terres

Une enquête faisant appel à deux périodes de photographies aériennes a été menée sur l'état actuel de l'utilisation des terres défrichées. Les données de base ont été compilées en fonction d'une zone d'étude détaillée à partir de photos stéréoscopiques à axe vertical prises en 1963 à une échelle de 1:15 840. Ces photos ont été comparées à celles de 1982 prises de deux façons différentes :

a) certaines photographies aériennes à axe vertical à une échelle de 1:10 000 ont été mises à notre disposition au cours du projet et elles ont été utilisées telles qu'elles ont été fournies;

b) la région a aussi été survolée en 1982 afin d'enregistrer les différentes utilisations des terres sur bande vidéo à une échelle d'environ 1:7 500, un moyen innovateur pour l'interprétation photographique.

Une étude sur le terrain a aussi été effectuée afin de vérifier l'interprétation des photographies. Une classification de l'utilisation des terres comprenant sept catégories générales constituait la base de l'interprétation photographique. Ces catégories vont de l'utilisation urbaine des terres (terres aménagées) aux terres en jachère et aux champs en voie de repeuplement forestier ou de regénération en passant par l'agriculture intensive et extensive. Le reste des terres, soit celles qui n'ont pas fait l'objet d'une classification particulière, sont considérées comme des terres non agricoles, soumises à une utilisation extensive, principalement l'exploitation forestière (voir le tableau 1.1). C'est intentionnellement que cette classification insiste sur l'utilisation des terres défrichées, antérieurement défrichées ou aménagées. Nous avons voulu ainsi déterminer dans quelle mesure les terres agricoles ont été converties à d'autres usages ou ont été abandonnées pour faire place aux broussailles et aux arbres.

Les utilisations des terres ayant fait l'objet d'une interprétation ont été compilées à la main sur des feuilles d'orthophotographie à

TABLEAU 1.1 CLASSIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES

	CATÉGORIE	UTILISATIONS DES TERRES
A	Exploitation agricole intensive	Sarclage annuel, plantations d'arbres, arbustes fruitiers, fermes
B	Exploitation agricole extensive	Prés et pâturages, récemment défrichés
E	Improductive, pourrait assez facilement être cultivée à nouveau	Terre en jachère, encore défrichée régénération clairsemée ou repousses de broussailles et d'arbustes.
I	Improductive, beaucoup de travail pour être mise à nouveau en culture	Régénération dense ou terre en voie de repeuplement forestier.
R	Expansion urbaine	Utilisation résidentielle ou commerciale, centre urbain, transport public, utilisation institutionnelle.
P	Aménagements récréatifs	Résidences secondaires et infrastructures récréatives.
	Autres utilisations (non classifiées)	Régions boisées, abattage et coupe de bois, activités liées à l'exploitation forestière, extraction de sable et de gravier, extraction de tourbe, ancien lieu d'extraction, ancien lieu résidentiel.

une échelle de 1:10 000 d'après les lignes de vols de 1963, et les corrections nécessaires ont été faites pour tenir compte des deux décennies qui séparent les deux types de données. L'analyse ultérieure des données compilées a comporté la conversion analogique numérique et à une introduction des données dans un système mécanographique conçu pour tracer une variété de cartes définitives à différentes échelles, et manipuler des données statistiques. Les cartes définitives établies dans le cadre du projet, ont été tracées suivant trois échelles différentes :

a) 1:10 000, pour les ouvrages de référence détaillés et pour établir une corrélation avec les données originales qui ont été compilées;

b) 1:50 000, afin de permettre une analyse plus facile des données concernant l'utilisation des terres; et

c) 1:100 000, pour être jointes au présent rapport.

Les cartes mentionnées aux paragraphes a) et b) ci-dessus présentaient trois différents types d'information en quatre couleurs :

i) l'utilisation des terres en 1963;
ii) l'utilisation des terres en 1982;
iii) l'évolution de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982.

Les cartes mentionnées au paragraphe c) sont des versions simplifiées en noir et blanc seulement et indiquant :

i) la localisation des terres agricoles en 1963;
ii) la localisation des terres agricoles en 1982;
iii) la localisation des terres qui ont passé d'une vocation agricole à l'état de terre en friche ou en régénération entre 1963 et 1982;
iv) la localisation des terres mises en culture entre 1963 et 1982;
v) la localisation des terres qui sont passées d'une vocation agricole à une vocation urbaine ou récréative entre 1963 et 1982.

Une évaluation de la qualité des terres défrichées, anciennement défrichées ou aménagées, a aussi été effectuée à partir des données puisées à même les plus récents inventaires pédologiques (1982).

Données de base : étude des données de recensement et relevé des publications

Afin d'avoir une toile de fond, les données sur le recensement ont été extraites et compilées à trois différents niveaux d'analyse :

a) La région de l'Atlantique : Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick;

b) L'est du Nouveau-Brunswick : les comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent;

c) Le comté de Kent : même si la zone d'étude détaillée des autres parties du projet ne comptait que quatre paroisses ou subdivisions de recensement à l'intérieur du comté de Kent, les données de recensement à ce niveau n'étaient pas toutes disponibles au même degré à cause

des restrictions en matière de confidentialité. C'est la division de recensement la plus importante qui a donc été choisie comme substitut analytique.

Les données provenant des recensements de 1951, 1961, 1971 et 1981 ont été utilisées.

Sondage portant sur les propriétaires fonciers

Pour aborder la question complexe de la perception et des aspirations de chacun à l'égard de l'évolution de l'utilisation des terres rurales, nous avons distribué un questionnaire détaillé à vingt-sept propriétaires fonciers de l'est du comté de Kent (on trouvera le questionnaire à l'annexe B. Cet échantillonnage, il importe de le souligner au début, n'a pas été fait au hasard. Les répondants éventuels ont été choisis à partir de différentes listes tenues par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick. Une variété de fermes ont été choisies, un certain nombre appartenant à divers genres de fermiers commerciaux, d'autres à des fermiers à la retraite et d'autres à des fermiers à temps partiel. De cette façon, il a été possible d'obtenir un éventail plus grand d'expériences et de facteurs susceptibles d'influencer les décisions prises quant à l'utilisation des terres.

Le questionnaire comportait des questions réparties sous cinq principales rubriques :

a) l'utilisation des terres et de la propriété;
b) l'évolution de l'utilisation des terres et la gestion de la propriété;
c) les services locaux et l'économie locale;
d) l'avenir;
e) les caractéristiques des répondants.

Entrevues avec des professionnels

Pour compléter le sondage portant sur les propriétaires fonciers, une série d'entrevues moins structurées a été menée auprès de personnes possédant une vaste expérience des conditions agricoles ou d'autres conditions ayant trait aux terres dans l'est du Nouveau-Brunswick. Ces entrevues portaient tant sur l'aspect historique que sur la situation actuelle de l'économie rurale de la région, et la perspective économique par rapport aux ressources foncières.

Au départ, nous avons déterminé cinq principaux thèmes pour résumer les genres d'information nécessaires à cette partie du projet ainsi que certaines sources d'information possibles. Ces sujets sont résumés sous forme de matrice au tableau 1.2. Ils comprennent entre autres l'échelle de l'entreprise, les compétences du fermier, les marchés pour la production agricole et les processus de mise en marché, les attentes des gens et les conflits entre les différentes utilisations des terres. Cette liste a été modifiée au cours du projet.

Les sources d'information comprenaient des représentants agricoles du gouvernement provincial, y compris des agents de liaison, des organismes de mise en marché, des grossistes, des gestionnaires d'établissements de crédit et d'agences immobilières, des représentants du gouvernement fédéral, du

TABLEAU 1.2

MATRICE D'INFORMATION

CHAMPS D'ACTION	CAUSES POTENTIELLES										
	RECENSEMENT	MIN. DE L'AGRICULTURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	REPRÉSENTANTS AGRICOLES	AGENCE DE MISE EN MARCHÉ	GROSSISTES	GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT GESTIONNAIRES D'AGENCES IMMOBILIÈRES	ORGANISMES FÉDÉRAUX : AGRICULTURE, MEER	ÉCOLES D'AGRICULTURE	COMMISSIONS DE PLANIFICATION ET AUTRES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX	COMMISSIONS INDUSTRIELLES	GROUPEMENTS DE FERMIERS
ÉCHELLE	X	X	X				X				
COMPÉTENCES			X					X			X
MISE EN MARCHÉ		X	X	X	X		X			X	X
ATTENTES		X	X			X		X			X
CONFLITS ENTRE LES DIVERSES UTILISATIONS DES TERRES		X			X	X	X		X	X	X

monde de l'éducation, de la planification municipale, des commissions industrielles et de groupes de fermiers. Il s'est avéré impossible d'entrer en communication avec des représentants de tous ces groupes, mais nous en avons rencontré une bonne partie. La liste des personnes que nous avons rencontrées figure à l'annexe A.

Analyse de l'incidence des programmes

Les principaux programmes et politiques du gouvernement ou groupements de ceux-ci, ont été analysés quant aux répercussions qu'ils ont pu avoir sur l'utilisation des terres dans l'est du Nouveau-Brunswick. Les programmes municipaux, provinciaux et fédéraux ont été évalués de cette façon, en partie par le biais de l'enquête sur les propriétaires fonciers et des entrevues avec des professionnels. Certains de ces programmes ont eu des effets marqués sur l'orientation et l'importance de l'évolution de l'utilisation des terres au cours des années 60 et 70, mais, à cette époque il n'était pas possible d'exprimer un jugement. Nous avons retrouvé les évaluations récentes et en avons tracé les grandes lignes.

Conclusion

Cette méthode de recherche intégrée combine l'observation de la configuration du sol (au moyen de l'enquête sur l'utilisation des terres), la recherche sur les sources d'information existantes (les recensements et les recherches courantes publiées), et l'obtention de jugements et de récits d'expériences personnelles de gens effectivement engagés dans l'exploitation des terres d'une zone ou d'une localité donnée. L'analyse de l'utilisation des terres rurales et des changements socio-économiques fait donc appel à un large éventail de méthodes de recherche provenant à la fois des sciences sociales et physiques, pour donner un bon aperçu des problèmes liés aux terres et aux autres ressources.

CHAPITRE DEUX

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DANS LES PROVINCES CANADIENNES DE L'ATLANTIQUE

Histoire de l'agriculture et antécédents sociaux*

Pendant longtemps, l'agriculture s'est classée au deuxième rang des activités économiques dans les provinces canadiennes de l'Atlantique. Ironie du sort, les pionniers venus successivement à partir du 18e siècle et comptaient justement sur ces grandes étendues de terres propices à la culture vivrière et à la production de fibres naturelles. Malheureusement, ces terres n'ont amené aux premiers colons que misère et pauvreté. Depuis 1950 environ, l'économie des provinces atlantiques se caractérise par une succession de périodes de prospérité relativement courtes, suivies de périodes plus longues de dépression. Pendant ce temps, on a persisté à présenter l'agriculture comme la panacée au chômage engendré par la dépression économique. L'expansion s'est fondée en grande partie sur l'extraction de ressources limitées, surtout le bois d'oeuvre et le poisson, aux fins d'exportation vers l'Europe. À chaque période d'essor économique fondé sur l'exploitation de ressources, la main-d'oeuvre a quitté l'agriculture pour se diriger vers d'autres secteurs. Plus tard, les travailleurs ont délaissé complètement ce secteur de l'économie pour chercher du travail et des revenus plus sûrs dans les entreprises du secteur secondaire, dans les provinces centrales du Canada et en Nouvelle-Angleterre.

Néanmoins, l'agriculture a une longue tradition dans la région. En 1605, les colons français établis à Port-Royal cultivent le maïs, la citrouille et les haricots, puis, un peu plus tard, les céréales à petits grains et les légumes. Des pionniers ont également entrepris, en 1610, un début de colonisation à Terre-Neuve, et y ont même installé une ferme, mais sans succès. Un certain nombre d'Acadiens se sont construits des fermes, en 1693, dans la vallée de la Saint-Jean; c'est la fondation de Louisbourg en 1713 qui a donné le coup d'envoi à l'agriculture au Cap-Breton et à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce n'est toutefois qu'après l'arrivée massive des colons loyalistes en 1780 que l'on a sérieusement encouragé l'agriculture dans les provinces de l'Atlantique.

Les premiers agriculteurs européens ont dû surmonter une multitude d'obstacles. Les périodes de reprise économique attribuables à l'extraction des ressources (bois d'oeuvre et poisson) drainaient la main-d'oeuvre agricole; la population très dispersée n'était reliée que par de mauvaises routes; une grande partie des capitaux locaux servaient à financer le commerce extérieur; les méthodes d'agriculture étaient plutôt rudimentaires et, surtout, les terres se prêtaient très peu aux méthodes de culture de l'époque. On possédait peu de connaissances scientifiques sur les sols des provinces atlantiques, connaissances qui auraient pu favoriser l'adoption de méthodes de culture mieux adaptées aux besoins.

L'industrie agricole a toutefois survécu, et une certaine prospérité a même marqué la deuxième moitié du 19e siècle. Entre 1851

---

*Cet historique est tiré en partie du document de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, 1969, et de celui de J.F. Booth et al., 1967. Consulter également l'ouvrage de D.J. Trotman, 1982. Miméo.

et 1871, la superficie des terres cultivées dans les trois provinces maritimes est passée de 733 000 hectares à 1.3 million d'hectares, la Nouvelle-Écosse venant en première place. La production agricole se résumait essentiellement à la culture des pommes de terre, à l'élevage de bovins et d'ovins et à la fabrication du beurre, aux fins d'exportation sur les marchés en pleine expansion des États-Unis et du Haut-Canada. Certains produits étaient aussi acheminés vers la Grande-Bretagne, et, à la fin du 19e siècle, la pommiculture s'est développée dans la vallée de l'Annapolis, surtout en vue de l'exportation vers la Grande-Bretagne (Bircham, 1983; Hutten, 1981). Le foin et le navet avaient également beaucoup de valeur comme plantes fourragères d'exportation. L'agriculture s'est aussi développée à Terre-Neuve, mais sur une plus petite échelle.

On a assisté également, à la fin du 19e siècle, à l'avènement de la Confédération canadienne (1867) et à la création en 1879 de la "Politique Nationale" qui comportait trois objectifs principaux : favoriser l'expansion industrielle des milieux urbains (surtout dans les provinces centrales du Canada) grâce au tarif préférentiel, encourager la colonisation de l'Ouest canadien, fondée sur l'exploitation des ressources, et construire un réseau de transport transcontinental indépendant. Ces mesures ont porté un coup fatal à toute forme de prospérité qu'avaient pu connaître les provinces atlantiques, non seulement en termes d'agriculture, mais aussi sur le plan des initiatives industrielles embryonnaires.

Les fermes des Maritimes (à l'exclusion de Terre-Neuve, province au sujet de laquelle nous ne disposons pas de données comparables, celle-ci étant demeurée une colonie britannique jusqu'en 1949) couvraient une superficie sans précédent de 4.7 millions d'hectares, en 1891, date de l'achèvement de la construction du réseau ferroviaire transcontinental. On comptait environ 1.7 million d'hectares de terres défrichées et 113 278 fermes, d'après le recensement de cette année-là (voir le tableau 2.1). À partir de 1891, le nombre de terres cultivées et de fermes a diminué très rapidement.

En 1891, on retrouvait dans les provinces maritimes 21 pour cent de toutes les fermes et 15 pour cent des terres défrichées du Canada. En 1981, ces pourcentages étaient de 4 et de 1.2 pour cent respectivement. Ce déclin relatif témoigne en partie de l'expansion considérable qu'a pris le territoire agricole des Prairies, entre 1901 et 1931, mais ce phénomène ne peut entièrement dissimuler le déclin réel de l'agriculture dans les Maritimes. C'est en Nouvelle-Écosse que la baisse a été la plus forte, suivie ensuite du Nouveau-Brunswick, puis de l'Île-du-Prince Édouard. Même si cette dernière est la plus petite province, en 1981, la superficie de terres défrichées y était supérieure à celle de ses deux provinces voisines plus grandes. Au 20e siècle, seuls certains secteurs, ou certains genres d'exploitations agricoles, ont connu une prospérité raisonnablement stable. C'est le cas de la pommiculture dans la vallée de l'Annapolis, de la culture de la pomme de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nord de la vallée de la Saint-Jean, et de la production et de la transformation du lait dans l'ensemble de la région, mais surtout en Nouvelle-Écosse.

TABLEAU 2.1

NOMBRE DE FERMES, SUPERFICIE TOTALE DES FERMES ET DES TERRES AMÉLIORÉES DANS LES PROVINCES MARITIMES ENTRE 1871 ET 1981

	NOMBRE DE FERMES	SUPERFICIE DES FERMES	SUPERFICIE AMÉLIORÉE DES FERMES
		(en milliers d'ha)	(en milliers d'ha)
1871	77 518	3 585	1 132
1881	106 339	4 182	1 510
1891	113 278	4 762	1 709
1901	105 232	4 338	1 374
1911	104 359	4 452	1 405
1921	97 788	4 132	1 266
1931	86 334	3 903	1 190
1941	77 096	3 622	1 127
1951	63 709	3 166	938
1961	33 391	2 204	741
1971	17 078	1 393	653
1981	12 941	1 187	573
Variation en % de l'année de pointe à 1981	-89	-75	-66

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 1961, 1971 et 1981;

Urquhart, M.C. et Buckley, K.A.H. (Ed.), 1965.

Malgré ce déclin, beaucoup d'habitants de ces provinces sont demeurés sur les fermes et ont continué de pratiquer l'agriculture (figure 2.1). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le nombre d'agriculteurs a commencé à décroître brusquement. C'était-là le deuxième d'une série de deux mouvements d'exode de la population rurale des Maritimes vers les villages et les villes. Le premier s'était amorcé au cours de la Première Guerre mondiale au moment où la demande de travailleurs industriels dans les villes régionales s'est accrue pour répondre à l'effort de guerre. Ce mouvement s'est prolongé jusqu'à la période d'après-guerre et jusqu'à la Crise des années 30. A cette époque, beaucoup de gens sont retournés à la terre familiale pour reprendre le fil de leur vie.

Après la Seconde Guerre mondiale, un autre courant d'émigration des régions agricoles a débuté, encouragé par un certain nombre de facteurs. Comme ce fut le cas lors de la Première Guerre mondiale, la demande de travailleurs industriels, suscitée sur l'effort de guerre, augmenta. De plus, les jeunes gens qui étaient allés combattre outre-mer, revinrent chez eux la tête remplie d'images du monde, et trouvèrent plutôt limitée leur petite vie sur les fermes des Maritimes. Les travaux agricoles se sont mécanisés, et le nombre d'emplois dans les fermes a diminué au fur et à mesure que les enfants de la revanche des berceaux ont accédé au marché du travail.

Fait par-dessus tout important, une reprise économique s'étendant à l'ensemble de l'Amérique du Nord a prédominé pendant les vingt années de l'après-guerre. Beaucoup de jeunes gens, dont l'avenir sur la ferme était incertain, n'ont pu résister à l'attrait des villages et des villes de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre qui leur offraient des revenus élevés et stables. Les jeunes de la génération précédente avaient également été placés devant cette même alternative, pendant et après la Première Guerre mondiale, mais les possibilités de travail "ailleurs" se sont avérées plus certaines et plus durables au cours des années 50 et 60, ce qui a permis aux émigrants de s'établir en permanence dans les régions éloignées. Cet exode a atteint un point culminant pendant les années 50 et 60, années où la diminution du nombre d'agriculteurs, de terres agricoles et de fermes, a été la plus forte dans les Maritimes.

Au cours des années 70, cette fuite de la population s'est arrêtée, à mesure que diminuaient les possibilités de travail ailleurs, en raison de la réception et des taux élevés d'inflation qui persistaient. Pendant ces années, on a même assisté à un mouvement de retour à la terre, surtout comme lieu de résidence, les habitants ayant conservé leurs emplois dans les villes, quelques personnes ayant toutefois décidé de tenter leur chance comme agriculteurs <u>à plein temps.</u>

Ce dernier point fait ressortir un trait de caractère propre aux habitants des Maritimes, sinon à l'ensemble des Canadiens : l'attachement à la terre. Cette région est encore aujourd'hui la moins urbanisée du Canada; selon les données du recensement de 1981, près de 30 pour cent des habitants des Maritimes étaient classés parmi la population rurale par opposition à moins d'un quart pour cent pour l'ensemble de la population du pays. Riche d'une longue

FIGURE 2.1

POPULATION TOTALE ET POPULATION AGRICOLE ENTRE 1931 ET 1981 DANS LES PROVINCES MARITIMES

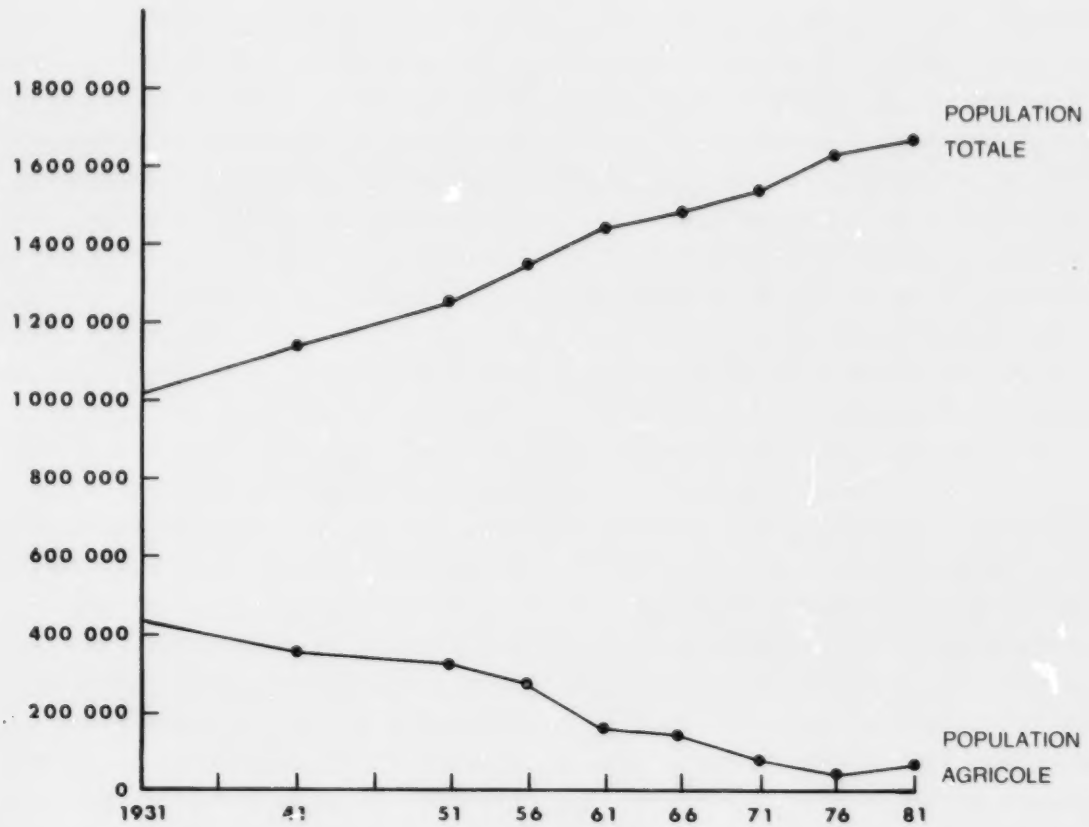

SOURCE: D'APRÈS LE TABLEAU 2.1

expérience acquise au cours des périodes successives de précarité économique, la population des Maritimes a su garder contact avec la terre, pour se prémunir contre les périodes difficiles. L'augmentation de la population agricole entre 1976 et 1981 s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'agriculteurs à temps partiel et d'agriculteurs d'agrément qui sont peut-être en période de transition entre leur emploi en milieu urbain et leur retour à l'agriculture à plein temps.

L'agriculture a beaucoup progressé dans les Maritimes depuis 1945. Bien que le nombre de fermes soit moins élevé, celles qui subsistent sont plus grandes et sont davantage mécanisées et spécialisées. La région est encore loin de l'auto-suffisance en ce qui concerne de nombreux produits locaux. L'offre satisfait la demande pour ce qui est du lait liquide, de certains fruits, des pommes de terre et des oeufs. Malgré une augmentation substantielle de la production d'autres denrées, surtout le porc, au cours des dix à quinze dernières années, il faut encore faire appel à l'importation pour combler certains déficits. Ceux-ci ont tendance à persister farouchement, malgré les divers programmes fédéraux mis au point dans le but de relever l'économie des régions rurales des Maritimes, notamment le programme d'Aménagement rural et de développement agricole (ARDA), le Fonds de développement économique rural (FODER), le "Prince Edward Island Comprehensive Development Plan", ainsi que diverses stipulations accessoires sur le développement agricole.

Les autres parties du présent chapitre traiteront plus précisément de l'agriculture dans les Maritimes au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle.

Les ressources foncières agricoles des provinces de l'Atlantique

Dans son ouvrage publié en 1975, J.L. Nowland estime à 5.7 millions d'hectares (tableau 2.2) la réserve de terres arables des provinces atlantiques (classes 2, 3 et 4 de l'Inventaire des terres du Canada). C'est au Nouveau-Brunswick que se trouve la majorité de ces terres (3.5 millions d'hectares), suivi de la Nouvelle-Écosse (1.7 million d'hectares) et de l'Île-du-Prince-Édouard (462 000 hectares). Étant donné que ces terres se présentent souvent en petites parcelles dispersées, les réserves foncières réelles couvrent 2.6 millions d'hectares. En 1971, près de 734 000 hectares de classes 2, 3 et 4 de l'Inventaire des terres du Canada et étaient déjà déboisées. Il reste donc 1.9 million d'hectares de superficie forestière.

Depuis l'achèvement de cette analyse par M. Nowland, la superficie des terres déboisées et améliorées des provinces de l'Atlantique a continué de diminuer (1971-1981) et, parallèlement, la réserve inutilisée des terres agricoles a augmenté. Selon le recensement de 1981, il existait dans les provinces atlantiques environ 1.2 million d'hectares de terres agricoles, dont 573 000 hectares étaient déboisés et améliorés. Une partie seulement des terres incluses dans les terres déboisées de recensement seront toutefois propices aux exploitations des classes 2, 3 et 4.

TABLEAU 2.2 TERRES DÉBOISÉES AYANT UN POTENTIEL AGRICOLE ET DES ZONES AGRICOLES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Provinces atlantiques
			- en milliers d'hectares -		
Sols agricoles (classes 2 - 4)	68	462	1 681	3 525	5 736
Superficie des zones agricoles	36	370	1 150	1 499	3 055
Zones agricoles dans les classes 2 - 4	36	336	986	1 304	2 662
Zones agricoles dans les terres déboisées de classes 2 - 4	8	218	238	270	734
Zones agricoles dans les terres déboisées de classes 2 - 3	4	214	219	201	639

Source : J.L. Nowland, 1975. Données tirées en partie du travail de J.D. Hilchey pour les données de la Nouvelle-Écosse et K.K. Langmaid pour les données du Nouveau-Brunswick

Note: Il se peut que les totaux ne soient pas tout à fait exact à cause de la conversion et de l'arrondissement des chiffres.

Les sols des provinces atlantiques comportent certaines limitations restrictives. Ils sont souvent peu fertiles, ont une structure non souhaitable et sont peu perméables, ou les deux, sont très pierreux, retiennent beaucoup d'eau et ont un relief accidenté. Presque tous les sols de la région sont caractérisés par un ou plusieurs de ces facteurs ainsi que par d'autres. Les limitations que ces facteurs imposent entraînent des investissements importants, lorsqu'il s'agit d'y remédier. Par exemple, dans le cas d'un sol de la classe 2 peu fertile, il faudrait investir près de la moitié de la valeur du terrain en engrais et en chaux afin d'obtenir un niveau acceptable de productivité (Nowland, 1975, p.5-6).

Le climat de la région est un autre facteur limitatif général de la productivité du sol. Ce n'est que dans la vallée de l'Annapolis, dans certaines parties de l'Île-du-Prince-Édouard et dans quelques petites zones situées le long de la côte est du Nouveau-Brunswick que le nombre de degrés-jours au-dessus de 5 °C est suffisamment élevé pour permettre la croissance fiable de cultures comme le maïs (Nowland, 1975, 7; Simpson-Lewis et al., 1979, surtout p.8-9).

Tendances socio-économiques dans les provinces agricoles de l'Atlantique

Superficie des fermes de recensement, entre 1951 et 1981*. Il a déjà été question brièvement des tendances de la superficie générale des fermes de recensement depuis 1951. La superficie totale a diminué de plus de 60 pour cent, tandis que le nombre de fermes a chuté de 80 pour cent. La baisse de la superficie des terres améliorées survenue entre 1951 et 1981 n'a toutefois pas été aussi marquée. Elle est de l'ordre de 38 pour cent. Cette décroissance s'est accompagnée d'une diminution parallèle de la superficie totale des terres cultivées qui, par conséquence, a entraîné une diminution proportionnelle des terrains boisés faisant partie des fermes de recensement.

En réalité, cette dernière diminution fut supérieure à 70 pour cent (tableau 2.3). Même s'il y avait moins de terres agricoles dans les provinces atlantiques en 1981 qu'en 1951, celles-ci étaient exploitées plus intensivement. En 1981, les terrains améliorés représentaient près de 48 pour cent de la superficie totale, par rapport à 30

---

*Les données de recensement contenues dans la présente partie et dans d'autres parties du présent rapport sont tirées des volumes sur les statistiques sommaires nationales et provinciales du Recensement de l'agriculture, publié par Statistique Canada. Il s'agit plus précisément des volumes suivants :

Canada, Nouveau-Brunswick
(les données nationales et provinciales et les données par comté)

1951 Volume VI, partie I
1961 Catalogue n° 96-530 Catalogue n° 96-534
1971 Catalogue n° 96-701 Catalogue n° 96-705
1981 Catalogue n° 96-901 Catalogue n° 96-905

Les autres données de recensement ont été tirées de la publication sur le recensement Population : caractéristiques générales, pour chacune de ces quatre années. Les tableaux ou les diagrammes du présent rapport comportent des renvois indiquant "Recensement de l'agriculture et Recensement de la population."

TABLEAU 2.3 STATISTIQUES SUR LA SUPERFICIE EN HECTARES ET LE NOMBRE DE FERMES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1980

	1951	1961	1971	1981	Variation en % entre 1951 et 1981
Superficie totale	----------50 171 000----------				
Superficie totale de terres agricoles	3 166 482	2 203 506	1 418 612	1 220 389	-61.5
% de la superficie totale des terres	6.3	4.4	2.8	2.4	
Superficie totale des terres améliorées	948 264	741 265	561 189	583 053	-38.5
% de la superficie des fermes	29.9	33.6	39.6	47.8	
Superficie totale des terres cultivées	661 922	491 991	374 505	406 332	-38.6
% de la superficie des terres améliorées	69.8	68.4	66.7	69.7	
Superficie des terres à bois des fermes	1 729 419	1 177 795	665 660	512 565	-70.4
% de la superficie des fermes	54.6	53.4	46.9	42.0	
Taille moyenne des fermes	50	66	83	94	+88.0
Superficie moyenne par ferme (ha)	15	22	33	45	+300.0
Superficie cultivée/ ferme (ha)	10	15	22	31	+310.0
Superficie des terres à bois/ferme	27	35	39	40	+48.2

Source : Recensement de l'agriculture

pour cent en 1951, bien que le pourcentage des terres cultivées faisant partie de ces terrains améliorés soit demeuré entre 66 et 70 pour cent au cours de cette période. L'amélioration des méthodes de culture a toutefois entraîné une augmentation très nette du rendement et de la production totale de ces terres au cours des trois décennies.

Entre 1951 et 1971, la superficie des fermes moyennes a grimpé de 50 à 94 hectares, et la proportion de ces terres qui ont été améliorées est passée de 30 pour cent, en 1951, à 48 pour cent, au cours des 30 années suivantes. Cette hausse témoigne d'une exploitation plus intensive des fermes en 1981 qu'en 1951. De façon générale, depuis 1951, le pourcentage des fermes comptant une plus grande superficie de terres améliorées a augmenté, mais en 1981, plus de la moitié de ces fermes s'étendaient sur 53 hectares, et 15 pour cent avaient une superficie de moins de 4 hectares (tableau 2.4). C'est dans les catégories des plus petites fermes que l'on peut retrouver le plus grand nombre de ventes occasionnelles de produits agricoles découlant d'une exploitation à temps partiel ou d'agrément; en raison de l'importance de ces ventes, ces fermes se classent dans la catégorie des fermes de recensement. En 1981, plus du quart de toutes les fermes comptaient des terrains améliorés s'étendant sur plus de 53 hectares, ce qui constitue une augmentation considérable par rapport au 2.6 pour cent de 1951.

Fermes classées selon la catégorie économique. Toute comparaison entre la catégorie économique des fermes entre 1951 et 1981 doit être faite sous toutes réserves, en raison des modifications apportées aux définitions d'un recensement à l'autre, et de l'inflation qui a grimpé entre les années de recensement.* Le nombre de fermes des catégories économiques supérieures d'après la définition du recensement (tableau 2.5) a augmenté considérablement; en 1951, moins de un pour cent des fermes se classaient dans ces catégories, et on en comptait une sur cinq en 1981. De même, beaucoup de fermes se classaient dans les catégories inférieures, que ce soit des exploitations à temps partiel ou des petites fermes. Au cours des premières années de la période, il s'agissait probablement de fermes de subsistance ou, au mieux, d'entreprises semi-commerciales. De plus, en 1981 ces fermes étaient celles qui étaient exploitées par des agriculteurs qui gagnaient un revenu d'autres sources, au moins pendant une partie de l'année. Les modèles saisonniers de passage d'un emploi à un autre qui existent encore beaucoup dans les régions agricoles des provinces atlantiques expliquent aussi en partie cette répartition.

Valeur en capital. Les données sur les valeurs en capital dans les provinces atlantiques (exprimées en dollars constants de 1951) tiennent compte également de la tendance générale d'élargissement des fermes, et de la réduction de leur nombre. La valeur totale en capital de toutes les fermes a grimpé de 19 pour cent, tandis que, pour

*En 1951, le recensement jugeait qu'une ferme était exploitée à l'échelle industrielle lorsque ses ventes de produits agricoles dépassaient $250. En 1981, ce chiffre (augmenté par l'Indice des prix des produits agricoles de l'Est du Canada) équivaut à $1 200.

TABLEAU 2.4 FERMES CLASSÉES SELON LA SUPERFICIE EN HECTARES DES TERRES AMÉLIORÉES PAR FERME DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
Moins de 1.2	3.1	5.0	8.1	6.9
De 1.2 à 3.9	19.6	10.3	7.9	8.1
De 4 à 27.9	62.0	56.1	42.4	36.6
De 28 à 52.9	12.5	20.8	23.2	20.7
De 53 à 72.9	1.9	4.5	8.5	9.6
De 73 à 96.9	0.5	2.0	4.5	6.9
De 97 à 161.9	0.2	0.9	4.0	7.3
162 et plus	0.2	0.4	1.4	3.9
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU 2.5 FERMES CLASSÉES SELON LA CATÉGORIE ÉCONOMIQUE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
		- pour cent -		
Commerciale (1)	0.9	4.9	7.9	20.2
Mi-commerciale (2)	46.6	40.4	40.7	48.4
Petite échelle/ temps partiel (3)	52.5	54.7	51.4	31.4
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Note : 1) Les fermes commerciales sont celles qui ont vendu des produits agricoles pour une valeur de $10 000 ou plus en 1951 et 1961, plus de $25 000 en 1971, et plus de $50 000 en 1981. 2) Les fermes mi-commerciales sont celles qui ont vendu des produits agricoles pour une valeur variant entre $250 et $9 999 en 1951 et 1961, entre $2 500 et $24 999 en 1971, et entre $2 500 et $49 999 en 1981. 3) Les petites fermes ou les fermes à temps partiel sont celles dont la valeur des ventes de produits agricoles était inférieure à $250 en 1951 et 1961 et inférieure à $2 500 en 1971 et 1981.

Source : Recensement de l'agriculture

chaque ferme, la valeur s'est multipliée par six (tableau 2.6). La répartition de ce capital entre les différents éléments des entreprises agricoles ne fait état que de changements relativement faibles dans la combinaison des immobilisations. La valeur des terres et des bâtiments est passée de 61 pour cent à 69 pour cent, par rapport à la valeur totale, ce qui n'a rien de réellement étonnant pour cette période où la demande de terres à des fins multiples, y compris aux fins de couverture, a augmenté sensiblement. La valeur des machines et du matériel a augmenté très peu par rapport à l'ensemble des valeurs en capital de chaque ferme (de 16 à 19 pour cent), ce qui était un peu prévisible, au cours d'une période où la main-d'oeuvre était moins disponible et où un plus grand nombre de machines pouvaient accomplir le travail. Entre 1951 et 1981, la valeur du bétail et de la volaille a diminué considérablement, en partie à cause de l'abandon du cheval au profit des machines, et en partie probablement en raison de la coïncidence entre les années de recensement et les fluctuations cycliques des prix du bétail. On comptait également en 1981 beaucoup moins d'animaux sur les fermes qu'en 1951, même si leur valeur pouvait être supérieure.

Les machines agricoles. L'augmentation des valeurs en capital est généralement indissociable de l'accroissement de la mécanisation des travaux agricoles. Depuis 1951, les agriculteurs des provinces atlantiques ont acheté beaucoup plus de matériel. Dans tous les cas, sauf en ce qui certaines pièces de matériel agricole a augmenté, en dépit de la diminution du nombre d'exploitations agricoles utilisant ce matériel; même dans le cas de l'automobile, le recensement de 1981 indique que 72 pour cent des fermes comptent une automobile, contre moins de 30 pour cent en 1951 (tableau 2.7). Ce pourcentage témoigne moins d'un apport de capital aux entreprises agricoles que du refus des agriculteurs de se priver des commodités qu'offre le modernisme du vingtième siècle, et qui sont souvent à caractère urbain.

D'autres articles de matériel sont davantage indispensables à l'exploitation d'une entreprise agricole. Le nombre de tracteurs a augmenté de 70 pour cent en 30 ans, c'est donc dire que le nombre de tracteurs par ferme a virtuellement doublé. Cette augmentation s'est accompagnée d'une diminution comparable du nombre de chevaux dans les fermes, même si, en 1981, on en comptait encore beaucoup, pour les loisirs ou pour l'élevage. Depuis 1951, d'autres machines ont fait leur apparition, comme les moissonneuses-batteuses, les presses à fourrage et les moissonneuses à fourrage. L'augmentation du nombre de ces trois machines témoigne à la fois de la disponibilité de ces trois moyens technologiques, de la capacité de se les procurer, de la diminution considérable de la main-d'oeuvre agricole disponible et de la volonté d'investir pour augmenter le rendement de l'exploitation. Les innovations technologiques ont effectivement eu des répercussions très importantes. C'est le cas des nouvelles moissonneuses qui ont remplacé les anciennes machines, comme les moissonneuses-lieuses, les batteuses et les faucheuses.

Le bétail dans les fermes. Entre 1951 et 1981, beaucoup de fermes d'élevage de bétail visées par le recensement des provinces atlantiques ont accru leur niveau de spécialisation et d'exploitation comme en

TABLEAU 2.6 VALEURS EN CAPITAL DES FERMES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981	% de variation entre 1951 et 1981
Terres et bâtiments (milliers de dollars)	255 704	207 858	222 433	343 376	+34.3
Valeur/ferme ($)	4 014	6 225	13 024	26 534	+661
% de la valeur totale de la ferme	61.3	61.0	63.7	69.2	
Machines et matériel (milliers de dollars)	66 873	76 003	74 948	94 568	+41.4
Valeur/ferme ($)	1 050	2 276	4 389	7 308	+696
% de la valeur totale de la ferme	16.2	22.3	21.5	19.0	
Bétail et volaille (milliers de dollars)	91 476	56 807	51 972	58 478	-36.1
Valeur/ferme ($)	1 436	1 701	3 043	4 519	+315
% de la valeur totale de la ferme	21.9	16.7	14.9	11.8	
Valeur totale en capital (milliers de dollars)	417 053	340 067	349 353	496 422	+19.0
Valeur/ferme ($)	6 499	10 202	20 456	38 360	+590
% de la valeur totale de la ferme	100.0	100.0	100.0	100.0	

Source : Rencensement de l'agriculture

Note : Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 1951 rajustés à la baisse en fonction de l'Indice des prix des produits agricoles de l'Est du Canada.

TABLEAU 2.7 MACHINES AGRICOLES DANS LES FERMES DES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981 (1)

	1951	1961	1971	1981	% de variation entre 1951 et 1981
Automobiles	19 301	18 526	13 226	12 966	-32.8
% de toutes les fermes	29.4	51.6	65.4	72.0	
Nombre moyen par ferme	1.03	1.08	1.20	1.40	
Camions	12 659	14 590	12 136	13 773	-8.8
% de toutes les fermes	18.7	39.3	55.8	68.7	
Nombre moyen par ferme	1.06	1.11	1.30	1.50	
Tracteurs	12 430	21 351	19 616	21 077	+69.6
% de toutes les fermes	18.7	55.3	77.2	85.0	
Nombre moyen par ferme	1.04	1.20	1.50	1.90	
Moissoneuses - batteuses	245	1 570	2 443	2 232	+911.0
% de toutes les fermes	0.4	4.7	13.9	16.6	
Nombre moyen par ferme	1.0	1.0	1.03	1.04	
Presses	---	4 081	6 744	6 983	+71.1 (2)
% de toutes les fermes	---	12.1	39.1	51.8	
Nombre moyen par ferme	---	1.00	1.00	1.04	
Moissonneuses de plantes fourragères	---	396	655	1 238	+313.0 (2)
% de toutes les fermes	---	1.1	3.5	8.9	
Nombre moyen par ferme	---	1.05	1.00	1.07	

Source : Recensement de l'agriculure

Note : 1) Le nombre moyen de véhicules ou de machines par ferme a été déterminé d'après le nombre de fermes déclarant du matériel et non le total des fermes.

2) Changement entre 1961 et 1981.

témoigne le nombre d'animaux faisant partie des différentes catégories de bétail. Cette tendance représente, dans une grande mesure, la disparition des petites exploitations agricoles de semi-subsistance, ou la transformation de celles-ci en relativement grandes fermes commerciales capitalistiques. C'est surtout l'ancien type d'exploitation agricole qui a dominé jusqu'en 1961; il s'agissait principalement de petites fermes diversifiées, comptant un petit nombre d'animaux de chaque espèce. En 1951, plus de 50 pour cent de toutes les fermes ont déclaré posséder quelques animaux de chaque espèce (sauf le mouton); le bétail constituait, dans une grande mesure, les ressources alimentaires et, jusqu'à un certain point, les ressources vestimentaires des agriculteurs et de leurs familles. Tout surplus était échangé dans les marchés locaux. Les fermes comptaient habituellement des chevaux (71 pour cent de toutes les fermes, en 1951) qui fournissaient la force motrice (tableau 2.8). Comme nous l'avons mentionné dans la partie précédente, le nombre de chevaux a diminué de façon marquée jusqu'en 1981, date à laquelle une ferme sur cinq a déclaré en posséder, bien qu'en réalité, le nombre de chevaux par ferme ait augmenté, à mesure que ceux-ci étaient utilisés à des fins récréatives.

En 1981, beaucoup de fermes possédaient des bovins (y compris des vaches laitières), soit près de 70 en moyenne par ferme. Il n'existe toutefois que peu de parcs d'engraissement dans les provinces atlantiques, et l'élevage de bovins devient l'activité préférée des agriculteurs de fin de semaine et à temps partiel, en raison de peu de travail que celle-ci exige comparativement à d'autres genres d'exploitations. La plus grande partie de la production de bovins de boucherie est destinée à la congélation, pour des marchés très limités. La plupart du temps, il s'agit de producteurs qui élèvent quelques animaux, sur quelques acres de terres déboisées, surtout pour d'autres membres de leur famille ou pour des amis. Depuis le milieu des années 60, la commercialisation des bovins provenant des provinces maritimes représente une part relativement stable du marché national, soit 1.2 ou 1.3 pour cent. En nombre réel d'animaux, cela représente de 31 000 environ à plus de 56 000 bêtes, dont la majorité sont des vaches laitières à éliminer pour l'engrais.

Le troupeau régional de vaches laitières a diminué considérablement, à mesure qu'augmentait le rendement de l'exploitation laitière par rapport à celui d'autres secteurs de l'agriculture. La production laitière par vache a grimpé de façon marquée (passant de 1.7 kilolitre en 1951, à plus de 4 kilolitres en 1981) et, naturellement, le contrôle plus rigoureux de la production par un système de contingentement a entraîné une baisse des troupeaux.

L'augmentation du nombre de porcs dans ces provinces s'est accélérée en raison de l'objectif d'indépendance régionale dans ce secteur, et grâce à la disponibilité des céréales fourragères de l'Ouest acheminées vers les provinces atlantiques à des taux de transport réduits par l'octroi de subventions. En 1951, les quelque six animaux que l'on comptait par ferme en moyenne constituaient probablement une source d'alimentation pour la famille; en 1981, les 133 animaux par ferme représentaient une série de parcs d'engraissement hautement capitalisés. Le nombre de porcs mis sur le marché dans la région a augmenté depuis le début des années

TABLEAU 2.8 BÉTAIL DANS LES FERMES DES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981	% de variation entre 1951 et 1981
Chevaux	81 217	27 253	11 342	8 926	-89.0
% de toutes les fermes	70.7	52.2	33.2	21.8	
Chevaux/ferme	1.8	1.6	2.0	3.2	+77.8
Bovins	433 967	452 228	356 806	360 568	-16.9
% de toutes les fermes	80.3	84.2	75.5	68.1	
Bovins/ferme	8.5	16.1	27.7	40.9	+481.2
Vaches laitières	261 319	173 702	108 257	91 053	-65.2
% de toute les fermes	77.7	76.7	52.1	30.1	
Vaches/ferme	5.3	6.8	12.2	22.8	+430.2
Porcs	200 820	150 409	251 670	364 833	+81.7
% de toutes les fermes	54.0	38.6	30.5	21.2	
Porcs/ferme	5.8	11.7	48.2	133.2	+2 296.5
Moutons	202 524	157 796	70 961	71 357	-64.8
% de toutes les fermes	17.0	17.0	9.1	7.9	
Moutons/ferme	18.6	27.7	45.5	69.5	+373.6
Poules et poulets	3 912 603	3 961 919	5 895 356	6 831 475	+74.6
% de toutes les fermes	66.9	54.2	27.2	25.2	
Poules/ferme	91.8	219.1	1 267.5	2 098.1	+288.5

Source : Recensement de l'agriculture

Note : Le nombre moyen d'animaux par ferme a été calculé d'après le nombre de fermes déclarant du bétail et de la volaille et non le nombre total de fermes.

60, par rapport à l'ensemble du pays, même si l'on n'a pu maintenir les gains importants réalisés à la fin de cette décennie. La commercialisation des produits régionaux constituait environ 2.7 pour cent du marché canadien en 1964 et 3.3 pour cent en 1980. En chiffres réels, ces pourcentages correspondent respectivement à 197 000 et à 440 000 porcs.

Grandes cultures. La plupart des observateurs étrangers sont étonnés de constater la variété des grandes cultures produites dans les provinces de l'Atlantique. Le gros de la production se situe dans les provinces maritimes, certains régions se distinguant par une production plus importante. Les données statistiques de tous les recensements depuis 1951 indiquent encore une fois une tendance à l'abandon du système des petites fermes diversifiées produisant du foin et des céréales pour l'usage de la famille et pour la vente sur les marchés locaux, au profit d'une plus grande spécialisation. On a adopté également de nouvelles variétés de cultures, adaptées au climat de la région, qui ont supplanté des cultures plus traditionnelles, à valeur énergétique moins élevée. Ainsi, les superficies consacrées à la culture du blé, de l'orge et du maïs ont augmenté par rapport à la culture de l'avoine, des céréales mélangées, du sarrasin et du foin (tableau 2.9). Cependant, la superficie par ferme réservée aux grandes cultures a augmenté. Le rendement de toutes les grandes cultures a connu également une hausse considérable depuis 1951, à mesure que l'on a eu recours aux nouvelles méthodes de culture et mis au point de nouvelles variétés de plantes (tableau 2.10). Ces hausses du rendement ont été habituellement analogues ou supérieures aux augmentations de la moyenne nationale.

La spécialisation a touché plus particulièrement la production de pommes de terre et de tabac. En 1951, la superficie par ferme consacrée à la culture de la pomme de terre a passé de moins de un hectare, à près de 24 hectares, en 1981. Au cours de cette même période, le nombre de fermes cultivant la pomme de terre a diminué, passant de près de quatre fermes sur cinq, à environ une ferme sur six. Les principales régions spécialisées dans cette culture sont situées dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick.

C'est à l'Île-du-Prince-Édouard que l'on cultive le plus de céréales, davantage même qu'au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse. Les importations de céréales fourragères de l'Ouest à des taux de transport réduits par l'octroi de subventions, en vertu de la Loi sur l'aide aux transports des produits d'alimentation animale, ont nuit considérablement à l'expansion de la production de céréales fourragères dans les Maritimes (Robinson, 1983).

Fruits et légumes. Compte tenu de la superficie relativement réduite des fermes situées dans les provinces atlantiques, un des moyens d'accroître les revenus est d'exploiter plus intensivement une unité terre, et, pour y parvenir, la culture des fruits et des légumes offre des possibilités de production élevée. Cette option présente différents modèles de culture entre trois principaux groupes de produits (tableau 2.11). L'arboriculture fruitière, surtout la pommiculture, a longtemps été l'apanage de la Nouvelle-Écosse et cette industrie spécialisée est maintenant riche de connaissances et d'une longue expérience. Le nombre d'exploitants dans ce

TABLEAU 2.9 SUPERFICIE EN HECTARES ET POURCENTAGE DES GRANDES CULTURES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981 (1)

	1951	1961	1971	1981	% de variation entre 1951 et 1981
Blé	3 773	3 214	6 382	9 679	+256.6
% de toutes les fermes	4.5	4.3	5.9	6.3	
Superficie/ferme	1.3	2.2	6.3	11.3	+907.7
Avoine-grain	136 433	96 864	48 298	35 007	-74.3
% de toutes les fermes	52.7	50.8	35.2	25.9	
Superficie/ferme	4.1	5.7	8.0	10.8	+263.4
Orge	8 942	2 221	19 612	28 933	+323.6
% de toutes les fermes	8.9	3.1	10.8	10.9	
Superficie/ferme	1.6	2.1	10.1	20.6	287.5
Céréales mélangées	35 322	27 196	35 954	38 400	+8.7
% de toutes les fermes	10.2	11.4	16.6	14.7	
Superficie/ferme	5.5	7.2	12.7	20.1	+365.4
Sarrasin	3 632	1 490	822	1 185	-67.4
% de toutes les fermes	4.4	2.5	1.3	2.0	
Superficie/ferme	1.3	1.8	3.6	4.6	+353.8
Foin cultivé	406 709	286 626	1182 483	93 623	-52.4
% de toutes les fermes	92.4	82.6	67.3	67.4	
Superficie/ferme	6.9	10.4	15.9	22.2	+321.7
Maïs d'ensilage ou maïs fourrager	842	1 654	5 984	7 293	+866.1
% de toutes les fermes	n/a	3.7	5.4	6.4	
Superficie/ferme	n/a	1.3	6.4	8.8	+676.9
Pomme de terre	33 010	44 699	44 863	49 651	+50.1
% de toutes les fermes	78.7	71.2	21.6	16.2	
Superficie/ferme	0.7	1.9	12.2	23.6	+3 371.4
Tabac	0.0	76	1 969	2 067	+2 719.7
% de toutes les fermes	0.0	0.1	7.8	6.5	
Superficie/ferme	0.0	2.0	14.7	24.6	+1 230.0

Source : Rencensement de l'agriculture

Note : La superficie des grandes cultures par ferme a été déterminée d'après le nombre de fermes qui ont déclaré des grandes cultures et non le nombre total de fermes.

TABLEAU 2.10

RENDEMENT DES GRANDES CULTURES ENTRE 1951 ET 1981 DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES (1) ET DANS LE CANADA (2)

	1951		1961		1971		1981		% de variation entre 1951 et 1981	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
	- Boisseaux par acre -									
Blé	23.2	21.9	27.2	11.2(c)	36.8	27.3	42.0	29.8	+80	+36
Avoine-grain	39.2	41.5	42.6	33.2(c)	46.1	53.2	55.6	53.4	+42	-29
Orge	33.8	31.3	34.7	20.4(c)	38.5	43.0	50.8	46.1	+50	-47
Céréales mélangées	41.7	45.6	47.2	39.2(c)	46.8	52.1	56.8	53.2	+36	+17
Pommes de terre (a)	132.7	105.0	173.6	144.3	217.5	181.8	244.3	210.8	+84	+100
Foin cultivé (b)	1.9	1.9	2.0	1.7	2.1	2.0	2.2	2.2	+16	+16

Source : Agriculture Canada, 1980, 1982b.

Note : (a) 100 livres par acre
(b) En tonnes par acre
(c) Ces données exceptionnellement basses de rendement sont surtout attribuables à la grande sécheresse de 1961 dans les Prairies et qui a influencé le rendement national moyen.

TABLEAU 2.11 SUPERFICIE EN HECTARES ET POURCENTAGE DES LÉGUMES ET DES FRUITS DANS LES FERMES DES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981	% de variation entre 1951 et 1981
Légumes	2 186	3 512	6 416	8 773	+401.2
% de toutes les fermes	5.2	7.1	10.5	10.8	
Superficie/ferme	0.7	1.3	3.6	6.3	
Fruits de verger	9 920	6 363	5 793	5 499	-44.6
% de toutes les fermes	---	5.9	5.2	5.6	
Superficie/ferme	---	3.2	6.5	7.5	
Petits fruits	1 170	5 329	4 397	9 685	+827.8
% de toutes les fermes	---	---	---	9.5	
Superficie/ferme	---	---	---	7.9	

Source : Recensement de l'agriculture

Note : La superficie moyenne par ferme a été déterminée d'après le nombre de fermes déclarant la culture de fruits et de légumes, et non le nombre total de fermes.

domaine a baissé progressivement et les exploitations ont pris beaucoup d'expansion, à mesure que diminuait la superficie consacrée à l'arboriculture fruitière.

La culture des petits fruits (surtout des fraises, des framboises et des bleuets) à l'échelle commerciale est beaucoup plus récente et est peut-être celle qui a le plus grand succès au chapitre de la diversification de l'agriculture dans les provinces de l'Atlantique depuis la Seconde Guerre mondiale. La culture de fraises et de framboises s'est développée pour approvisionner les marchés locaux, et surtout pour l'autocueillette; l'exportation des bleuets est florissante, surtout en Nouvelle-Écosse, bien que les quatre provinces maritimes en produisent raisonnablement. La production spécialisée de légumes est également assez récente et vise à approvisionner les marchés locaux en produits frais, et est aussi destinée à la congélation qui se fait à une des usines de transformation de la région. S'il existait plus d'installations de traitement, on pourrait accroître la production de légumes.

Âge de l'exploitant. Une des conséquences inévitables de la baisse de l'agriculture que connaissent les provinces atlantiques depuis 1951 est l'évolution d'une bonne partie des agriculteurs vers les groupes d'âge plus avancés, soit 45 ans et plus (figure 2.2). Le mouvement de dépeuplement des campagnes a d'abord entraîné les jeunes gens, qui ont laissé derrière eux des personnes âgées devant porter le lourd fardeau de l'expansion agricole. C'est précisément le cas des personnes de moins de 35 ans dont le nombre a diminué progressivement jusqu'en 1971; ce n'est que dans les années 70 que l'on a pu assister à une augmentation du nombre d'agriculteurs plus jeunes. Inversement, jusqu'en 1961, les agriculteurs de 70 ans et plus formaient un groupe d'exploitants important (environ 10 pour cent du total), mais leur nombre a régressé par la suite. De façon générale, on peut affirmer que probablement beaucoup d'agriculteurs qui ont abandonné leur exploitation au cours des années 60 et 70 composaient les groupes d'âge avancé et ont délaissé l'agriculture à leur retraite ou leur mort. À mesure qu'augmentait le nombre de jeunes gens prêts à renoncer aux commodités de la vie urbaine et possédant habituellement une formation agricole postsecondaire poussée, il s'est manifesté une tendance favorable vers un meilleur équilibre des groupes d'âge des exploitants agricoles.

Résumé : Tendances de l'agriculture au cours des années d'après-guerre dans les provinces de l'Atlantique

La perspective générale, souvent dramatique, de la diminution de l'agriculture dans les provinces atlantiques depuis 1951 est compensée, dans une certaine mesure, par la création d'un petit nombre de fermes spécialisées capitalistes. C'est maintenant sur ces survivants de la pire période de l'agriculture (celle qui s'étend entre 1951 et 1971) que sont fondés tous les espoirs de la région dans le domaine de l'agriculture. Au cours de la régression du secteur qui a produit ce noyau, l'industrie a perdu beaucoup de terres qui dans une grande mesure sont passées à l'état de régénération naturelle. Bon nombre d'entre elles étaient sans aucun doute impropres à l'agriculture moderne, mais évidemment pas toutes.

FIGURE 2.2

ÂGE DE L'EXPLOITANT DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

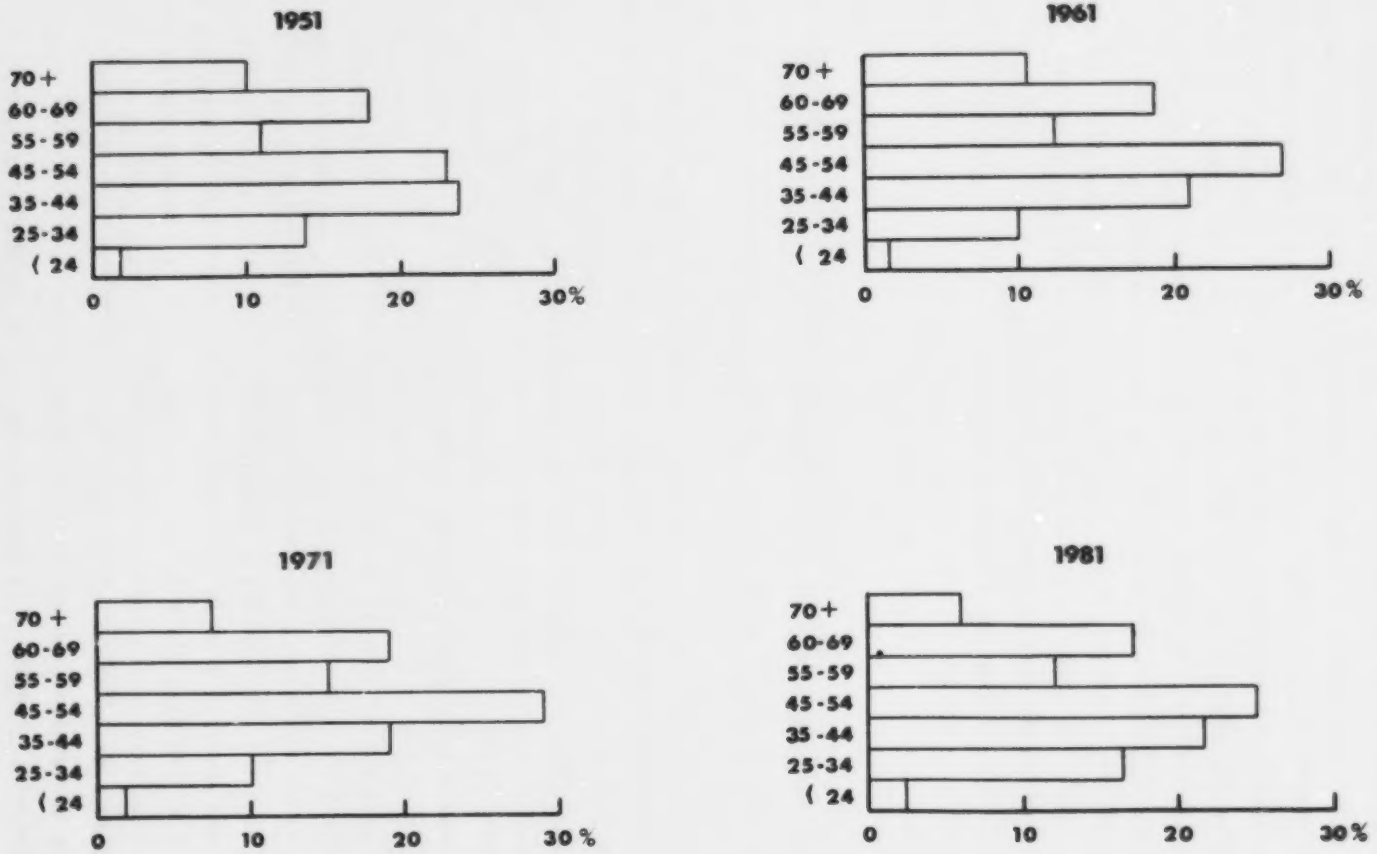

SOURCE: RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE

La régression agricole de l'agriculture est survenue à des degrés variables dans les provinces atlantiques; le reste du présent rapport traite de la situation dans l'est du Nouveau-Brunswick. Dans cette région, l'abandon de l'agriculture a été absolu, malgré l'existence de réserves abondantes de terres présentant un potentiel agricole élevé.

Est du Nouveau-Brunswick : Introduction

Les comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent couvrent environ 30 pour cent de la superficie totale du Nouveau-Brunswick (figure 2.3). Ils bordent le détroit de Northumberland, à l'est, et la baie des Chaleurs, au nord. C'est à cet endroit que sont arrivés et sont établis les premiers colons européens venus au Canada; on a retrouvé le long de la côte est l'emplacement de postes de traite construits au cours de la première décennie du dix-septième siècle.

Une certaine homogénéité culturelle caractérise l'ensemble de la région, bien qu'on y distingue quelques regroupements particuliers. C'est le coeur de l'Acadie, et la population est majoritairement francophone (tableau 2.12). On relève toutefois deux exceptions : la langue anglaise est de plus en plus répandue dans les grands centres urbains, comme à Bathurst, et dans les petites villes au sud de la rivière Miramichi, mais le français subsiste toujours. Pendant plusieurs décennies, l'axe tracé par la rivière Miramichi a su attirer beaucoup d'industries capitalistes, surtout des entreprises d'exploitation forestière et minière. La région de Miramichi est donc à majorité anglophone, et forme un groupe isolé entre les centre acadiens des comtés de Gloucester, au nord, et de Kent, au sud.

Les trois comtés sont essentiellement ruraux, dans le sens où le définit le recensement (en 1981, 66 pour cent de la population de Gloucester, 72 pour cent de celle de Northumberland et 86 pour cent de celle de Kent), et parsemés de petits villages. La région est restée rurale, alors que la population du reste des régions atlantiques a eu tendance à se regrouper en villages.

Les données détaillées du recensement agricole concernant certains indicateurs indiquent les succès relatifs des entreprises agricoles de chacun de ces trois comtés depuis 1951 (tableau 2.13). Le nombre de fermes, la superficie des fermes, la superficie des terres améliorées et des terres cultivées ont presque tous sans exception diminué rapidement. Comparativement à 1951, en 1981, comme dans les autres régions atlantiques, les fermes sont plus grandes, à la fois en termes de superficie des terres qu'en termes de valeur en capital. La superficie des terres améliorées a également tendance à surpasser celle des autres terres des fermes (25 pour cent, pour l'ensemble des trois comtés, en 1951, et 42 pour cent en 1981). Le nombre d'animaux par ferme est également plus élevé en 1981 qu'en 1951, mais demeure relativement bas comparativement à la moyenne des provinces atlantiques; en 1981, dans le comté de Gloucester, par exemple, le nombre de vaches laitières par ferme ne dépassait pas la moitié de la moyenne régionale.

Ces tendances ont surtout été identifiées dans le comté de Kent dont 86 pour cent de la population était rurale en 1981. À plusieurs points de vue, le comté de Kent est

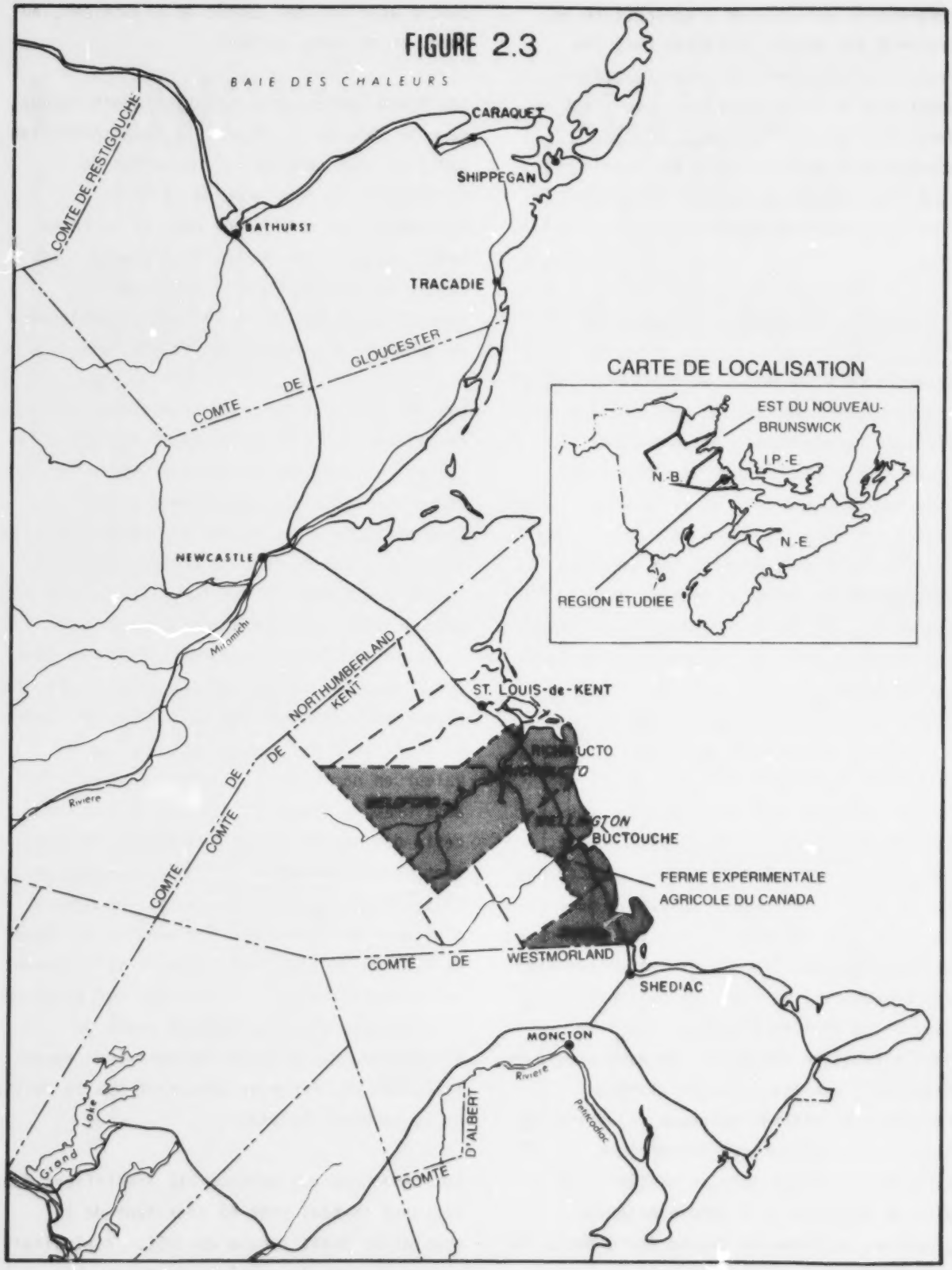
FIGURE 2.3
BAIE DES CHALEURS
CARAQUET
SHIPPEGAN
BATHURST
TRACADIE
COMTE DE RESTIGOUCHE
COMTE DE GLOUCESTER
NEWCASTLE
Miramichi
NORTHUMBERLAND
KENT
ST. LOUIS-de-KENT
COMTE DE KENT
COMTE DE
Rivière
BUCTOUCHE
FERME EXPERIMENTALE
AGRICOLE DU CANADA
COMTE DE WESTMORLAND
SHEDIAC
MONCTON
Rivière
Petitcodiac
COMTE D'ALBERT
Grand Lake
CARTE DE LOCALISATION
EST DU NOUVEAU-
BRUNSWICK
I.P.-E
N.-B
N.-E
REGION ETUDIEE

TABLEAU 2.12 DONNÉES SUR LA POPULATION DES PROVINCES ATLANTIQUES, DE L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DU COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
Population totale				
Provinces de l'Atlantique	1 618 126	1 897 425	2 057 262	2 234 025
Est du Nouveau-Brunswick	127 250	143 045	151 214	171 089
Comté de Kent	26 767	26 667	24 901	30 800
Population urbaine (%)				
Provinces de l'Atlantique	45.7	49.8	55.9	53.6
Est du Nouveau-Brunswick	14.0	21.8	36.6	28.5
Comté de Kent	5.2	10.9	15.3	14.1
Population rurale (%)				
Provinces de l'Atlantique	54.3	50.2	44.1	46.4
Est du Nouveau-Brunswick	86.0	78.2	63.4	71.4
Comté de Kent	94.8	89.1	84.7	85.9
Anglophones (%)				
Provinces de l'Atlantique	84.1	84.6	85.6	86.0
Est du Nouveau-Brunswick	33.5	34.4	37.6	35.3
Comté de Kent	16.6	15.1	16.0	19.7
Francophones (%)				
Provinces de l'Atlantique	14.5	13.8	12.9	12.5
Est du Nouveau-Brunswick	65.4	64.1	61.1	63.6
Comté de Kent	81.7	81.9	80.2	78.6

Source : Recensement de la population

TABLEAU 2.13 STATISTIQUES SUR LA SUPERFICIE AGRICOLE EN HECTARES DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK ENTRE 1951 ET 1981 : COMTÉS DE GLOUCESTER, DE NORTHUMBERLAND ET DE KENT

	1951	1961	1971	1981
Nombre total de fermes				
Gloucester	4 571	1 085	365	188
Northumberland	2 789	891	215	158
Kent	2 328	1 103	401	252
Superficie totale des fermes				
Gloucester	137 209	50 286	21 838	17 833
Northumberland	102 952	44 716	13 311	11 467
Kent	108 190	72 112	34 883	21 834
Superficie totale améliorée				
Gloucester	32 352	16 049	7 736	6 791
Northumberland	19 456	9 387	4 085	4 576
Kent	36 839	25 540	13 183	10 362
Superficie totale cultivée				
Gloucester	22 631	10 558	5 057	4 999
Northumberland	13 730	6 156	2 380	3 126
Kent	24 994	15 377	7 220	6 839
Superficie moyenne par ferme				
Gloucester	30	46	60	95
Northumberland	37	50	62	73
Kent	46	65	87	87
Superficie moyenne améliorée par ferme				
Gloucester	7	15	21	36
Northumberland	7	10	19	29
Kent	16	23	33	41
Nombre de vaches laitières par ferme				
Gloucester	2.1	3.5	7.2	16.2
Northumberland	2.3	5.0	9.1	18.8
Kent	3.3	3.3	9.2	15.0

TABLEAU 2.13 (SUITE)

	1951	1961	1971	1981
Nombre de porcs par ferme				
Gloucester	2.4	3.5	25.2	104.6
Northumberland	2.6	4.8	8.6	82.7
Kent	4.1	4.0	26.7	76.7
Valeur totale en capital par ferme ($) (1)				
Gloucester	4 089	8 031	13 248	29 918
Northumberland	4 194	7 213	12 293	24 723
Kent	4 643	6 280	13 491	26 854
Valeur des terres et des bâtiments par ferme ($) (1)				
Gloucester	3 128	5 855	8 477	21 327
Northumberland	3 158	5 177	5 905	16 244
Kent	2 741	3 562	7 372	17 404
Valeur des terres et des bâtiments par superficie améliorée ($) (1)				
Gloucester	104	396	400	590
Northumberland	453	491	416	561
Kent	173	154	224	423

Source : Recensement de l'agriculture

Note : 1) Exprimée en dollars de 1951

représentatif de la régression plus dramatique de l'agriculture dans l'est du Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble des provinces atlantiques (tableau 2.14). Cette situation en elle-même est particulièrement malheureuse, compte tenu des réserves considérables de terres possédant un potentiel agricole élevé dans le comté de Kent, et de la situation géographique de ce dernier, près de Moncton, l'un des principaux centres de distribution et de services de la région. Selon les données sur le potention agricole des terres, plus de la moitié des terres de l'est du Nouveau-Brunswick font partie des classes 3 et 4 de l'Inventaire des terres du Canada, soit celles qui sont propices à la culture générale (tableau 2.15). Cette proportion est supérieure au pourcentage de terres de ces deux catégories pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, et, facteur peut-être encore plus important, le nombre total de terres de ces deux catégories qui sont situées dans l'est du Nouveau-Brunswick forme une partie importante (environ 35 pour cent) de l'ensemble des réserves de terres ayant le même potentiel agricole dans la province. Les tendances générales de l'agriculture dans l'est du Nouveau-Brunswick sont comparables à celles de l'ensemble des provinces atlantiques, mais la régression a été beaucoup plus forte au Nouveau-Brunswick. Les chapitres suivants exposeront de façon plus détaillée les raisons, en analysant la situation dans le comté de Kent.

TABLEAU 2.14 TENDANCES DE CERTAINS INDICATEURS CONCERNANT L'AGRICULTURE AU NIVEAU DES PROVINCES ATLANTIQUES, DE LA RÉGION ET DU COMTÉ ENTRE 1951 ET 1981

	Provinces atlantiques	Est du Nouveau-Brunswick	Comté de Kent
Variation en % du nombre de fermes de recensement	-79.7	-93.8	-89.2
Variation en % de la population agricole	-86.0	-97.1	-95.1
Variation en % du total des terres agricoles	-61.5	-85.3	-91.8
Variation en % du total des terres améliorées	-38.5	-75.5	-71.9
Variation en % de la valeur des terres et des bâtiments (2)	+34.3	-62.8	-31.3
Valeur des terres par hectare en 1951	$80.75	$84.66	$70.10
Valeur des terres par hectare en 1981	$281.37	$214.37	$200.87
Variation en % de la valeur des terres par hectare entre 1951 et 1981	+348.4	+253.2	+286.5
Superficie moyenne des fermes en 1951	50	36	46
Superficie moyenne des fermes en 1981	94	86	87
Variation en % de la superficie moyenne des fermes entre 1951 et 1981	+88.0	+238.9	+89.1
Superficie améliorée par ferme en 1951	15	9	16
Superficie améliorée par ferme en 1981	36	45	41
Variation en % de la superficie des terres améliorées par ferme entre 1951 et 1981	+240.0	+500.0	+283.8

Source : Recensement de l'agriculture

Note : 1) Superficie en hectares
2) Dollars de 1951

TABLEAU 2.15 POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DE L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Classe de l'ITC (1)	Est du Nouveau-Brunswick	% de la superficie totale de l'est du Nouveau-Brunswick	Superficie de chaque classe, en % de la superficie totale du Nouveau-Brunswick	Superficie de chaque classe dans l'est du Nouveau-Brunswick, en % du total provincial de chaque classe
	Hectares	%	%	%
2	------	------	2.2	-----
3	405 485	18.9	16.1	35.2
4	729 270	34.1	28.5	35.9
5	415 213	19.4	23.8	24.4
6	3 911	0.2	0.2	33.9
7	506 640	23.4	25.7	27.3
8 *	1 867	0.1	1.6	1.6
Organique	83 594	3.9	1.8	63.0
TOTAL	2 140 979	100.0	100.0	30.0

Source : Pêches et Environnement Canada, 1977

Note : 1) Voir l'annexe C qui contient une brève description des classes de potentiel agricole de l'ITC.

* Classe spéciale qui inclut les petites îles côtières non classées selon le potentiel agricole et certaines régions urbaines désignées.

CHAPITRE TROIS

CHANGEMENTS TOUCHANT LES TERRES AGRICOLES DU COMTÉ DE KENT

Le comté de Kent connaît un taux élevé d'abandon des terres agricoles et ce, en dépit du fait que le pourcentage des terres à potentiel élevé y soit supérieur à ce que l'on retrouve dans l'est du Nouveau-Brunswick et même dans l'ensemble de la province. De plus, l'abandon des terres s'est poursuivi, après plus de deux siècles de colonisation et de développement rural, dans un comté doté d'un bon réseau routier situé à proximité de l'un des plus grands grands centres de service et de distribution de la région de l'Atlantique, Moncton. Ce phénomène soulève plusieurs questions, à savoir:

- Quelle est l'étendue réelle de l'abandon des terres agricoles dans le comté de Kent, et où sont situées ces terres?

- Pourquoi ces terres ont-elles été abandonnées, étant donné les conditions physiques favorables et la proximité des marchés régionaux?

- Quelles sont les perspectives d'avenir de l'agriculture dans le comté de Kent, compte tenu de son potentiel physique et économique?

Ces questions ont fait l'objet d'une enquête suivant plusieurs méthodes :

a) une enquête détaillée sur l'utilisation des terres défrichées ou anciennement défrichées dans quatre paroisses du sud et de l'est du comté de Kent;

b) une analyse des données de recensement (voir le chapitre 2);

c) une enquête par sondage poussée à laquelle ont participé 27 propriétaires fonciers demeurant dans la zone d'étude du comté de Kent. Il importe de rappeler que cette enquête n'avait pas pour but de fournir un éventail important de données statistiques, mais plutôt de donner une indication des différentes expériences des propriétaires fonciers et de la façon dont ils ont réagi à l'évolution rurale; et

d) de nombreuses conversations avec des personnes renseignées sur le monde agricole et sur d'autres questions ayant trait à la planification et la gestion des ressources dans l'est du Nouveau-Brunswick.

Le présent chapitre présente le comté de Kent comme un exemple des frontières agricoles en recul dans la région atlantique du Canada et fait l'analyse des principaux processus qui ont contribué à l'évolution de l'utilisation des terres au cours des deux dernières décennies.

Le comté de Kent : Introduction

Le comté de Kent est de forme triangulaire, sa partie orientale est délimitée par le détroit de Northumberland (figure 3.1). La majorité du peuplement et du développement c'est-à-dire les deux tiers s'est fait dans l'est du comté; zone délimitée à l'ouest par le chemin de fer reliant Moncton au sud à la rivière Miramichi au nord. Cette région est faite de basses terres vallonnées faisant partie d'un plateau érodé et principalement formé de couches

FIGURE 3.1 PRINCIPALES PARTICULARITÉS CULTURALES DU COMTÉ DE KENT

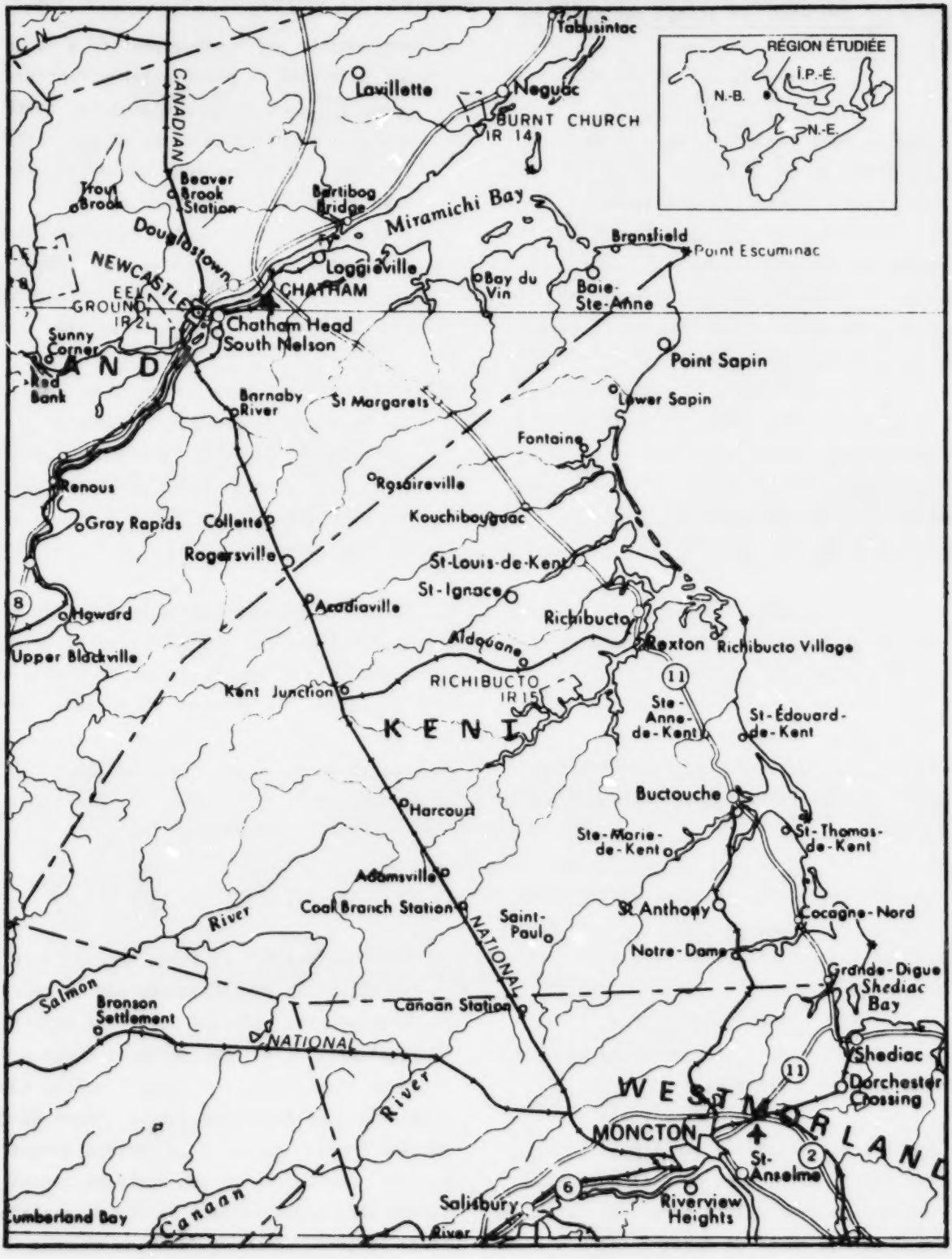

successives de grès et de schiste-argileux. La glaciation a modifié les réseaux de drainage et on y retrouve une superficie importante de tourbières et de marécages.

La côte se caractérise par des dunes de sable peu élevées, ainsi que par des flèches et des cordons littoraux. Elle est scindée par une série de vallées ennoyées dont les plus importantes sont celles de Cocagne, de Buctouche, de Richibucto, de Kouchibouguacis et de Kouchibouguac. Les rivières sont courtes, et larges dans leurs cours inférieurs, et tendent à étendre aux terres les régimes climatiques côtiers passablement favorables à l'agriculture et au peuplement.

L'histoire du comté constitue un microcosme de l'histoire de l'Acadie elle-même. Le peuplement préeuropéen s'est fait principalement le long du littoral et dans les vallées, en amont des principaux cours d'eau, étant donné que l'eau constituait à la fois un moyen de subsistance et un moyen de communication. La région environnante de Richibucto, à l'embouchure de la rivière du même nom, était un centre important de la nation Micmac. C'est dans cette même région que les premiers colons français vinrent s'installer avant la fin du 17e siècle, bien que cette initiative ait été précédée par l'arrivée des pêcheurs venus s'installer de façon semi-permanente (certains sous le patronnage de Samuel de Champlain), et par la construction en 1646 d'une mission jésuite à Richibucto.

Ces premiers colons européens trouvèrent une terre très difficile en comparaison de celle qu'ils venaient de laisser. Les sols sont composés de minces couches de podzol, dont le développement est facilité par de longs hivers froids et des étés courts et frais. Ce climat continental n'est tempéré que légèrement par la mer au large des côtes. Les relevés établis entre 1951 et 1980 indiquent, en moyenne, plus de 120 jours sans gel le long de la côte (le nombre de jours varie de 83 à 155 jours), mais cette moyenne décroît rapidement dès qu'on pénètre, ne serait-ce que légèrement à l'intérieur des terres (tableau 3.1). Des collines onduleuses et relativement abruptes provoquent aussi la création de poches d'air froid (Environnement Canada, 1982).

Lorsque les Acadiens ont été chassés par les Anglais en 1755, un grand nombre des premiers colons se sont dispersés à l'intérieur des terres avant de se regrouper au cours des décennies qui ont suivi. Beaucoup ont fui vers le nord en direction du comté de Dorchester, à la limite de la zone de domination britannique. À partir des années 1760 et durant les années ultérieures certains peuplements acadiens organisés ont été autorisés le long de la côte est un mélange de concessions et d'occupations sans titre qui étaient tolérées à l'écart des zones pour lesquels les Britanniques (et plus tard les Loyalistes) manifestaient peu d'intérêt. Des terres furent concédées près de Cocagne en 1772, et une colonie d'Acadiens s'installa à Richibucto vers 1790. Ce village reçu le statut de centre administratif en 1826.

Cependant, les Acadiens perdirent le contrôle de l'activité économique. Une industrie prospère de construction navale était installée au nord de la rivière Miramichi, avec des avant-postes le long de la côte. Après 1787, les Loyalistes établirent à Richibucto (qui portait alors le nom de New Liverpool) des entreprises de

TABLEAU 3.1

DONNÉES SUR LES MOYENNES DE GEL DE LA ZONE LITTORALE ET L'INTÉRIEUR DES TERRES DU COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1980

	Période moyenne sans gel (jours)	Dernier gel (printemps)	Premier gel (automne)
Stations côtières			
Buctouche	127	23 mai	28 septembre
Kouchibouguac	120	26 mai	24 septembre
Rexton	121	24 mai	23 septembre
Station à l'intérieur des terres			
Harcourt	78	15 juin	15 septembre

Source : Environnement Canada, 1982

construction navale et de menuiserie qui servirent de base à une expansion vers l'intérieur des colonies composées principalement d'immigrants écossais et irlandais.

A cette époque, la colonisation était principalement fondée sur la sylviculture, l'agriculture et la pêche, et c'est principalement ce mode de vie qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'immigration de non-francophones était largement compensée par un taux de natalité élevé chez les Acadiens. Ces deux facteurs firent augmenter considérablement la population jusqu'au milieu du 19e siècle lorsque l'immigration cessa soudainement. Ce fut ensuite le taux de natalité qui prit la relève et permit aux Acadiens de constituer la population majoritaire, surtout le long de la côte. Il n'y eut cependant pas d'accroissement marqué de la population totale entre 1881 (22 600 habitants) et 1971 (24 900 habitants). De longues périodes d'émigration provoquées par le manque d'emplois ont marqué le comté, par exemple entre 1911 et 1931 puis entre 1941 et 1971. Pour la première fois de son histoire, le comté de Kent enregistrait une population de 30 000 habitants au recensement de 1981.

L'économie du comté est fondée sur des éléments plus diversifiés depuis le début des années 80 comparativement à ce qu'elle était auparavant, mais elle est encore fermement axée sur les produits de la terre et de la mer. La végétation naturelle est principalement composée de forêts, dont l'épinette noire, le cèdre et le mélèze d'Amérique dans les zones mal drainées, le bouleau argenté et le pin gris dans les zones sablonneuses, le mélèze, l'érable à sucre, le merisier ainsi que le hêtre sur les terres de meilleure qualité.

L'industrie forestière joue un rôle assez important, avec la coupe du bois de pulpe pour les moulins à papier de Miramichi ainsi que pour les scieries locales. La Commission industrielle du comté de Kent a relevé un total de six moulins à scie dans le comté en 1980 avec une production de 8 millions de pied-planches de bois de construction. A cette époque, il y avait aussi en exploitation d'autres moulins plus spécialisés, y compris deux scieries locales avec une très petite production (200 000 m.p.p.), deux installations de sciage de lattes et un fabricant de palettes de bois. Toutes ces usines sont relativement petites et emploient moins de 50 personnes chacune. La production forestière provenant des fermes du recensement n'était pas très importante en 1980; environ $72 000 de produits ont été vendus par 47 fermes dans le comté de Kent, en comparaison de plus de $500 000 de ventes en 1951 (en dollars de 1951).

On retrouve deux principaux types d'industries d'extraction des ressources foncières dans le comté de Kent, soit les tourbières et les gravières. Il existe trois transformateurs de tourbe dans le comté, et la construction d'une nouvelle route en direction nord à partir de Moncton entreprise au cours de la dernière décennie a stimulé la demande de matériau de remblayage.

La pêche représente toujours une partie importante de l'économie locale, et le comté regroupe 14 industries de transformation qui préparent une variété d'espèces pour le marché. Il s'agit surtout d'une industrie côtière, basée sur la transformation du hareng

et du homard, mais certains producteurs se spécialisent dans les huîtres, les coques et la mousse d'Irlande.

Le tourisme est devenu une source de revenu importante pour le comté de Kent. La culture et le paysage acadien de même que les longues plages sablonneuses du comté, qui permettent la baignade dans des eaux tempérées, ont poussé les résidents urbains de toute la partie sud du Nouveau-Brunswick à construire des chalets le long de la côte au cours des deux dernières décennies. Au début, le petit port de Shédiac (situé juste au sud de la ligne du comté, dans le comté de Westmorland) était le point de mire de cette expansion, mais à mesure que la population de Moncton s'est mise à augmenter en même temps que les revenus disponibles, on a assisté à un vaste développement de la côte s'étendant au nord jusqu'à Buctouche. La création du Parc national de Kouchibouguac au cours des années 70, dans le nord du comté, n'a pas augmenté l'affluence touristique autant qu'on l'avait prévu. Bien que le parc recèle des sites naturels d'une grande beauté, des plages sablonneuses et des cours d'eau canotables, des problèmes d'expropriation difficiles à règler ont freiné son aménagement.

L'industrie comprend en outre une grande variété de petites entreprises principalement centrées sur la fabrication, la construction, le transport ainsi que la production de produits ménagers et de services. Ces petites entreprises sont situées, pour la plupart, dans de petites localités et les villages.

Les plus importantes se trouvent à proximité ou sur le bord de la côte, et sont (à partir du nord) Saint-Louis-de-Kent, Richibucto, Rexton, Buctouche et Cocagne.

L'agriculture dans le comté de Kent - Introduction

Une grande partie du comté de Kent (72 pour cent) se compose de terres dont les sols offrent un potentiel agricole de classe 3 et 4 selon la classification de l'I.T.C. (tableau 3.2). On y retrouve au nord et au sud de grandes étendues de terres dont le potentiel agricole est inférieur et dont une grande superficie est composée de dépôts organiques. Un bon nombre des zones à potentiel élevé sont situées dans des complexes de classes inférieures. Des contraintes majeures sont imposées par des sols saturés d'eau, une mauvaise structure des sols ou une faible perméabilité ou les deux, et un faible taux de fertilité naturelle (tableau 3.3).

Même si, dans l'ensemble, le déclin de l'agriculture s'est manifesté plus fortement dans le comté de Kent que dans l'ensemble de la région de l'Atlantique, certaines zones connaissent encore une prospérité relative. On y pratique une agriculture de type traditionnel (l'exploitation laitière, l'aviculture, l'élevage du porc et la culture de la pomme de terre) et on retrouve ici et là de nouveaux types de cultures spécialisées (notamment les fruits, les choux et le tabac). Les cultures de ce genre se retrouvent dans des fermes relativement peu nombreuses, pour chacune de ces spécialités, qui sont regroupées dans des zones bien précises. Quant aux fermes qui pratiquent l'agriculture traditionnelle, elles sont réparties sur une superficie plus vaste et constituent le noyau principal qui a survécu au ravage des trente dernières années.

TABLEAU 3.2

POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DU COMTÉ DE KENT

Classe	Superficie	Pourcentage de la superficie totale
	- hectares-	- pour cent -
3	137 124	30.2
4	189 617	41.7
5	31 142	6.8
6	902	0.2
7	63 716	14.0
8*	10	**
0	31 786	7.0
TOTAL	454 297	100.0

Source : Pêches et Environnement Canada, 1977

Remarques : * petites îles côtières qui ne sont pas classées en fonction de leur potentiel agricole.

** inférieur à 0.05 pour cent.

TABLEAU 3.3

PRINCIPAUX FACTEURS LIMITATIFS IMPORTANTS POUR L'AGRICULTURE DANS LE COMTÉ DE KENT

Facteurs limitatifs	Superficie des terres touchées	Pourcentage de la superficie totale
	- hectares -	- pour cent -
Salinité	322	0.1
Pierrosité	8 249	1.8
Fonds rocheux	310	0.1
Combinaison (1)	222 572	49.0
Relief	3 293	0.7
Humidité excessive	187 755	41.3
TOTAL (2)	422 501	100.0

Source : Pêches et Environnement Canada, 1977

Remarques : 1) Une combinaison de deux ou de plus de deux structures pédologiques indésirables ou une faible perméabilité, une faible fertilité, des problèmes de conservation de l'humidité et de salinité.

2) Les classes 8 et 0 de l'ITC n'ont pas été retenues pour l'analyse des facteurs limitatifs du sol.

Le recensement de l'agriculture de 1981 relevait 252 fermes dans le comté de Kent qui en comptait 2 328 en 1951 (tableau 3.4). Cette chute de 90 pour cent s'est produite à un rythme assez constant au cours des trois dernières décennies et elle s'est accompagnée d'une baisse de 80 pour cent de la superficie des terres cultivées à des fins agricoles. Cependant, les fermes qui ont survécu sont beaucoup plus grandes et comprennent une plus grande proportion de terres défrichées. La superficie moyenne des fermes, la superficie moyenne des terres améliorées par ferme et la superficie moyenne des zones de culture sont demeurées à peu près égales aux moyennes correspondantes pour la région de l'Atlantique. Toutefois, en se basant sur d'autres indicateurs (y compris le nombre de vaches laitières et de porcs par ferme, la valeur des terres et des bâtiments par ferme, la valeur totale du capital par ferme, et la valeur des terres et des bâtiments par hectare et par terre améliorée), le comté de Kent n'a marqué aucun progrès substantiel et, d'une façon générale, a perdu du terrain par rapport à la moyenne de la région de l'Atlantique. Certains signes démontrent qu'un revirement de cette tendance s'est produit au cours des années 70, avec un mouvement vers la moyenne régionale.

Toutes ces tendances tendent à confirmer que le comté de Kent a subi un déclin plus marqué de son agriculture lorsqu'on la compare à la moyenne régionale. Pour résumer, cette situation s'est produite malgré une bonne réserve de terres à potentiel agricole élevé et une situation raisonnablement avantageuse par rapport aux marchés régionaux et aux centres de distribution. Cela indique aussi qu'il existe une grande partie des terres agricoles qui sont laissées en friche, qui sont retournées au stade de boisés ou qui ont été converties pour servir à d'autres fins.

Évolution de l'utilisation des terres dans le comté de Kent entre 1963 et 1982

La baisse de l'agriculture dans le comté de Kent s'est accentuée depuis 1961, même si elle s'était fortement engagée au cours des décennies précédentes. Le point le plus bas a été atteint au milieu des années 70. Depuis lors, on a assisté à une légère augmentation des superficies des terres cultivées, phénomène qui est représentatif d'un bon nombre de régions des Maritimes (on le voit au chapitre 2), et qui indique qu'en terme de superficie, le seuil minimum des exploitations agricoles a été atteint et dépassé. En raison de l'augmentation du coût de l'énergie, et conséquemment des frais de transport des produits alimentaires importés, survenue au milieu des années 70, les fermiers de la région ont pu concurrencer de façon plus efficace les produits alimentaires importés et ce phénomène a été accentué par une augmentation générale du prix des aliments.

L'analyse des tendances par les données de l'utilisation des terres entre 1963 et 1982 confirme ce déclin marqué survenu au cours des deux dernières décennies. L'enquête sur l'utilisation des terres a été menée dans quatre paroisses de l'est du comté de Kent : Dundas, Wellington, et Richibucto (toutes situées sur la côte) ainsi que Weldford (à l'intérieur des terres). Collectivement, ces paroisses représentent environ 30 pour cent de la superficie foncière du comté de Kent, mais elles représentent une partie beaucoup plus importante de ses terres cultivées activement

TABLEAU 3.4

SUPERFICIES EN HECTARES ET POURCENTAGES AGRICOLES DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
Nombre total de fermes	2 328	1 103	401	252
(% des fermes de l'est du N.-B.) (1)	(20.0)	(35.0)	(40.9)	(42.1)
Superficie totale des fermes	108 190	72 112	34 883	21 843
(% des fermes de l'est du N.-B.)	(31.0)	(43.1)	(49.9)	(42.7)
Superficie totale des terres améliorées	36 839	25 540	13 183	10 362
(% des terres améliorées de l'est du N.-B.)	(41.6)	(50.1)	(52.7)	(47.7)
Superficie totale des terres cultivées	24 994	15 377	7 220	6 839
(% des terres cultivées de l'est du N.-B.)	(40.7)	(47.9)	(49.3)	(46.5)
Nombre de fermes commerciales (2)	563	337	134	86
(% des fermes commerciales de l'est du N.-B.)	(50.8)	(48.2)	(49.3)	(46.5)
Superficie moyenne des fermes	46	65	87	87
(% de la moyenne de l'Atlantique)	(92.0)	(98.5)	(104.8)	(92.5)
Superficie moyenne des terres améliorées par ferme	16	23	33	41
(% de la moyenne de l'Atlantique)	(106.7)	(104.5)	(100.0)	(91.1)
Superficie moyenne des terres cultivées par ferme	11	14	18	27
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique	(110.0)	(93.3)	(81.8)	(87.1)

TABLEAU 3.4 (SUITE)

	1951	1961	1971	1981
Nombre de vaches laitières par ferme	3.3	5.0	9.2	15.0
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique)	(62.3)	(73.5)	(75.4)	(65.8)
Nombre de porcs par ferme	4.1	4.8	26.7	76.7
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique)	(70.7)	(41.0)	(55.4)	(57.6)
Valeur des terres et des bâtiments par ferme ($) (3)	2 741	3 562	7 372	17 404
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique)	(68.3)	(57.2)	(56.6)	(65.6)
Valeur totale en capital par ferme ($) (3)	4 643	6 279	13 491	26 854
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique)	(71.4)	(61.6)	(65.9)	(69.3)
Valeur des terres et des bâtiments par hectare de terres améliorées ($) (3)	173	154	224	423
(% par rapport à la moyenne de l'Atlantique)	(64.2)	(54.9)	(56.5)	(71.8)

Source : Recensement de l'agriculture

Remarques : 1) N.-B. est l'abréviation de Nouveau-Brunswick.

2) Plus de $1 200 de ventes en 1951 et 1961, plus de $2 500 de ventes en 1971, et plus de $10 000 de ventes en 1981.

3) En dollars de 1951.

(entre 60 et 70 pour cent.*

Dans ces quatre paroisses, l'agriculture est demeurée un important foyer d'activité jusqu'aux années 80, bien que la zone réellement cultivée soit beaucoup plus petite. Comme par les années précédentes, l'agriculture porte principalement sur l'élevage du bétail, alors que les produits spécialisés comme les fruits, les légumes, les pommes de terre et le tabac sont cultivés par le reste des exploitants agricoles commerciaux. Ces genres d'agriculture mixte se révèlent dans les données de recensement des grandes cultures et de l'élevage du bétail depuis 1951 (tableau 3.5). La culture du foin et des différentes céréales traditionnelles est demeurée importante dans la zone d'étude, mais est en régression depuis 1951. Les seules augmentations qui ont été relevées depuis 1951 portent sur la culture du tabac, du maïs et de certains légumes. Certains légumes et certaines céréales sont cultivés en rotation avec le tabac. La diminution générale observée dans la superficie consacrée à la culture des plantes fourragères du comté de Kent est comparable au déclin qui s'est manifesté dans la quantité de bétail produit au cours de la même période.

L'enquête menée sur l'utilisation des terres en 1982 portait sur 30 197 hectares de terre dans les quatre paroisses, dont le sol a été défriché au cours des deux années de l'étude, ou présentait des signes évidents de défrichage et de culture à un moment donné au cours des dernières années. Cette superficie représente un peu moins du quart (23 pour cent) de la superficie totale des quatre paroisses, le reste des terres faisant principalement l'objet d'exploitation forestière sous une forme ou sous une autre. (Ces terres boisées n'ont fait l'objet de l'enquête que lorsqu'elles avaient été défrichées pour servir à d'autres fins.) Les tableaux 3.6 et 3.7 présentent les données globales concernant l'utilisation des terres dans les quatre paroisses en 1963 et 1982. En 1963, presque 60 pour cent de toutes les terres défrichées étaient utilisées à des fins agricoles, soit un total de 17 899 hectares. Cette superficie calculée pour les quatre paroisses correspond bien aux 25 540 hectares que constituaient toutes les terres améliorées selon le recensement de 1961 dans le comté de Kent (tableau 3.4). La majeure partie de cette zone agricole (16 880 hectares) était exploitée de façon extensive, principalement pour la culture du foin et les pâturages. Vers 1982, les zones agricoles actives avaient subi un déclin et ne représentaient plus que 35 pour cent de toutes les terres défrichées, soit 10 541 hectares. Toute cette perte nette provenait de l'agriculture extensive et ce genre d'agriculture avait diminué de moitié en 1982 par rapport aux données de 1963. L'agriculture intensive a nettement progressé (cultures annuelles, cultures de baies, de fruits et d'arbres de Noël) et a presque doublé sa superficie de 1963 à 1982 passant de 1 019 hectares à 1 985 hectares.

La superficie des terres en friche ou en régénération* a évolué presque exactement à

*Il est impossible d'obtenir les chiffres exacts en raison de la confidentialité des données du recensement.

*On retrouvera dans ce rapport que l'expression "terre en régénération" est employé dans le sens de "terre en voie de repeuplement forestier". Les deux expressions sont synonymes dans la présente analyse.

TABLEAU 3.5

CULTURES ET ÉLEVAGE DU BÉTAIL DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
		- hectares -		
Foin cultivé	15 417	10 142	4 761	4 489
Avoine pour céréales	5 791	3 435	1 262	616
Orge	493	108	221	310
Pommes de terre	927	461	73	172
Avoine pour fourrage	585	260	251	156
Blé	584	305	95	153
Sarrasin	532	132	26	145
Tabac	---	4	93	142
Céréales mélangées	155	294	216	96
Maïs pour ensilage	9	23	42	85
Superficie totale de tous les champs cultivés	24 514	15 212	7 133	6 406
Haricots	1	---	*	102
Chou-fleur	---	---	2	28
Choux	2	1	2	23
Maïs sucré	3	3	5	19
Navets **	168	68	1	12
Superficie totale de toutes les cultures de légumes	180	77	17	282
Pommes (nombre d'arbres)	7 114	5 175	4 072	5 443
Fraises	36	21	19	23
		- nombre -		
Nombre total de bovins	13 183	12 093	8 433	6 694
Vaches laitières	6 459	4 715	2 106	1 007
Cochons	6 606	2 766	3 420	4 218
Moutons	5 661	4 817	1 893	315
Poules et poulets	93 869	86 620	240 088	150 812

Source : Recensement de l'agriculture

Remarques : * moins de 0.5 hectares

** les navets ont été classés parmi les grandes cultures dans les recensements de 1951 et 1961. Ils étaient cultivés plus généralement à cette époque, comme plante fourragère.

TABLEAU 3.6

UTILISATION DES TERRES DANS LES QUATRE PAROISSES DU COMTÉ DE KENT EN 1963

Utilisation des terres	Superficie	Superficie des terres défrichées	Superficie totale des terres
	- hectares -	- pour cent -	
Agriculture intensive	1 019	3.4	0.8
Agriculture extensive	16 880	55.7	12.7
Ensemble de l'agriculture	17 899	59.1	13.5
Terres en friche	5 353	17.7	4.0
Terres en régénération	6 153	20.3	4.6
Terres anciennement cultivées	11 511	38.0	8.6
Vocation urbaine	579	1.9	0.4
Vocation récréative	82	0.3	0.1
Autre	226	0.7	0.2
Autres utilisations non forestières	887	2.9	0.7
Terres complètement défrichées	30 297	100.0	22.7
Terres résiduelles (forestières)	103 120	0.0	77.3
Superficie totale (pour les quatre paroisses)	133 417	---	100.0

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres.

TABLEAU 3.7

UTILISATION DES TERRES DANS LES QUATRE PAROISSES DU COMTÉ DE KENT EN 1982

Utilisation des terres	Superficie	Superficie des terres défrichées	Superficie totale des terres
	- hectares -	- pour cent -	
Agriculture intensive	1 985	6.5	1.5
Agriculture extensive	8 556	28.2	6.4
Ensemble de l'agriculture	10 541	34.7	7.9
Terres en friche	5 182	17.1	3.9
Terres en régénération	12 802	42.3	9.6
Terres anciennement cultivées	17 984	59.4	13.5
Vocation urbaine	1 396	4.6	1.0
Vocation récréative	199	0.6	0.1
Autre	176	0.6	0.1
Autres utilisations non forestières	1 771	5.8	1.2
Terres complètement défrichées	30 297	100.0	22.7
Terres résiduelles (forestières)	103 120	0.0	77.3
Superficie totale (pour les quatre paroisses)	133 417	---	100.0

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres.

l'inverse des terres exploitées activement au cours des deux dernières décennies. Cette superficie anciennement exploitée représente 38 pour cent de toute la zone étudiée en 1963 (11 511 hectares), et presque 60 pour cent de la zone étudiée en 1982 (17 984 hectares).

Dans l'ensemble, il s'agit d'un échange remarquablement exact de l'utilisation des terres entre les deux principaux groupes, ce qui indique une réduction globale de l'intensité de l'utilisation des terres à mesure que celles-ci passent de l'état de terres en culture ou en pâturage à l'état de friche et, par la suite, par les différentes étapes de régénération.

En 1963, les friches couvraient une superficie de 5 353 hectares, soit 17.7 pour cent de la zone d'étude (défrichée). Cette superficie n'a presque pas changé au cours des 19 dernières années jusqu'en 1982, ce qui indique qu'il y a eu un mouvement à peu près continuel des terres agricoles actives à cette première phase de régénération. Cependant, ces mêmes champs qu'on avait classés parmi les friches en 1963 n'ont conservé ce statut en 1982 qu'en de très rares circonstances; ces superficies auraient été remises en exploitation après 1963 et auraient été abandonnées de nouveau juste avant 1982. La majeure partie de la superficie qui était en friche en 1963 aurait évolué vers l'étape de la forêt en voie de repeuplement ou du retour à la forêt avant 1982, ce qui explique, en partie, la forte augmentation de la superficie en régénération au cours de la période d'étude, celle-ci passant de 6 153 hectares en 1963 à 12 802 hectares en 1982. De plus, à l'intérieur de la période d'étude de 1963 à 1982, certaines terres seraient passées d'une phase agricole active à une phase de régénération comprenant des arbres et des arbustes, après avoir passé par l'étape transitoire de la friche au cours des années intermédiaires.

Les terres classées comme terres en friche ou en régénération représentent quand même une réserve de terres qui, à des degrés divers, peuvent être remises à des fins agricoles, selon l'état d'avancement de la régénération des champs abandonnés. Dans les Maritimes, on voit apparaître des épinettes naines, des sapins ou des aulnes dans les champs dans les trois à cinq années qui suivent la dernière récolte où la dernière saison de pâturage. Jusqu'à ce temps, ces terres peuvent être considérées comme encore défrichées et propres à l'agriculture; toutefois, il s'agit quand même de terres en friche. Par contre, une fois que le processus de repeuplement forestier du terrain s'est amorcé et que les lignes de champs originales sont devenues de plus en plus difficiles à repérer (c'est-à-dire les terres en régénération), la remise en exploitation de ces terres à des fins agricoles devient de plus en plus coûteuse et difficile.

On peut toutefois encore, pendant la période de "régénération clairsemée", c'est-à-dire pendant les 10 à 15 années qui suivent la dernière saison de culture, remettre la terre en valeur. Pendant cette période, la remise en exploitation de la terre peut se faire à l'aide de machines légères telles que les débroussailleuses et les charrues défonçeuses. Lorsqu'il est nécessaire d'employer du matériel plus lourd (bulldozers et autres machines du genre), c'est que la phase essentielle du retour à la forêt a été atteinte. (Pour obtenir plus de renseignements sur les processus physiques

concernant les champs en régénération, consulter Crickmer, 1981).

Le continuum réel qui existe entre les terres en friche et les terres boisées ne peut être réduit à une série d'étapes simples en termes de déclin de la terre en tant que réserve agricole. En général, ce déclin se produit à un rythme plus rapide que la régénération, à partir du moment où l'on néglige de procéder à l'entretien annuel de l'infrastructure. Les clôtures tombent, les fossés de drainage se remplissent de sédiments et de végétation, et enfin les ponceaux et les drains en tuyaux se dégradent rapidement. Il s'ensuit un blocage du processus de drainage des eaux souterraines et des eaux de ruissellement. Les racines des arbres font monter vers la surface du sol de grosses pierres qui reposaient en profondeur. C'est ainsi que même si le défrichage est relativement facile à faire en surface, le dérochement et l'enlèvement des systèmes radiculaires et la restauration adéquate du système de drainage augmentent énormément le coût global de la remise en culture à des fins agricoles des terres en friche ou en régénération.

L'utilisation des terres à des fins urbaines ou récréatives ne représentait pas une part importante de l'ensemble de la superficie étudiée en 1963 (une proportion combinée de 2.2 pour cent de la zone d'étude), mais en 1982, ces utilisations avaient augmenté de plus du double pour atteindre 1 595 hectares ou 5,2 pour cent de la zone d'étude. La majeure partie de cette augmentation était due à l'expansion urbaine soit la construction de routes, de maisons et d'usines. Des installations récréatives ont été aménagées principalement le long de la côte, surtout vers le sud des quatre paroisses près de Moncton.

Changements dans les différentes utilisations des terres entre 1963 et 1982

Il est possible d'analyser séparément les données des tableaux 3.6 et 3.7 en combinant les deux ensembles de données concernant les superficies pour former un seul tableau établi sous forme de matrice. C'est ce qui a été fait au tableau 3.8. Les cases ombrées le long de la diagonale principale représentent les superficies dont l'utilisation n'a pas changé au cours des deux années. Le cas échéant, la lecture verticale de chaque utilisation des terres indique à quel usage la terre était destinée suivant l'évolution de son utilisation entre 1963 et 1982. La lecture horizontale des données indique l'utilisation antérieure des terres, 20 ans avant l'utilisation des terres observée en 1982.

Il a déjà été démontré que ce sont les terres utilisées de façon extensive pour la culture du foin et le pâturage qui constituent le gros des pertes entre 1963 et 1982. Le tableau 3.8 démontre que ce processus s'est fait dans deux directions. L'agriculture intensive affiche un accroissement en superficie de 1 424 hectares aux dépens de l'agriculture extensive ce qui a largement compensé ses pertes au profit des utilisations non agricoles des terres. Quant aux utilisations non agricoles, elles ont marqué des gains considérables aux dépens de l'agriculture extensive; quelque 7 173 hectares ont été, à eux seuls, retournés à l'état de friche ou en régénération (4 132 plus 3 041 hectares). On a remarqué un très léger déplacement de

TABLEAU 3.8

COMPARAISON ENTRE L'UTILISATION DES TERRES DÉFRICHÉES EN 1963 ET 1982 DANS LA RÉGION ÉTUDIÉE DU COMTÉ DE KENT (EN HECTARES)

UTILISATION DES TERRES EN 1982		UTILISATION DES TERRES EN 1963							
		TERRES AGRICOLES		ANCIENNES TERRES AGRICOLES		AUTRES UTILISATIONS NON FORESTIÈRES			
		Agriculture intensive	Agriculture extensive	Terres en friche	Terres en régénération	Vocation urbaine	Vocation récréative	Autre	Total 1982
TERRES AGRICOLES	Agriculture intensive	263	1 424	242	38	(a)	--	18	1 985
	Agriculture extensive	480	7 623	409	27	1	1	15	8 556
ANCIENNES TERRES AGRICOLES	Terres en friche	198	4 132	801	13	23	1	15	5 182
	En régénération	52	3 041	3 643	6 018	20	2	26	12 802
AUTRES UTILISATIONS NON FORESTIÈRES	Vocation urbaine	22	526	176	33	535	4	100	1 396
	Vocation récréative	---	73	34	9	(a)	73	10	199
	Autre	4	61	48	20	(a)	1	42	176
Total de 1963		1 019	16 880	5 353	6 158	579	82	226	30 297

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, Système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres.

Remarque : a) moins de 0.5 hectare.

l'utilisation des terres à des fins non agricoles vers des utilisations agricoles. L'agriculture intensive a accru sa superficie de 280 hectares aux dépens des friches ou des terres en régénération, et l'agriculture extensive a augmenté de 436 hectares.

L'évolution de l'utilisation des terres a touché une superficie de 14 942 hectares entre 1963 et 1982, soit presque 50 pour cent de toute la superficie défrichée qui a fait l'objet de l'étude. Les pertes et les gains nets sont indiqués au tableau 3.9 en fonction des utilisations particulières. Tel que nous l'avons mentionné précédemment, ce sont les terres en régénération qui, dans l'ensemble, ont augmenté le plus leur superficie, en valeur nette par rapport à toutes les autres utilisations. Il importe de rappeler que cette classe ne peut que faire des gains dans une zone telle que le comté de Kent, aux prises avec un grave déclin rural et un taux élevé d'abandon des terres agricoles, à mesure que les terres passent l'une après l'autre de terres exploitées activement, et habituellement de façon extensive, à une classe transitoire de terres improductives (mais encore défrichées), à l'état de terres se couvrant de broussailles, d'arbustes et d'arbres.*

Le bilan de l'évolution de l'utilisation des terres figurant au tableau 3.9 montre aussi des pertes nettes importantes de terres aux dépens de l'agriculture extensive (quelque 9 257 hectares). Le tableau 3.10 décrit la nouvelle utilisation des terres vouées à l'agriculture extensive entre 1963 et 1982 et indique qu'au moins les trois quarts de ces terres sont des friches ou en voie de repeuplement forestier.

L'expansion urbaine, comme l'indique le tableau 3.8, s'est faite principalement aux dépens de l'utilisation agricole des terres (548 hectares, voués pour la plupart à l'agriculture de nature extensive) et des friches (176 hectares). Cela n'est pas surprenant si l'on tient compte de la facilité relative avec laquelle il est possible de construire des habitations sur des terres déjà défrichées, lesquelles comportent des avantages supplémentaires, à savoir un sol qui convient mieux à l'installation de fosses septiques. Les 100 hectares de terres urbaines provenant de la catégorie d'utilisation des terres "autres" représentent essentiellement un droit de passage accordé récemment pour la construction d'une route qui traverse une bonne partie des quatre paroisses.

Les gains des terres destinées à des fins récréatives ont été faits en grande partie aux dépens des terres faisant l'objet d'une agriculture extensive ou des friches. Les autres utilisations des terres, y compris les gravières et les autres entreprises d'extraction ont, de la même façon, exploité des terres déjà défrichées.

---

*Cette série d'étapes par lesquelles passe une terre agricole en voie de repeuplement forestier fait aussi en sorte que la catégorie des terres improductives ne dépasse pas une certaine superficie dans la mesure où il n'existe qu'une certaine banque de terres agricoles exploitées. La nature transitoire de la terre qui passe par cette catégorie de terres en friche (dont la durée maximale est cinq ans) signifie qu'une enquête ponctuelle sur l'utilisation des terres ne peut déterminer qu'une zone donnée.

TABLEAU 3.9

SOMMAIRE DES GAINS ET PERTES DE TERRE EN HECTARES SELON DES UTILISATIONS PARTICULIÈRES:

RÉGION ÉTUDIÉE DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1963 ET 1982

Zones défrichées	Superficie utilisée en 1963 (1)	Superficie gagnée entre 1963 et 1982 (2)	Superficie perdue entre 1963 et 1982 (3)	Superficie utilisée en 1982 (4)
Agriculture intensive	1 019	1 722	756	1 985
Agriculture extensive	16 880	933	9 257	8 556
Terres en friche	5 353	4 382	4 552	5 182
Terres en régénération	6 158	6 784	140	12 802
Vocation urbaine	579	861	44	1 396
Vocation récréative	82	126	9	199
Autre	226	134	184	176
Total	30 297	14 942	14 942	30 297

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres. D'après le tableau 3.8

Remarque : (Colonne 1) + (Colonne 2) - (Colonne 3) = (Colonne 4).

TABLEAU 3.10

NOUVELLE UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

EXTENSIVES: RÉGION D'ÉTUDE DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1963 ET 1982

Nouvelle utilisation des terres agricoles extensives entre 1963 et 1982	Total des pertes de terres agricoles extensives	
Utilisation en 1982	pour cent	hectares
Agriculture intensive	15.4	1 424
Terres en friche	44.6	4 132
Terres en régénération	32.9	3 041
Superficie totale des terres agricoles perdues	77.5	7 173
Terres à vocation urbaine	5.7	526
Terres à vocation récréative	0.8	73
Autre	0.6	61
Total des autres utilisations non forestières	7.1	660
Total	100.0	9 257

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres.

Localisation des changements de l'utilisation des terres

En 1963, les terres agricoles cultivées étaient bien réparties entre les quatre paroisses, des concentrations se retrouvant près de Cocagne et de la rivière Cocagne dans la paroisse de Dundas, le long de la côte jusqu'à un autre centre le long de la rivière Buctouche et le long du réseau hydrographique de la rivière Richibucto (figures 3.2A à 3.5A*). De façon générale, les terres abandonnées s'entremêlaient aux terres cultivées, et ce de façon plus accentuée dans les parties plus au nord et plus à l'intérieur des terres des quatre paroisses. Cependant, les friches et les terres en régénération étaient surpassés en nombre par les terres cultivées ou les pâturages dans toute la région.

En 1982, cette situation avait considérablement changé et les superficies de terres en friche et en régénération étaient beaucoup plus vastes que les superficies de terres exploitées activement. Certains des principaux centres agricoles de 1963 subsistaient toujours, mais tout en étant beaucoup plus espacés en 1982, les friches ou les terres en voie de repeuplement forestier occupant une superficie plus importante (figures 3.2B à 3.5B). Le transfert marqué des terres de la classe des terres exploitées activement aux terres en friche ou en voie de graphiques (figures 3.2C à 3.5C). La localisation des gains infimes faits par les terres exploitées au cours des deux dernières décennies est montré dans les figures 3.2D à 3.5D.

*La situation géographique des quatre paroisses du comté de Kent, décrite aux figures 3.2A à 3.5E inclusivement, est montrée à la figure 2.3.

En général, l'abandon des terres agricoles s'est fait de façon généralisée au sein des quatre paroisses. Les données sur la superficie des terres, par paroisse, révèlent que les pertes absolues considérables subies par les terres vouées à l'agriculture extensive au profit des friches et des terres en voie de repeuplement forestier ont été observées dans les quatre paroisses (tableau 3.11). La superficie cultivée de façon intensive a aussi augmenté dans les quatre paroisses, mais principalement dans les paroisses de Wellington et de Weldford. Le transfert de l'utilisation des terres à des fins urbaines ou récréatives s'est produit particulièrement dans les paroisses de Dundas et de Wellington (figures 3.2E et 3.3E). Ce phénomène n'est pas surprenant compte tenu du fait que la paroisse de Dundas est située relativement près de la zone urbaine de Moncton et que la ville la plus importante du comté de Kent (Buctouche) se trouve dans la paroisse de Wellington. La croissance des zones urbaines dans les quatre paroisses a eu tendance à se concentrer dans les agglomérations les plus importantes telles que Buctouche, Richibucto et Rexton, et autour de la rivière Cocagne. Les aménagements récréatifs les plus importants se sont faits le long de la côte, autour de Cocagne, ce qui démontre l'influence que peut avoir le marché de Moncton, par sa proximité, sur les propriétés à vocation récréative.

Qualité des terres agricoles actuelles et antérieures

Une évaluation de la qualité des quatre classes d'utilisation des terres dans lesquelles sont rangées les superficies agricoles actuelles et antérieures a été

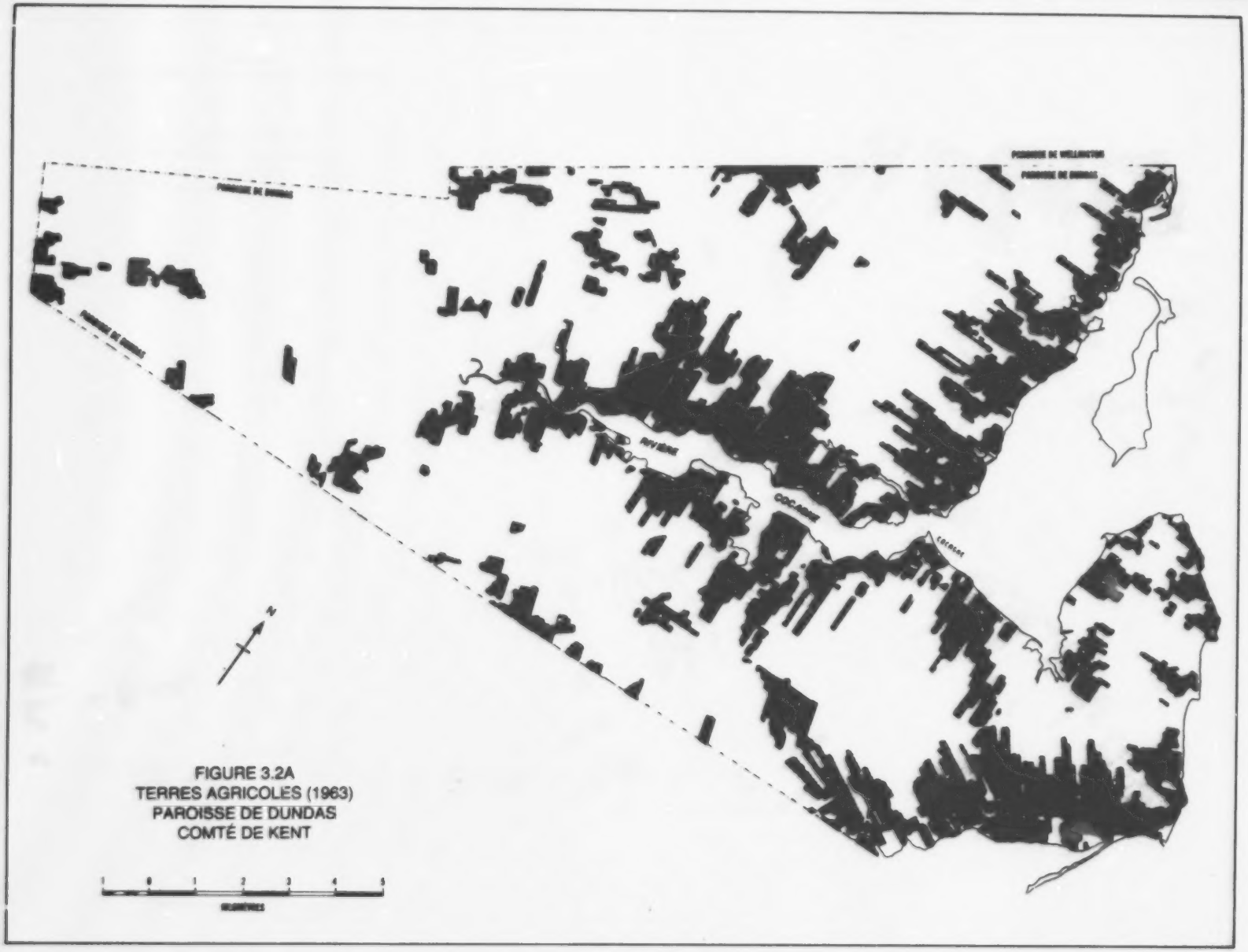

FIGURE 3.2A
TERRES AGRICOLES (1963)
PAROISSE DE DUNDAS
COMTÉ DE KENT

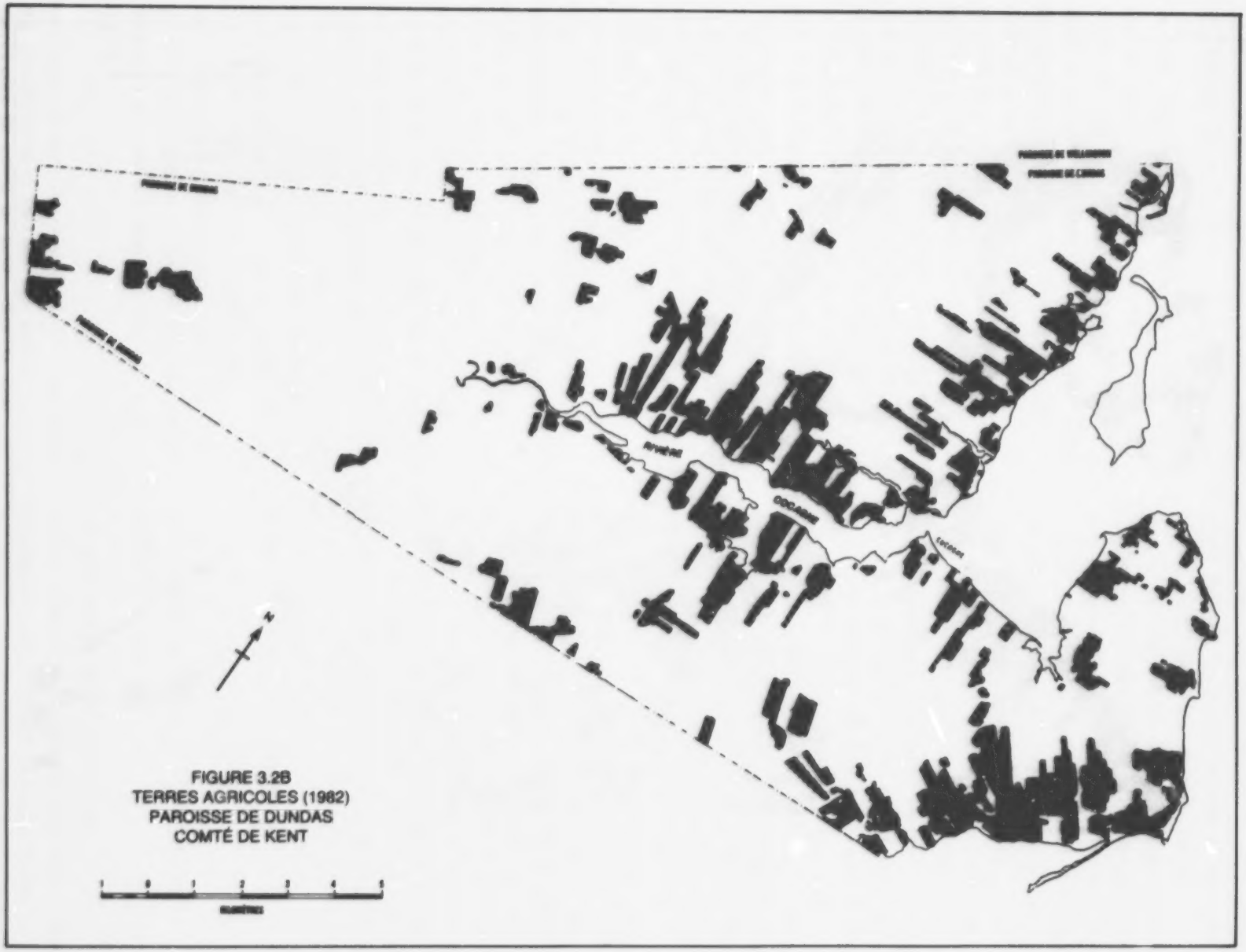

FIGURE 3.2B
TERRES AGRICOLES (1982)
PAROISSE DE DUNDAS
COMTÉ DE KENT

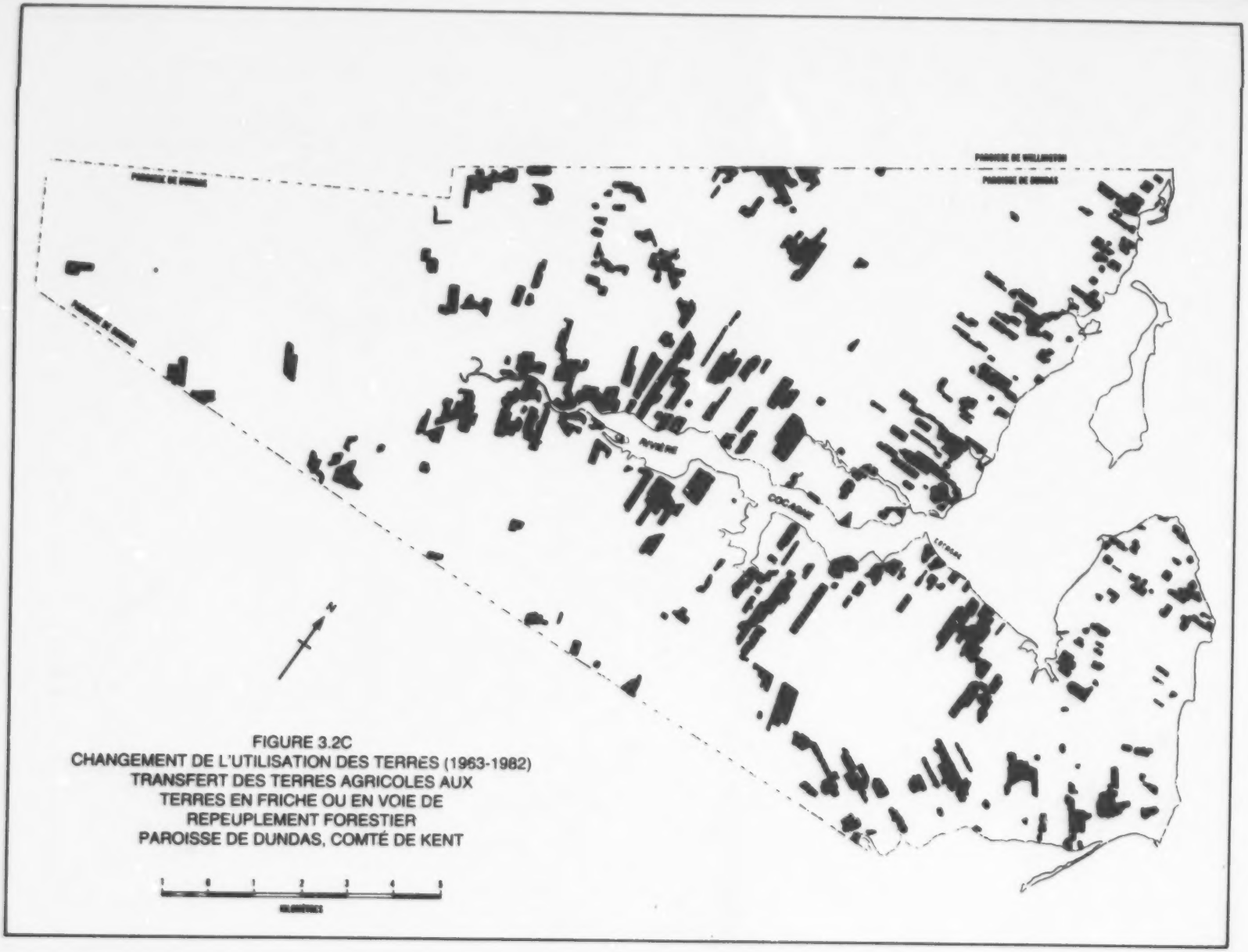

FIGURE 3.2C
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES EN FRICHE OU EN VOIE DE
REPEUPLEMENT FORESTIER
PAROISSE DE DUNDAS, COMTÉ DE KENT

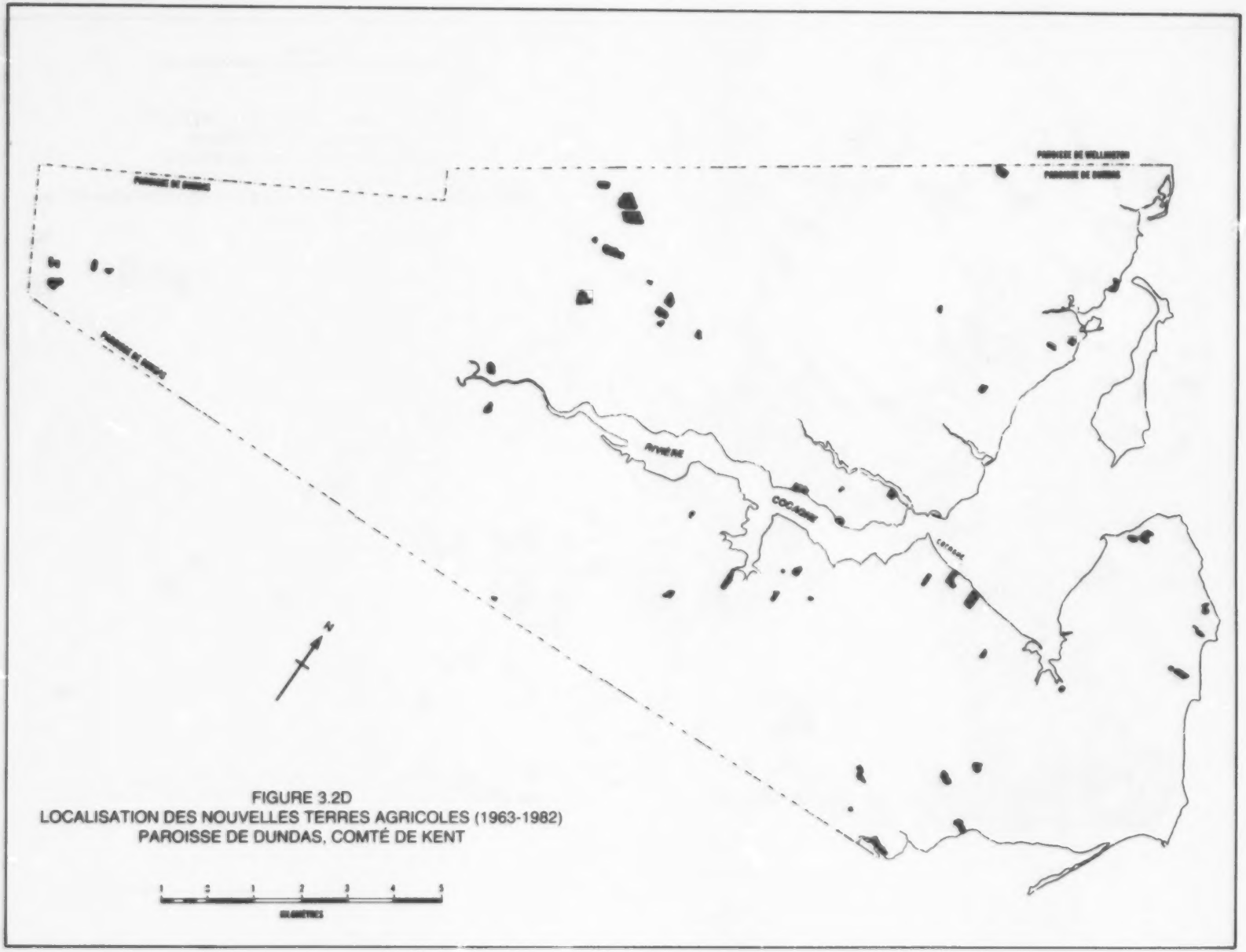

FIGURE 3.2D
LOCALISATION DES NOUVELLES TERRES AGRICOLES (1963-1982)
PAROISSE DE DUNDAS, COMTÉ DE KENT

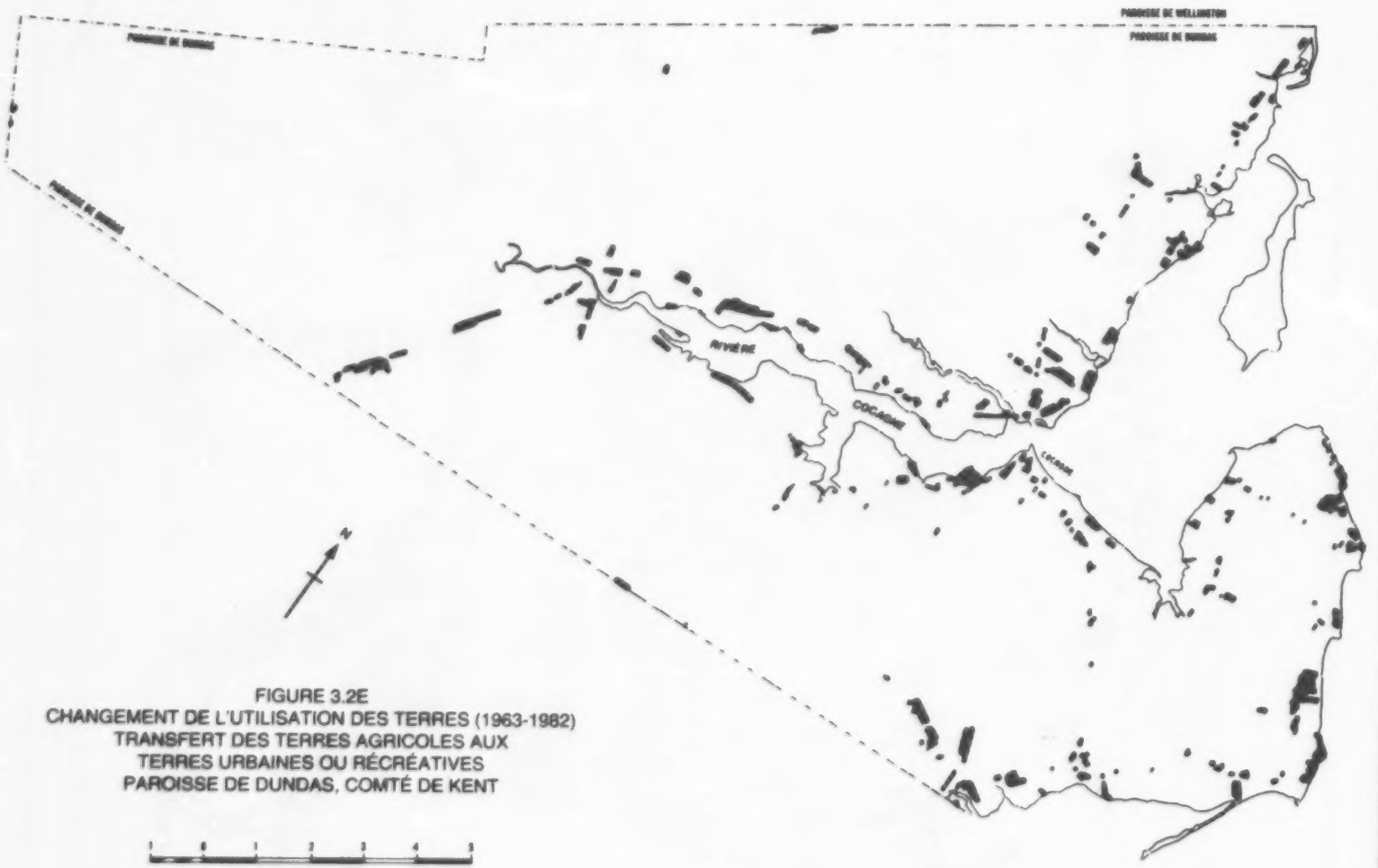

FIGURE 3.2E
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES URBAINES OU RÉCRÉATIVES
PAROISSE DE DUNDAS, COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.3A
TERRES AGRICOLES (1963)
PAROISSE DE WELLINGTON
COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.3B
TERRES AGRICOLES (1982)
PAROISSE DE WELLINGTON
COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.3C
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES EN FRICHE OU EN VOIE DE
REPEUPLEMENT FORESTIER
PAROISSE DE WELLINGTON, COMTÉ DE KENT

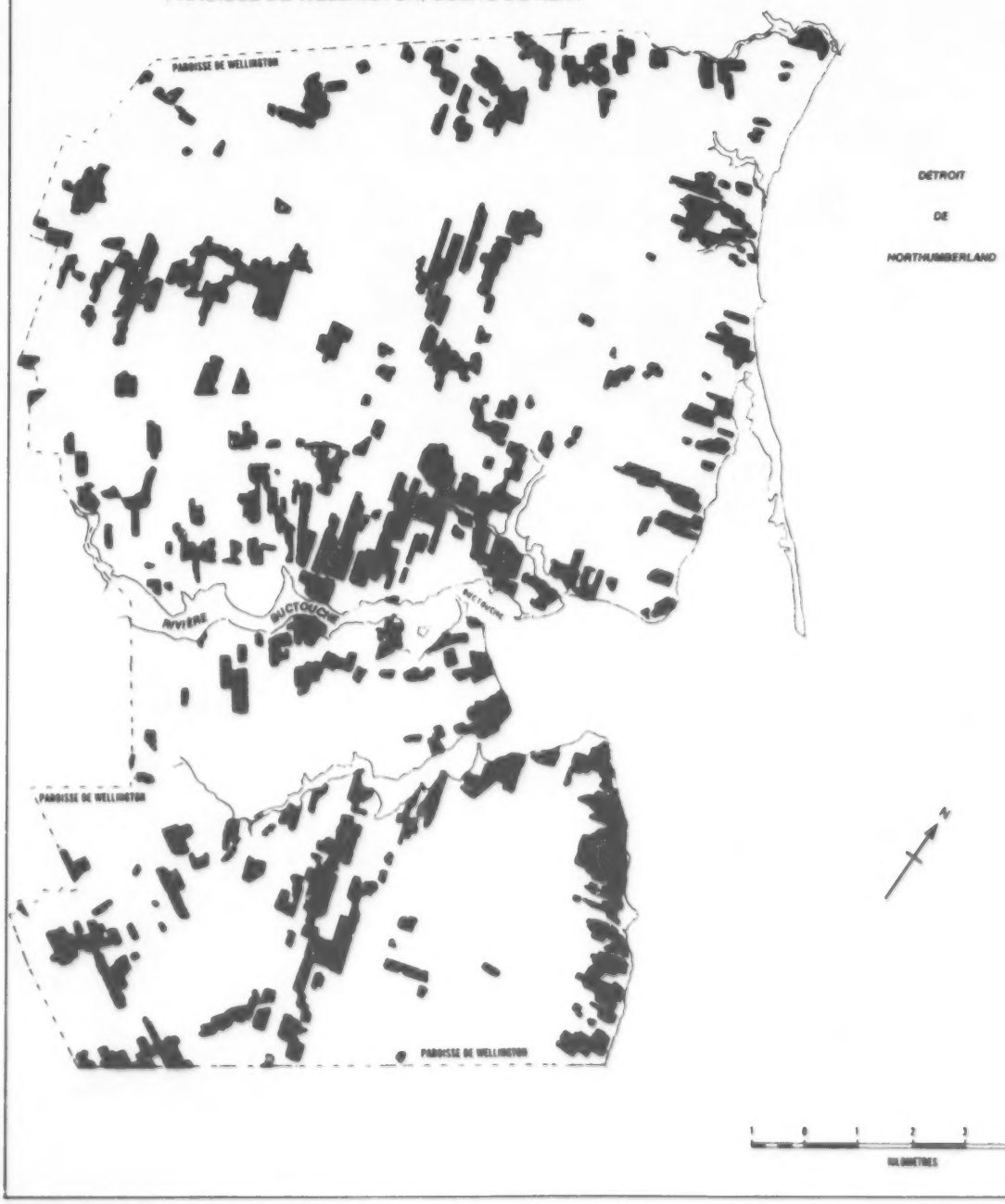

FIGURE 3.3D
LOCALISATION DES NOUVELLES TERRES AGRICOLES (1963-1982)
PAROISSE DE WELLINGTON, COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.3E
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES URBAINES OU RÉCRÉATIVES
PAROISSE DE WELLINGTON, COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.4A
TERRES AGRICOLES (1963)
PAROISSE DE RICHIBUCTO
COMTÉ DE KENT

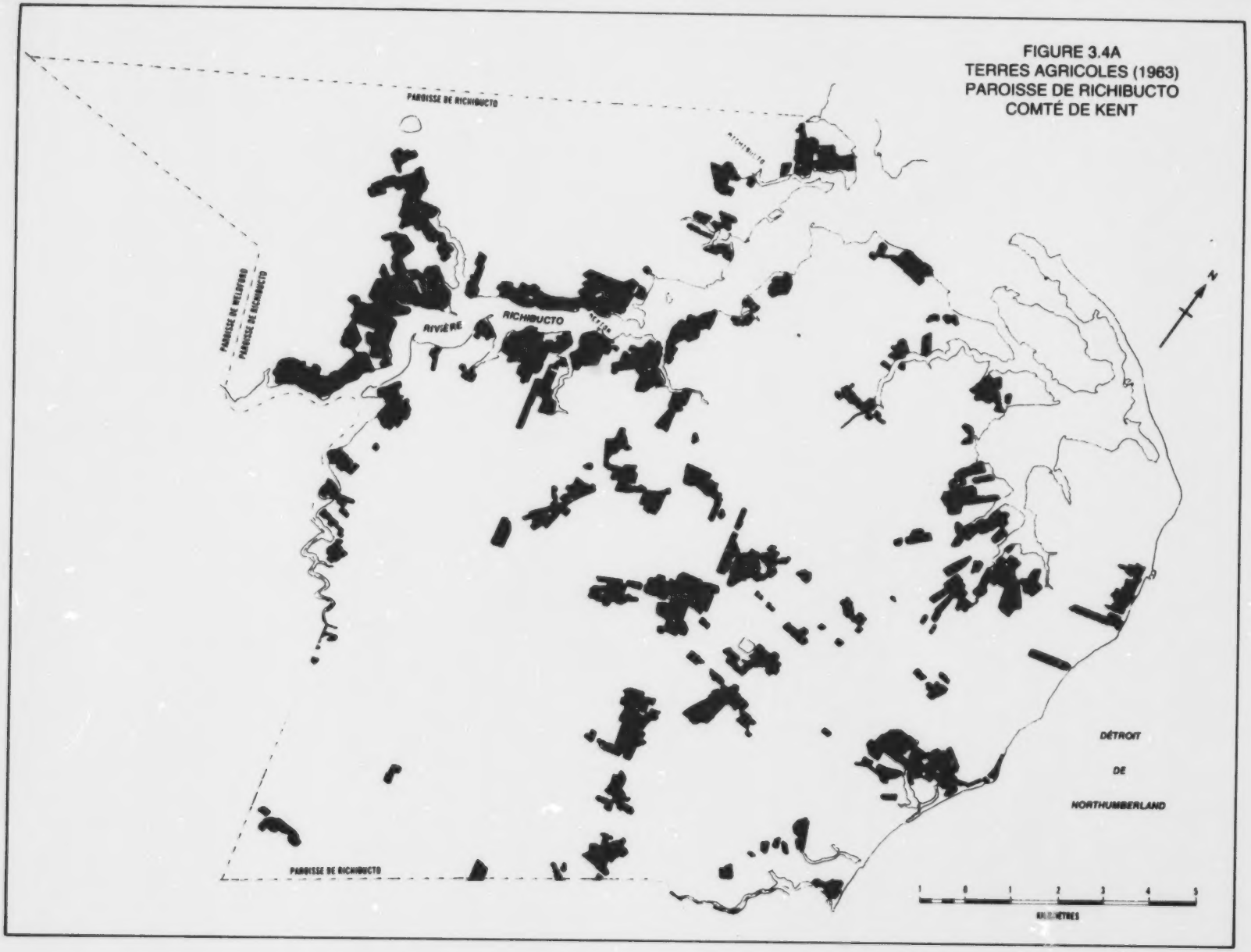

FIGURE 3.4B
TERRES AGRICOLES (1982)
PAROISSE DE RICHIBUCTO
COMTÉ DE KENT

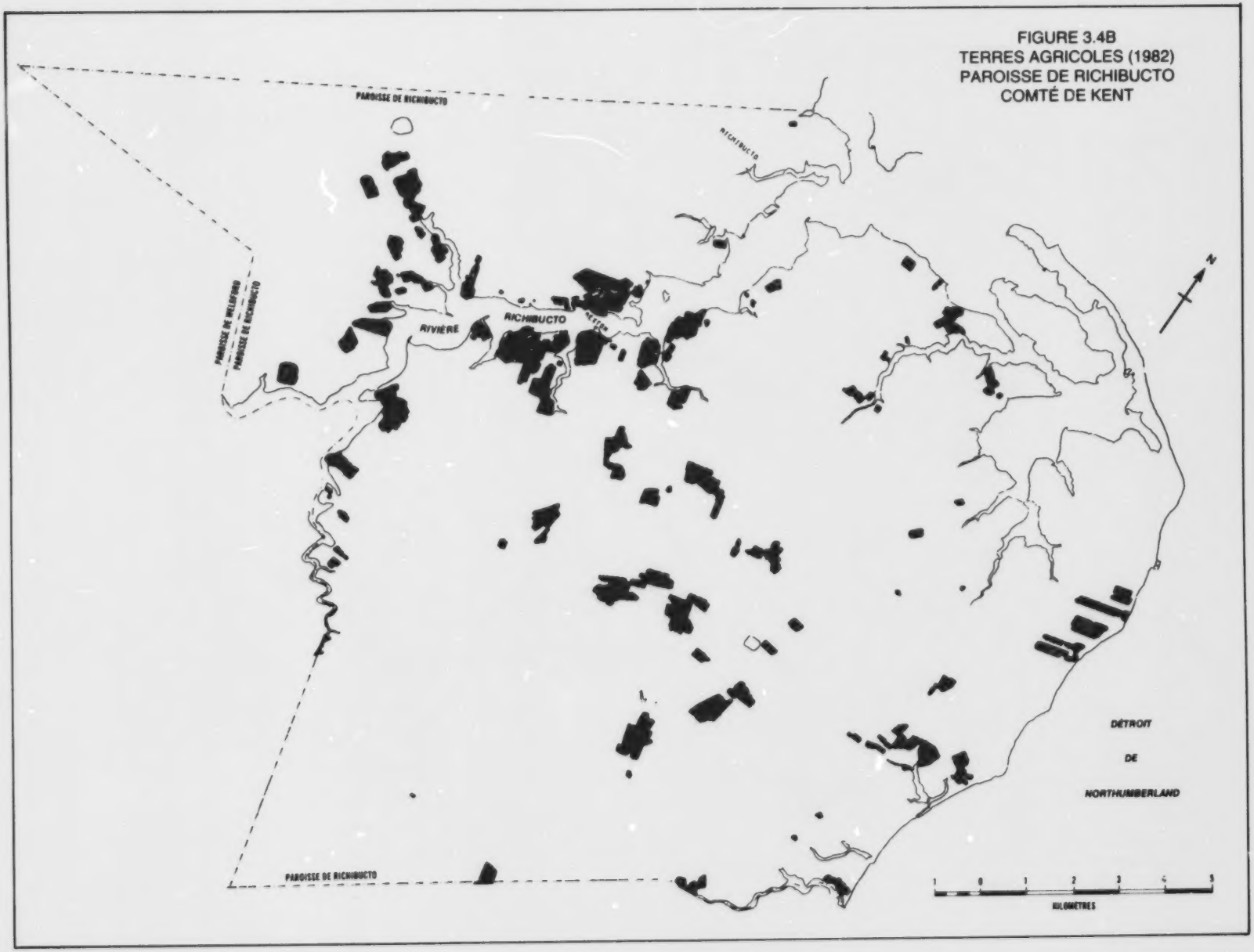

FIGURE 3.4C
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES EN FRICHE OU EN VOIE DE
REPEUPLEMENT FORESTIER
PAROISSE DE RICHIBUCTO
COMTÉ DE KENT

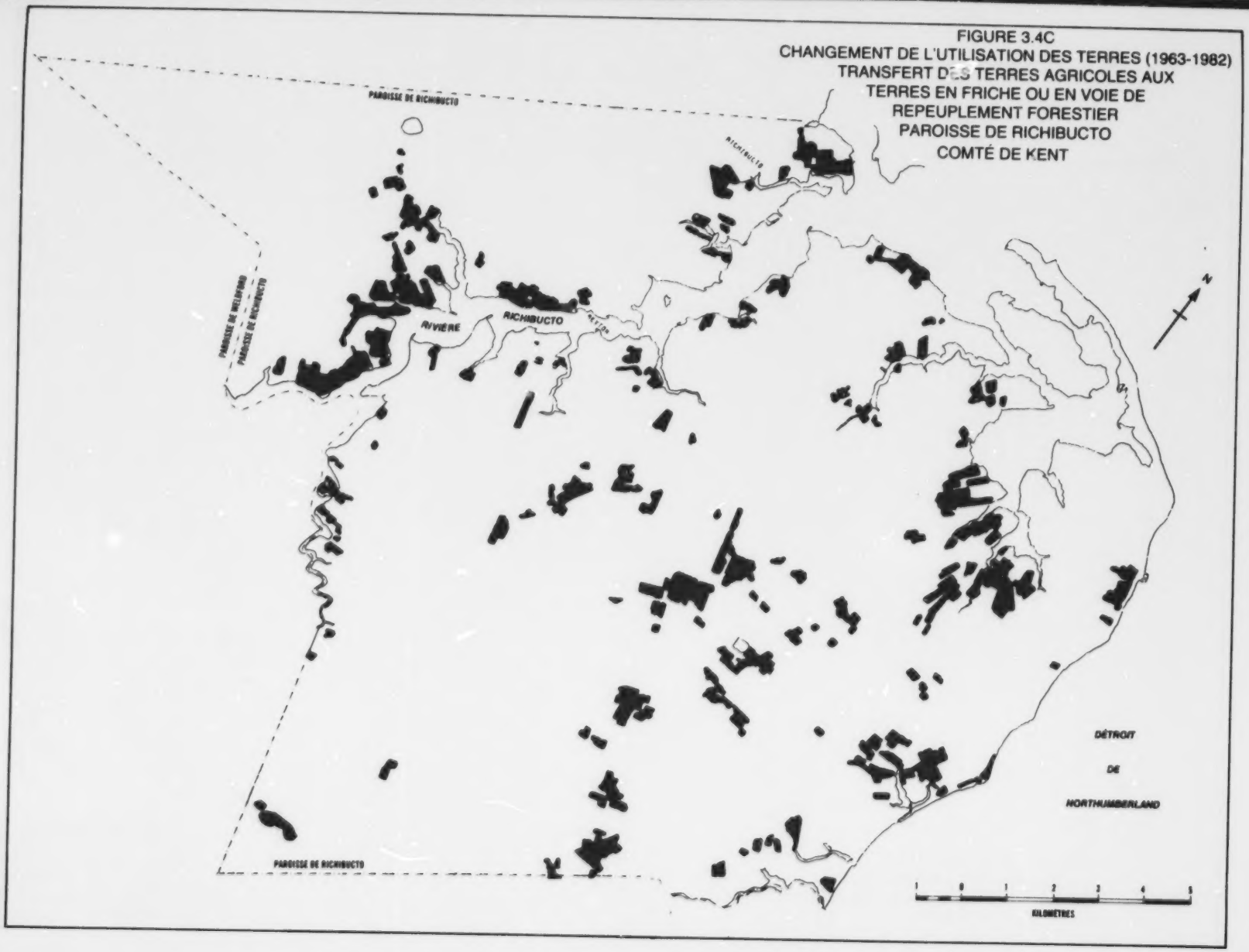

FIGURE 3.4D
LOCALISATION DES NOUVELLES TERRES AGRICOLES (1963-1982)
PAROISSE DE RICHIBUCTO
COMTÉ DE KENT

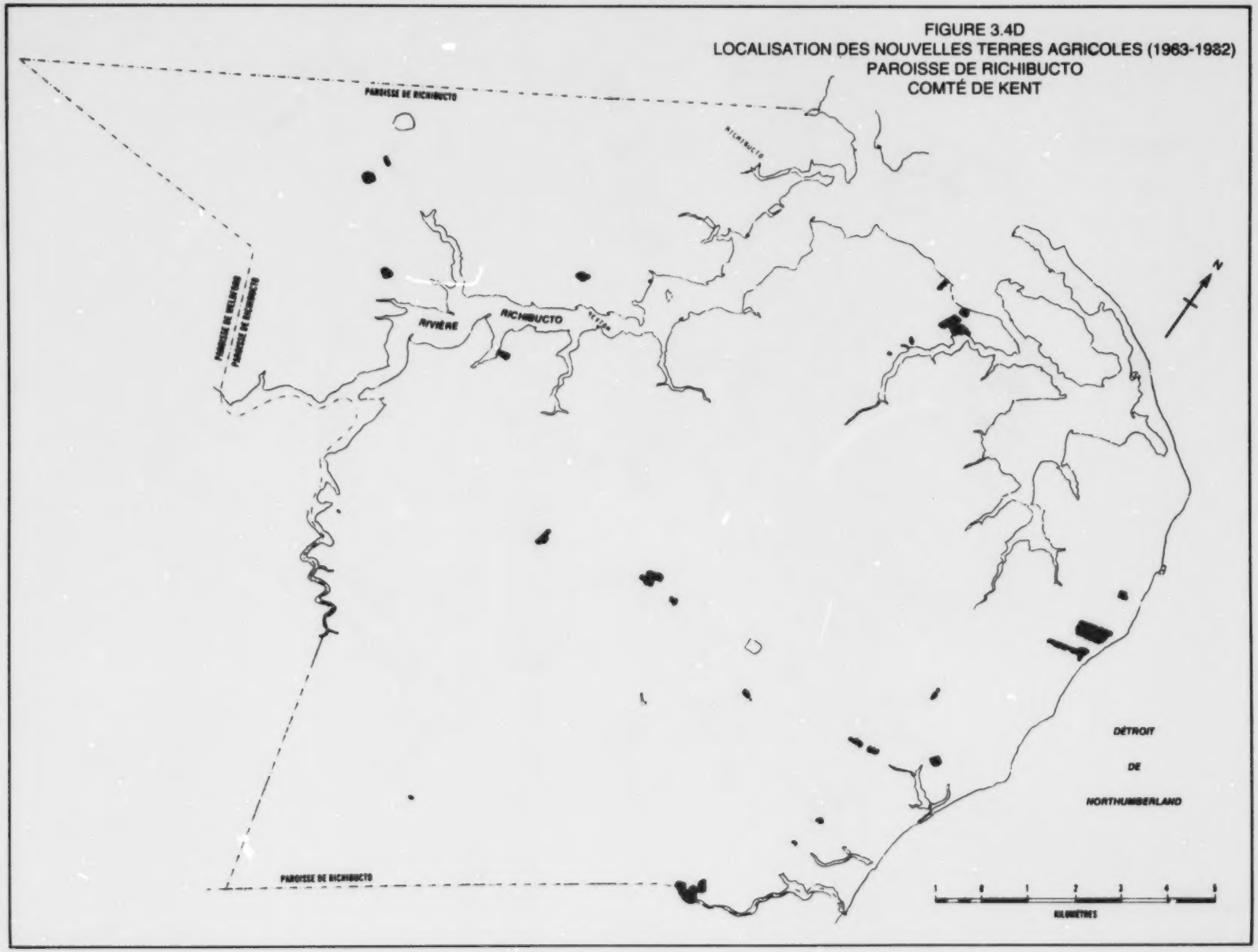

FIGURE 3.4E
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES URBAINES OU RÉCRÉATIVES
PAROISSE DE RICHIBUCTO
COMTÉ DE KENT

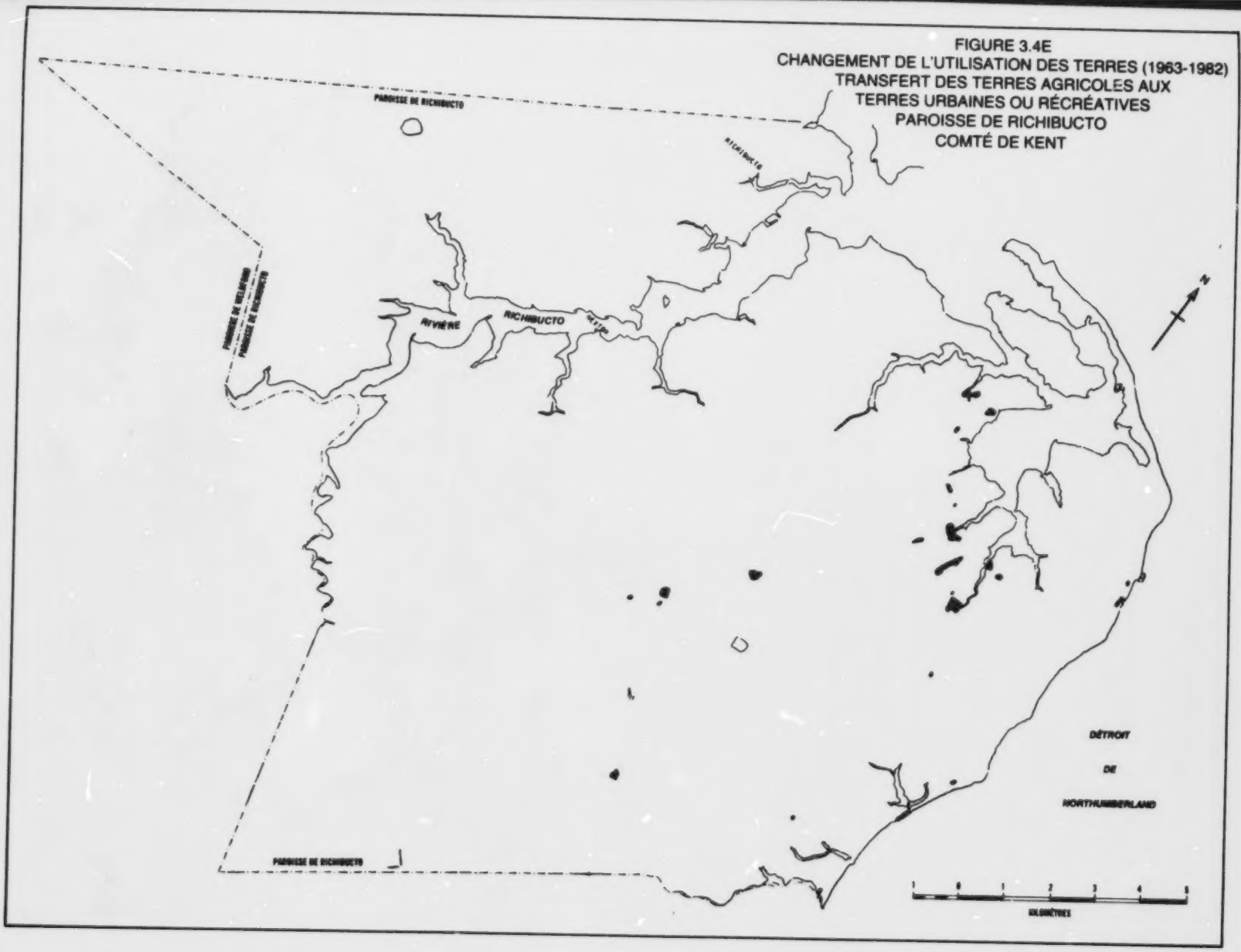

FIGURE 3.5A
TERRES AGRICOLES (1963)
PAROISSE DE WELDFORD
COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.5B
TERRES AGRICOLES (1982)
PAROISSE DE WELDFORD
COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.5C
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES EN FRICHE OU EN VOIE DE
REPEUPLEMENT FORESTIER
PAROISSE DE WELDFORD, COMTÉ DE KENT

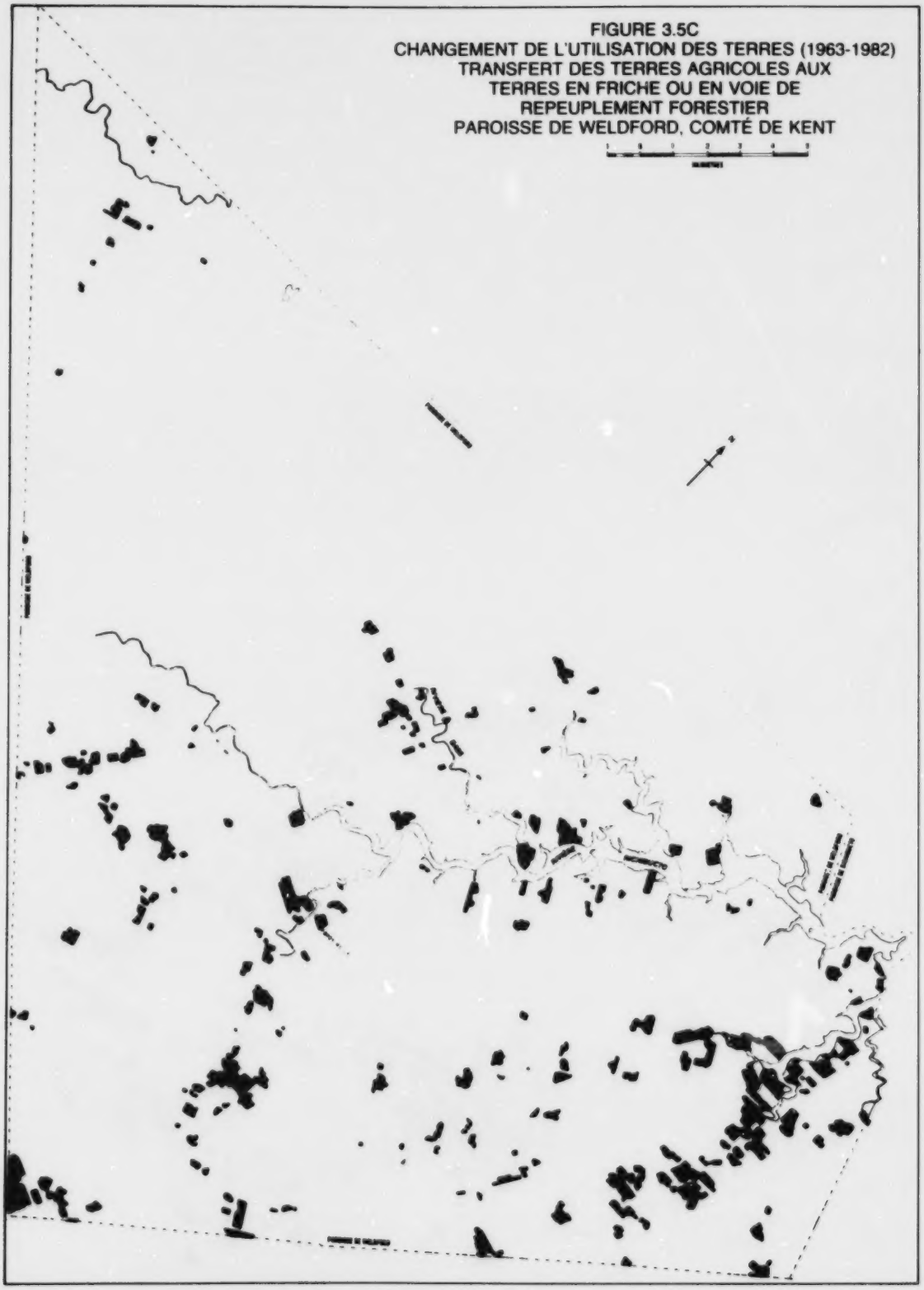

FIGURE 3.5D
LOCALISATION DES NOUVELLES TERRES AGRICOLES (1963-1982)
PAROISSE DE WELDFORD, COMTÉ DE KENT

FIGURE 3.5E
CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES (1963-1982)
TRANSFERT DES TERRES AGRICOLES AUX
TERRES URBAINES OU RÉCRÉATIVES
PAROISSE DE WELDFORD, COMTÉ DE KENT

TABLEAU 3.11

NOUVELLE UTILISATION DES TERRES AGRICOLES EXTENSIVES ENTRE 1963 ET 1982: PAR PAROISSE DANS LE COMTÉ DE KENT

Nouvelle utilisation des terres agricoles extensives, entre 1963 et 1982	- Paroisses -							
	Dundas		Wellington		Richibucto		Weldford	
Utilisation en 1982	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha
Agriculture intensive	7.3	168	18.6	689	7.8	103	24.1	464
Terres en friche	51.1	1 175	37.1	1 375	52.6	694	46.0	888
Terres en régénération	27.2	625	38.8	1 438	32.3	427	28.6	551
Terres à vocation urbaine	10.4	238	5.2	193	5.8	77	0.9	18
Terres à vocation récréative	2.4	56	-	-	1.1	14	0.2	3
Autre	1.6	36	0.4	15	0.4	5	0.3	5
Total	100.0	2 298	100.0	3 710	100.0	1 320	100.0	1 929

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase, enquête sur l'utilisation des terres.

entreprise pour l'année 1982. La qualité des terres (mesurée en fonction du potentiel agricole) ne semble pas avoir été un facteur qui ait empêché l'abandon de l'agriculture si l'on se base sur les conclusions tirées de cette enquête. Près des trois quarts de la superficie en friche en 1982 et presque 80 pour cent de la superficie en voie de repeuplement forestier faisaient partie de la classe 4 suivant la classification de l'ITC (tableau 3.12). Il importe de rappeler que d'après le tableau 3.2, environ 30 pour cent du comté de Kent est composé de terres dont le potentiel est de classe 3, et presque 42 pour cent des terres de la classe 4. Les terres qui ont continué à être cultivées jusqu'en 1982 se rangent aussi majoritairement dans la classe 4, sauf un petit nombre qu'on retrouve dans les classes 3 et 5.*

*Les mesures de la qualité présentées au tableau 3.2 mentionné ci-dessus indiquent qu'environ 30 pour cent du comté de Kent possède un potentiel agricole de classe 3. Les données fournies ici révèlent une plus grande superficie de terres de classe 4, principalement aux dépens des terres de classe 3. L'information pédologique provient des cartes des sols les plus récentes disponibles, publiée sous une forme préliminaire en 1982 par Agriculture Canada et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick. Les classes des différents sols ont aussi été déterminées par des pédologues à la station expérimentale de Fredericton et témoignent d'un resserrement général des normes concernant la classification des différents types de sols en fonction de leur qualité.

Étant donné la différence qui existe entre l'échelle cartographique des sols (1:50 000) et l'échelle employée par le MRMS pour effectuer le relevé sur l'utilisation des terres nécessaire à la présente étude (1:10 000), cette analyse de la possibilité des sols pour l'agriculture doit être considérée avec une certaine prudence.

Le potentiel agricole relativement élevé qui a été déterminé selon des paramètres scientifiques est aussi confirmé par ceux qui ont répondu au questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête. Presque tous les interviewés (24 sur 27) ont répondu que leur exploitation ne comportait aucune terre inutilisable, bien que 13 d'entre eux aient signalé des terres qui n'étaient pas effectivement utilisées, ce qui représentait pour certains une superficie allant jusqu' à 40 hectares. La raison la plus fréquente qui a été donnée pour la non-exploitation de ces terres était les contraintes physiques (8 réponses) et plus particulièrement l'humidité excessive de la terre.
Huit répondants ont dit que leurs terres avaient été utilisées à des fins agricoles à un moment ou l'autre dans le passé.
Quinze répondants jugeaient que leur terre était bonne pour l'agriculture alors que 11 autres répondants la considéraient comme satisfaisante pour l'agriculture. La majeure partie de ces évaluations ont été faites sans référence précise aux classes de possibilités agricoles; seulement deux répondants connaissaient le classement exact de leur terre selon l'Inventaire des terres du Canada, alors que neuf autres avaient effectivement entendu parler de l'existence de l'ITC concernant la possibilité des sols pour l'agriculture. (Ces évaluations se situent à l'opposé des réponses obtenues lors d'une enquête sur les régions rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, alors que la même question avait été posée.) (McCuaig et Manning, 1982; Manning et Eddy, 1978).

Les pertes de terres agricoles n'ont pas été dans l'ensemble liées à l'emplacement ou à la qualité des terres. L'étendue de certaines terres agricoles isolées ayant subsisté dans

TABLEAU 3.12

CLASSES D'UTILISATION DES TERRES EN FONCTION DE LEUR POTENTIEL AGRICOLE

DANS LES QUATRE PAROISSES DU COMTÉ DE KENT EN 1982

Utilisation des terres en 1982	Classes de potentiel agricole *											
	3		4		5		6		7		Total	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Agriculture intensive	102	5.1	1 679	84.6	190	9.6	11	0.5	3	0.1	1 985	100.0
Agriculture extensive	531	6.2	6 760	79.0	1 227	14.3	38	0.4	--	---	8 556	100.0
Terres en friche	154	3.0	3 819	73.7	1 123	21.7	85	1.6	--	---	5 182	100.0
Terres en régénération	229	1.8	10 229	79.9	2 104	16.5	238	1.9	2	**	12 902	100.0
Total	1 016	3.6	22 487	78.8	4 644	16.3	372	1.3	5	**	28 525	100.0

Source : Service de gestion des ressources des Maritimes, système Géobase et enquête sur l'utilisation des terres.

Remarques : * Selon l'Inventaire des terres du Canada.
Les définitions figurent à l'annexe A.

** Inférieur à 0.05 pour cent.

le comté de Kent peut être attribuée en partie à une variété d'autres facteurs. Parmi ces facteurs, certains peuvent être considérés comme des conséquences naturelles du développement de l'agriculture dans l'est du Canada au cours des deux dernières décennies, et comprennent des phénomènes tels que l'agrandissement des exploitations agricoles, terre sous bail, l'intensification de l'utilisation des terres, et ainsi de suite. Ces sujets seront traités au chapitre 4.

Des analyses récentes portant sur le rôle joué par les facteurs physiques dans l'abandon des terres des Maritimes n'ont pas donné lieu à des conclusions uniformes. Crickmer, 1981 a étudié les rapports entre le potentiel agricole et les terres agricoles abandonnées dans différentes parties de la Nouvelle-Écosse entre 1953 et 1974. Une de ses conclusions était que :

"La piètre qualité des sols, le relief accidenté et la distance qui sépare les terres des centres urbains les plus rapprochés ont influé sur la répartition des fermes abandonnées, mais ces facteurs ne peuvent être considérés comme les principaux déterminants de la localisation du phénomène."

Plus loin, il ajoute :

"Le rôle joué par les facteurs physiques dans la répartition géographique des terres abandonnées et récemment défrichées varie selon l'échelle d'observation. Les facteurs physiques déterminants semblent être plus valables à une échelle régionale d'observation, mais sont considérablement moins significatifs à une échelle locale."

Crickmer conclut aussi que les facteurs physiques ont été beaucoup plus déterminants au cours de la première phase de l'abandon des terres et que ce phénomène, à son tour, a provoqué la fragmentation des fonds de terre à l'échelle provinciale et par la suite au niveau de l'exploitation agricole même. A l'échelle provinciale, la fragmentation des exploitations agricoles en unités plus petites a encouragé la conservation des méthodes, des attitudes et des modes de vie traditionnels qui ont contribué collectivement au déclin rural qui s'en est suivi. Au niveau de l'exploitation agricole, la grosseur de la ferme diminue, par exemple, lorsqu'un fermier perd sa capacité d'accomplir son travail agricole en raison de son âge, de sa mauvaise santé, ou de son travail hors-ferme. Ce sont d'abord les champs les plus éloignés et les moins productifs qui sont abandonnés.

Un autre facteur relevé par Crickmer a trait à la topographie. La topographie des Maritimes a tendance à être particulièrement accidentée, alors que les terres défrichées pour l'agriculture pourraient convenir à la force animale, elles sont moins adaptées à la machinerie. La fragmentation des propriétés résultant du processus d'abandon des terres marginales a placé les fermiers des Maritimes dans une situation encore plus désavantageuse sur le plan concurrentiel.

Lamarche et Phipps, 1982 ont mis au point une technique permettant de déterminer la hiérarchie des restrictions limitant l'élargissement d'un certain nombre de systèmes agricoles dans une région étudiée au nord du comté de Kent (la région qui a été choisie pour l'étude chevauchait partiellement celle visée par le projet actuel). En se basant sur la théorie de l'information, ils affirment que les données actuelles sur l'association pédologique, la texture du sol, son degré de drainage et sa pente, le climat et ainsi de suite procurent suffisamment d'information "pour déterminer la puissance

des différentes contraintes qui s'exercent sur les systèmes (agricoles) de la région étudiée".

Ils concluent en affirmant que :

"L'analyse indique que les caractéristiques environnementales seules expliquent à 45 pour cent l'incertitude liée aux différents modes d'utilisation des terres dans la région".

Par cette analyse, ils en viennent ultérieurement à la conclusion que quelque 60 pour cent des terres abandonnées de la région étudiée ne sont plus cultivées à cause de restrictions d'ordre environnemental et qualitatif, et dont les plus importantes portent sur le drainage.

Bien que le projet Lamarche et Phipps soit très significatif en ce sens qu'il cherchait à déterminer les meilleurs endroits et les meilleurs centres pour certains genres d'agriculture (modes d'utilisation des terres), les auteurs en viennent aussi à la conclusion que les facteurs physiques justifient le phénomène d'abandon des terres agricoles dans le nord du comté de Kent. Le rapport ne mentionne pas particulièrement dans quelle mesure ce phénomène aurait pu être corrigé par l'investissement de capitaux dans l'exploitation agricole et cela, jusqu'à un certain point, explique la divergence apparente qui existe entre leurs travaux et les conclusions de la présente étude. De plus, leur façon d'utiliser plus rigoureusement les critères physiques est incompatible avec l'utilisation des données plus générales obtenues à partir d'un relevé pédologique tracé à une échelle de 1:50 000. L'information obtenue à partir de la présente enquête indique qu'environ un quart des terres improductives et moins d'un cinquième des terres en régénération possédaient un faible potentiel agricole (de classe 5, 6 et 7 selon l'ITC). L'incorporation de données plus détaillées sur les microclimats, la proximité de la côte, la texture du sol en surface et d'autres variables physiques pourrait probablement augmenter quelque peu le pourcentage des terres abandonnées présentant des limitations physiques graves.

Lamarche et Phipps affirment aussi qu'une certaine partie de la terre actuellement boisée présente un meilleur potentiel agricole que beaucoup de terres abandonnées, défrichées ou anciennement défrichées. Des analyses effectuées en 1968 par l'Inventaire des terres du Canada confirment cet argument, même en tenant compte des normes généralement moins strictes qui ont été appliquées pour le classement des possibilités pour l'agriculture à la fin des années 60 (tableau 3.13). La très grande majorité des terres classées comme boisés par l'ITC dans tout le comté de Kent (presque 210 000 hectares, ou environ 85 pour cent des zones boisées) étaient rangées parmi les terres dont le potentiel agricole était de classe 3 ou 4. La proportion demeure semblable si l'on ne considère que les terres des quatre paroisses.

Même en tenant compte d'une application plus stricte des classes de possibilités agricoles, il est évident qu'une réserve considérable de bonnes terres agricoles était boisée dans le comté de Kent à la fin des années 60, et si l'on ajoute les zones de terres défrichées qui sont retournées à la forêt depuis 1960, on se retrouve avec une réserve de terres agricoles encore plus importante. Mais cette réserve n'est pas confinée à la région est du comté de Kent, qui est habituellement considérée comme la candidate désignée dès qu'il est question

TABLEAU 3.13

POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES BOISÉES DANS LES QUATRE PAROISSES ET LE COMTÉ DE KENT EN 1968

Terres boisées (1)		Classe de potentiel agricole					
		3	4	5	6	7	Total
Quatre paroisses	ha	36 020	29 233	8 104	180	2 143	75 680
	%	47.6	38.6	10.8	0.2	2.8	100.0
Reste du comté de Kent	ha	72 514	72 089	7 768	15	19 938	172 324
	%	42.1	41.9	4.4	0.0	11.6	100.0
Total du comté de Kent	ha	108 534	101 322	15 812	195	22 081	248 004
	%	43.8	40.9	6.4	0.0	8.9	100.0
Superficie des terres boisées par rapport à la superficie de chacune des classes de potentiel agricole de tout le comté		61.6	58.7	74.4	20.4	38.7	

Source : Direction générale des terres, Environnement Canada, Systèmes des données sur les terres du Canada. Non publié.

Remarque : 1) Selon la classification de l'Inventaire des terres du Canada établie en 1968. La superficie totale des terres boisées figurant dans ce tableau pour les quatres paroisses ne coïncide pas avec la superficie totale des terres boisées figurant aux tableaux 3.6 et 3.7 étant donné que l'ITC a augmenté le nombre de classes d'utilisation des terres.

d'expansion agricole. Cette réserve s'étend aussi à l'ouest dans le dernier tiers du comté, habituellement considéré comme une région sauvage.

Il est difficile de résumer les effets de la qualité ou du potentiel agricole des terres, et leurs effets sur les taux d'abandon des terres sans tenir compte d'autres facteurs tels que la situation géographique de ces terres par rapport aux différents marchés ou aux centres de distribution et la survie d'une infrastructure satisfaisante. La présente étude indique que, dans l'ensemble, les terres agricoles ont été abandonnées en grande partie sans égard à leur potentiel agricole. Cependant, il est aussi probable qu'une application plus stricte des normes de qualité révélerait que le potentiel agricole a une certaine incidence sur le processus d'abandon des terres agricoles, comme l'analyse de Lamarche et Phipps tend à le démontrer. Finalement, si l'on tient compte des zones récemment abandonnées de même que des zones qui étaient boisées à l'origine, le comté de Kent possède encore une réserve considérable de terres de qualité raisonnable pour la production agricole.

Changement de l'utilisation des terres dans le comté de Kent: Résumé

Les transferts nets qui ont été observés quant aux différentes utilisations des terres dans les quatre paroisses, se sont faits aux dépens des zones agricoles extensives. Seule une petite partie de cette zone est passée à l'agriculture intensive. Au lieu de cela, la majeure partie des terres cultivées pour le foin et le pâturage sont devenues improductives ou sont en voie de régénération. Bien que la superficie des terres utilisées à des fins urbaines et récréatives ait proportionnellement augmenté, dans l'ensemble, les zones ayant fait l'objet d'un changement absolu d'utilisation ne représentent qu'une très petite partie des terres. Cependant, la mise en valeur des terres a eu des répercussions importantes au niveau local.

L'accroissement considérable de la superficie des friches et de terres en voie de repeuplement forestier en 1982 comparativement à 1963 a nettement rangé le comté de Kent parmi les terres agricoles marginales en recul au Canada. Il a été démontré que la perte des terres agricoles était, en majeure partie, sans rapport avec l'emplacement ou la qualité des terres. On peut attribuer la survie de certaines terres agricoles isolées, en partie, à une variété d'autres progrès survenus dans le monde agricole telles que l'agrandissement des fermes, la location des terres, l'intensification de l'utilisation des terres et ainsi de suite.

L'évolution qu'a connu le comté rural de Kent depuis les années 50 et 60 est un reflet de l'évolution de l'utilisation des terres rurales dans de nombreuses parties de l'Atlantique. Le déclin de l'agriculture a été presque radical et le paysage des années 80, avec ses champs en friche, ou en voie de repeuplement forestier en témoigne. Seulement quelques petites concentrations de terres agricoles subsistent dans des régions où l'exploitation agricole était autrefois en pleine expansion.

L'importance de ce déclin agricole étant établie, le chapitre 4 amorce l'analyse des facteurs qui ont, à des degrés divers, contribué à ce déclin.

CHAPITRE QUATRE

FACTEURS INFLUENÇANT LE CHANGEMENT RURAL DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le changement de l'utilisation des terres dans l'est du Nouveau-Brunswick est le résultat de l'influence d'un ensemble complexe de facteurs. Plusieurs peuvent être déterminés au départ et on constate toutefois un chevauchement important de ces facteurs dans les prises de décisions responsables de la décroissance marquée de l'agriculture dans la région. Les répercussions de chaque facteur varient considérablement avec le temps. Certaines sont de nature physique, d'autres touchent l'aspect économique de l'agriculture ou les aspirations des gens. Entrent en cause des facteurs comme les suivants :

- la disponibilité des terres et le marché foncier,
- la rentabilité agricole,
- la technologie et la mécanisation,
- les marchés,
- la compétence et la gestion,
- la main-d'oeuvre agricole,
- l'infrastructure,
- les autres possibilités de revenu,
- l'évolution des aspirations et des attitudes,
- les programmes et les règlements gouvernementaux.

Le présent chapitre tente de mesurer l'importance relative de chacun de ces facteurs et de montrer comment ils ont influencé le changement dans l'utilisation des terres de la région étudiée. Les données sur le degré d'influence de chaque facteur sur l'évolution rurale ont été tirées en grande partie de l'enquête par sondage menée auprès des propriétaires terriens et de conversations avec du personnel informé de l'est du Nouveau-Brunswick. Nous avons parlé, entre autres, à des employés du ministère de l'Agriculture aux niveaux provincial et fédéral, à des représentants du secteur de l'agriculture, à des planificateurs de l'utilisation des terres, à des représentants de groupes d'agriculteurs, et à bien d'autres.

La façon de recueillir l'information, soit le questionnaire et les entrevues moins structurées, distingue principalement les deux derniers groupes de personnes. Dans tous les cas, les points de vue et les idées exprimés par les deux groupes se rejoignaient beaucoup. Presque tous les répondants avaient manifestement compris les causes et les conséquences de l'évolution rurale dans l'est du Nouveau-Brunswick, dans la mesure où ils étaient touchés personnellement ou dans la mesure où l'ensemble de la population rurale était touchée. L'expérience et les connaissances de l'économie rurale acquises au cours de plusieurs décennies étaient relativement vastes.

La disponibilité des terres et le marché foncier

Compte tenu de l'augmentation des coûts d'investissement, de la mécanisation, de la variation des marchés et de la fluctuation des prix de fermes, l'une des stratégies principales des fermiers de tout le Canada a été d'agrandir leur exploitation agricole, afin d'utiliser plus efficacement leurs machines et l'infrastrucure agricoles et de demeurer compétitifs. L'expansion des fermes

du comté de Kent s'est faite par l'achat ou la location de terres, mais à un rythme plus lent que la moyenne nationale. Le marché foncier du comté de Kent nuit dans une certaine mesure à l'expansion des fermes à cause de la fragmentation des propriétés foncières et d'une résistance à la vente des terres en friche qui s'explique par l'importance que les gens de la région ont accordée traditionnellement à la possession de terres pour sa valeur intrinsèque. La vente de terres agricoles à des fins d'aménagement urbain et à des fins récréatives augmente, mais très lentement. Chacune de ces tendances et chacun de ces problèmes seront étudiés en profondeur.

Devant l'évolution de la situation économique, la majorité des exploitants agricoles du Canada ont réagi en agrandissant la superficie de leur ferme. Selon les données du recensement, en 1981, les fermes du comté de Kent étaient plus grandes. Cette année-là, la ferme moyenne avait une superficie de 87 hectares, comparativement à 65 hectares en 1961 et à 46 hectares en 1951 (tableau 3.4). En 1981, le pourcentage de ces terres agricoles améliorées était plus élevé (47 pour cent) qu'en 1961 (35 pour cent). En 1961, on a assisté à une évolution de la répartition des terres agricoles vers la réduction de la superficie des terres améliorées, 72 pour cent ayant moins de 27 hectares (tableau 4.1). Même s'il reste encore beaucoup de fermes possédant moins de 27 hectares de terres améliorées, un peu plus de la moitié de la totalité des fermes (50.3 pour cent) comptaient en 198i une superficie de terres améliorées supérieure à ce chiffre.

Une seule alternative s'offrait donc aux agriculteurs du comté de Kent : agrandir leur exploitation ou abandonner. En 1981, les fermes étaient plus grandes et comprenaient une plus grande superficie de terres améliorées, mais elles étaient beaucoup moins nombreuses qu'en 1951. De fait, entre 1951 et 1981, le nombre de fermes de recensement dans ce comté a chuté de 89 pour cent, et la superficie totale des fermes a diminué de 92 pour cent. Autre preuve de ce phénomène, les 19 personnes de la catégorie de l'exploitation commerciale ayant participé à l'enquête par sondage (sans être nécessairement propriétaires), géraient une plus grande superficie de terres que les autres répondants. Il semble donc que les agriculteurs qui n'ont pas ou n'ont pas voulu augmenter la superficie de leur ferme ont limité considérablement leurs possibilités de survie dans le monde agricole.

Il existe deux façons d'agrandir une ferme : l'achat et la location de terres. Ce dernier moyen peut inclure toute une gamme d'ententes officieuses sur l'utilisation de la terre. Parmi les 27 propriétaires fonciers interviewés, huit ont indiqué qu'ils avaient acheté, pour l'agriculture, depuis 1976, des terres supplémentaires dont la superficie variaient de 8 à 81 hectares. Quatre autres répondants ont reçu une offre d'achat de la part d'exploitants d'entreprises agricoles commerciales, ce qui indique que le marché foncier était relativement actif et que la demande de terres agricoles était relativement forte récemment dans le comté de Kent. D'après les réponses des personnes interviewés, il semble que le marché foncier locatif ait connu une certaine activité ces derniers temps. Cinq répondants ont déclaré qu'ils avaient loué d'autres terres

TABLEAU 4.1 FERMES CLASSÉES EN FONCTION DE LA SUPERFICIE DES TERRES AMÉLIORÉES DANS LE COMTÉ DE KENT EN 1961 ET 1981

	1961		1981	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 1 ha	28	2.5	20	7.9
De 1 à 3 ha	46	4.2	18	7.1
De 4 à 27 ha	719	65.2	87	34.5
De 28 à 52 ha	251	22.8	61	24.2
De 53 à 72 ha	34	3.1	28	11.1
De 73 à 97 ha	12	1.1	15	5.9
De 98 à 161 ha	12	1.1	20	7.9
162 ha et plus	1	0.1	3	1.2
Total	1 103	100.0	252	100.0

Source : Recensement de l'agriculture.

Note : Les classes de superficies ont été converties et généralisées à partir des données en acres.

depuis 1976, et trois autres répondants qu'ils avaient donné des terres en location au cours de la même période.

Après 1961, le comté de Kent a connu un accroissement relatif de la location de terres (tableau 4.2A). En 1961, une très petite partie seulement de la totalité des terres agricoles était louée (moins de trois pour cent), tandis que vingt ans plus tard, le pourcentage représentait plus de 16 pour cent de toutes les terres agricoles du comté. L'enquête menée auprès des propriétaires fonciers confirme la fréquence de la location parmi les agriculteurs du comté. Seize des dix-neuf exploitants d'entreprises agricoles commerciales louaient des terres d'autres personnes et trois des huit non agriculteurs avaient cédé des terres en location. Les exploitants de fermes commerciales qui avaient loué des terres avaient conclu des ententes concernant des superficies variant de 3.2 à 212 hectares.

Les propriétaires fonciers interrogés ont eu souvent recours à des ententes officieuses de location de terres. Même si dans cinq cas un contrat de location avait été rédigé, dans sept autres cas l'entente était officieuse, et dans trois autres, elle était en partie officieuse et en partie officielle. Les ententes officieuses de location incluaient divers arrangements à l'amiable dont, par exemple, la fourniture de produits cultivés au propriétaire foncier ou l'entretien visant à empêcher la croissance des mauvaises herbes et des petits arbres. Même dans le cas d'une entente écrite, il n'y a pas nécessairement de l'argent impliqué. Souvent, pour obtenir le droit d'utiliser la terre, il suffit de la faire fructifier et d'y apporter quelques améliorations sur le plan de l'exploitation et des immobilisations.

Malgré la fréquence de la location de terres dans le comté de Kent, les attitudes à l'égard de la location sont ambivalentes. En général, les fermiers préfèrent acheter des terres et s'en servir comme garantie aux fins d'améliorations foncières ou autres. Les directeurs de services de crédit préfèrent également cette méthode, pour des raisons très évidentes de protection des prêts. Le fermier qui est propriétaire de ses terres est encouragé à les améliorer afin d'en tirer un revenu pour lui et sa famille. Cet encouragement est beaucoup moindre pour le fermier qui exploite une terre louée, à moins que l'entente de location prévoit une possibilité d'achat à un moment donné. D'autre part, il est sans aucun doute très avantageux, dans une région où beaucoup de terres ont été abandonnées, de louer pour empêcher la régénération naturelle. Tout porte à croire que le fermier s'efforcera de maintenir à un certain degré la qualité de la terre qu'il utilise (pour la culture ou comme pâturage) et d'en freiner ou d'en interrompre la dégradation. Il ne reste pas moins que les ententes de location à court terme ou officieuses empêchent l'amélioration à long terme des terres (par exemple, le drainage par tuyaux), parce que les exploitants ne savent pas pendant combien de temps ils pourront utiliser les terres et retirer les avantages des améliorations. Par conséquent, ils hésitent à faire de gros investissements à long terme pour améliorer des terres louées.

Les exploitants de fermes commerciales du comté de Kent ont éprouvé également des difficultés à trouver des terres cultivables adjacentes à leur propre exploitation. Un

TABLEAU 4.2A MODE D'EXPLOITATION DES TERRES AGRICOLES DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ET DANS LE COMTÉ DE KENT EN 1961 ET 1981

	1961		1981	
	Provinces atlantiques	Comté de Kent	Provinces atlantiques	Comté de Kent
	- pour cent -			
Superficie totale exploitée comme propriétaire	96.2	97.1	84.0	83.6
Superficie totale exploitée comme locataire	3.8	2.9	16.0	16.4

Source : Recensement de l'agriculture

TABLEAU 4.2B CARACTÉRISTIQUES DES TERRES LOUÉES: ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DU COMTÉ DE KENT EN 1982

	Superficie totale (Nombre)	Superficie défrichée (Nombre)
Moins de 10 ha	3	3
De 10 à 20 ha	2	2
De 21 à 40 ha	5	5
De 41 à 101 ha	3	5
102 ha et plus	3	1
Total	16	16

Source : Service d'aménagement des ressources des Maritimes, enquête menée auprès des propriétaires fonciers.

Note : Les catégories de superficie ont été établies à partir des réponses données en acres, et correspondent à moins de 24 acres, de 25 à 49 acres, 50 à 99 acres, 100 à 249 acres et 300 acres ou plus.

exemple de ce problème a été souligné au cours d'une entrevue avec un producteur de pommes de terre habitant près de Shédiac, au sud de la région étudiée. Dans le cas de la culture des pommes de terre, il faut faire une rotation des cultures en moyenne aux trois ans, ce qui signifie que pour maintenir une production stable au cours d'une année donnée, il faut une superficie de culture trois fois plus grande. Habituellement, la seule superficie disponible dans l'ensemble est divisée en parcelles de terres, dont le nombre peut atteindre 10 ou 12, les plus éloignées pouvant être situées à plusieurs milles des installations d'entreposage et de triage de la ferme. Pendant les récoltes, surtout, les fermiers doivent consacrer beaucoup de temps à transporter les pommes de terre des champs éloignés à l'entrepôt. Le plus souvent, ces champs éloignés ont été loués selon un arrangement à l'amiable et la totalité de l'investissement en capital de l'exploitant est ainsi menacée, advenant la décision du propriétaire foncier de rompre l'entente officieuse.

Ce dernier exemple concerne les producteurs de pommes de terre, mais il peut s'appliquer tout aussi bien à d'autres formes de production agricole dans toutes les provinces maritimes où l'exploitation, par voie de location ou d'achat, se fait sur des terres morcelées et de façon désorganisée, résultat de plusieurs siècles de legs familiaux souvent divisées entre les enfants en parcelles de plus en plus petites (Jackson et Maxwell, 1971).

Le phénomène de plus en plus répandu de la location de terres agricoles dans le comté de Kent découle de la stagnation de la disponibilité des terres. Malgré l'incertitude et les problèmes liés à l'investissement en vue d'améliorer les terres, les fermiers qui voulaient agrandir leur exploitation n'avaient souvent d'autre choix que de louer la superficie nécessaire, surtout parce que ceux qui partaient pour travailler à l'extérieur du comté de Kent ne voulaient pas vendre leurs terres. Ils tenaient à les conserver pour plusieurs raisons. D'abord, au moment de leur départ, leurs voisins agriculteurs ne pouvaient se permettre d'acheter à prix raisonnable les terres laissées vacantes, à cause de la mauvaise situation économique de l'agriculture dans la région. Ensuite, lorsque les fermiers ont eu les moyens d'acheter ces terres (par exemple, grâce à l'amélioration des conditions de crédit), les agriculteurs qui étaient partis ne désiraient plus vendre, car ils comptaient revenir s'établir sur la terre familiale à leur retraite.

La terre est un patrimoine familial que l'on a tendance à ne pas vouloir vendre. Cette préférence pour la conservation des terres, dans le comté de Kent, s'est dégagée de l'enquête menée auprès des propriétaires fonciers. Sur vingt-sept répondants, dix-sept avaient acheté des terres dans le comté de Kent avant 1960, dont quatre avant la Seconde Guerre mondiale. Seulement cinq avaient acheté des terres depuis 1970, ce qui témoigne encore une fois de la tendance, dans les Maritimes, à conserver ses terres, même sans les exploiter. Par conséquent, s'il est impossible d'acheter des terres, il ne reste plus qu'à les louer.

On ne prévoit pas que les propriétaires céderont et vendront des terres, et que la nécessité de louer des terres diminuera. Plusieurs répondants à l'enquête menée auprès des propriétaires fonciers anticipaient un

certain nombre de problèmes au cours des cinq prochaines années, par exemple, le fait que les terres soient retenues par les successions ou perdues au profit de l'aménagement urbain, et l'attachement exagéré aux traditions dans la région qui causeraient une certaine inertie menaçant le bon fonctionnement du marché foncier. Dans de telles circonstances, certaines pressions peuvent suffire à entraîner un changement massif dans l'utilisation des terres, c'est-à-dire une évolution de l'exploitation agricole vers un état d'abandon des terres ou de régénération naturelle (7 173 hectares de terres cultivées de façon extensive se sont transformées en terres en friche ou en état de régénération dans les quatre paroisses en 20 ans); ceci explique l'émigration d'agriculteurs qui conservent leurs terres. Ce n'est que lorsque les propriétaires fonciers ont consenti à louer des terres pour l'agriculture à des voisins agriculteurs que l'on a pu espérer conserver des champs défrichés dans un état propice à l'agriculture.

Il est difficile de faire évoluer en moins d'une ou de deux générations des attitudes aussi profondément enracinées à l'égard de la propriété foncière. Dans l'est du Nouveau-Brunswick, la perception générale de l'agriculture n'a pas favorisé le transfert des terres à des fermiers actifs. Par exemple, deux des six agriculteurs à temps partiel rencontrés ont indiqué qu'ils n'exploitaient pas leur entreprise à plein temps à cause de la superficie des terres.

Les attitudes traditionnelles ont également nui au transfert des terres au sein d'une même famille. Les titres sont habituellement la propriété du père jusqu'à sa mort ou tout au moins jusqu'à ce qu'il soit très âgé. En général, les membres de la génération suivante ont hâte de s'occuper de la ferme familiale et ont en tête des projets d'innovation et de diversification de l'exploitation agricole. Dans beaucoup de cas, ils n'ont pas droit au titre de propriété avant d'atteindre la cinquantaine ou la soixantaine, soit à un âge où l'enthousiasme de jeunesse pour innover et expérimenter a diminué. Face à un tel avenir, beaucoup de jeunes gens abandonnent complètement l'exploitation agricole. Lorsque le père de famille délaisse l'agriculture, tout porte à croire que la vocation agricole de la terre est perdue à tout jamais, si les héritiers ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre la relève.

Au pays, le coût des fermes, c'est-à-dire des terres et des bâtiments, a constitué un obstacle important, sinon insurmontable pour ceux qui désiraient se lancer en agriculture ou augmenter la superficie de leurs terres agricoles. Au Canada dans son ensemble, la valeur par hectare des terres agricoles et des bâtiments a augmenté de 417 pour cent entre 1961 et 1976, soit à un rythme quatre fois supérieur à celui de l'indice des prix à la consommation pour la même période (Manning, McCuaig et Lacoste, 1979). Dans le comté de Kent, la valeur des fermes par hectare a grimpé rapidement entre 1961 et 1976 (de 523 pour cent) comparativement à la moyenne provinciale (391 pour cent) et à la moyenne nationale (417 pour cent). Néanmoins, à l'échelle nationale, la valeur des terres agricoles du comté de Kent est restée relativement basse, à un peu plus de $400 par hectare, comparativement à $500 par hectare pour la province et à près de $650 par hectare pour l'ensemble du pays en 1976. Il reste que ces prix relativement bas sont un obstacle

financier important pour beaucoup d'agriculteurs du comté de Kent, compte tenu des revenus agricoles modestes.

Comment s'est comportée la valeur des terres dans le comté de Kent depuis 1976? Les propriétaires fonciers interviewés ont exprimé des opinions variées, mais tous ont généralement admis une tendance à la hausse de la valeur des terres. Onze des vingt-sept répondants estimaient que la valeur de leurs terres avait augmenté depuis 1976, neuf ont indiqué qu'elle était demeurée la même et selon quatre d'entre eux, elle avait augmenté considérablement. Huit répondants évaluaient leurs terres, en 1982, à environ $2 500 l'hectare ou plus, et cinq entre $1 235 et $2 500 l'hectare. Ces montants plutôt élevés témoignent du grand nombre d'exploitants de fermes commerciales parmi les personnes interrogées. Les chiffres les plus élevés ont été fournis surtout par des répondants exploitant des fermes très spécialisées et la valeur estimative donnée comprend donc passablement d'immobilisations sous forme de machines et de bâtiments.

Les terres agricoles subissent habituellement la concurrence la plus forte de la part des utilisations à caractère urbain, par exemple le lotissement, l'expansion industrielle, la construction de routes ou l'aménagement d'installations récréatives. En réalité, l'utilisation des terres agricoles dans une grande partie de l'est du Nouveau-Brunswick n'a jamais pu soutenir la concurrence exercée par d'autres utilisations foncières. Le fait que cette concurrence ait été très limitée indique que la concurrence du marché foncier n'a pas été la cause principale des changements survenus dans l'utilisation des terres. En fait, les utilisations à caractère urbain et récréatif ont connu un gain net de seulement 934 hectares en 20 ans, ce qui est très peu par rapport à la superficie des terres agricoles abandonnées ou en état de régénération naturelle.

Dans le comté de Kent, le marché des terres à des fins urbaines et récréatives a été relativement actif, mais seulement en ce qui concerne des petites propriétés situées dans certaines zones limitées le long de la côte et des routes principales. Par exemple, huit des vingt-sept répondants ont reçu une offre d'achat au cours des cinq dernières années et quatre d'entre eux, une proposition en vue d'un lotissement. De plus, depuis 1976, quatre répondants ont vendu des terres en vue de la construction de bâtiments. Certaines pressions ont plus particulièrement été exercées sur les propriétaires du sud de la région, aux fins de lotissement, et la demande de terrains le long de la rive du détroit de Northumberland, à des fins récréatives, s'est maintenue. Cette demande provenait en grande partie du marché de Moncton. À part ces pressions, la demande de lotissement à des fins résidentielles n'a pas été supérieure à ce que la population locale et la situation économique ont permis.

Néanmoins, le lotissement dans les régions rurales, que ce soit pour la construction de résidences permanentes ou pour la construction de résidences temporaires (de vacances), peut avoir des effets plus importants sur l'utilisation des terres que l'occupation actuelle de la superficie par des résidences et des chalets. Habituellement, un lotissement a des effets considérables sur les entreprises rurales plus traditionnelles, comme l'agriculture. Les résidents non agriculteurs qui empiètent sur les terres et

se livrent au vandalisme nuisent aux récoltes et à l'élevage du bétail. Les fermiers doivent souvent se plier à certains règlements municipaux qui limitent l'utilisation de machines ou l'exploitation de certains genres d'entreprises agricoles sous prétexte qu'ils dérangent les voisins*. Même si les pressions et les conflits de ce genre sont moins répandus dans l'est du Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au Canada, ils ont eu certains effets localisés dans le sud du comté de Kent, qui ont eu tendance à effriter davantage la situation concurrentielle de l'agriculture. Certaines entreprises d'élevage de bétail entreprises d'élevage de bétail (surtout l'élevage à grande échelle de porcs et de volaille) ont subi des pressions afin qu'elles déménagent leurs installations loin des agglomérations résidentielles.

Qu'adviendra-t-il de la disponibilité des terres agricoles dans le comté de Kent? Il se peut que l'on assiste au cours des prochaines années à une légère remontée du marché foncier. Les pressions qui ont toujours existé concernant le lotissement à des fins résidentielles devraient se maintenir. Une fois en exploitation, la nouvelle entreprise de télécommunications de Buctouche favorisera sans doute cette activité à l'échelle locale. On prévoit la création d'au plus 1 000 nouveaux emplois et les revenus supplémentaires générés permettront à bon nombre de familles d'acheter, ou de se construire une maison plus grande. On prévoit donc une expansion économique relativement importante dans la région de Moncton, ce qui entraînera certaines pressions en vue du lotissement des régions rurales et de l'aménagement d'installations récréatives le long de la côte, sur presque toute la partie sud de l'est du Nouveau-Brunswick.

Le rythme des activités économiques rurales axées sur l'exploitation des ressources s'accélérera probablement. La spécialisation des agriculteurs dans la culture de produits de plus grande valeur a permis à bon nombre d'entre eux d'acheter des terres supplémentaires : six répondants ont indiqué qu'ils désiraient augmenter la superficie de leur fonds de terres à des fins agricoles au cours des cinq prochaines années. Cette spécialisation s'est également traduite par une exploitation plus intensive des terres agricoles, le nombre de terres cultivées de façon intensive passant de 1 019 à 1 985 hectares entre 1963 et 1982, soit une augmentation de 966 hectares (tableau 3.9). Les terres agricoles exploitées de façon plus intensive sont raisonnablement réparties. Les entreprises de production de tabac sont regroupées entre Buctouche et Richibucto, près près de la côte, surtout à cause de l'influence bénéfique du détroit de Northumberland sur le climat de la région. La grande qualité et la succulence de certaines cultures de navettes, comme les choux de Bruxelles, par contre, sont attribuables en grande partie à l'air vif de l'arrière-saison, et c'est pourquoi ce légume est cultivé plus à l'intérieur des terres. Les arbres de Noël (le sapin et l'épinette) sont cultivés partout où des zones suffisamment grandes de terres défrichées sont situés relativement près les uns des autres pour fournir assez de terres pour permettre

*Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les conflits entre les fermiers et les autres habitants des régions rurales, consulter McRae, 1981 et Mandale, 1980; province du Nouveau-Brunswick, 1982; et Russwurm, 1974.

une rotation d'au moins dix ans de la plantation à la coupe.

Finalement, il y a une demande assez élevée de terres agricoles provenant d'Européens désireux de se mettre à l'abri d'un éventuel conflit armé qui pourrait menacer leur mode de vie et leur foyer actuels. L'isolement relatif des Maritimes et le prix relativement bas des terres sont des facteurs importants à cet égard. En 1983, selon la Direction de l'évaluation du ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick, près de 921 propriétés du co té de Kent, ou environ 4.1 pour cent de l'ensemble des propriétés, appartenaient à des non-résidents. Ce pourcentage vient au deuxième rang à l'échelle du Nouveau-Brunswick, après le comté de Charlotte qui compte 5.6 pour cent de non-résidents (ce comté est adjacent aux États-Unis, au sud-ouest de la province). Même si aucun chiffre sur les superficies n'est disponible, on sait que 48 de ces propriétés appartiennent à des Européens dont la plupart sont de l'Allemagne de l'Ouest. De fait, dans les cinq comtés de l'est du Nouveau-Brunswick (Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland et Albert), 181 propriétés appartiennent officiellement à des Allemands de l'ouest qui sont précédés en nombre par les Américains seulement au Nouveau-Brunswick (ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick, 1983).

Reste à savoir si le nombre de terres disponibles pourra répondre à toutes ces demandes. Un seul répondant a précisé que ses terres seraient vendues à sa mort ou au moment où il les quitterait; presque tous les répondants (24) ont indiqué que les terres resteraient dans la famille. Les traditions profondément enracinées à l'égard de la propriété terrienne semblent être des facteurs qui influent fortement sur l'évolution dans l'utilisation des terres dans l'est du Nouveau-Brunswick, même si la concurrence directe des différentes utilisations n'est pas, dans l'ensemble, très intense, sauf au niveau local.

Rentabilité agricole

Selon M. Pépin (1968), l'agriculture (dans le comté de Kent) est d'abord un moyen de subsistance et elle assure un toit et c'est généralement exagéré de dire qu'il s'agit d'une activité économique.

Depuis 1951, dans l'ensemble des provinces maritimes, le degré de rentabilité des entreprises agricoles a toujours été, à chaque année, inférieur à ce qu'il est au Canada (figure 4.1). Ce n'est que vers la fin des années 70 que s'est manifestée une augmentation soutenue de la rentabilité, supérieure à la moyenne canadienne, mesurée en termes de revenu agricole net en pourcentage du revenu agricole brut. Depuis 1951, la rentabilité de l'agriculture connaît une baisse irrégulière, à la fois sur le plan national et régional. Dans l'ensemble du Canada, le revenu agricole net atteignait 60 pour cent du revenu agricole brut en 1951, mais, en 1981, il se situait à peu près au quart. Les pourcentages pour les Maritimes s'élèvent à 50 pour cent et à 30 pour cent respectivement. L'écart considérable entre les deux courbes représentées à la figure 4.1 sont attribuables à la grande différence dans les prix de certains produits (à laquelle s'ajoute la variation des niveaux de production au cours des années), et aux coûts variables de

FIGURE 4.1

REVENU AGRICOLE NET EN TANT QUE POURCENTAGE DU REVENU BRUT
DANS LES PROVINCES MARITIMES ET AU CANADA ENTRE 1951 ET 1981

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, DIVERSES DATES

production. La différence entre les coûts et les prix, surtout lorsque l'écart se rétrécit de façon marquée, continue de préoccuper beaucoup les fermiers des Maritimes. Les répondants à l'enquête ont donné le plus souvent comme sources des principales difficultés à tirer sa subsistance de la terre dans le comté de Kent, les marchés et les bas prix, les coûts élevés de production, les coûts élevés de démarrage et l'absence générale de rentabilité (tableau 4.3A et B).

Les courbes qui illustrent les marges bénéficiaires, à la figure 4.1, nécessitent des explications supplémentaires. La rentabilité supérieure des premières années, surtout dans les Maritimes, ne signifie pas nécessairement une hausse du bénéfice net. En 1951, les bénéfices en nature constituaient plus du quart des bénéfices bruts, dans les Maritimes, soit le double de la moyenne nationale (tableau 4.4). La diminution de ces bénéfices au cours des années témoigne du fait que l'agriculture se fait de plus en plus à l'échelle commerciale et également de l'abandon de beaucoup de petites exploitations non commerciales dans les Maritimes.

De plus, les fluctuations considérables des revenus d'une année à l'autre peuvent être mises en corrélation étroite avec les récoltes exceptionnellement élevées de pommes de terre et de pommes dans les trois provinces. Par exemple, les années de revenus spectaculaires survenues au début et au milieu des années 70 faisaient suite aux très bons prix obtenus pour ces deux produits. Encore une fois, même si les prix des pommes étaient moyens en 1980, les prix des pommes de terre ont atteint des sommets et, lorsque ces produits ont été offerts sur le marché au début de 1981, les rentrées de fonds provenant de la vente des pommes de terre au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard étaient suffisamment élevées pour assurer, dans les provinces maritimes, une rentabilité de la production supérieure à la moyenne nationale.

Ce rendement relativement favorable des agriculteurs des Maritimes depuis 1976 ne peut masquer toutefois la vulnérabilité de l'agriculture dans cette région aux fluctuations considérables des prix d'une quantité limitée de cultures spécialisées, surtout si l'on tient compte de l'augmentation rapide des coûts d'investissement qui a caractérisé la fin des années 70. Entre 1976 et 1981, le total des frais d'exploitation agricole a augmenté de 81 pour cent, la hausse touchant plus particulièrement les frais de crédit, la totalité des dépenses relatives aux machines (y compris le coût de l'énergie) et les prix des produits d'alimentation animale (tableau 4.5). Même si ces hausses ont été généralement inférieures à la moyenne nationale, elles ont dépassé le taux d'augmentation de l'inflation générale (mesuré par l'indice des prix à la consommation) ainsi que le taux d'augmentation des rentrées totales de fonds agricoles au cours de la même période.

Les fluctuations très marquées des prix de la production agricole et de la rentabilité, compte tenu de l'accroissement rapide des coûts d'investissement dans l'exploitation agricole n'ont fait que nourrir le sentiment d'incertitude des agriculteurs des Maritimes. Cette incertitude est plus forte dans l'est du Nouveau-Brunswick où les niveaux de production de produits de grande valeur et la rentabilité de l'agriculture sont inférieurs à la moyenne pour les Maritimes et, par conséquent, ne permettent pas aux agriculteurs

TABLEAU 4.3A DIFFÉRENTS PROBLÈMES PERÇUS PAR UN ÉCHANTILLONNAGE DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX SUR LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DE LA TERRE DANS LE COMTÉ DE KENT

	Nombre de réponses (Maximum: 27)
Marchés et bas prix	14
Coûts élevés de production	8
Coûts élevés de démarrage	6
Manque général de rentabilité	6
Manque de terres	5
Marché foncier inefficace	3
Climat	2

TABLEAU 4.3B PRINCIPAUX PROBLÈMES/CONTRAINTES AGRICOLES DANS LE COMTÉ DE KENT SELON UN ÉCHANTILLONNAGE DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX

	Nombre de réponses (Maximum: 27)
Bas prix/coûts élevés	10
Problèmes concernant l'achat des machines	6
Impossibilité d'agrandissement faute de terres disponibles	3
Problèmes concernant l'Office de mise en marché et les contingentements	3

Source : Service d'aménagement des ressources des Maritimes, enquête menée auprès des propriétaires fonciers.

Note : Voici les questions précises posées :

Tableau 4.3A : Quels sont les problèmes majeurs relatifs à gagner sa vie comme cultivateur dans cette région? (Question n° 32).

Tableau 4.3B : Quels sont les problèmes ou contraintes majeurs à une utilisation plus efficace de votre entreprise relativement à l'utilisation de vos terres? (Question n° 37).

TABLEAU 4.4 POURCENTAGE DU REVENU AGRICOLE BRUT EN NATURE DANS LES PROVINCES MARITIMES ET AU CANADA ENTRE 1951 ET 1981

	Provinces maritimes	Canada
	- pour cent -	
1951	25.7	12.1
1956	24.2	12.7
1961	19.0	11.6
1966	13.1	9.5
1971	10.9	9.7
1976	6.8	9.0
1981	2.0*	1.4*

Source : Statistique Canada, 1982, Revenu agricole net, n° de catalogue 21-202.

Note * : Le revenu en nature est la valeur de la production consommée sur la ferme. En 1981, les éléments les plus importants (en ordre décroissant d'importance) étaient la viande, les fruits et les légumes (y compris les pommes de terre), les produits forestiers, les produits laitiers, et la volaille et les oeufs. Avant 1981, un élément important était le loyer; il a été exclu en 1981.

TABLEAU 4.5

ÉVOLUTION EN % DES DÉPENSES D'EXPLOITATION AGRICOLE, DU TOTAL DES ENCAISSEMENTS AGRICOLES

ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS LES PROVINCES MARITIMES (1) ET AU CANADA (2) ENTRE 1976 ET 1981

	% de l'augmentation des coûts entre 1976 et 1981		Coûts individuels par rapport au total des dépenses d'exploitation			
			1976		1981	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Salaires de la main-d'oeuvre agricole	+46.3	+59.4	17.2	10.2	14.3	7.9
Intérêt sur les emprunts	+207.4	+223.9	6.2	11.3	10.8	17.6
Total des dépenses pour les machines	+93.6	+95.1	12.9	17.4	14.1	16.5
Engrais et chaux	+42.5	+126.7	11.0	8.1	8.9	8.9
Produits fourragers	+87.9	+82.0	28.3	19.0	30.2	16.8
Autre	+57.2	+95.7	25.4	34.0	21.7	32.3
Total des dépenses d'exploitation	+76.4	+106.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total des encaissements agricoles	+78.4	+84.0	-	-	-	-
Indice des prix à la consommation	N/D	+59.1	-	-	-	-

Source : Agriculture Canada, 1982b, 49.

Note : Les autres dépenses agricoles comprennent les impôts, les frais de location pour l'exploitation de la ferme, les dépenses relatives aux cultures, l'achat de pesticides, les dépenses relatives au bétail, les frais de réparation des bâtiments, l'électricité et le téléphone et les frais divers.

de faire des réserves pendant les bonnes années en prévision des années moins prospères.

Ce manque de rentabilité et ce climat d'incertitude ont eu des effets sur les ressources foncières. Les agriculteurs n'ont pas voulu ou n'ont pas pu agrandir leur exploitation ou faire les investissements à long terme nécessaires pour agrandir leur ferme, en raison des fluctuations imprévisibles des prix, d'une année à l'autre, et récemment, des taux d'intérêt élevés. A cela s'est ajouté le refus des propriétaires fonciers n'exploitant pas leurs terres de les vendre aux exploitants de fermes commerciales, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente du rapport. Tout favorise le délaissement des terres agricoles ou leur conversion à d'autres fins.

Dans l'est du Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, la survie de l'agriculture supposait l'adaptation à une situation économique moins favorable en raison de la fluctuation des prix, de l'augmentation des coûts d'investissement et de la diminution des bénéfices unitaires. Une stratégie, ou habituellement, un ensemble de stratégies ont été suivies, y compris l'agrandissement de la ferme (facteur déjà abordé), l'utilisation plus intensive de la terre et la spécialisation de la production, en modifiant la combinaison activités et cultures. Toutes ces stratégies ont toutefois nécessité une capitalisation accrue.

Il se dégage à la fois des données du recensement et de celles de l'enquête sur l'utilisation des terres, une tendance vers l'intensification de l'agriculture dans le comté de Kent (tableau 3.7). A l'intérieur de la superficie des terres qui ont conservé leur vocation agricole entre 1963 et 1983, 1 424 hectares de terres sont passés de l'agriculture extensive à l'agriculture intensive. De plus, 298 hectares supplémentaires de terres autrefois cultivées ou utilisées à d'autres fins sont passés à l'agriculture intensive*. Enfin, le pourcentage des terres améliorées d'une ferme moyenne a augmenté entre 1961 et 1981, comme le pourcentage des terres améliorées mises en culture (tableau 3.4).

La spécialisation a caractérisé tant les nouvelles entreprises de production végétale que les entreprises plus traditionnelles d'élevage du bétail de l'est du Nouveau-Brunswick (tableau 4.6). L'importance des entreprises de production laitière et d'élevage de bétail s'est maintenue et représentait 62.3 pour cent de toutes les exploitations commerciales de la région en 1981. Cependant, les entreprises de production animale mixte sont passées de 24 pour cent des fermes commerciales en 1961 à seulement 3.7 pour cent en 1981. Les exploitations agricoles survivantes de l'est du Nouveau-Brunswick ont eu tendance à se spécialiser dans l'élevage de bovins, de porcs ou d'ovins (elles représentent 30.3 pour cent des fermes commerciales en 1981, par rapport à 16.9 pour cent en 1961) ou dans les cultures spécialisées, surtout celles des fruits et des légumes, qui ont augmenté proportionnellement de 3.5 pour cent de l'ensemble des exploitants en 1961 à 25.5 pour cent en 1981.

---

*L'agriculture intensive a été délaissée sur une petite superficie de 756 hectares au cours de cette période de 20 ans (tableau 3.9).

TABLEAU 4.6 FERMES COMMERCIALES CLASSÉES SELON LE GENRE DE PRODUCTION DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 1961, 1971 ET 1981

Genre de ferme	1961	1971	1981
		- pour cent -	
Ferme laitière	37.6	44.4	26.9
Élevage de bovins, de porcs, d'ovins	16.9	23.7	30.3
Élevage de volaille	8.6	7.1	5.1
Production laitière et élevage de bétail	63.1	75.2	62.3
Céréales à petits grains	0.1	0.3	1.7
Culture de plein champ, autre que celle des céréales à petits grains	3.1	8.1	7.9
Fruits et légumes	0.3	4.4	15.9
Culture spécialisée	3.5	12.8	25.5
Produits spéciaux divers	1.0	0.7	8.8
Ferme diversifiée	24.0	6.1	3.7
Foresterie	8.3	5.1	N/D
Nombre total de fermes commerciales			
%	100.0	100.0	100.0
Nombre	699	295	353

Source : Recensement de l'agriculture

Note : En 1961, une ferme commerciale était, selon la définition du recensement, une ferme dont le montant des ventes de produits agricoles s'élevait à $1 200 ou plus, en 1971 et 1981, à $2 500 ou plus.

L'est du Nouveau-Brunswick comprend les comtés de Kent, Gloucester et Northumberland.

La majorité des nouvelles entreprises de production de fruits et de légumes de l'est du Nouveau-Brunswick qui sont relativement fructueuses exploitent intensivement les terres, ce qui explique, dans une certaine mesure, l'accroissement de la superficie des terres cultivées de façon intensive. La culture de produits de spécialité comme les choux de Bruxelles exige une rotation de plusieurs années (au moins quatre ans), de sorte que la culture d'une seule année nécessite la disponibilité d'un fonds de terre d'au moins quatre fois la superficie nécessaire à la production annuelle. L'augmentation considérable du nombre des entreprises horticoles et de cultures spécialisées s'est toutefois traduite par une hausse nette d'au moins de 1 000 hectares (1 019 ha à 1 985 ha) de terres agricoles exploitées intensivement dans le comté de Kent entre 1963 et 1982 (tableau 3.9).

D'autres domaines possibles de spécialisation agricole pour l'est du Nouveau-Brunswick, comme l'élevage du bétail et la culture de céréales à petits grains, ont vu leur expansion limitée par la concurrence extérieure. En général, les éleveurs de bétail de la région commercialisent leurs produits par l'intermédiaire de commerçants en gros ou d'entreprises de transformation de la région, et se placent donc en concurrence directe avec les agriculteurs sur une plus grande partie de l'Amérique du Nord. Étant donné la spécialisation très poussée de certains genres d'entreprises, comme la production de viande de boeuf, ailleurs au Canada et aux États-Unis, et, de façon générale, la dimension relativement petite des troupeaux locaux, si l'on se fie à l'enquête auprès des propriétaires fonciers, l'élevage de bétail dans l'est du Nouveau-Brunswick est devenu une activité marginale.

Même si le rendement de la production de céréales fourragères est beaucoup plus élevé dans les Maritimes que dans l'Ouest du Canada, cet avantage sur le plan de la concurrence est pratiquement annulé par les subventions offertes pour le transport des céréales de l'Ouest. En 1981, le pourcentage de fermes produisant des céréales à petits grains dans l'est du Nouveau-Brunswick était encore assez faible (1.7 pour cent) (tableau 4.6). Grâce à la Loi sur l'aide aux transports des produits d'alimentation animale de 1941*, prévoyant des subventions réduisant les taux de transport, les céréales fourragères peuvent être transportées de l'Ouest vers les régions de l'Atlantique à des tarifs avantageux. La demande locale de terres pour cultiver ces céréales est donc réduite en conséquence.

La spécialisation et l'intensification caractérisent les zones isolées de prospérité agricole qui ont survécu dans le comté de Kent. Par contre, l'incapacité ou le refus des fermiers de modifier la combinaison activités et cultures, de se tourner vers la spécialisation et l'agriculture intensive pour maintenir la productivité et la rentabilité de leur ferme a entraîné une perte nette de terres agricoles supérieure au gain net de l'agriculture intensive.

Les stratégies d'agrandissement des fermes, de spécialisation accrue de la production et d'utilisation plus intensive des terres nécessitent des investissements importants.

---

*Consulter l'ouvrage de A. Sorflaten 1977, qui traite des répercussions de cette Loi.

Ceux-ci ont effectivement augmenté dans les fermes qui ont survécu dans le comté de Kent, mais demeurent encore bien en-deçà de la moyenne pour les provinces atlantiques. Dans le comté de Kent, la valeur totale en capital par ferme a connu une hausse importante depuis 1951, passant de moins de $5 000 à plus de $25 000, parallèlement à la valeur des terres et des bâtiments par hectare de terres améliorées. De plus, le pourcentage des valeurs totales en capital des terres et des bâtiments a augmenté, mais très faiblement. En 1951, il s'établissait à environ 59 pour cent ($2 741 sur un total de $4 643) et en 1981, il était passé à près de 65 pour cent ($17 404 sur un total de $26 854). Cependant, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres indicateurs, les valeurs en capital par ferme dans le comté de Kent restaient, en 1981, considérablement inférieures à la moyenne pour les provinces atlantiques, et peu de progrès, s'il y en a eu, ont été faits en vue de la réduction de cet écart. De plus, la plupart des progrès accomplis l'ont été depuis 1971, ce qui prouve encore une fois que la majorité des terres agricoles perdues entre 1963 et 1983, ont été perdues au cours des années 60, cette tendance ayant subi un renversement de courte durée pendant les années 70.

Le fonctionnement du marché du crédit dans l'est du Nouveau-Brunswick a également eu tendance à maintenir au minimum les investissements agricoles et le capital d'exploitation, réduisant de ce fait les possibilités d'agrandissement des fermes, d'intensification de l'exploitation et de spécialisation de la production, et entraînant par conséquent une baisse de la rentabilité des fermes. Dans une région où la rentabilité éventuelle de l'agriculture semble mince, les agriculteurs disposent de moins de capitaux et de moins de services consultatifs pour la gestion de capital. À cela s'ajoute un sentiment très fort, dans l'est du Nouveau-Brunswick et dominant aussi dans l'ensemble des Maritimes, de réticence face à l'endettement. Cette attitude tend à changer, mais elle persiste encore. Plusieurs propriétaires fonciers ayant participé à l'enquête ont souligné qu'ils n'avaient jamais fait appel au crédit, surtout par crainte et par aversion de l'endettement. Le capital d'exploitation à court terme est encore difficile à obtenir, même s'il semble généralement plus facile d'obtenir du capital d'investissement ou d'expansion à long terme, habituellement par le biais de toute une gamme de programmes fédéraux ou provinciaux (par exemple, par la Société du crédit agricole). Ces programmes de prêts offerts au public ont donné des résultats satisfaisants dans les Maritimes (voir les données de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, 1969, p.119-120).
Environ 50 pour cent du crédit agricole, surtout à long terme, a été accordé par des organismes fédéraux et provinciaux, 30 pour cent, surtout à court terme, par des banques, et 20 pour cent, à court terme également, par des coopératives d'épargne et de crédit, des compagnies d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de crédit, et des particuliers (Statistique Canada, Revenu agricole net).

La majorité du capital d'exploitation offert aux fermiers du Nouveau-Brunswick, comme à ceux du reste des Maritimes, provient d'institutions financières privées, surtout des banques à charte, des sociétés de fiducie et de crédit et des coopératives d'épargne et de crédit. Dans l'est du Nouveau-Brunswick,

les caisses populaires sont les coopératives d'épargne et de crédit les plus répandues. Elles sont constituées selon une formule coopérative et possèdent plusieurs petites succursales dans la région. Traditionnellement, les caisses populaires n'ont pas favorisé beaucoup le crédit agricole; le nombre d'emprunts agricoles contractés auprès des coopératives d'épargne et de crédit a atteint un sommet au Nouveau-Brunswick au cours des dix dernières années, vers 1974. Tous les fermiers canadiens ont obtenu cette année-là des bénéfices nets inégalés (figure 4.1). Pendant cette période, les fermiers du Nouveau-Brunswick avaient contracté 5.3 pour cent de la totalité de leurs emprunts auprès des coopératives d'épargne et de crédit. Depuis, ce pourcentage a diminué à moins de un pour cent.

Au cours de cette même période, le pourcentage du crédit agricole fourni par des banques à charte du Nouveau-Brunswick se maintenait à environ 30 pour cent. Les banques à charte offrant des prêts agricoles dans les Maritimes favorisent toutefois davantage les plus grandes exploitations spécialisées, manifestement rentables. L'une des difficultés que cela représente est le fait que même les ressources considérables de ces banques ne peuvent justifier la mobilisation de plus d'un ou de deux employés spécialisés dans les services consultatifs en agriculture, pour l'ensemble de la région atlantique, tandis que de tels services n'existent pratiquement pas dans les caisses populaires. Seulement, lorsqu'un agriculteur est membre du conseil de direction d'une caisse populaire, il peut profiter d'une expérience pour prendre une décision favorable ou non concernant l'octroi d'un prêt à une entreprise agricole.

Un facteur encore plus important réside dans la nature même de l'agriculture. Selon un rapport, les banques ont tendance à éviter de prêter à de telles entreprises (pour les frais d'exploitation), à moins qu'il ne s'agisse d'un agriculteur ayant déjà fait preuve de sa solvabilité par des revenus suffisants et des remboursements rapides (Office d'expansion économique de la région atlantique, 1969, p.120). Un autre rapport affirme que les agriculteurs qui empruntent sont victimes de préjugés défavorables par rapport aux emprunteurs d'autres secteurs, sous prétexte que les risques sont plus grands. Les producteurs doivent subir les variations saisonnières, annuelles et cycliques très grandes des prix de leurs produits et c'est pourquoi les sociétés prêteuses ont tendance à utiliser le capital des entreprises agricoles pour financer d'autres secteurs dont les risques, estime-t-on, sont moins grands ou du moins, prévisibles (Province du Nouveau-Brunswick, 1977, p.75).

Ces deux témoignages concernent l'agriculture à l'échelle régionale et provinciale. S'il est aussi difficile d'obtenir du capital à ces deux niveaux, on peut donc affirmer qu'une grande partie des entreprises agricoles du comté de Kent, jusqu'au milieu ou à la fin des années 70, étaient particulièrement désavantagées parce qu'elles n'étaient manifestement pas rentables.

La coopérative est une variation de l'agrandissement des fermes dans l'est du Nouveau-Brunswick, qui permet, en partie, de surmonter l'insuffisance de capital. Elle facilite la spécialisation des exploitations

agricoles. Cette initiative est courante chez les Acadiens. Grâce aux coopératives, un groupe de propriétaires fonciers peuvent mettre en commun les ressources disponibles pour accroître leur productivité. Habituellement, il s'agit pour eux d'acheter en groupe les machines et le matériel, et de centraliser les installations d'entreposage, de préparation et d'empaquetage. Cette initiative offre également d'autres avantages, comme l'achat en vrac des éléments nécessaires à la production et la possibilité de négocier les prix avec les principaux acheteurs de produits agricoles. La coopérative offre à chacun de ses membres ne pouvant atteindre ses membres ne pouvant atteindre seul un niveau d'exploitation élevé, la possibilité d'y parvenir plus facilement.

Près de la moitié des coopératives agricoles du Nouveau-Brunswick sont situées dans les comtés acadiens de Gloucester et de Kent, et elles ont, dans beaucoup de cas, assuré la survie de régions agricoles isolées qui seraient autrement disparu (ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick, 1977). Seulement cinq des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête auprès des propriétaires fonciers ont indiqué qu'elles n'étaient pas membres d'une coopérative, tandis que beaucoup ont répondu qu'ils étaient membres de plusieurs coopératives.

La technologie et la mécanisation

L'utilisation de machines les plus modernes, de variétés de cultures, d'engrais, de pesticides et de techniques de gestion des fermes les plus récents sont devenus le symbole du modernisme agricole et, en quelque sorte, une garantie de survie de l'agriculture. Le recours à de nouvelles méthodes d'exploitation et à de nouvelles techniques de culture, d'entreposage et de manutention des produits en vrac a facilité l'expansion des fermes, le défrichage des champs, l'utilisation plus intensive des terres, la spécialisation de la production et, de façon générale, l'amélioration de la situation économique des fermes qui restent. Au chapitre de l'acquisition des machines, de l'adoption de méthodes de culture plus vastes (comme le drainage) et des changements apportés à l'exploitation agricole, il semble que le comté de Kent accuse un retard. Les réponses à l'enquête menée auprès des propriétaires fonciers indiquent d'ailleurs que dans le comté de Kent, ce n'est qu'au cours des années 70, et non avant, que des améliorations ont été apportées aux fermes (tableau 4.7). Même lorsque celles-ci semblaient s'être amorcées pendant les années 60, le processus s'était habituellement accéléré au cours des années 70 pour ce qui est surtout de la construction de nouveaux bâtiments de ferme, du défrichement de boisés, du drainage des terres et de l'achat de machines spécialisées.

L'intensification de l'utilisation des terres agricoles va habituellement de pair, dans une certaine mesure, avec l'innovation technologique ou l'utilisation des moyens technologiques disponibles; sur ce plan, toutefois, les innovations technologiques ont été très peu axées sur l'agriculture dans les Maritimes (à l'exception de l'arracheuse combinée de pommes de terres). Seulement deux personnes interviewées du comté de Kent ont affirmé que des innovations ou de nouvelles méthodes avaient modifié l'utilisation de leurs terres, au cours des

TABLEAU 4.7 NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX DU COMTÉ DE KENT QUI SELON L'ENQUÊTE ONT APPORTÉ OU APPORTERONT DES MODIFICATIONS À LEUR FERME

	1961-1971	1971-1982	1982-1987
Fractionnement des terres	2	7	4
Nouveaux bâtiments de ferme	6	15	3
Construction de clôtures sur des terres non clôturées	12	9	9
Enlèvement de clôtures	6	6	6
Défrichement de terres boisées	2	12	6
Drainage	3	13	14
Abandon de l'exploitation d'un champ	2	5	1
Extraction de gravier	3	2	-
Achat de machines de manutention en vrac	1	7	1
Achat de grosses machines	11	18	8

Source : Service d'aménagement des ressources des Maritimes, enquête menée auprès des propriétaires fonciers.

Note : Les répondants ont mentionné d'autres modifications concernant leurs terres ou leurs fermes comme: la division d'un terrain à bâtir, la construction d'une nouvelle maison, le reboisement d'un terrain, l'aménagement d'un étang sur la ferme, le regroupement de terres et l'achat de terres.

cinq années précédentes (depuis 1976 environ) et ces "progrès" comptent la construction de nouveaux silos ou l'installation de tuyaux de drainage.

Les données du recensement (tableau 4.8) font également état de l'adoption relativement lente de machines et de matériel nouveau. Au cours des années 50 et d'une grande partie des années 60, le comté de Kent accusait un retard par rapport à la moyenne de la région atlantique, pour ce qui est du pourcentage de fermes possédant certaines machines couramment employées. C'était le cas, en particulier, des machines essentielles comme les tracteurs, les camions et les trayeuses. Ce n'est que progressivement, au cours des années 70, que les agriculteurs du comté de Kent ont rattrapé le retard, pour rejoindre la moyenne régionale si bien qu'en 1981, les quelques fermes qui restaient dans le comté de Kent étaient pour la plupart plus mécanisées que celles de l'ensemble de la région.

Le retard dans l'adoption de la nouvelle technologie agricole du comté de Kent, par rapport à la moyenne régionale, se révèle par le nombre moyen de machines par ferme (tableau 4.9). En 1951 et 1961, celui-ci était, dans presque tous les cas, plus bas dans le comté de Kent que dans l'ensemble de la région atlantique même si, d'après le tableau 4.8, le pourcentage de fermes possédant diverses machines dans le comté de Kent approchait, et, dans certains cas, dépassait la moyenne régionale. Le tableau 4.9 indique qu'en 1971 le nombre moyen de machines par ferme était encore inférieur à la moyenne régionale et de beaucoup, dans certains cas; cette situation n'avait pas changé en 1981 relativement à toutes les machines, à l'exception des moissonneuses-batteuses et des andaineuses.

En poussant encore davantage l'analyse, on constate toutefois que les fermes du comté de Kent accusent un retard également dans le domaine des moissonneuses-batteuses et des andaineuses. Pour ce qui est des moissonneuses-batteuses, il faut mentionner que le comté de Kent est relativement avantagé pour la culture des céréales au point de vue du climat, de la topographie et des sols. Le secteur le plus important de la région en ce qui concerne la culture des céréales est l'Île-du-Prince-Édouard qui regroupe ces avantages et où effectivement le nombre moyen de moissonneuses-batteuses par ferme était, en 1981, considérablement plus élevé (0.37) que dans le comté de Kent (0.18), ce qui confirme, qu'à cet égard, le comté de Kent est encore relativement désavantagé. En deuxième lieu, en ce qui a trait aux andaineuses, ces machines servent surtout à tracer les rangs pour la culture du foin non ensilé qui est récolté au moyer de moissonneuses de plantes fourragères. Encore une fois, le comté de Kent avec son grand nombre de machines moins perfectionnées, comme des andaineuses, accuse un retard par rapport à l'ensemble de la région.

La majorité des activités d'intensification de l'agriculture dans la région atlantique du Canada comportaient l'adoption de nouveautés mises au point ailleurs au Canada, et, même si la mécanisation des travaux agricoles a augmenté dans la région en général, le manque de recherches sur les moyens technologiques et agrologiques dans le domaine plus précis des sols, du climat et des cultures propres à la région atlantique a probablement favorisé le déclin de

TABLEAU 4.8

ÉVOLUTION DE LA MÉCANISATION AGRICOLE DANS LE COMTÉ DE KENT ET DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
	% de toutes les fermes recensées			
déclaration - Tracteurs :				
Comté de Kent	13.1	46.1	74.6	88.1
Provinces atlantiques	29.4	55.3	77.2	85.0
Camions :				
Comté de Kent	10.7	26.3	41.4	63.9
Provinces atlantiques	18.7	39.0	55.8	68.7
Moisonneuses-batteuses :				
Comté de Kent	*	2.7	11.5	17.1
Provinces atlantiques	0.4	4.7	13.9	16.6
Presses-ramasseuses :				
Comté de Kent	n.d.	7.0	42.1	50.8
Provinces atlantiques	n.d.	12.1	39.1	51.8
Moisonneuses de plantes fourragères :				
Comté de Kent	n.d.	1.8	3.5	8.7
Provinces atlantiques	n.d.	1.1	3.6	8.9
Andaineuses :				
Comté de Kent	n.d.	n.d.	3.7	18.3
Provinces atlantiques	n.d.	n.d.	1.8	7.1
Trayeuses :				
Comté de Kent	1.2	12.0	26.4	n.d.
Provinces atlantiques	6.6	19.6	25.4	n.d.
Pouvoir étectrique ** :				
Comté de Kent	53.3	95.6	n.d.	n.d.
Provinces atlantiques	56.9	90.4	n.d.	n.d.
Nombre total de fermes				
Comté de Kent	2 328	1 103	401	252
Provinces atlantiques	63 709	33 409	17 078	12 941

Source : Recensement de l'agriculture

Note : * Moins de 0.05 pour cent.
** Produite par une ou plusieurs sources d'énergie électrique.
n.d.-indique que les données sont non disponibles pour le recensement en question.

TABLEAU 4.9 NOMBRE DE MACHINES DANS LES FERMES DU COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981 *

	1951	1961	1971	1981	Changement en % entre 1951 et 1981
Tracteurs	307	527	377	371	+20.8
Moyenne par ferme : Comté de Kent	0.13	0.48	0.94	1.47	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	0.15	0.64	1.15	1.63	
Camions	266	315	188	198	-25.6
Moyenne par ferme : Comté de Kent	0.11	0.29	0.47	0.79	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	0.20	0.44	0.71	1.06	
Moissonneuses-batteuses	1	30	46	45	+4500
Moyenne par ferme : Comté de Kent	**	0.03	0.11	0.18	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	**	0.05	0.14	0.17	
Presses-ramasseuses	n.d.	77	169	132	+71.4
Moyenne par ferme : Comté de Kent	n.d.	0.07	0.42	0.52	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	n.d.	0.12	0.39	0.54	
Moissonneuses de plantes fourragères	n.d.	21	15	24	+14.3
Moyenne par ferme : Comté de Kent	n.d.	0.02	0.04	0.09	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	n.d.	0.01	0.04	0.10	
Andaineuses	n.d.	n.d.	16	48	+300.0
Moyenne par ferme : Comté de Kent	n.d.	n.d.	0.04	0.19	
Moyenne par ferme : provinces atlantiques	n.d.	n.d.	0.02	0.08	

Source : Recensement de l'agriculture

Note * Le nombre moyen de machines par ferme est obtenu en utilisant le total de toutes les fermes.

** Trop peu de machines aux fins de calcul.

n.d - indique que les données sont non disponibles pour le recensement en question.

l'agriculture dans les régions agricoles non spécialisées. Selon l'Office d'expansion économique de la région atlantique, les effets de la nouvelle technologie des années d'après-guerre sur l'agriculture au Canada ont été plus importants dans les régions de grandes superficies de terres fertiles propices à une exploitation très mécanisée. Dans les régions comme les Maritimes, les répercussions (de la nouvelle technologie) ont été tenues au second plan en raison des situations physique, économique et sociale qui prévalaient. (Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique, 1969, p.95).

Trois principaux facteurs ont nui à l'adoption de nouvelles technologies dans les Maritimes : les terres, le climat et la situation géographique. Sur le plan physique, les terres sont souvent peu propices à la culture, à cause du relief accidenté, du sol pierreux, du drainage insuffisant, etc. De plus, elles sont souvent divisées en petites parcelles, trop petites et trop dispersées pour être exploitées efficacement à l'aide de machines. Le climat ne favorise généralement pas l'agriculture parce que la saison de la culture est trop courte et trop fraîche. Quant à la situation géographique, les régions agricoles sont en général éloignées des principaux marchés, ce qui accroît considérablement les frais de transport. Finalement, le manque de rentabilité de l'agriculture réduit d'autant les possibilités d'investir pour acheter de nouvelles machines et adopter les nouvelles techniques et méthodes.

La recherche agricole dans la région atlantique a de tout temps été axée sur la production spécialisée à grande échelle de produits agricoles traditionnels comme la pomme de terre ou les produits d'alimentation animale. La recherche a écarté les possibilités de mettre au point de nouvelles cultures adaptées à la région, et ce, au détriment de nouvelles entreprises éventuelles. Par conséquent, dans le comté de Kent, il a fallu s'inspirer des méthodes et des techniques de culture des Européens pour réussir à faire pousser des choux de Bruxelles dans la région de Rogersville. Les producteurs de tabac ont pour leur part suivi les méthodes de production mises au point en Ontario et au Québec, plutôt que celles qui ont été élaborées localement, et adaptées à des conditions locales plus particulières.

Nous étudierons ultérieurement un autre aspect du transfert technologique portant sur la compétence et la gestion.

Les marchés*

Il importe de se pencher sur les marchés et sur leur influence sur l'utilisation des terres étant donné la variation considérable des revenus nets des fermiers depuis 1951 et de leur diminution, en général. Contrairement à beaucoup d'autres secteurs agricoles l'exploitant n'est pas en mesure généralement, d'imposer aux consommateurs la hausse des coûts de production qu'il subit. De plus, en raison de l'accroissement de la spécialisation au cours des années, qui était d'ailleurs nécessaire pour améliorer le rendement et la productivité, les producteurs sont devenus

*Les remarques d'introduction de la présente section s'inspirent du chapitre 12 du Rapport de l'étude sur les ressources agricoles (Province du Nouveau-Brunswick, 1977).

plus vulnérables à la grande variation des prix d'une année à l'autre (figure 4.1). Les règlements et les normes de classement devenus beaucoup plus rigoureux entraînent des coûts additionnels pour les agriculteurs et réduisent d'autant leurs bénéfices. À l'augmentation des normes et du rendement correspond habituellement un agrandissement des installations de transformation et d'empaquetage.

De telles tendances ont entraîné une réduction de la part des recettes provenant de la vente des produits alimentaires qui revient aux agriculteurs et, en général, une augmentation de celle des transformateurs, des empaqueteurs, des grossistes et des détaillants. Dans les régions où la rentabilité de l'agriculture est plus faible, comme dans l'est du Nouveau-Brunswick, cette tendance encourage encore davantage l'abandon de l'agriculture. Les personnes interrogées dans le comté de Kent acheminaient leur production vers les débouchés traditionnels, comme les grossistes, les transformateurs et les empaqueteurs locaux, ou passaient par des organismes intermédiaires pour la mise en marché de certains produits comme le lait, la crème et le tabac. Les grossistes et les transformateurs exploitent presque tous leur entreprise à Moncton ou à partir d'autres centres de distribution à Sackville et à Saint-Jean. Un organisme important, l'Office de mise en marché du lait, est dirigé à partir de Sussex au Nouveau-Brunswick.

Incontestablement, dans le comté de Kent et dans les régions avoisinantes, l'agriculture est demeurée compétitive, en tant que forme d'utilisation des terres, seulement aux endroits où de nouveaux marchés pour les produits ont été déterminés et exploités. Ainsi, vers la fin des années 50, un groupe de producteurs de légumes des environs de Rogersville dans le comté de Northumberland s'est lancé dans la culture des choux de Bruxelles destinés à être vendus à une nouvelle usine de congélation située dans la vallée de la rivière Saint-Jean. En faisant correspondre minutieusement le rythme d'expansion de la superficie cultivée aux demandes de l'usine, et en négociant chaque année, en tant que coopérative, le prix des produits, les agriculteurs ont agrandi la superficie cultivée de 250 à 300 hectares par année, prévoyant une rotation de sept ans (ce qui nécessite des terres d'une superficie de 1 750 à 2 100 hectares).

Un autre petit groupe d'agriculteurs du comté dont l'expérience a été couronnée de succès ont accru la production de tabac dans un secteur relativement concentré près de Buctouche, au cours des 20 dernières années. Selon le recensement, en 1961, un seul fermier du comté de Kent cultivait du tabac, comparativement à cinq en 1981, auxquels s'ajoutent deux producteurs du comté de Westmorland, situé juste au sud. Le tabac des Maritimes a acquis une grande renommée sur les marchés nord-américains et européens, grâce à sa qualité supérieure à celle du tabac produit dans les principales régions productrices du Canada, en Ontario et au Québec. La mise en marché est rigoureusement contrôlée par des limites de poids en livres pour chaque saison (et donc la superficie cultivée) qui sont déterminées avant la plantation.

Les débouchés sont toujours aussi difficiles à trouver et toutes sortes de stratégies sont mises à l'essai pour vendre les produits. Dix des 22 exploitants de fermes commerciales

interrogés ont déclaré avoir modifié considérablement leurs stratégies de mise en marché depuis le début des années 70. Des éleveurs de bétail qui vendaient leur produit à une entreprise d'abattage et de conditionnement de la viande de Moncton vendent maintenant à des bouchers locaux; d'autres ont fait l'inverse. Certains producteurs de cultures spécialisées se sont tournés vers des méthodes d'autocueillette ou de location d'espace au marché pour vendre leurs produits.

De la même façon qu'ils ont réagi à beaucoup d'autres facteurs contribuant à l'évolution de l'utilisation des terres, les agriculteurs innovateurs se sont assurés de conserver une vocation agricole à une partie des terres défrichées originalement. Cependant, parce que l'on n'a pu trouver et exploiter des débouchés commerciaux pendant une bonne partie des trois décennies à partir de 1951, le nombre de terres à vocation agricole a sensiblement diminué.

La compétence et la gestion

Une partie importante de la révolution de la productivité agricole survenue au Canada, pendant les années d'après-guerre, est attribuable aux nombreuses recherches scientifiques portant sur les plantes cultivées, la zootechnie et l'application de la nouvelle technologie à l'exploitation agricole. Les progrès accomplis dans les laboratoires de recherche agricole et dans les stations expérimentales ont fourni aux agriculteurs des moyens d'accroître considérablement leur rendement, mais l'utilisation de ces moyens a toutefois exigé une démarche d'apprentissage de la part des fermiers. Ce processus de "transfert technologique" qui permet d'augmenter et d'améliorer la compétence des agriculteurs est essentiel à la survie de l'ensemble de l'agriculture. Ce transfert s'est habituellement effectué selon l'une ou l'autre des deux façons suivantes. En premier lieu, des cours de formation officiels variant des cours de courte durée aux cours de quatre ans ou plus susceptibles de mener à une formation spécialisée poussée ont été donnés. Deuxièmement, des représentants spécialisés en agriculture ont fourni des services de vulgarisation agricole, en démontrant les nouvelles techniques de production aux agriculteurs individuellement, chaque année, dans le courant de leur exploitation.

Une certaine formation agricole a été offerte. Par exemple, douze des 22 exploitants de fermes commerciales du comté de Kent rencontrés ont indiqué qu'ils avaient reçu une certaine formation officielle en agriculture. Sept d'entre eux avaient suivi, en partie du moins, le cours d'agriculture donné au Collège Saint-Joseph situé à proximité de Memramcook (abandonné en grande partie au cours des années 50), tandis qu'un ou deux autres s'étaient aventurés jusqu'au Québec pour y étudier dans l'une des écoles d'agriculture. La plupart de ces agriculteurs exploitaient encore leur entreprise agricole en 1982.

Pendant longtemps, les habitants des comtés de Kent et de Gloucester ont eu la réputation peu enviable de détenir le niveau de scolarité postsecondaire le plus bas de tout le Canada. Un certain nombre de facteurs y ont contribué, entre autres, les familles très nombreuses et le niveau très bas de l'assiette de l'impôt dans les deux comtés. Le premier facteur

incitait les enfants à devenir autonomes très jeunes, sinon à contribuer au revenu familial. L'aspect fiscal s'est, pour sa part, amélioré considérablement depuis 1967 (date de la mise en oeuvre du programme d'égalité des chances du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui a accru les sommes consacrées par la province à la plupart des services des municipalités rurales), et par la suite, la création de l'Université de Moncton et d'autres établissements d'enseignement de langue française.

Ce processus a en général ignoré l'agriculture. Le cours de deux ans en agriculture donné à Memramcook a été en grande partie abandonné au début des années 50, même si quelques cours ont subsisté jusqu'au début des années 70, auquel moment l'Université de Moncton a déclassé ou supplanté le Collège Saint-Joseph à titre de premier établissement d'enseignement supérieur de langue française au Nouveau-Brunswick. Les seuls autres cours en agriculture offerts en français, se donnaient au Québec et étaient souvent axés sur une forme différente d'exploitation. Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse et d'autres établissements d'enseignement du Canada donnent des cours en anglais dans ce domaine.

Au début des années 80, les agriculteurs du comté de Kent ont accès comme jamais auparavant à des cours de vulgarisation agricole, ce qui n'a pas toujours été le cas, surtout pour les agriculteurs francophones. La plupart de ces services étaient conçus et administrés par le gouvernement provincial et ont fait partie de ses stratégies en matière de développement de l'agriculture depuis le début des années 50. À cette époque, les représentants et les techniciens du domaine agricole étaient majoritairement anglophones et, par conséquent, les programmes offerts étaient moins accessibles aux agriculteurs francophones du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick.

Selon les résultats de l'étude de 1977 sur les ressources agricoles du Nouveau-Brunswick:

> "le nord du Nouveau-Brunswick (région majoritairement francophone) a continuellement été isolé de la vie agricole de la province... Les recherches en agriculture effectuées au Nouveau-Brunswick se déroulaient presque exclusivement au centre de recherche de Fredericton et ne s'appliquaient donc en grande partie qu'aux cultures du sud de la province. À cela s'est ajouté le fait que les producteurs francophones ne pouvaient obtenir que des renseignements en anglais sur les nouvelles techniques mises au point." (Province du Nouveau-Brunswick, 1977, p.71).

Chose certaine, les agriculteurs francophones ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les nouvelles techniques mises au point. Ce sont des pionniers français qui se sont installés sur les terres marécageuses entourant la baie de Fundy qui ont conçu et construit des réseaux compliqués de digues et de barrages pour protéger les terrains marécageux contre l'eau salée et pour les rendre ainsi propices à l'agriculture. L'agronome, ce spécialiste de la vulgarisation agricole, est par tradition une personne aussi respectée que le prêtre et l'instituteur. Il semble que le changement de l'agronome ou son remplacement par un représentant anglophone ait été en grande partie responsable du fait que les agriculteurs francophones n'aient pas obtenu d'aide technique et scientifique pendant bon nombre d'années. Ce phénomène a donc favorisé le déclin général de l'agriculture et de l'économie des régions rurales de l'est du Nouveau-Brunswick.

De façon générale, l'accès aux services de vulgarisation s'est amélioré considérablement au cours des dernières années. Depuis le début des années 80, ces services sont plus faciles à obtenir et sont adaptés aux besoins locaux. Un pas important a été franchi dans ce domaine grâce à l'installation en 1979 d'une ferme expérimentale fédérale près de Buctouche. La recherche y est axée plus particulièrement sur les légumes, les fruits et une variété d'essais portant sur les céréales et les plantes fourragères adaptés au climat de l'est du Nouveau-Brunswick (Agriculture Canada, 1982a, 1982c). A l'instar de beaucoup d'autres facteurs décrits dans le présent chapitre, cette initiative a toutefois été mise de l'avant après une diminution considérable du nombre des exploitations agricoles et un abondon marqué des terres agricoles dans la région.

D'autres facteurs plus subtils ont également favorisé la dispersion des aptitudes et des techniques agricoles, ainsi que le changement d'attitude de la population. Le comté de Kent a subi une forte baisse de ses activités économiques et les fermes qui restent sont noyautées ou sont tout simplement isolées. Les agriculteurs peuvent de moins en moins échanger des renseignements étant donné que les fermes voisines peuvent être situées assez loin. Ce facteur a empêché la diffusion de l'information et a peut-être eu une grande influence sur le déclin de l'agriculture. Cette détérioration des communications est particulièrement dramatique dans une région où la population était très étroitement liée. Elle s'étend même aux écoles où les enfants des agriculteurs côtoient de moins en moins ceux d'autres agriculteurs.

La main-d'oeuvre agricole

Au cours des dernières décennies, la main-d'oeuvre agricole a diminué progressivement au Canada. En 1961, par exemple, elle représentait un peu plus de 11 pour cent de la totalité des travailleurs. En 1981, ce pourcentage n'atteignait plus que 4.4 pour cent (Agriculture Canada, 1980, 1982b). Cette baisse est attribuable croit-on aux conditions de travail sur les fermes (revenus bas, travail astreignant, longues heures de travail) comparativement à celles des emplois dans les villes. Au cours de cette même période, la demande de main-d'oeuvre spécialisée a toutefois augmenté au même rythme que l'augmentation de la complexité technique des exploitations agricoles.

Depuis 1951, la demande de main-d'oeuvre des agriculteurs du comté de Kent a augmenté en fonction des fermes. En 1951, environ 16 pour cent de toutes les fermes de recensement versaient des salaires à une main-d'oeuvre agricole, contre près de 42 pour cent en 1981, bien que le nombre réel de fermes ayant effectivement versé des salaires à des employés au cours de cette dernière année soit beaucoup moins élevé qu'en 1951, à cause de la diminution accélérée du nombre de fermes.

Il a été mentionné précédemment dans ce rapport que l'agriculture dans le comté de Kent était semi-commerciale pendant au moins les 15 ou 20 années qui ont suivi 1945, comme l'ont également confirmé les données du recensement sur la main-d'oeuvre agricole. Près de 88 pour cent du nombre total des semaines de travail déclarées par les agriculteurs du comté de Kent en 1961 n'ont

pas été rémunérées, probablement parce que le travail était accompli par les membres de la famille. La majorité de la main-d'oeuvre agricole du comté de Kent semble également être saisonnière; en 1981, par exemple, 4 282 semaines de travail rémunérées sur 5 694 semaines relevées dans le recensement correspondaient à un travail saisonnier.

Dans le comté de Kent, la main-d'oeuvre familiale joue encore un rôle important. D'après les données de l'enquête menée auprès des propriétaires fonciers, 14 des 22 exploitants de fermes commerciales interrogés avaient des parents à leur service en 1982. Dans huit cas, ils étaient rémunérés et dans six, ils ne l'étaient pas. Seize répondants ont précisé également qu'ils avaient embauché d'autres employés, dont un travaillait à plein temps. Les autres employaient des employés pour une période déterminée ou des employés saisonniers, selon les besoins, surtout pendant le temps des foins, des semences, des récoltes ou au moment de la construction des clôtures.

Même si le chômage a toujours été très élevé dans l'est du Nouveau-Brunswick, il semble par contre que les agriculteurs du comté de Kent aient éprouvé de la difficulté, au cours des années 60 et 70, à trouver la main-d'oeuvre appropriée, qui est un facteur particulièrement important pour la survie de la ferme, si l'agriculteur ne dispose pas du capital nécessaire pour acheter les machines pouvant remplacer la main-d'oeuvre. Selon le Rapport de l'étude sur les ressources agricoles du Nouveau-Brunswick, une enquête menée auprès des agriculteurs de la paroisse Sainte-Marie située au sud du comté de Kent a révélé que près de la moitié (47.6 pour cent) des agriculteurs avaient de la difficulté à recruter de la main-d'oeuvre (Province du Nouveau-Brunswick, 1977). On explique le plus souvent ce phénomène par les salaires peu élevés offerts (habituellement inférieurs au salaire minimum provincial), les longues heures de travail et le manque d'aptitudes des agriculteurs en gestion du personnel, facteurs qui ont entraîné un taux de roulement très élevé de la main-d'oeuvre. De plus, comme beaucoup d'autres provinces du Canada, le Nouveau-Brunswick s'est doté d'une loi provinciale sur les travailleurs prévoyant de nombreuses exemptions pour la main-d'oeuvre agricole. Cela signifie, par exemple, que les travailleurs employés par des agriculteurs ne sont pas soumis à la Loi sur le salaire minimum, à la Loi sur les normes minimales d'emploi ou à la Loi sur les congés payés.

Il semble donc qu'au fur et à mesure que la source principale de main-d'oeuvre disponible pour les fermiers a changé au cours des trois dernières décennies (auparavant, surtout des membres de la famille, maintenant du personnel embauché), la main-d'oeuvre est devenue généralement insuffisante et ne répond pas à la demande des agriculteurs du comté de Kent. Il se peut que le manque de main-d'oeuvre agricole appropriée ait nuit aux fermiers qui luttaient pour mettre sur pied et promouvoir une exploitation commerciale et, dans ce sens, cette lacune a accéléré le mouvement de délaissement des terres agricoles dans le comté de Kent.

L'infrastructure

Une économie rurale exige la mise sur pied d'une infrastructure complexe à la fois sur le

plan économique et social. La détérioration de cette structure influe sur l'utilisation des terres, et vice-versa, ce qui engendre une réaction circulaire et cumulative. Lorsque l'agriculture dans une région passe en-dessous d'une certaine "masse critique", l'infrastructure disparaît (Beattie, Bond et Manning, 1981), ce qui entraîne le délaissement d'autres terres ainsi qu'une accélération du processus. La disparition des services agricoles amène parallèlement la perte des valeurs rurales traditionnelles et habituellement respectées.

Les propriétaires fonciers ont exprimé des opinions très variées au sujet des changements survenus dans les services agricoles et sociaux les plus importants du comté de Kent depuis le début des années 70 (tableau 4.10). En général, ils estiment que l'accès aux services commerciaux axés sur l'agriculture qui sont offerts par le secteur privé, comme les entreprises locales de transformation ou les fournisseurs des agriculteurs ont perdu de leur valeur. Ils ont toutefois formulé des opinions plus favorables au sujet de l'accès aux services publics, comme les services conseils de vulgarisation agronomique ou les programmes de formation.

Ces opinions s'expliquent. Tout d'abord, ce ne sont pas tous les gens qui ont besoin de la même gamme de services. Par exemple, un producteur de tabac n'aura probablement pas besoin très souvent des services d'un vétérinaire. Deuxièmement, beaucoup de services agricoles se sont installés dans de grands centres, comme à Moncton ou à Newcastle (sur la rivière Miramichi), et les agriculteurs doivent parcourir des distances plus grandes pour s'en prévaloir. De plus, aucune entreprise de services offerts exclusivement aux agriculteurs n'a été créée à moins que des débouchés soient possibles dans d'autres secteurs comme en foresterie et dans le domaine de la pêche.

Les gouvernements fédéral et provincial ont déployé des efforts considérables pour empêcher la disparition complète de l'agriculture dans le comté de Kent et pour que les programmes publics atteignent la norme établie pour d'autres parties de la province. Au cours des dernières années, l'accès aux programmes et aux services conseils de ce genre s'est amélioré en général, mais trop tard pour éviter le mouvement d'abandon massif des terres agricoles.

Les autres sources de revenu

Souvent, le revenu agricole et le niveau de vie n'offrent aucune concurrence par rapport à d'autres sources de revenu, surtout dans les régions urbaines. Le dépeuplement des régions rurales a caractérisé les provinces maritimes pendant une bonne partie des années 50 et 60. Le mouvement d'émigration de la population vers les villages et les villes locales et éloignées n'a connu un ralentissement relatif qu'au cours des dernières années, alors que s'est produit un mouvement inverse de retour à la campagne de personnes désireuses de combiner le travail en milieu urbain et les plaisirs de la vie à la campagne. Même si la population du comté de Kent n'a augmenté que très lentement depuis 1881, cette hausse est attribuable en grande partie au taux élevé de croissance naturelle de la population locale, qui a contrebalancé le mouvement d'émigration des jeunes, surtout, qui allaient chercher du travail ailleurs. Un chercheur a calculé le taux d'émigration de la population du comté

TABLEAU 4.10 CHANGEMENTS DANS L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DEPUIS 1972 SELON LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX

	Aucun service	Situation pire	Même situation	Meilleurs services
Transports	-	6	10	7
Entreprises locales de transformation	5	13	3	1
Fournisseurs d'agriculteurs	1	15	9	1
Services vétérinaires	5	7	8	3
Marchands/services de réparation des machines	1	13	9	1
Quincaillerie/clôtures	1	11	12	-
Services de crédit/services consultatifs	1	6	9	8
Services de vulgarisation/de consultation en agriculture	1	2	13	9
Programmes de formation	2	-	9	13
Services communautaires	-	-	14	5
Magasins de vente au détail	-	-	18	9

Source : Service d'aménagement des ressources des Maritimes, enquête auprès des propriétaires fonciers.

de Kent entre 1921 et 1956 (Raiche, 1962). La population s'est accrue au total de 3 756 personnes passant de 23 916 en 1921 à 27 492 en 1956. Au cours de cette même période, la population s'est accrue naturellement de 18 161 personnes. Si l'on soustrait l'augmentation réelle (3 756) de la croissance naturelle, le taux net d'émigration au cours de cette période de 35 ans est évalué à 14 585. Étant donné que la population du comté de Kent a diminué considérablement jusqu'en 1971 (24 901 personnes à cette date), le mouvement d'émigration déjà amorcé s'est évidemment poursuivi au même rythme pendant la fin des années 50 et au cours des années 60.

La plupart des gens qui ont quitté le comté (et ce modèle se reproduit dans beaucoup d'autres régions des Maritimes) allaient chercher du travail. (Consulter la pièce sur le comté de Kent au milieu des années 60 : vie et pauvreté.) Ces personnes envisageaient l'avenir avec une certaine appréhension en raison de la diminution des possibilités axées sur la terre. L'essor industriel des villes situées à proximité, du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre, qui est survenu au même moment, offrait une solution intéressante au dur labeur et à l'incertitude économique de la vie sur la terre. De toute façon, la terre pouvait de moins en moins subvenir aux besoins de tous ceux qui demeuraient dans une région où les familles étaient nombreuses et les aspirations croissantes. Dans les villes, les salaires étaient plus élevés et plus sûrs, les heures de travail, plus régulières et les possibilités de loisir, plus nombreuses. (L'ouvrage de Ringuet, 1940 décrit de façon romancée le premier exode important des Canadiens-français des campagnes vers les usines des États-Unis pendant et après la Première Guerre mondiale. Voir surtout la section 4 intitulée "L'hiver".)

Par tradition, les autres sources de revenu possibles dans l'est du Nouveau-Brunswick étaient axées sur l'exploitation des ressources, notamment la pêche, la foresterie et les mines. Une base industrielle plus diversifiée s'est développée dans les villes situées à proximité, comme Moncton et Saint-Jean, et vers lesquelles se sont dirigés tout d'abord les résidents des régions rurales du Nouveau-Brunswick. La majorité des répondants à l'enquête menée auprès des propriétaires fonciers (22 interrogées sur 27) continuent de croire que les jeunes doivent aller chercher du travail à l'extérieur du comté de Kent. Même ceux qui ont affirmé le contraire estimaient que la situation n'était pas plus rose ailleurs, et qu'ils n'avaient donc aucune raison de partir. On estime que la plupart des possibilités d'emploi dans le comté sont la pêche (6 répondants) et la coupe du bois (5 répondants), mais un nombre alarmant de répondants (11) ont indiqué que les possibilités d'emploi locales étaient rares ou inexistantes. Selon treize répondants, l'économie rurale du comté de Kent s'est détériorée au cours des dix dernières années, et ce, surtout à cause de la diminution de l'emploi axé sur l'exploitation des ressources.

D'autres possibilités économiques sont également susceptibles d'attirer d'abord les plus jeunes qui sont plus innovateurs et, par conséquent, d'entraîner une détérioration générale de la qualité de la main-d'oeuvre disponible dans la région. La jeunesse, dit-on, quitte la région et ceux qui restent ont à peu près tous passé la force de l'âge.

LE COMTÉ DE KENT AU MILIEU DES ANNÉES SOIXANTE : VIE ET PAUVRETÉ

La situation géographique du comté de Kent ne dément pas sa réputation de comté pauvre, selon les normes sociales canadiennes. En effet, c'est une région caractérisée par des revenus bas, la dépendance économique et un manque de commodités. Partout se retrouve ce phénomène homogène de pauvreté absolue ou relative, à la fois dans les régions côtières, dans les plaines marécageuses et dans les régions incultes de l'intérieur.

Le long de la côte, les pêcheurs de homard s'en tirent assez bien, mais les employés des usines de traitement du poisson gagnent peu (les femmes, $0.70 l'heure et les hommes $0.80 l'heure)... La main-d'oeuvre est composée majoritairement de femmes qui travaillent souvent pour accroître le revenu familial. Il faut signaler qu'en général une famille doit compter sur le salaire des deux conjoints pour réussir à boucler son budget.

Le homard, qui constitue le produit de base de l'industrie de la pêche, n'est pas une source de revenu intarissable; la saison est courte (deux mois) et les acheteurs épuisent rapidement l'approvisionnement. Outre le homard, on prend du poisson d'une faible valeur commerciale. Les techniques utilisées favorisent la pêche sur une petite échelle, ce sont des méthodes traditionnelles qui caractérisent en grande partie la côte atlantique.

L'agriculture s'intègre dans une économie de subsistance qui ne peut plus fonctionner, étant donné qu'il faut maintenant acheter les moyens de production et que la main-d'oeuvre familiale prend le sentier de l'émigration. Lorsque la ferme n'est pas uniquement un lieu de résidence, on y produit "un peu de tout", ce qui permet à peine d'accéder au marché urbain de Moncton, et pratiquement pas du tout au marché de Newcastle-Chatham...

La forêt gagne du terrain et beaucoup de fermes sont abandonnées... On ne peut cependant pas affirmer que l'agriculture est délaissée au profit de l'exploitation des terres à bois.

Sur le plan socio-économique, on peut dire que le comté de Kent est dans un état de stagnation. Il y a eu un sommet au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, grâce à l'industrie de la coupe de bois d'oeuvre et de la construction de navires, revenu annuel des gens n'atteint pas $2 000. La population s'accroche à la région, en partie par inertie et par crainte du monde extérieur.

Le taux d'émigration est élevé. En fait, les éléments vitaux partent. Les jeunes fuient la pauvreté permanente. Profondément impressionnés par l'écart entre leur niveau de mais depuis, les choses se sont détériorées, lentement au début du vingtième siècle, jusqu'aux années trente, puis de façon plus marquée après la Seconde Guerre mondiale, les collectivités rurales étaient alors morcelées.

Le comté de Kent n'a pas évolué depuis le dix-neuvième siècle. La cessation de l'immigration après 1850, l'érosion du trafic maritime, l'accélération de l'urbanisation (ailleurs) et l'industrialisation sont les facteurs qui, essentiellement, ont débouché sur la situation actuelle.

L'ère de l'industrialisation et de la mécanisation n'a pas touché le comté de Kent. Le marché de la consommation est très faible, tant par les revenus, le nombre de consommateurs que la main-d'oeuvre... La moitié de la population active vit de prestations sociales six mois par année; le vie et celui de la ville, ils sont prêts à accepter un mode de vie différent pour obtenir un chèque de paie chaque semaine, des congés payés et une automobile.

L'émigration systématique des jeunes dès l'âge de 21 ans est une vive réaction à la tension du milieu. Elle est facilitée par le fait que les jeunes retrouvent à Gardner, à Leominster et ailleurs des parents, des amis et une même structure paroissiale. En juillet, pendant les vacances, ils reviennent dans leur coin de pays et repartent entraînant avec eux ceux qui étaient restés pour faire un travail jugé peu évolué : soit la pêche et l'agriculture.

Le flux d'émigration a des conséquences sur les structures démographiques, sociales et économiques. En raison du départ massif des jeunes parents, il se peut qu'à court terme le taux de natalité diminue considérablement et que la population vieillisse. L'agriculture et la pêche sont entre les mains d'hommes dont l'âge moyen varie de 40 à 45 ans...

Le comté de Kent a déjà joué un rôle de premier plan pour ce qui est de l'occupation et de la colonisation du territoire. Il est maintenant un élément de trop dans l'économie du Nouveau-Brunswick. Au 20^{e} siècle, en période d'industrialisation et d'urbanisation, sa situation géographique ne l'avantage pas.

Sauf pour les natifs, le milieu est dur et rébarbatif. Tout leadership est impossible. Dans cette région, isolée par la mer, les marécages et la forêt, la population accepte son état de pauvreté (même si elle rejette le monde) parce que tous la partagent et qu'il semble ne jamais devoir finir.

(Extrait de l'ouvrage de Pierre-Yves Pépin, 1968, p. 37 - 41).

La pyramide des âges et des sexes établie pour le comté de Kent illustre de façon flagrante ce processus qui a évolué et qui est particulièrement évident 1961 et en 1971 (figure 4.2).

Si l'on compare cette structure par âge à celle des provinces atlantiques et de l'ensemble du pays, le comté de Kent semble de toute évidence avoir perdu beaucoup de jeunes dans la force de l'âge (de 20 à 44 ans) entre 1951 et 1971 (tableau 4.11). En 1971, par exemple, les personnes de ce groupe d'âge représentaient le tiers de la population canadienne, environ 30 pour cent de la population des provinces atlantiques, et seulement 26 pour cent de la population du comté de Kent. Les plus jeunes (âgés de moins de 20 ans) étaient proportionnellement plus nombreux dans le comté jusqu'en 1971, et ce n'est qu'en 1981 que la structure par âge s'est peu à peu rapprochée de la moyenne régionale et nationale.

La figure 4.3 montre également la façon dont ce déséquilibre dans la répartition de la population s'est manifesté sur le plan de l'âge des agriculteurs du comté de Kent. Jusqu'en 1971, en particulier, la majorité des fermiers sont âgés de 60 ans ou plus. Ce n'est qu'en 1981 que les agriculteurs plus jeunes semblent avoir commencé à jouer un rôle plus important dans l'expansion de l'agriculture dans le comté de Kent, près du quart des exploitants (24.6 pour cent) étant âgés de moins de 34 ans.

En comparant les pourcentages des agriculteurs des différents groupes d'âge dans l'ensemble du Canada, on constate qu'effectivement les jeunes gens du comté de Kent ont quitté l'agriculture ou ont renoncé à cette activité pendant les années 50 et 60. En 1951, 1961 et 1971, le nombre d'agriculteurs âgés de moins de 35 ans était supérieur et le pourcentage d'agriculteurs de 60 ans ou plus beaucoup plus bas, dans l'ensemble du pays, que dans le comté de Kent. En supposant que c'est chez les jeunes que l'on retrouve les agriculteurs les plus innovateurs, le comté de Kent a été privé de sa ressource agricole la plus précieuse pendant les deux décennies qui ont suivi 1951. Seulement en 1981, les données du recensement font état d'un revirement de la situation, le pourcentage d'agriculteurs des groupes d'âge plus jeunes étant supérieur dans le comté de Kent à la moyenne nationale.

Les résultats de l'enquête menée dans le comté de Kent semblent confirmer ceux du recensement de l'âge des propriétaires fonciers. La majorité des exploitants de fermes commerciales interrogés en 1982 avaient moins de 50 ans, tandis que la majorité des non-agriculteurs ou des exploitants de fermes non commerciales avaient plus de 50 ans.

La relation de cause à effet entre les autres sources de revenu et l'économie rurale est complexe, et il s'agit peut-être de l'un des exemples les plus évidents du modèle de Myrdal, 1957 de causation cumulative et circulaire de la détérioration de l'économie régionale. Les jeunes gens constatent qu'ils ont peu d'avenir dans une région où l'agriculture est en perte de vitesse, alors qu'ailleurs s'offrent des emplois réguliers dont les salaires sont plus élevés et, en plus, tous les attraits de la vie et les commodités de la ville. À mesure que les jeunes quittent les milieux ruraux, la main-d'oeuvre rurale disponible diminue également; en retour, les agriculteurs

FIGURE 4.2

PYRAMIDE DES ÂGES ET DES SEXES DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

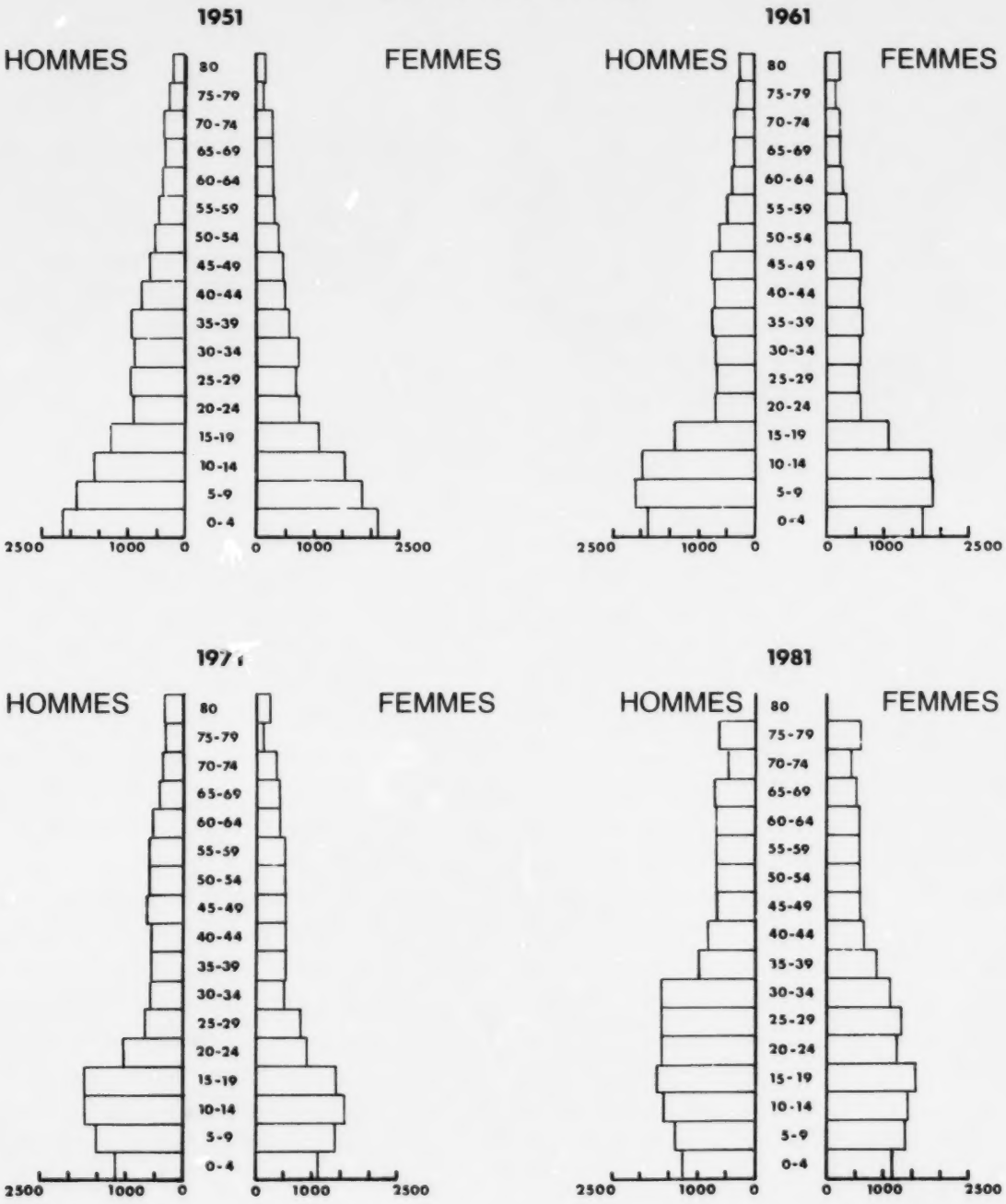

SOURCE: RECENSEMENT DE LA POPULATION

TABLEAU 4.11 POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE AU CANADA, DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ET DANS LE COMTÉ DE KENT *ENTRE 1951 ET 1981*

	1951	1961	1971	1981
	- % de l'ensemble de la population -			
Moins de 20 ans :				
Canada	37.9	41.8	39.4	32.0
Provinces atlantiques	43.3	46.6	43.5	36.0
Comté de Kent	49.9	51.7	46.4	37.0
De 20 à 44 ans :				
Canada	36.6	33.2	33.9	39.1
Provinces atlantiques	33.4	29.5	30.5	36.8
Comté de Kent	28.4	24.4	26.0	35.9
De 45 à 69 ans :				
Canada	20.8	20.0	21.5	22.6
Provinces atlantiques	18.3	18.8	20.5	20.8
Comté de Kent	16.1	18.1	20.7	20.3
70 ans et plus :				
Canada	4.7	5.0	5.2	6.2
Provinces atlantiques	5.0	5.1	5.5	6.4
Comté de Kent	5.5	5.8	6.8	6.8

Source : Recensement de la population

FIGURE 4.3

ÂGE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DANS LE COMTÉ DE KENT ET AU CANADA
ENTRE 1951 ET 1981

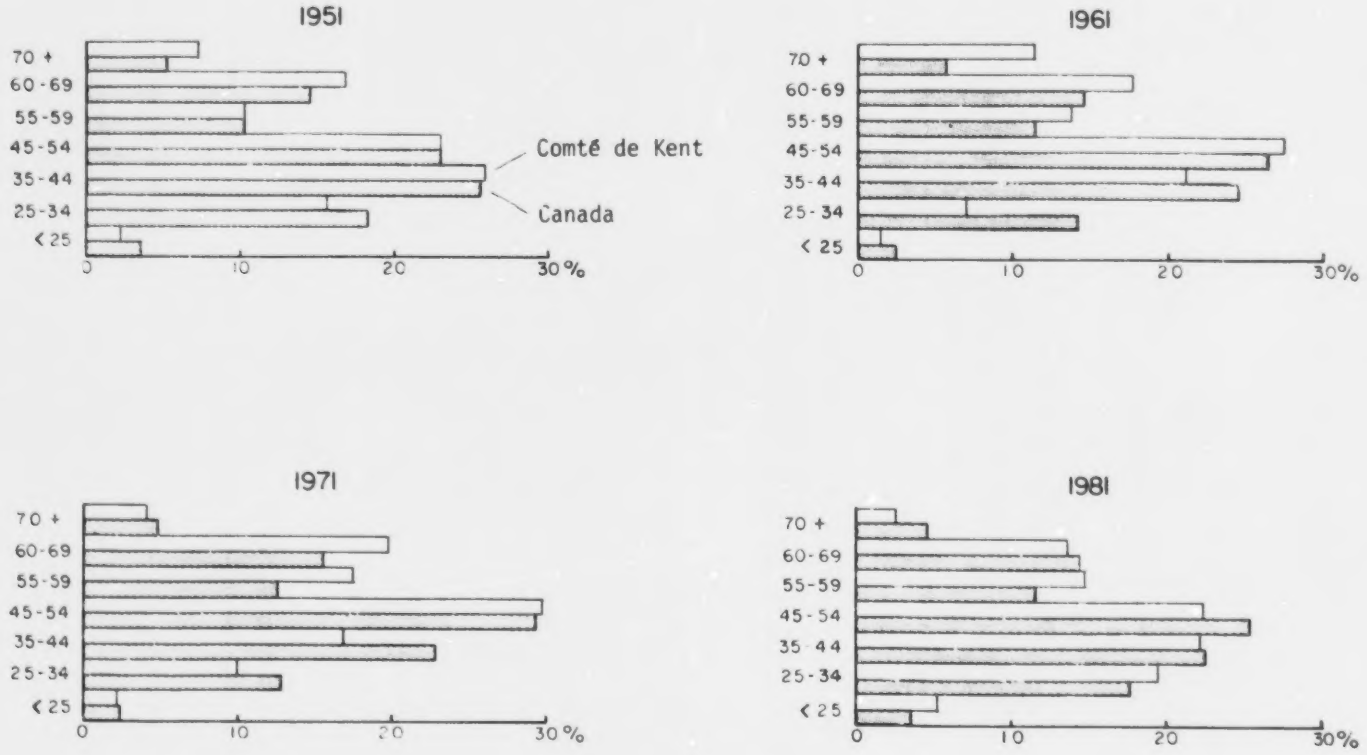

Source: Recensement de l'agriculture 1951, 1961, 1971 et 1981.

éprouvent de plus en plus de difficulté à être compétitifs dans une région où la rentabilité de l'agriculture est déjà faible, surtout parce qu'ils ne peuvent pas remplacer facilement cette main-d'oeuvre par des machines, faute de capital. Pour survivre en agriculture, sans parler de prospérer, il faut travailler dur et sans relâche.

Évolution des aspirations et des attitudes

Même si la population du comté de Kent est demeurée majoritairement rurale (près de 86 pour cent) en 1981, elle a pu avoir accès quand même aux commodités de la vie moderne urbaine (tableau 2.12). Cette "urbanisation des attitudes rurales" s'est traduite par un rapprochement du genre de vie des habitants du comté de celui de la moyenne canadienne, qu'a favorisé l'amélioration des moyens de communication et de transport (McCuaig et Manning, 1982). Les habitants des régions rurales désirent de plus en plus être intégrés au courant de modernisme et leurs aspirations ont évolué en conséquence.

Cette volonté d'avoir un genre de vie comparable à celui de la ville se manifeste dans les tendances des ménages du comté de Kent à acquérir des installations, des appareils ménagers et d'autres biens de consommation. Le tableau 4.12 présente une comparaison des pourcentages des ménages ayant acheté certains biens nécessaires et certaines commodités par logement, dans différents secteurs et dans différentes régions du Canada en 1971. Les installations nécessaires comprennent notamment l'eau courante, la baignoire ou la douche et les toilettes avec chasse d'eau. Le comté de Kent s'est classé assez bien sur ce plan comparativement à d'autres régions rurales du Canada, bien que le pourcentage de ménages pourvus de baignoire ou de douche et de toilettes avec chasse d'eau soit légèrement inférieur. Quant au nombre de ménages possédant des appareils ménagers comme un réfrigérateur, un congélateur, un lave-vaisselle, un téléviseur et une automobile, le pourcentage pour le comté de Kent était presque égal, ou supérieur, aux normes nationales ou régionales en 1971.

Même lorsque ces indicateurs du mode de vie dans le comté de Kent étaient nettement inférieurs, les pourcentages avaient augmenté considérablement, et parfois même doublé, entre 1961 et 1971. Les données limitées tirées du recensement de 1981 indiquent également que dans le comté de Kent, 96.1 pour cent des logements sont pourvus d'une salle de bain, comparativement à 98.7 pour cent pour l'ensemble du Canada, 99.1 pour cent pour Saint-Jean et 98.6 pour cent pour Halifax. (En 1981, les données recueillies sur les installations et les appareils ménagers ne portaient pas sur les mêmes éléments qu'en 1971).

Ces mesures matérielles de la convergence du niveau de vie dans le comté de Kent, vers le niveau de vie à l'échelle nationale et régionale confirment que deux facteurs ont fait évoluer les attitudes et les valeurs caractéristiques de la vie rurale moderne. D'abord, les résidents du comté de Kent qui sont allés travailler ailleurs en Amérique du Nord sont souvent revenus dans leur coin de pays, soit pour les vacances, soit pour y vivre en permanence. Bon nombre de ceux qui travaillent à Moncton demeurent dans le comté même s'il leur faut voyager matin et soir. Les aspirations concernant le mode de vie s'accentuent habituellement lorsque les gens

TABLEAU 4.12 MODES DE VIE AU CANADA, DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES ET DANS LE COMTÉ DE KENT EN 1971

(% des ménages possédant des installations et des appareils électriques, une automobile ou une résidence secondaire)

	Nombre total d'unités de logement occupées	Eau courante	Bain ou douche	Toilette avec chasse d'eau	Réfrigérateur	Congélateur	Lave-vaisselle	Sécheuse	Téléviseur	Automobile	Résidence secondaire
Canada	6 030 805	96.1	90.8	93.1	98.1	33.5	13.0	40.3	95.3	77.7	6.5
- Région urbaine	4 738 125	99.2	95.6	97.5	99.1	27.9	13.9	40.7	96.4	76.6	7.3
- Région rurale	1 292 125	84.4	73.5	77.3	94.2	54.2	10.0	38.7	91.4	81.7	3.8
- Autre que ferme	964 255	85.4	74.0	79.0	93.4	45.1	9.5	36.1	90.9	78.9	4.3
- Ferme	327 425	81.7	72.0	72.0	96.4	80.8	11.3	46.2	92.7	90.0	2.4
Atlantique											
- Région	503 470	89.8	78.3	83.7	92.8	27.0	5.2	26.9	93.2	73.0	6.5
- Région métropolitaine de Saint-Jean	28 680	97.8	91.7	96.5	97.9	15.0	4.9	25.4	96.4	74.2	9.6
- Région métropolitaine de Halifax	59 505	98.8	97.4	98.3	99.2	19.9	6.2	32.2	96.4	77.5	7.8
Comté de Kent											
1961	5 043	54.2	26.3	32.5	48.6	4.2	(b)	(b)	65.5	47.9	(b)
1971	5 460	84.4	63.6	70.4	89.4	28.5	15.9	18.5	93.3	73.1	4.3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, n° de catalogue 93-525, 93-527 (1961), 93-735, 93-737 (1971)

Note a) Les deux régions métropolitaines les plus rapprochées du comté de Kent.
b) Aucune donnée à ce sujet n'a été recueillie pour le recensement de 1961.

habitent ou travaillent à la ville et se réalisent à un moment donné en milieu rural. Ensuite, de nombreux citadins du sud du Nouveau-Brunswick peuvent se permettre de posséder une résidence secondaire. Les plages sablonneuses et les autres attraits naturels de la rive du détroit de Northumberland, au sud du comté de Kent, sont devenus des "banlieues saisonnières" importantes, parfois semi-permanentes (lorsque les villégiateurs font l'aller retour quotidiennement entre leur lieu de travail et leur chalet) ou de fin de semaine. Les habitants des régions rurales côtoient donc de plus en plus de personnes ayant des attitudes urbaines.

Quant à ceux qui demeurent actuellement à la campagne, dans le comté de Kent, les quelques données que nous possédons semblent confirmer que le niveau de vie s'est amélioré. Plus du tiers des répondants à l'enquête limitée adressée aux propriétaires fonciers se sont dits contents de leur sort et deux autres ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits (tableau 4.13). Trois des répondants qui se sont dits insatisfaits de leur niveau de vie ont expliqué cette insatisfaction par le travail ardu, les revenus peu élevés ou le manque de sécurité; les autres ont indiqué qu'ils ne pouvaient satisfaire leur désir de consacrer autant de temps qu'ils le voudraient à l'exploitation de leur ferme.

Une indication de l'élargissement des aspirations de la population nous est donnée aussi par les réponses des propriétaires fonciers à la question à savoir comment ils utiliseraient une somme imprévue de $10 000. La plupart ont répondu qu'ils investiraient ce montant dans l'exploitation agricole ou dans un régime de retraite ou autrement (huit réponses dans chaque cas). Cinq ont toutefois répondu qu'ils consacreraient au moins la moitié de cette somme à un voyage. Même ceux qui ont indiqué qu'ils investiraient l'argent dans l'entreprise agricole ont précisé que ce montant ne suffirait pas pour éponger les dettes accumulées, de sorte que le mieux à faire serait de le consacrer à des activités plus divertissantes.

Même si nous avons peu de preuves à cet égard, il semble que l'évolution des aspirations et des attitudes ait joué un rôle dans le délaissement des terres dans l'est du Nouveau-Brunswick. Ce phénomène est survenu parallèlement à l'amélioration des conditions de vie, et à mesure que la population rurale a été en contact croissant avec les idées et les intérêts urbains. L'exploitant a réussi dans sa tentative d'élargir ou d'intensifier son entreprise pour répondre à ses aspirations croissantes ou il a quitté en partie ou définitivement la terre pour aller travailler en ville.

Effet des programmes gouvernementaux

Même si l'on ne peut, dans le présent document, que porter un jugement qualitatif sur les effets des programmes gouvernementaux sur le changement dans l'utilisation des terres, ces effets sont manifestes*. Des programmes et des politiques ont été mis en oeuvre à tous les paliers de gouvernement et ils ont influé directement

*Les renseignements et les données d'évaluation contenus dans la présente section sont tirés en grande partie des entrevues avec des professionnels de l'agriculture et de la situation des terres agricoles dans l'est du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 4.13

DEGRÉ DE SATISFACTION DU NIVEAU DE VIE D'APRÈS L'ENQUÊTE SUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX DU COMTÉ DE KENT

Très satisfait	2
Satisfait	14
Indifférent	4
Insatisfait	6
Pas d'opinion	1
Total	27

Source : Service d'aménagement des ressources des Maritimes, enquête menée auprès des propriétaires fonciers.

(intentionnellement) ou indirectement l'utilisation des terres.

Dans le comté de Kent, toute une gamme de programmes gouvernementaux ont eu une influence sur l'utilisation des terres agricoles. Certaines mesures, tels que les lois et règlements municipaux sur la planification, ont influencé directement l'utilisation des terres, même si elles ne portaient pas sur les terres agricoles en particulier. Des programmes visaient précisément le secteur agricole et pouvaient contenir certaines dispositions encourageant le défrichement des terres ou permettant aux exploitants d'atteindre une efficience économique ou de percer sur les marchés. Toutes ces mesures ont eu des répercussions, dont la nature et l'ampleur varient, sur l'utilisation des terres.

Planification municipale. Le principal instrument de planification municipale au Nouveau-Brunswick est la Loi sur l'urbanisme est en vigueur au niveau de la région, du district et de la municipalité. Il existe, en théorie, des possibilités de consultation avec les représentants élus, à tous les paliers. En fait, il est difficile de les mettre en pratique presque partout dans le comté de Kent (et ailleurs dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick) depuis l'abolition des gouvernements de comté. La Loi n'exige des plans que pour certaines régions constituées en municipalité. Les autres localités de la province (y compris les autres municipalités et les régions non constituées en municipalité) jouissent de pouvoirs discrétionnaires leur permettant de fusionner pour créer des districts de planification. Un seul district a été constitué dans le comté de Kent et il est administré par la Commission d'aménagement de Kouchibouguac. Il regroupe les municipalités de Rexton, de Richibucto et de Saint-Louis, ainsi que les régions adjacentes non constituées en municipalité. Le district n'a adopté aucun plan municipal et la Commission d'aménagement ne fait qu'émettre des permis de construction et approuver les lotissements.

Les lignes directrices en matière de planification de la presque totalité du comté de Kent ne respectent donc que des normes provinciales générales qui sont, bien que relativement sommaires, la mesure de planification la plus importante jamais adoptée à l'égard des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Elles prévoient entre autres une superficie minimale de 0.4 hectare par lot dans les régions rurales. Si les pressions avaient été plus fortes en matière d'expansion urbaine et industrielle, cette absence générale de planification municipale concernant l'utilisation des terres aurait eu plus d'effets sur l'évolution de l'utilisation des terres dans le comté de Kent. Parallèlement, les pressions en vue d'une planification municipale qui permettrait d'orienter l'évolution de l'utilisation des terres pourraient être plus fortes si l'expansion et les besoins augmentaient.

Politiques d'expansion régionale. La mise sur pied de programmes fédéraux visant à encourager l'expansion des régions atlantiques et ailleurs remonte à 1957, date de la remise du rapport de la Commission royale sur les perspectives économiques du Canada (Commission Gordon). Depuis, un certain nombre d'initiatives d'expansion régionale ont

été mises en oeuvre, certaines influant directement sur l'agriculture.

La Loi sur le développement rural et le développement agricole (A.R.D.A.) (appelée d'abord l'"Agricultural Rehabilitation and Development Act", puis l'"Agricultural and Rural Developement Act") des années 60 a été la première mesure ayant des répercussions directes sur l'agriculture. L'A.R.D.A. ne s'adressait pas précisément aux provinces atlantiques et les divers programmes élaborés dans le cadre de cette loi, prévoyant entre autres le regroupement des fermes et la création de pâturages communautaires, ont eu peu d'effets sur le comté de Kent et sur la situation générale de l'agriculture. L'A.R.D.A. s'adressait surtout aux régions des Maritimes où les perspectives de survie et de prospérité de l'agriculture étaient meilleures, et la mauvaise réputation du comté de Kent comme région où les entreprises agricoles sont stagnantes ou tout au plus semi-commerciales a sans aucun doute influencé la décision d'investir ailleurs les fonds prévus par l'A.R.D.A. (voir Buckley et Tihanyi, 1967). Au cours des années 60, les ressources affectées au comté de Kent dans le cadre du programme ont été minimes, même si des travaux d'aménagement ont été entrepris dans les tourbières de la Saint-Charles, dans la partie nord du comté, et dans un pâturage communautaire situé au sud, près de McNair (McLaughlin, 1983).

En 1969, les programmes de l'A.R.D.A. ont été remplacés par un ensemble de mesures relevant du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). De façon générale, on semble croire que le MEER a peut-être accéléré le processus de dépeuplement des régions rurales dans les Maritimes en concentrant ses efforts sur le concept de "centre de croissance". Celui-ci a donc mis en valeur le développement économique général de certains centres urbains précis dans le cadre du programme visant des régions particulières (aboli progressivement après 1973). Dans la mesure où Moncton, par exemple, a fait l'objet d'investissements comme centre de croissance, l'émigration de la population du comté de Kent a peut-être été indirectement encouragée.

En 1974, des ententes de développement générales ont servi d'instrument principal pour l'application des politiques du MEER dans les provinces. Dans le cadre de ces ententes, il était possible de négocier des stipulations accessoires visant des secteurs ou des régions en particulier. La stipulation accessoire la plus importante touchant le comté de Kent fut le projet pilote du comté de Kent, qui a été conclu en 1975 et est resté en vigueur pendant six ans (McLaughlin, 1983). Dans le cadre de ce projet, près de 2 500 hectares de terres agricoles improductives ou en état de régénération ont retrouvé leur vocation agricole dans le comté, habituellement grâce à des exploitants de fermes commerciales. Il semble que ce projet ait été la première initiative fédérale ayant des répercussions positives sur les terres agricoles du comté et la majorité des travaux ont été entrepris pendant une période de reprise économique générale, après plusieurs décennies de marasme. Étant donné que la mise en oeuvre de ce projet a également coïncidé avec une certaine relance de l'agriculture dans le comté de Kent, et ailleurs dans les provinces atlantiques, la majorité des terres visées sont encore productives.

Deux autres stipulations accessoires portaient sur le développement agricole dans l'ensemble

du Nouveau-Brunswick; la première a été en vigueur entre 1975 et 1978, et la deuxième entre 1978 et 1983*. Les autorisations combinées de crédit pour les deux stipulations accessoires s'élevaient à plus de 45 millions de dollars. Au départ, la première visait à préparer la voie à l'obtention de gains réels, en termes de production agricole, qui surviendraient seulement après l'entrée en vigueur de la deuxième stipulation, mais les données de l'analyse détaillée intraprovinciale ne sont pas disponibles. Des dépenses importantes à l'échelle provinciale ont été consacrées au secteur des produits laitiers (27.4 pour cent des crédits autorisés) pour encourager surtout l'augmentation de la qualité des terres, aux produits d'alimentation animale (14.8 pour cent des crédits attribués) pour encourager surtout le remplacement des céréales fourragères de l'Ouest par des produits locaux, à l'élevage de bovins (11.4 pour cent des crédits autorisés) pour encourager l'élevage de génisses, et à l'aménagement des terres (10.6 pour cent des dépenses) surtout pour l'amélioration des terres agricoles (déboisement, drainage par tuyaux, clôtures, etc.).

La deuxième stipulation accessoire a tenté de bâtir sur les premières initiatives mises en oeuvre. Pendant les quatre premières années de cette entente, des subventions totalisant près de $460 000, ce qui correspond à environ 17 pour cent de l'ensemble des dépenses provinciales consacrées à ce secteur, ont été accordées en particulier pour le déboisement et le drainage des terres du comté de Kent. Les montants consacrés au comté de Kent au cours de ces quatre premières années du programme se sont élevés à 1.3 million de dollars, soit un peu plus de 8 pour cent du total des dépenses provinciales. Des crédits ont été accordés pour la mise en oeuvre de six grands programmes, comprenant entre autres l'aménagement des ressources agricoles. Comme nous l'avons déjà mentionné, il ne faut pas oublier que les effets de ces stipulations accessoires se sont fait sentir assez tard, une fois que le déclin rural amorcé depuis longtemps dans le comté de Kent a eu raison d'une partie importante des terres agricoles déjà défrichées. De plus, à cet égard, divers programmes prévus dans les stipulations accessoires étaient destinés à améliorer les immobilisations des fermes, surtout des entreprises laitières et d'élevage bovin, par exemple. Habituellement, ces programmes fournissaient au plus la moitié des ressources financières requises pour les bâtiments, etc., le demandeur devant assumer le reste des frais; il semble que, pendant la remontée récente des taux d'intérêt, ce fardeau financier supplémentaire ait été trop lourd pour certains agriculteurs. Dans la mesure où certains fermiers ont été placés dans une mauvaise situation financière et acculés même à la faillite, il se peut que les stipulations accessoires aient nui, jusqu'à un certain point, à la croissance de l'agriculture dans le comté de Kent, au lieu de l'encourager.

Autres programmes fédéraux. Les programmes financés par le gouvernement fédéral ou créés en vertu d'une loi fédérale pour encourager l'agriculture sont nombreux et variés (par exemple, les paiements anticipés pour les

*Les renseignements contenus dans la présente section ont été tirés d'un document du ministère de l'Expansion économique régionale, Canada, 1980 et 1983.

récoltes, les indemnités de l'Office de stabilisation des prix agricoles, l'assurance-récolte, etc.), mais ils ont peu d'influence sur l'agriculture semi-commerciale, celle qui se pratique dans le comté de Kent. La station de recherche en agriculture récemment ouverte à Buctouche devrait être très utile pour les fermiers du comté de Kent, en permettant de mettre au point des variétés et des méthodes de culture mieux adaptées aux sols et au climat de la région. D'autres programmes fédéraux d'agriculture n'ont toutefois pas eu des résultats aussi favorables. En voici deux exemples.

Le Programme de développement des petites fermes a été mis sur pied conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick (signé en 1972), afin d'encourager le transfert de terres à des fermiers actifs et d'offrir aux fermiers des renseignements et des services de consultation sur l'exploitation de leur entreprise. Jusqu'en 1976, le bureau de Moncton n'a émis que 14 subventions à des vendeurs, pour tout l'est du Nouveau-Brunswick. L'échec lamentable de ce programme est attribuable au fait qu'il se voulait une forme d'aide aux personnes désireuses d'abandonner l'agriculture, alors que la majorité de la population du comté de Kent ne désirait pas vendre ses terres; son objectif était l'agrandissement des fermes, alors que toute prospérité relative jamais obtenue en agriculture dans le comté de Kent découlait d'une utilisation plus intensive des terres; le programme ne touchait donc pas au développement agricole ou social (Canada, Sénat, 1976). De plus, le programme était administré par la Société du crédit agricole qui ne jouissait pas d'une très bonne réputation au sein des fermiers des Maritimes.

La loi sur l'aide au transport des produits d'alimentation animale de 1941, prévoit l'octroi de subventions pour le transport de céréales de l'Ouest vers l'est du Canada. Elle visait initialement à encourager l'essor de l'industrie de l'élevage du bétail dans l'Est en assurant la fourniture de céréales fourragères à des prix à peu près équivalents à ceux de l'Ouest. Elle a presque entièrement atteint son objectif en Ontario. Par contre, dans les Maritimes et dans les régions adjacentes du Québec, elle a nui à la culture des céréales fourragères dans des régions où traditionnellement le rendement avait toujours été excellent (Robinson, 1983). Les terres sur lesquelles des céréales auraient été cultivées si la loi n'avait pas existé, sont devenues des pâturages ou des terres improductives.

Politiques provinciales. Le plan d'identification des terres agricoles du Nouveau-Brunswick a été mis sur pied afin de conserver les terres agricoles en différent les impôts fonciers relativement aux terres enregistrées dans le cadre du programme (Furuseth et Pierce, 1982 contient un aperçu général des stratégies de ce genre). Ce programme est en vigueur depuis 1979, et pendant les quatre années se terminant en 1982, il a englobé environ 7 500 hectares de terres dans le comté de Kent. Comme dans le cas de beaucoup d'autres mesures gouvernementales, le fait que ce programme n'ait pas été créé antérieurement peut avoir favorisé la perte des terres agricoles.

Conclusion

Les diverses situations économiques qui ont prévalu dans le comté de Kent depuis les années 50, ainsi que l'évolution des attitudes et des aspirations de la population de ce comté ont exercé une grande influence sur le changement d'utilisation des terres agricoles. Les fermes sont devenues moins concurrentielles à mesure que l'agriculture cessait d'être une activité de subsistance pour prendre des proportions commerciales. Une spécialisation plus poussée s'imposait et il fallait, pour y parvenir, investir davantage. En général, la plupart des fermiers du comté de Kent pouvaient rarement disposer de ce genre de capital en raison de leur productivité agricole traditionnellement plus basse que celle de la majorité des autres régions des Maritimes.

A mesure que s'accélérait la décroissance de l'agriculture, d'autres possibilités d'emploi se présentaient, le plus souvent à l'extérieur du comté de Kent. Se déclencha alors un courant d'émigration qui hâta l'érosion des entreprises agricoles et qui ne ralentit que dans les années 70. Ceux qui ont quitté la région étaient habituellement des jeunes, qui constituaient une ressource inestimable. Le rendement qualitatif et quantitatif de la gestion de l'agriculture et de la main-d'oeuvre agricole ont diminué. A cet effet cumulatif du déclin de l'économie rurale causé par l'émigration se sont ajoutés d'autres facteurs de décroissance : l'infrastrusture s'est détériorée à mesure que diminuait la demande de services, les fermes qui survivaient se sont morcelées à cause du mauvais fonctionnement du marché foncier, et les attitudes ainsi que les aspirations de la population se sont urbanisées, si bien que de moins en moins de personnes désiraient continuer de cultiver la terre pour des revenus bas et instables. Tous ces facteurs ont donc contribué à une décroissance encore plus marquée.

De façon générale, on a assisté vers la fin des années 70 à une certaine reprise de l'économie rurale dans le comté de Kent. Les entreprises agricoles qui avaient survécu aux changements sociaux, économiques et technologiques des 25 dernières années étaient devenues en général des exploitations commerciales modernes. Cette période de prospérité relative a suivi de près la vague de spécialisation, d'intensification, d'expansion prudente en fonction des marchés disponibles et de l'amélioration des services de vulgarisation agricole et de la compétence des agriculteurs. Une grande partie des torts causés au cours des années précédentes aux régions rurales, comme la perte de terres agricoles devenues improductives et le dépeuplement des régions rurales sont irrémédiables. Seule la superficie importante de terres agricoles abandonnées depuis peu (5 182 ha dans la région étudiée) est improductive, mais encore déboisée. Elle constitue encore une réserve de terres pour fins agricoles, mais plus on attendra pour l'exploiter plus cette réserve diminuera.

CHAPITRE CINQ

DÉCISIONS PERSONNELLES ET ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES TERRES RURALES DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les facteurs externes crèent un climat à l'intérieur duquel un propriétaire foncier peut manoeuvrer. Ces facteurs externes comprennent la rentabilité, les marchés, la compétence et la gestion agricoles et la disponibilité de la main-d'oeuvre agricole, ainsi que l'évolution des aspirations et des attitudes des habitants des régions rurales; ces facteurs, et d'autres, ont été traités au chapitre quatre en fonction du déclin de l'économie rurale de l'est du Nouveau-Brunswick. Cependant, la marge de manoeuvre dont dispose un propriétaire foncier et particulièrement un fermier, à l'intérieur de ce cadre de travail, est déterminée en grande partie par des facteurs internes, tels que le genre de terre qu'il possède, ses aptitudes, sa formation en agriculture, sa capacité d'emprunter et la façon dont l'agriculteur voit les choses. C'est, dans une grande mesure, la perception personnelle de la situation actuelle et à venir qui déterminera si la terre de la personne qui prend la décision continuera d'être utilisée à des fins agricoles ou non.

Un modèle simple de la façon dont les facteurs externes et internes influencent la décision d'un propriétaire foncier a été conçu par McCuaig et Manning:

> "... tout facteur influant sur l'utilisation des terres d'une région est filtré à travers les perceptions de chaque propriétaire foncier, qui évalue la situation en fonction de ses objectifs personnels ... Ce sont ces facteurs internes qui distinguent ceux qui choisissent d'agrandir et de capitaliser de ceux qui préfèrent ne rien changer ou abandonner l'agriculture." (McCuaig et Manning, 1982, p. 141).

Ce concept de facteurs externes et internes qui se combinent pour influencer chacun des propriétaires dans leurs prises de décisions, lesquelles, à leur tour, orientent et déterminent le degré de changement de l'utilisation des terres rurales, a été résumé à la figure 5.1.

La figure 5.2 présente un jugement qualitatif sur l'intensité des rapports entre les facteurs externes ou de causalité et les différents aspects du changement de l'utilisation des terres, selon ce qui a été observé dans l'est du Nouveau-Brunswick. Parmi les différents facteurs, celui qui a le plus contribué à modifier la situation rurale de la région a été le manque de rentabilité de l'agriculture, combiné à d'autres influences importantes exercées par certains aspects du marché foncier et de l'existence de marchés pour les terres et pour les produits agricoles, de certains aspects de la technologie et de la mécanisation, de la compétence des fermiers ainsi que de la gestion et de la disponibilité de la main-d'oeuvre agricole. D'autres facteurs ont eu des conséquences plus particulières sur la réduction de la superficie des terres cultivées, comme par exemple la naissance d'autres possibilités sur le plan économique et le changement des aspirations et des attitudes. Dans les deux cas, ces facteurs ont soustrait au monde agricole du comté de Kent, certains de ses candidats les plus prometteurs.

Comme McCuaig et Manning l'ont fait remarquer, la façon dont le propriétaire foncier réagit à cet ensemble de facteurs de causalité externes

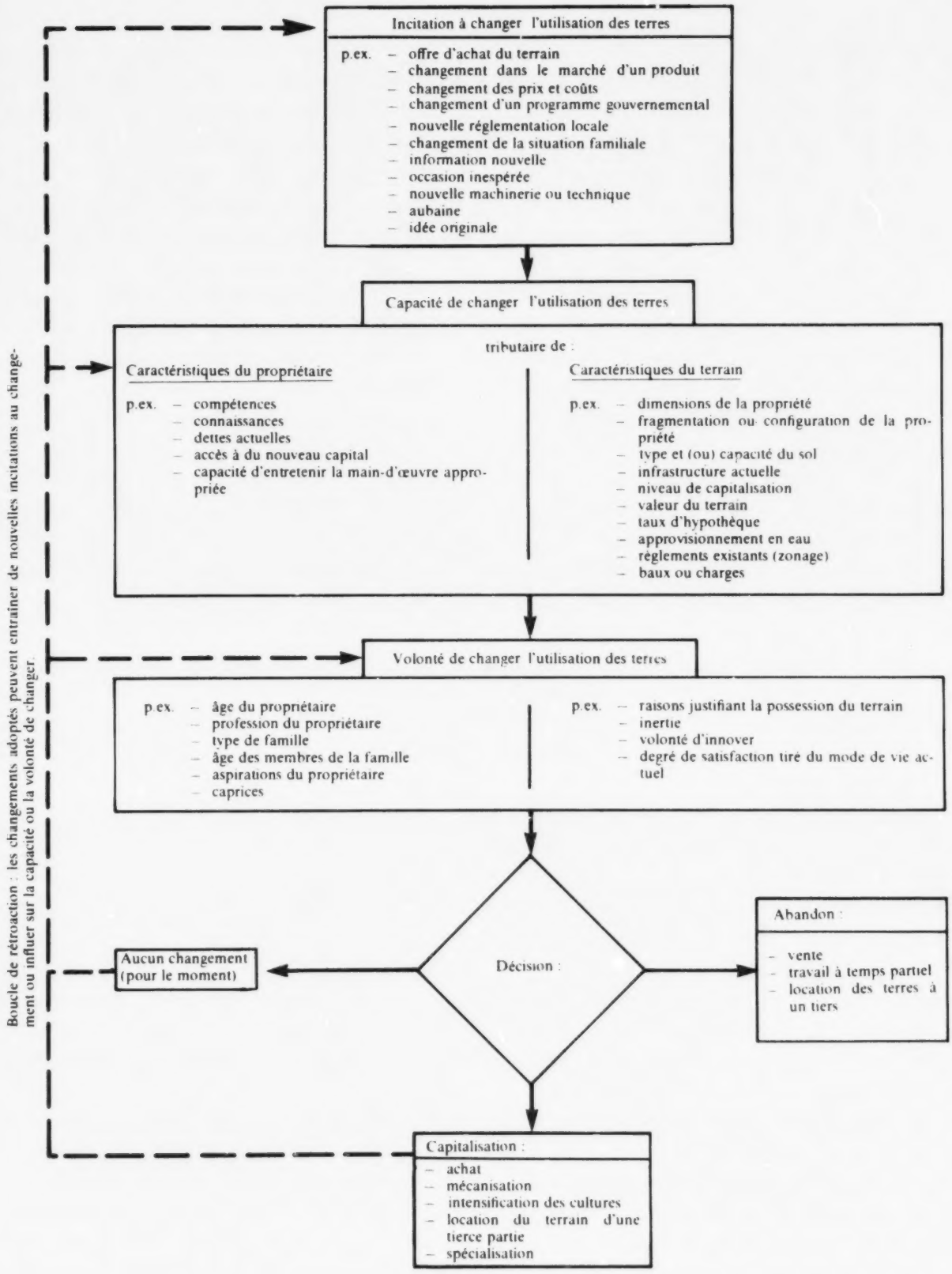

Figure 5.1

Modèle simple d'un processus de décision en matière de changement dans l'utilisation des terres rurales

FIGURE 5.2

INTERACTION ENTRE DES FACTEURS ET CERTAINS ASPECTS DU CHANGEMENT

DE L'UTILISATION DES TERRES RURALES DANS L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

CAUSES (Chapitre 4)	Terres agricoles encore utilisées				Phase de transition		Perte de terre agricole	
	Intensification	Spécialisation	Diversification	Agrandissement (Prises à bail)	Cessions à bail	Agriculture à temps partiel	Terres laissées en friche	Conversion à d'autres usages
Disponibilité des terres et marché foncier	x	0	0	x	x	x	x	x
Rentabilité agricole	x	x	x	x	x	x	x	x
Technologie et mécanisation	x	x	0	x	0	0	0	x
Débouchés	x	x	x	x	-	0	x	x
Compétence et gestion	x	x	x	x	0	0	x	x
Main-d'oeuvre agricole	x	x	0	0	x	x	x	x
Infrastructure	0	0	-	-	0	-	0	-
Autres sources de revenus	0	0	-	-	x	x	x	x
Évolution des attitudes et des aspirations	0	0	0	0	x	x	x	x
Programmes gouvernementaux	0	0	0	0	-	-	-	-

x Répercussions importantes
0 Répercussions secondaires
- Répercussions minimes ou nulles

sont d'abord tempérés par sa capacité de réagir, et deuxièmement sa volonté de le faire (figure 5.1). La capacité de réagir à une occasion ou à un changement peut être fonction de la propriété en question, soit qu'elle soit trop petite ou fragmentée, ou qu'elle possède un sol de mauvaise qualité qui nuit à l'utilisation de machineries ou d'autres techniques d'agriculture modernes et efficientes sur le plan économique. De plus, il se peut que les possibilités d'emprunt ne soient pas facilement accessibles, que les infrastructures d'une localité ne soient pas bien établies, et que les aptitudes à la gestion d'une personne réduisent son goût du risque. La volonté de l'exploitant de procéder au changement, même s'il a la capacité économique nécessaire et une compétence suffisante en matière de gestion, peut aussi être insuffisante pour l'inciter à modifier son exploitation agricole pour qu'elle soit plus efficace. Son âge peut aussi influencer sa volonté de changement, de même que le fait d'avoir des enfants prêts à poursuivre l'exploitation de la ferme. Le fait d'avoir d'autres ambitions ou de disposer d'autres moyens de gagner sa vie peuvent également influencer sa volonté d'améliorer ou d'agrandir son exploitation agricole.

Au cours de la présente étude, il est apparu évident que le désir de changement des propriétaires fonciers du comté de Kent était de beaucoup supérieur à leurs possibilités. Divers facteurs tels que le manque de facilités de crédit ou de débouchés agricoles engendré par la non-rentabilité générale de l'agriculture dans le comté de Kent, ont sérieusement entravé le désir des jeunes gens à demeurer dans le secteur agricole. La volonté de réagir a continué de s'effriter à mesure que d'autres débouchés économiques se sont présentés ailleurs (avec une meilleure sécurité financière).

Motifs d'abandon de l'agriculture

Les raisons qui motivent les gens à délaisser l'agriculture s'expliquent en partie par l'évolution de leurs attitudes et de leurs aspirations concernant leur mode de vie. Ce changement d'attitudes et de façon de voir les choses s'est produit presque simultanément avec le déclin de l'économie rurale de l'est du Nouveau-Brunswick et l'augmentation relative des débouchés économiques à l'extérieur de la région. Ce phénomène a eu une influence marquée sur les décisions prises au sujet des propriétés foncières. Les années 60 et le début des années 70 ont été une période au cours de laquelle le revenu et la mobilité des gens a augmenté dans toute l'Amérique du Nord. Au fur et à mesure que les résultats de cette nouvelle affluence se faisaient sentir dans les régions plus éloignées du continent (ce qui comprend la plupart des régions rurales de la région atlantique du Canada), les résidents de ces régions éloignées sont devenus de moins en moins intéressés à être laissés pour compte dans ce courant d'urbanisation, avec tous les avantages qu'il apportait (Ricour-Singh, 1981; McCuaig et Manning, 1982).

En même temps, d'autres possibilités d'emploi existant dans les centres urbains situés à proximité ont offert à bon nombre de gens de meilleurs revenus leur permettant de combiner la vie à la campagne avec les avantages salariaux de la ville, ou de posséder une propriété rurale à des fins récréatives. Dans de telles circonstances, les perspectives d'avenir au sein d'une industrie caractérisée

par sa faible rentabilité et des revenus irréguliers étaient moins attrayantes, même si les habitants de l'est du Nouveau-Brunswick étaient très attachés à la terre.

Les changements d'attitudes ont influencé sur les motifs incitant les gens à posséder une terre. Les répondants à l'enquête sur les propriétaires fonciers ont mentionné diverses raisons pour lesquelles ils avaient acheté une terre dans le comté de Kent, mais la plupart l'avaient fait pour gagner leur vie, la deuxième raison en importance étant d'avoir une résidence ou un gîte (tableau 5.1). Le mode de vie est un des facteurs qui a aussi fortement contribué à l'achat du terrain à l'origine. Cependant, au fil du temps, le mode de vie est devenu la raison la plus importante de l'achat d'une terre dans le comté, et la possibilité de gagner sa vie au moyen de sa terre est devenue beaucoup moins importante au cours des années 80 qu'elle ne l'était au cours des années antérieures.

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans ce chapitre, de nombreuses personnes ont laissé le comté de Kent à contrecoeur; leur volonté de réagir à l'évolution des circonstances extérieures était contrecarrée par leur capacité de le faire. Même parmi ceux qui ont laissé la région, il y a des gens qui sont revenus après différentes périodes d'éloignement. Cette tendance s'est manifestée suivant plusieurs modèles de base. Ceux qui ne sont pas restés loin de leur lieu d'origine longtemps sont retournés chez eux parce qu'ils ne pouvaient accepter le contraste du style de vie que leur imposait leur nouveau milieu, ou simplement parce qu'ils avaient le mal du pays. Ceux qui ont survécu au choc initial de leur nouvel environnement et qui sont demeurés plus longtemps à l'extérieur ont été capables de se constituer un fonds d'épargne qui leur a permis de réintégrer leur foyer dans l'est du Nouveau-Brunswick, que ce soit pour ouvrir un petit commerce ou pour prendre leur retraite sur les terres appartenant encore à leur famille.

Cet attachement à la terre est encore frappant dans l'est du Nouveau-Brunswick. Dix des 27 répondants à l'enquête sur les propriétaires fonciers ont répondu que l'agriculture faisait partie de leur vie et qu'ils avaient toujours désiré travailler la terre dans le comté de Kent. Certains avaient effectivement quitté la région pour y retourner selon leur désir, lorsque les circonstances le leur permettaient. Le genre de vie que ces gens ont choisi dans le comté de Kent peut avoir exigé d'eux des sacrifices personnels considérables, mais plus de la moitié des 27 répondants qui ont été interrogés ont répondu qu'ils étaient satisfaits de leur sort, et deux d'entre eux ont même répondu qu'ils étaient très satisfaits (tableau 4.13).

Il semble que les prises de décisions se font un peu plus en souplesse dans le comté de Kent depuis le début des années 80, comparativement aux années antérieures, et ce phénomène est principalement dû à un changement de conjoncture et d'attitude. Pendant les années antérieures lorsque l'abandon des terres caractérisait l'est du Nouveau-Brunswick, la plupart des décisions étaient prises sous l'effet de pressions économiques externes et en fonction de la nécessité de gagner sa vie. Cette situation dissuadait habituellement les gens d'envisager de gagner leur vie avec l'agriculture dans une région traditionnellement réputée pour son piètre

TABLEAU 5.1

RAISONS DE LA POSSESSION D'UNE TERRE D'APRÈS L'ENQUÊTE SUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS RURAUX DANS LE COMTÉ DE KENT EN 1983

Raison	Au début	Maintenant	La plus importante maintenant
Subsistance	23	14	4
Investissement	4	5	-
Résidence/gîte	20	13	1
Mode de vie	19	23	17
Retraite	3	4	3
Désir de posséder un terrain	6	9	1
Héritage	12	2	-
Total	-	-	26

Source : Service d'aménagement des ressources maritimes, enquête sur les propriétaires fonciers.

Note : Parmi les autres raisons qui ont été relevées, on retrouve les loisirs, le développement du potentiel agricole, la création d'emplois et un legs familial.

rendement agricole. Par conséquent, de nombreux fermiers ont abandonné l'agriculture comme moyen de subsistance et ont entrepris de gagner leur vie par d'autres moyens. Le fait d'abandonner la terre représentait souvent une résignation devant une situation inévitable, et à mesure que la conjoncture a évolué, beaucoup de gens qui avaient abandonné leur terre dans le comté de Kent ont pu y retourner.

Stratégies de rentabilisation de l'agriculture

Il est possible de faire renaître la prospérité agricole dans l'est du Nouveau-Brunswick, en se basant sur le même éventail de stratégies que des fermiers d'autres régions ont adoptées pour faire face à de nouvelles conditions. Ces différents moyens comprennent l'agrandissement de l'exploitation agricole, son intensification, la spécialisation, la diversification et l'agriculture à temps partiel. Ce n'est que récemment que les agriculteurs ont commencé à prendre réellement leurs affaires en main dans la région, afin de relever ces défis, et ceux qui ont réussi à s'adapter à l'évolution rapide survenue depuis le début des années 60 constituent maintenant le noyau d'une prospérité agricole relative dans le comté de Kent. Bon nombre des stratégies mentionnées ci-dessus ont été examinées, au moins en partie, dans les chapitres précédents. Chacune de ces stratégies fera l'objet d'une analyse un peu plus poussée afin de déterminer leur rôle respectif dans le combat qui a été engagé contre le déclin de l'agriculture dans le comté, au cours des deux ou trois dernières décennies.

Agrandissement de l'exploitation agricole. Les fermes les plus importantes du comté de Kent appartiennent habituellement aux exploitants de fermes commerciales. Des économies d'échelle ont été réalisées par différents moyens, habituellement en louant des terres d'une tierce personne (tableau 4.2). Ce processus peut engendrer des pertes d'efficacité car le marché foncier permet rarement l'achat ou la location de propriétés adjacentes, ce qui provoque la fragmentation des exploitations agricoles.

Il semble aussi que l'agrandissement des exploitations agricoles continuera à jouer un rôle dans l'agriculture du comté de Kent, dans la mesure où c'est possible. L'enquête révèle que 6 des 27 répondants ont l'intention d'agrandir leur exploitation au cours des cinq années à venir. Dans le passé, toutefois, il a été difficile et compliqué d'agrandir une exploitation étant donné le manque de crédit, un marché foncier extrêmement lent et un manque global de rentabilité agricole. Ces problèmes ont été en partie résolus dans l'est du Nouveau-Brunswick par une bonne coopération entre les producteurs.

Spécialisation et intensification de l'exploitation agricole. La spécialisation d'une exploitation agricole sur un fonds de terre est une solution de rechange ou encore le prélude de l'agrandissement de la ferme par l'achat ou la location de terres. Elle peut aussi comporter une utilisation plus intensive de cette terre que ce soit par le défrichage ou une autre forme d'amélioration. Il y eut quelques améliorations au cours des années 60 et ce mouvement augmenta pendant les années 70 à mesure que les fermiers améliorèrent la

gestion globale de leur exploitation, que les marchés de crédit se firent plus accessibles et que certains programmes gouvernementaux devinrent plus efficaces (tableau 4.7). La spécialisation a généralement donné naissance à de nouveaux genres d'entreprises pour des marchés stables mais de petite envergure, ou a amené l'abandon de l'ancien genre d'exploitation agricole mixte au profit de la production d'une gamme plus restreinte de produits végétaux ou de bétail. C'est la production végétale qui s'est avérée être la stratégie la plus réussie pour les fermiers relativement peu nombreux qui ont décidé de cultiver des produits tels que le tabac, les choux de Bruxelles, et d'autres fruits ou légumes. Le dynamisme qui caractérise depuis peu les fermiers du comté de Kent provient en grande partie de ces exploitations agricoles non traditionnelles. Étant donné les débouchés et le taux de croissance relativement faible, la culture des produits alimentaires spéciaux constitue une solution de rechange pour un groupe assez restreint de fermiers, surtout pour les innovateurs qui ont introduit ces spécialités.

Diversification. La diversification de l'entreprise peut prendre deux formes principales, soit produire une gamme plus vaste de denrées agricoles, soit combiner les revenus provenant de l'agriculture avec les revenus provenant d'autres ressources. Ironiquement, la première de ces possibilités est un aboutissement tout à fait naturel de la spécialisation qui fait que certaines cultures spéciales sont en rotation avec d'autres cultures, dont certaines sont des cultures commerciales. Ceux qui s'adonnent à la culture du tabac font la rotation avec la culture des céréales et ceux qui cultivent les choux de Bruxelles peuvent faire leur rotation avec la culture des haricots. Plusieurs des agriculteurs qui ont fait l'objet de l'enquête projetaient de cultiver sur leurs terres une gamme plus variée de produits, y compris les bleuets et d'autres genres de fruits. D'autres propriétaires fonciers essayaient aussi de se trouver des débouchés plus variés, essayant habituellement de vendre leurs produits plus directement aux consommateurs par des méthodes telles que la vente aux kiosques routiers, l'autocueillette, ou les marchés de fermiers.

Actuellement, il existe une diversification limitée de l'exploitation agricole qui est combinée à des activités fondées sur d'autres ressources, qui est historiquement liée à un mode d'exploitation agricole tenant compte des particularités saisonnières des Maritimes. Traditionnellement, une exploitation agricole de subsistance a toujours été fondée sur un triangle dont les trois sommets étaient les champs, la forêt et la mer. De nos jours, cette situation est rare. En effet, parmi les répondants à l'enquête sur les propriétaires fonciers, seul un pêcheur commercial tirait de l'agriculture un revenu d'appoint pour compléter sa pêche, et seul un bûcheron partageait son temps entre l'exploitation agricole et la forêt au cours de son année de travail.

La production et la vente des produits forestiers provenant des fermes de la région canadienne de l'Atlantique ont été relativement plus importantes qu'à l'échelle nationale, bien qu'elles aient diminué depuis 1951 (tableau 5.2). Ce déclin est probablement dû à la spécialisation de l'agriculture, bien que les fermiers qui ont continué à vendre des produits forestiers ont,

TABLEAU 5.2

PRODUITS FORESTIERS PROVENANT DES FERMES AU CANADA DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE ET DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
Fermes recensées				
(% de toutes les fermes)				
Canada	37.7	28.6	6.8*	6.2*
Région de l'Atlantique	60.7	51.4	22.8*	21.4*
Comté de Kent	81.7	70.8	28.9*	18.6*
Valeur moyenne des produits vendus par ferme				
Données statistiques ($)				
Canada	161	204	**	3273
Région de l'Atlantique	256	303	**	3437
Comté de Kent	266	255	**	1529
Bois de pulpe vendu par ferme				
Données statistiques (cordes)				
Canada	5.2	6.2	30.2	**
Région de l'Atlantique	9.7	12.7	46.5	**
Comté de Kent	16.0	16.9	25.7	**
Données sur le bois de grume vendu par ferme				
(en pied-planches)				
Canada	1580	1695	4869	**
Région de l'Atlantique	2618	2878	3413	**
Comté de Kent	510	711	2276	**
Données sur les fermes pratiquant l'acériculture				
Entailles (% de toutes les fermes				
Canada	4.6	4.6	2.7	3.8
Région de l'Atlantique	0.7	0.9	1.0	2.5
Comté de Kent	0.4	0.5	1.2	1.6

Source : Recensement de l'agriculture

Note : Valeurs nominales en dollars.
* En 1971 et 1981, le % de toutes les fermes ayant tiré des produits de la forêt concerne les fermes qui ont vendu des produits forestiers.
** Aucune donnée n'a été recueillie lors de ces recensements.

de façon générale, augmenté leur production de bois de pâte et de bois de sciage, entre autres. Dans le comté de Kent, les fermiers qui vendaient des produits forestiers en 1951 ont déclaré des revenus moyens de $266, ce qui est supérieur aux moyennes régionale et nationale. Depuis cette date, la valeur des ventes de produits forestiers a augmenté en valeur nominale dans le comté de Kent (passant à $1 529 par ferme selon un rapport de 1981), mais la valeur des ventes à l'échelle nationale et régionale a augmenté encore beaucoup plus rapidement. Bien qu'en théorie, les propriétaires fonciers du comté de Kent soient bien situés pour approvisionner les usines de pâte et les scieries, et que l'exploitation forestière soit une tradition qui est bien implantée dans le comté, il semble que les ressources forestières n'ont pas été un facteur favorable à la diversification des entreprises d'exploitation agricole.

Seulement 5 des 26 répondants à l'enquête sur les propriétaires fonciers ont fait savoir qu'ils possédaient sur leurs terres un boisé dont ils tiraient des revenus, d'après un rapport de 1981. Cependant, chez trois de ces répondants, le revenu était négligeable. Dans la plupart des cas, l'exploitation forestière ne comprenait que la coupe commerciale sélective ou le bois de chauffage. D'une façon générale, on peut conclure en disant que cette forme de diversification n'a pas vraiment assoupli le processus décisionnel des propriétaires fonciers, et qu'il en est toujours de même.

L'agriculture à temps partiel. L'agriculture à temps partiel comprend différents aspects. Elle peut être un moyen d'abandonner ou de débuter dans l'agriculture, ou d'en faciliter l'expansion. Ce peut aussi être un homme ou une femme, ou même un couple, qui travaillent à l'extérieur de la ferme (se reporter à l'article "L'agriculture, c'est difficile, mais je connais un couple qui en raffole."). Pour ceux qui cherchent à vivre de la terre, l'agriculture à temps partiel peut être une expérience frustrante. C'est la ferme elle-même qui occupe le plus d'importance, mais l'autre emploi procure habituellement une part substantielle du revenu total et un moyen de disposer d'argent liquide pour entretenir la ferme.

Les données de recensement révèlent que l'importance du travail hors-ferme dans la région canadienne de l'Atlantique a été habituellement supérieure à la moyenne nationale, bien que cet écart ait tendance à rétrécir depuis 1951 (tableau 5.3). En 1951, 44 % de tous les agriculteurs du comté de Kent faisaient du travail hors-ferme, comparativement à près de la moitié (49.5 %) de tous les agriculteurs de la région de l'Atlantique et un peu plus du quart (27.6 %) de tous les agriculteurs canadiens. Les périodes de travail hors-ferme dans le comté de Kent variaient pour la plupart entre 25 et 156 jours, probablement en fonction des mouvements saisonniers.

Environ trois agriculteurs sur cinq du comté de Kent (60.7 %) avaient un emploi hors-ferme en 1981, alors que les données correspondantes pour l'ensemble du Canada avaient augmenté à deux fermiers sur cinq. C'est l'emploi hors-ferme à moyen terme qui prédominait encore dans le comté de Kent, contrairement aux tendances régionale et nationale. Les emplois à plus long terme (plus de 156 jours par année) ont aussi augmenté de façon marquée

L'AGRICULTURE C'EST DIFFICILE, MAIS JE CONNAIS UN COUPLE QUI EN RAFFOLE

Par VERA AYLING

correspondante

McKEES MILLS, Comté de Kent - En dépit de l'amour qu'ils ont pour la terre, beaucoup de jeunes fermiers doivent lutter pour conserver leur ferme.

Bon nombre d'entre eux se trouvent un emploi hors-ferme pour pouvoir disposer d'une réserve d'argent liquide. Ce qui est étrange, par ailleurs, c'est qu'ils aiment leurs deux emplois et que, pour rien au monde, ils ne changeraient de place avec un autre.

C'est le cas de Glenn et de Jo-Ann Hicks qui demeurent à McKees Mills, dans le comté de Kent.

Ils occupent des emplois différents à Moncton afin de pouvoir entretenir leur ferme et de s'adonner à l'élevage bovin. Malgré cela, leurs salaires combinés leur laissent une bien mince marge de manoeuvre.

Ce mois-ci, Glenn a entrepris son troisième mandat à titre de président de la "New-Brunswick Shorthorn Association", un poste qui, selon ses propres termes, "lui a fourni une expérience des plus enrichissantes."

A chaque mois, le couple doit effectue des versements pour rembourser le prêt qu'ils ont obtenu pour acheter du père de Glenn qui est maintenant à la retraite, la terre familiale de 100 acres, portant le nom de "Long Lane Farm". Ils doivent aussi subvenir aux besoins de deux enfants : Corey, âgé de sept ans, qui suit un cours de français intensif à l'école Forest Glenn de Moncton et une petite fille de cinq ans, Carla, qui est gardée à la maison par ses grands-parents.

Pour couronner le tout, ils ont trente têtes de courtes-cornes à nourrir et doivent payer l'essence de leur tracteur et du reste de leur machinerie agricole. Il faut ajouter en plus le coût d'achat de taureaux pour améliorer leur cheptel, et dont le prix varie entre $1 500 et $2 000 ou plus chacun.

Champion senior

"J'ai acheté des taureaux en Ontario au cours des deux dernières années et l'un deux mérité le prix de champion senior des courtes-cornes) à la foire hivernale des Maritimes en 1982" me confie M. Hicks. "L'année dernière, j'ai eu 16 bons veaux. J'ai essayé l'insémination artificielle, mais les taures ont vêlé trop tôt ou trop tard. Habituellement, je vends un taureau après deux ans à un autre fermier ou comme viande à congélation et je vends aussi quelques-unes de mes plus vieilles vaches."

Il affirme qu'il vend son bétail pour à peu près le même prix que lorsqu'il a débuté et, comme les autres producteurs de bovins, il n'apprécie guère la concurrence des producteurs de porcs et de volailles.

"Il nous faut faire plus de promotion pour le boeuf dans la région," affirme-t-il.

Contrairement à ce que la plupart des consommateurs croient, le boeuf des Maritimes est comparable au boeuf de l'Ouest. "Plus le boeuf est suspendu longtemps, plus il est tendre, et je crois que les producteurs de l'Ouest suspendent leur boeuf plus longtemps qu'on ne le fait ici." Quant à lui, ses animaux sont abattus à St-Mary's et sont suspendus pendant sept jours avant d'être envoyés au marché.

Avec 25 acres de terrains boisés qui lui fournissent son bois de chauffage pour la ferme et un peu de grumes, Glenn s'adonne maintenant à la coupe du bois principalement pour son propre usage. "Il a fallu que je rénove le bout de la grange cette année et j'étais bien content d'avoir ma propre réserve de 2 par 4. Nous avons une maison à deux logements; mes parents vivent d'un côté de la maison et nous de l'autre. Mon père travaille un peu ici et là sur la ferme, mais il commence à se faire vieux. Nous ne pouvons nous permettre d'embaucher du personnel de l'extérieur, et c'est d'ailleurs difficile à obtenir."

Afin de réduire le coût élevé des aliments importés pour le bétail, M. Hicks cultive 12 acres de maïs d'ensilage et 20 acres d'avoine et d'orge pour ses vaches, et dépense une somme supplémentaire de $200 par mois pour nourrir ses taureaux et ses génisses faisant l'objet d'essais.

Des animaux faciles

Il garde ses vaches dans la grange jusqu'au printemps, mais les taureaux ont aussi un enclos à l'extérieur. Il fait remarquer que les courtes-cornes ne sont pas des animaux difficiles et qu'il a été très chanceux avec ses taureaux ... "Ce n'est qu'à

l'automne qu'ils me causent des problèmes lorsque vient le temps de les rentrer dans la grange."

À l'extérieur de la ferme, M. Hicks contremaître à l'entreprise de conduites en béton L.E. Shaw Ltée dans le parc industrie Caledonia à Moncton. Il travaille à cet endroit depuis bientôt sept ans.

"La compagnie a établi récemment un programme de partage des bénéfices et je devrais bientôt atteindre mon objectif de $500," déclare-t-il. "La compagnie nous traite bien; nous sommes six employés cet hiver."

Glenn ajoute que son travail hors-ferme pose parfois des problèmes pendant l'été au cours de la saison des foins. Il loue trois autres fermes pour les terres à foin y sème de la phléole des prés et du trèfle. Toutefois, l'usine de ciment lui laisse ses fins de semaine libres et il en profite pour travailler à la ferme.

Son épouse, Jo-Anne, est commis au bureau de la Commission scolaire du district 15. Elle aide à faire les foins et le sarclage potager familial. Elle s'occupe aussi de faire des marinades et des conserves pour l'hiver.

Le couple a établi un système de co-voiturage pour aller travailler chaque jour à Moncton, et quitte la maison à 7 h. Ils reviennent au foyer à 17 h 30 et, après avoir pris leur souper, ils s'adonnent au travail quotidien de la ferme. M. Hicks passe deux heures chaque soir dans la grange.

"Mon père n'a jamais fait l'élevage de bovins. Il conduisait un autobus scolaire a commencé à travailler avec sa propre voiture; il avait six enfants à transporter. Il s'est acheté un minibus et il a fini par conduire un autobus scolaire ordinaire, qui pouvait transporter 64 enfants," d'expliquer Glenn. "Il est à la retraite depuis quelques années déjà."

M. Hicks avoue qu'il a quelquefois tendance à se décourager, "mais pour moi, rien au monde n'est plus beau que de voir les vaches donner naissance à leurs veaux et cela suffit à me faire oublier mes ennuis." À titre de président de l'association, j'ai l'avantage de pouvoir faire la promotion des courtes-cornes, de faire des expositions de bétail et de discuter avec les éleveurs.

Une bonne terre

Il affirme que le comté de Kent possède un fonds de terre de bonne qualité pour l'agriculture et qu'une grande partie de son sol non exploité pourrait être productif et rentable.

"Lorsque les personnes âgées abandonnent l'agriculture, dit-il, personne ne prend la relève. La plupart du temps la terre est vendue et devient simplement un lieu de villégiature pour les citadins.

À moins d'avoir un bon emploi hors-ferme, le fermier éprouve de la difficulté à exploiter son entreprise et il y a peu d'encouragement à garder ses enfants à la ferme."

("Telegraph Journal" le 19 janvier 1983, St-Jean) (traduction libre)

TABLEAU 5.3

TRAVAIL HORS-FERME AU CANADA, DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE ET DANS LE COMTÉ DE KENT ENTRE 1951 ET 1981

	1951	1961	1971	1981
	- % de tous les exploitants -			
Canada				
Exploitants ayant déclaré un travail hors-ferme	27.6	32.0	35.3	38.7
Moins de 25 jours	5.0	4.0	4.8	4.1
De 25 à 156 jours	12.9	13.4	12.8	12.5
Plus de 156 jours	9.7	14.5	17.7	22.1
Région de l'Atlantique				
Exploitants ayant déclaré un travail hors-ferme	49.5	47.6	41.4	43.6
Moins de 25 jours	6.2	4.8	4.4	3.1
De 25 à 156 jours	23.7	19.9	15.0	14.6
Plus de 156 jours	19.6	22.9	22.0	25.9
Comté de Kent				
Exploitants ayant déclaré un travail hors-ferme	43.9	54.2	43.1	60.7
Moins de 25 jours	4.3	6.6	5.0	3.2
De 25 à 156 jours	26.1	28.8	19.9	32.9
Plus de 156 jours	13.4	18.9	19.2	24.6

Source : Recensement de l'agriculture.

dans le comté de Kent et étaient occupés par près d'un fermier sur quatre (24.6 %). Ce pourcentage élevé d'emplois hors-ferme à plus long terme témoigne probablement en partie d'un mouvement de retour à la terre chez les gens qui conservent toujours leur emploi à la ville et au village. On a relevé une gamme d'autres occupations exercées par les répondants à l'enquête sur les propriétaires fonciers : sept personnes s'adonnaient à des tâches liées à l'agriculture, entre autres, la coupe du bois, le camionnage et la construction, mais dans la plupart des cas, cette occupation secondaire représentait moins du quart du revenu total du ménage. Parmi les agriculteurs à temps partiel qui ont été interrogés (six en tout), la moitié ont répondu que leur exploitation agricole n'était pas suffisamment importante pour y travailler à plein temps, et qu'ils travaillaient afin d'amener leur exploitation agricole à un niveau rentable.

L'enquête a fait ressortir différentes stratégies concernant l'agriculture à temps partiel. Certains propriétaires fonciers mettaient laborieusement sur pied une exploitation en orientant leurs efforts vers la pratique d'une agriculture à temps complet viable, quelquefois en association ou en copropriété. Leur revenu supplémentaire ne provenait pas seulement de leur propre travail hors-ferme, mais de celui d'autres membres de la famille dont leur épouse. A l'opposé, on retrouve ceux qui tirent la majeure partie de leur revenu d'un travail hors-ferme à temps complet. Dans certains cas, ces répondants approchaient la fin de leur vie active dans le domaine agricole, et le revenu qu'il retirait de leur exploitation agricole était devenu un appoint au salaire venant d'un autre emploi. Entre ces deux pôles, on trouve des exemples d'agriculture de "subsistance" ou d'agriculture d'agrément, et, entre autres, l'exemple d'un agriculteur qui était à mettre sur pied une petite exploitation pour un de ses enfants.

Facteurs personnels influant sur les décisions

Les divers types d'agriculteurs ainsi que les différentes situations dans lesquelles ils se trouvent influent aussi sur leur décision de continuer ou d'abandonner l'agriculture. Plusieurs de ces facteurs se dégagent de l'enquête sur les propriétaires fonciers*.

L'âge. Les exploitants d'entreprises commerciales les plus prospères et ceux qui mettent sur pied des exploitations relativement nouvelles sont, la plupart du temps, plus jeunes, âgés de moins de 50 ans et souvent de moins de 40 ans. On remarque aussi que ces répondants ont tendance à exploiter de nouveaux genres d'entreprises, telles que des cultures de spécialités ou des exploitations plus importantes. Inversement, les propriétaires fonciers dont l'exploitation agricole était en voie de régénération ou, tout au mieux, louée à d'autres fermiers, étaient habituellement plus âgés.

Année de l'achat original de la terre. La durée de la possession de la terre peut

*Il n'a pas été possible d'établir une classification détaillée des données de l'enquête en raison du nombre limité des répondants (27). Les commentaires figurant dans cette section se rapportent à cette enquête.

exercer une grande influence sur certaines décisions concernant l'utilisation de la terre, comme le fait de la vendre ou de la garder. La région comprend des gens bien enracinées. Plus de la moitié (17 sur 20) des répondants ont indiqué que la terre appartenait à leur famille avant 1960, ou approximativement au début de la période couverte par l'enquête sur l'utilisation des terres. Une douzaine de personnes ont répondu qu'elles possédaient leurs terres avant 1950, et seulement cinq répondants ont acheté leur terre depuis 1970.

Plus un lopin de terre appartient longtemps à une même famille, surtout si la durée de cette appartenance a été interrompue par des périodes d'abandon réel de l'agriculture comme moyen de subsistance, moins un agriculteur veut vendre sa terre. En général, plus l'occupation d'un lopin de terre a été longue, plus l'entreprise a tendance à être relativement petite ou engagée dans des activités traditionnelles telles que la production laitière ou l'élevage du bovin de boucherie. Inversement, plus l'exploitation est importante, surtout si elle est axée sur la culture des produits de spécialité, plus il est probable que la terre a été achetée après 1970. Ces agriculteurs sont aussi ceux qui ont des programmes d'expansion bien définis. A l'intérieur de cette gamme de situations, on retrouve des agriculteurs à temps partiel qui se situent à l'opposé: ceux qui travaillaient d'arrache-pied pour mettre sur pied une exploitation agricole avaient acheté leur terre récemment alors que ceux qui réduisaient graduellement leur exploitation se retrouvaient plutôt chez ceux qui possédaient leur terre depuis plus longtemps.

Situation familiale. Les facteurs culturels et religieux qui prédominent dans le comté de Kent font en sorte que les familles ont tendance à être plus nombreuses que la moyenne nationale. Les données de recensement indiquent que les familles du comté de Kent comprenaient 4.9 personnes en 1951 comparativement à la moyenne nationale qui était de 3.9 personnes. Bien que la taille de la famille moyenne ait diminué jusqu'en 1981, la différence des moyennes entre le comté de Kent et le Canada est respectivement de 3.6 et 3.3 personnes. Plus la famille est nombreuse, plus l'agriculteur a de chances de voir un de ses enfants poursuivre l'exploitation de la ferme. Parmi les 27 répondants à l'enquête, 24 ont fait remarquer que la ferme ou la terre resterait dans la famille, et bon nombre des répondants avaient consacré une grande partie de leur vie à travailler pour pouvoir remettre à un ou à plusieurs de leurs enfants une entreprise prospère. Par contre, ce genre de plan avait tendance à échouer par le passé si le père conservait son titre de propriété foncière et qu'il continuait à régir les décisions concernant l'exploitation de la ferme jusqu'à ce que les enfants aient atteint la quarantaine. Il arrivait alors que plusieurs jeunes gens laissent la terre avant de pouvoir accéder à la propriété.

Buts des propriétaires. Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans ce chapitre, bon nombre de gens ont quitté à contrecoeur le comté de Kent pour aller travailler ailleurs, leur avenir étant régi en grande partie par des facteurs externes. La conviction que le sol du comté de Kent était fondamentalement bon pour l'agriculture a persuadé de nombreuses personnes à rester dans le comté,

ou y retourner après une période plus ou moins longue. Dans l'ensemble, ceux qui y sont demeurés ont continué à travailler la terre mais, dans bien des cas, se sont trouvés aussi un autre emploi. Nous l'avons dit souvent au cours de ce rapport, mais il vaut la peine de le répéter encore une fois, les liens qui unissent les gens à la terre sont très forts dans le comté de Kent et ce facteur a influencé plusieurs personnes dans leur décision de continuer à pratiquer l'agriculture. Le mode de vie est la raison qui a été citée le plus fréquemment pour demeurer sur la terre au début des années 80 (voir le tableau 5.1) et ceci représente habituellement un désir d'être indépendant et de travailler la terre.

Décisions personnelles - Résumé

La façon dont les répondants percevaient l'avenir en ce qui a trait à la perspective à long terme des terres du comté de Kent variait d'un optimisme réservé à un pessimisme mitigé. La plupart des répondants étaient très confiants quant à l'avenir de leur exploitation agricole au moment de leur retraite. Certains ont émis des nuances à ce sujet en fonction des marchés et de la réduction de leurs dettes. Les entreprises plus spécialisées et moins traditionnelles, comme celles axées sur la culture des légumes ou du tabac, étaient dirigées par des gens qui affichaient un optimisme plus déterminé face à l'avenir, et les spécialistes du monde agricole avaient tendance à partager les mêmes idées. De plus, plusieurs personnes partageaient le point de vue selon lequel le pire était passé dans le comté rural de Kent, et que ce dernier se dirigeait maintenant vers une certaine prospérité. Ces différents points de vue étaient quelquefois accompagnés d'opinions selon lesquelles la situation n'était certainement pas meilleure ailleurs et que le comté de Kent s'en tirait assez bien.

Le sentiment général qui prévaut au début des années 80 en est un d'espoir. Ce phénomène est relativement récent et ne peut facilement compenser pour l'ensemble des décisions qui ont été prises au cours des années précédentes et à partir desquelles de nombreuses personnes du comté de Kent se sont trouvées incapables plutôt qu'inintéressées à apporter les changements nécessaires à la perpétuation de leur mode de vie agricole. Le comté de Kent est représentatif d'un bon nombre de régions des Maritimes en ce sens que des pressions extérieures éloignées ont provoqué un exode rural important. Les aspirations personnelles à l'intérieur de cet ensemble de facteurs sont demeurées à l'arrière-plan, sauf dans le cas où prévalait une volonté de sacrifier une certaine sécurité financière en échange d'un certain mode de vie. Apparemment, "on peut sortir quelqu'un du comté de Kent, mais on ne peut sortir le comté de Kent de quelqu'un". De nombreuses personnes qui ont laissé cette région voulaient y retourner, ce qu'elles ont fait effectivement. Toutefois, beaucoup d'autres ont quitté la région et se sont établis ailleurs de façon permanente dans la mesure où la situation économique leur était favorable, et cela, au détriment général de l'utilisation des terres agricoles du comté de Kent.

CHAPITRE SIX

L'UTILISATION AGRICOLE DES TERRES MARGINALES : PERSPECTIVES LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

Les constatations énoncées dans le présent rapport sont fondées sur une étude de cas de l'évolution de l'utilisation des terres dans le comté de Kent au Nouveau-Brunswick. Des données sur l'évolution réelle de l'utilisation des terres recueillies au cours d'une enquête sur les terres défrichées ou ayant déjà été défrichées ont été regroupées avec un vaste éventail de renseignements sur les facteurs et les attitudes influençant les décisions dans la région étudiée et tirés d'une enquête menée auprès des propriétaires fonciers et d'entrevues avec des personnes renseignées. À partir d'une analyse des décisions de chaque propriétaire foncier, nous avons évalué le résultat cumulatif de ces décisions pour le pays.

Ensemble, les décisions prises par chacun des propriétaires fonciers du comté de Kent ont contribué à la diminution de l'utilisation des terres à des fins agricoles et à la détérioration générale de l'économie du milieu rural. Le déclin est en cours depuis 1951 environ. Au fur et à mesure que l'agriculture devenait commerciale et concurrentiellle pendant les années 50, 60 et 70, cette décroissance s'accélérait dans les régions où l'agriculture avait la réputation d'être peu rentable. Beaucoup de gens ont quitté la région, souvent contre leur gré, pour chercher du travail ailleurs. Cette longue évolution a entraîné une décroissance marquée de l'agriculture dans le comté. La majorité des terres délaissées aux fins de l'agriculture n'ont pas été utilisées à d'autres fins, et sont laissées en friche, lorsqu'elles ne sont pas en voie de régénération naturelle. L'abandon de certaines terres était sans aucun doute justifiable à cause de leur faible potentiel agricole, ce qui n'était toutefois pas le cas d'un grand nombre de terres.

La qualité des terres n'est cependant qu'un aspect de l'agriculture. Un fermier doit aussi pouvoir tirer de la vente de ses produits des revenus égalant au moins ses frais d'immobilisations et de production et correspondant au labeur investi. Pendant plusieurs décennies, dans le comté de Kent, le problème a toujours été la non-rentabilité de l'agriculture et tous les efforts consacrés à améliorer la production de terres généralement bonnes ont été vains.

La meilleure utilisation de ces terres ne dépend donc pas seulement de leur potentiel agricole, mais de beaucoup d'autres facteurs. Ce dernier chapitre s'attarde sur certaines répercussions des décisions des propriétaires fonciers sur l'utilisation et la gestion des ressources foncières au niveau de la localité, de la région atlantique et de l'ensemble du pays.

Perspective au niveau local

Le long mouvement d'émigration de la population du comté de Kent a constamment privé cette partie du Nouveau-Brunswick de sa ressource la plus précieuse, les jeunes. L'infrastructure économique et sociale n'a pas été épargnée et le sens des valeurs rurales traditionnellement respectées s'est détérioré. Ces valeurs existent toujours dans une certaine mesure dans le comté de Kent, par exemple, dans les nombreuses coopératives qui

constituent une forme importante d'entreprise économique, mais on sent de façon générale que la solidarité est moins présente qu'autrefois.

Grâce aux efforts d'un groupe d'agriculteurs dévoués, appuyés par certains programmes d'aide fédérale-provinciale, comme le projet pilote du comté de Kent (MEER), les fermes qui ont survécu ont connu, à la fin des années 70 et au début des années 80, une lueur de prospérité. On cultive maintenant des produits spéciaux, dans certains cas grâce à la fois à la qualité des terres et au climat favorable; certaines entreprises agricoles plus traditionnelles ont réussi, par hasard ou par ingéniosité, à atteindre un bon rendement. Beaucoup de fermiers travaillent à l'extérieur de la ferme pour obtenir un revenu supplémentaire à celui de l'agriculture. Dans la plupart des cas, ces personnes sont prêtes à faire des sacrifices personnels, par attachement à la terre.

La spécialisation agricole, combinée parfois à une plus grande diversification de la production plus traditionnelle, favorise l'expansion de l'agriculture dans le comté de Kent et, par conséquent, constitue un moyen de mettre en culture des terres improductives dont la régénération naturelle n'est pas trop avancée. La spécialisation de la culture pourrait comprendre la culture d'arbres de Noël, dont la valeur commerciale sur les grands marchés urbains de l'est des États-Unis est très élevée.

Il existe une grande superficie de terres ayant un bon potentiel agricole et permettant même la culture de céréales fourragères en quantité suffisante pour nourir les troupeaux locaux, qui pourraient être exploitées, s'il était possible de trouver des débouchés et d'y accéder. Il faudrait probablement modifier la Loi sur l'aide au transport des produits d'alimentation animale, afin que les agriculteurs locaux puissent bénéficier des avantages de la culture des céréales et de la commercialisation de leur produits. Il faudrait également pousser davantage la recherche de variétés et de souches de cultures fourragères adaptées à l'été généralement plus court et plus frais des Maritimes, bien qu'il existe déjà des bases solides pour de telles recherches dans les provinces atlantiques, grâce aux stations expérimentales de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et de Nappan, en Nouvelle-Écosse. La station expérimentale de Buctouche a également amorcé une recherche sur les cultures fourragères, et la station de recherche de Fredericton a également entrepris une recherche sur les pommes de terre à éliminer (en général, celles qui ne répondent pas aux normes de classement par catégories aux fins d'exportation), pouvant servir comme aliments riches en éléments nutritifs pour les bovins (consulter Agriculture Canada, 1981b, 1982c qui contient un résumé de ces programmes). Les résultats des expériences effectuées à ce jour sont très prometteurs et l'utilisation accrue de nouvelles souches de produits permettra non seulement d'étendre la superficie des terres consacrées à diverses cultures, mais également de mettre en culture des terres agricoles de l'est du Nouveau-Brunswick pour obtenir du fourrage pour de plus grands troupeaux d'animaux.

Il faut se rappeler que les arbres de Noël cultivés depuis peu dans le comté de Kent se trouvent dans leur milieu naturel et que la foresterie (scieries et usines de pâte) est l'industrie individuelle la plus importante du

Nouveau-Brunswick. Outre la culture très rentable des arbres de Noël, l'est du Nouveau-Brunswick offre énormément de possibilités dans le domaine de l'expansion de l'industrie forestière. En effet, à cause d'un ensemble de circonstances et des méthodes de coupe utilisées, l'offre de fibre cellulosique fournie aux usines de pâte sera considérablement inférieure à la demande, tout au moins pendant le reste du siècle. Les politiques provinciales en matière de foresterie sont de plus en plus axées sur une augmentation de la coupe de bois sur de petits terrains boisés privés du Nouveau-Brunswick pour remédier à cette pénurie, mais, évidemment, il faudra intervenir rapidement dans le domaine de la silviculture afin d'assurer un approvisionnement constant en bois pendant le 21e siècle (ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, 1982). Sans aucun doute, sur les plans économique, environnemental et récréatif, le fait d'encourager dans le comté de Kent la plantation d'arbres sur une grande superficie de terres ayant déjà été cultivées serait une solution, même si elle est à long terme, raisonnable. Cette solution peut pallier à la sous-utilisation actuelle d'une ressource précieuse. Il faudrait pour ce faire assurer une coordination rigoureuse, pour permettre une plantation et une coupe économique sur plusieurs petits terrains boisés.

Grâce à une économie rurale saine fondée sur l'agriculture, la foresterie et la pêche, une partie de la population du comté de Kent pourra demeurer dans la région au lieu de gagner sa vie ailleurs. Des efforts accrus dans tous les secteurs pourraient avoir un effet multiplicateur qui favoriserait et renforcerait les initiatives économiques connexes. Actuellement, les possibilités de travail ailleurs au Canada sont plus minces et il semble que les habitants de la région soient plus réticents à quitter le comté de Kent pour aller chercher du travail ailleurs, ce qui augmente non seulement la valeur des ressources foncières comme telles, mais aussi celle des ressources humaines, encore plus importantes.

Perspective à l'échelle régionale

Au cours de leur histoire, les provinces atlantiques ont connu des succès spectaculaires dans la culture, par exemple, des pommes (1890-1940), des pommes de terre et, plus récemment, des bleuets. Ces succès sont remarquables en raison des revenus d'exportation considérables qu'ils engendrent, dans une région où l'industrie agricole ne se distingue généralement pas. Dans les provinces atlantiques, le nombre d'emplois dans les entreprises de transformation fondées sur l'agriculture est toutefois très élevé et il a même augmenté au cours des deux dernières décennies, au fur et à mesure de la mise en exploitation d'usines de traitement et de congélation. Il existe encore énormément de possibilités d'expansion dans tous les secteurs reliés à l'agriculture dans la région, à la fois pour les marchés régionaux et étrangers, et l'est du Nouveau-Brunswick pourrait y faire sa marque.

À l'heure actuelle, les produits cultivés dans le comté sont traités ailleurs : les fruits et légumes, dans la vallée de la Saint-Jean ou la vallée de l'Annapolis en Nouvelle-Écosse, et le tabac, en Ontario. On développe actuellement dans l'est du Nouveau-Brunswick la base agricole qui lui permettra d'exploiter sa propre installation

de traitement. On ne sait pas encore si le comté de Kent accueillera cette usine. D'une part, la zone de production nécessaire pour alimenter une telle usine est généralement disponible localement, et l'approvisionnement pourrait être complété par des produits provenant d'autres régions des provinces atlantiques. D'autre part, le comté de Kent serait en concurrence, pour ce genre d'installation de traitement, avec d'autres régions des provinces atlantiques possédant des éléments agricoles de base semblables et inutilisés qui desservent des marchés restreints, mais qui pourraient être élargis. L'emplacement de la nouvelle installation de traitement des produits favoriserait l'augmentation et la diversification de possibilités d'emploi dans le comté choisi et la relance de l'industrie de transformation dans l'ensemble des provinces atlantiques.

Du point de vue régional, il est très frustrant de ne pouvoir devenir autonome pour ce qui est de certains produits, y compris les viandes de boucherie, la majorité des céréales et certains fruits et légumes. Ce phénomène est en partie attribuable à l'impossibilité de concurrencer les unités de production à plus grande échelle situées ailleurs en Amérique du Nord, comme c'est le cas pour le porc et le boeuf, et aussi aux obstacles partiels imposés par les gouvernements à la production locale rentable, surtout dans le domaine des céréales fourragères qui proviennent de l'Ouest à des tarifs avantageux grâce aux subventions accordées en vertu de la Loi sur l'aide au transport des produits d'alimentation animale. Une modification relativement minime de ce facteur, et d'autres facteurs externes, en faveur de la région atlantique favoriserait probablement le comté de Kent et d'autres régions semblables, et stimulerait l'expansion de l'industrie agricole.

Encore une fois, il est possible de diversifier davantage les activités économiques axées sur l'exploitation des rerssources, afin d'améliorer, en particulier, le rendement de l'industrie forestière dont le potentiel de régénération est considérable, étant donné que le malaise qui afflige les forêts du Nouveau-Brunswick (considérablement détériorées par les ravages d'insectes et par des décennies de mauvaises méthodes de coupe) s'étend à toutes les provinces atlantiques. Dans certaines régions, l'aménagement d'installations récréatives et le tourisme pourraient s'ajouter à l'agriculture et à la foresterie pour soutenir l'économie rurale. On a d'ailleurs reconnu le caractère culturel distinctif de l'est du Nouveau-Brunswick à cet égard (voir le chapitre 2).

Ces industries (l'agriculture, la foresterie, la pêche et les loisirs/le tourisme) sont essentiellement axées sur l'utilisation des ressources, et les provinces atlantiques ont déjà acquis beaucoup d'expérience dans chacun de ces secteurs. De plus, celles-ci pourraient favoriser la création d'emplois en tentant de rejoindre de plus grands marchés que ceux de la région, et c'est la tendance adoptée dans toutes les provinces atlantiques depuis quelques années que de viser des marchés d'exportation plus vastes. Pour plus d'information voir le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 1983. Une telle expansion favoriserait également de façon plus subtile l'autonomie de la région dans son ensemble.

En ce qui concerne l'agriculture, les stratégies nationales globales de conservation

et d'expansion des exportations de produits alimentaires doivent accorder une grande importance à l'autonomie accrue des provinces atlantiques.

L'expansion des exportations dans le secteur agricole repose en grande partie sur les céréales de l'Ouest. Pour la région atlantique, cela signifie une augmentation de l'approvisionnement local en produits alimentaires. Pour répondre à la demande, il faudra exploiter plus de terres et améliorer l'infrastructure rurale.

D'autres facteurs favorisent l'augmentation de la production régionale de produits alimentaires. Les hausses des coûts de l'énergie ont entraîné une augmentation des frais de transport. Les provinces atlantiques sont situées à l'extrémité des lignes de transport nord-américaines des produits alimentaires et les facteurs de fraîcheur et de qualité doivent donc être pris en considération. Les consommateurs ont tendance à préférer de plus en plus une meilleure qualité, quitte à payer plus cher, ou à acheter certains produits alimentaires directement de l'agriculteur, ce qui encourage la production locale.

Perspective sur le plan national

Certaines pressions doivent également être exercées sur les terres des provinces atlantiques, étant donné que le nombre de terres du pays qui peuvent être cultivées est de plus en plus restreint. Les meilleures terres agricoles du Canada sont déjà entièrement utilisées et font souvent l'objet de pressions en vue de l'aménagement urbain. À mesure que l'exploitation agricole dans l'Ouest s'étendait aux terres agricoles de moins bonne qualité, les contraintes climatiques augmentaient, de même que les indices plus fréquents et plus graves de pénurie d'eau (Simpson-Lewis et al., 1979). Le niveau des nappes aquifères sous-terraines a baissé, les matières organiques ont été épuisées à cause d'une culture et d'une utilisation excessive des pâturages, tandis que la mise en jachère saisonnière et l'irrigation des terres ont accru la salinité des sols dans certaines régions (Coote, 1983). La culture de ces terres sera de plus en plus coûteuse et, en retour, une valeur considérable sera accordée à l'entretien et à l'utilisation des bonnes terres sous-utilisées dans plusieurs parties du Canada, y compris le comté de Kent et l'est du Nouveau-Brunswick.

À ce propos, le comté de Kent doit être considéré comme une réserve de terres d'un potentiel agricole et forestier élevé. Les produits agricoles et forestiers sont les éléments les plus importants de l'économie canadienne; l'essor de l'agriculture est essentiel à l'expansion future des exportations (Agriculture Canada, 1981a). Et, pour protéger des milliers d'emplois du secteur forestier, il faudra prendre rapidement les mesures nécessaires pour maintenir l'approvisionnement en bois des usines.

L'exportation de produits alimentaires doit prendre de l'expansion, étant donné que l'autonomie nationale en matière de denrées alimentaires est menacée. À la fin du siècle, la population du Canada s'élèvera probablement à près de 28 millions d'habitants et déjà nous importons des produits alimentaires que nous pourrions cultiver au Canada sur de meilleures terres. Alors que

certaines de ces terres de choix (situées par exemple dans le sud de l'Ontario ou en Colombie-Britannique) subissent de fortes pressions en vue d'un aménagement urbain et industriel, d'autres terres (situées par exemple dans plusieurs parties des Maritimes, y compris dans l'est du Nouveau-Brunswick) ont en grande partie perdu leur vocation agricole, et sont laissées à état de régénération naturelle. Pour que le Canada puisse atteindre l'autonomie alimentaire et produire un surplus aux fins d'exportation, il faudra évaluer sérieusement toutes les régions ayant un potentiel agricole, comme le comté de Kent et l'est du Nouveau-Brunswick. Il reste néanmoins à discuter de la place qu'occupent les régions agricoles relativement éloignées et sous-utilisées, comme le comté de Kent, à l'intérieur des vastes marchés agricoles nationaux et internationaux. L'affectation des régions en fonction du marché pourrait favoriser l'intensification de la culture des terres ayant un potentiel agricole supérieur, dans le sud de l'Ontario et en Colombie-Britannique, à cause de leur garantie de rentabilité économique, alors que des régions comme le comté de Kent connaîtraient une expansion plus lente des cultures fourragères, des pâturages et de certaines cultures spéciales.

Épilogue : certaines ramifications des politiques

Malgré la superficie très restreinte du comté de Kent et sa situation économique peu enviable dans l'ensemble de l'économie agricole canadienne, la variété des cultures possibles est très vaste et ce comté jouit d'une longue tradition en matière d'élevage de bétail. Il semble également exister des réserves considérables de terres agricoles dont certaines sont improductives depuis assez peu de temps pour pouvoir reprendre leur vocation agricole à relativement peu de frais. Certains problèmes devront toutefois être réglés par la voie de politiques et de programmes gouvernementaux.

Il importe de déterminer scientifiquement, de façon sûre, les limites physiques de l'agriculture, à tous les niveaux qui sont de la ferme au champ. Une évaluation de la qualité des terres permettrait à la planification agricole de reposer sur une base solide et aussi, de déterminer de façon plus précise le potentiel agricole réel du comté de Kent. L'étude de tels problèmes en fonction de chaque ferme mènera tout naturellement aux autres niveaux du système agricole et alimentaire (par exemple à l'aménagement d'infrastructure et à la recherche de débouchés).

Certaines questions ont déjà, dans une certaine mesure, été abordées au moyen de diverses mesures fédérales-provinciales, en particulier les ententes sur le développement agricole et les programmes sur les ressources prévus dans le cadre du projet pilote du comté de Kent. Ces mesures ont tenté d'améliorer le rendement des exploitations agricoles en encourageant les investissements pour du matériel et des bâtiments. Il y aurait lieu cependant de revoir et de réévaluer tous les programmes à la lumière des changements structuraux récents dans le secteur de l'agriculture au Nouveau-Brunswick.*

*L'évaluation de l'entente entre 1978 et 1983 sur le développement agricole était en cours au moment de la rédaction du présent rapport.

Par exemple, l'aide financière la plus importante prévue dans l'entente sur le développement agricole entre 1978 et 1983 au Nouveau-Brunswick a été versée à l'industrie laitière. Celle-ci fait l'objet, au début des années 80, d'une rationalisation importante, en raison du phénomène très courant de la surproduction et de la diminution régulière de la demande de lait liquide. Il se peut que l'on constate, à la suite d'un examen minutieux des perspectives et des débouchés pour d'autres produits (comme les fruits, les légumes et le chou), qu'il existe de meilleures stratégies d'investissement.

La protection des terres défrichées d'un potentiel agricole raisonnable est une autre source de problème. Des mesures plutôt radicales ont été prises ailleurs au Canada. En Colombie-Britannique et au Québec, par exemple, il existe des mesures empêchant la conversion à d'autres fins des terres à potentiel agricole élevé. La Saskatchewan a pendant longtemps constitué une réserve de terres, en achetant des terres mises en vente qu'elle offrait ensuite en location à des fermiers actifs. Ce système a entre autres facilité le transfert des fermes entre les générations. Ce programme de réserve de terres a toutefois été abandonné parce qu'il était apparemment trop coûteux.

Les provinces atlantiques ont fait peu de choses pour protéger leurs terres agricoles. Terre-Neuve a adopté des mesures de protection de ses zones riches en minéraux, et l'Île-du-Prince-Édouard a reconnu l'importance de l'agriculture pour son économie, en prenant une série de mesures destinées à limiter la dimension des lots pouvant être vendus à des non-résidents (Service d'aménagement des ressources maritimes, 1979). Ni la Nouvelle-Écosse, ni le Nouveau-Brunswick n'ont pris de mesures aussi importantes. (Consulter le document de Manning, 1983 qui contient un résumé des mesures de protection des terres agricoles au Canada.)

Souvent, il est difficile de justifier des mesures de protection des terres agricoles dans une région où la rentabilité de l'agriculture est faible. En général, on soutient qu'il existe des réserves de terres agricoles suffisantes pour permettre une expansion agricole éventuelle. Les conflits entre les diverses utilisations des terres ne sont pas jugés très intenses. Par contre, on peut dire qu'un tel jugement ne tient pas compte des coûts nécessaires pour défricher des terrains boisés et qu'il faudrait prendre toutes les mesures nécessaires pour entretenir les terres devenues improductives depuis peu. Il se peut que, d'ici la fin du siècle, les terres marginales remises en culture acquièrent de nouveau de la valeur, à mesure que le Canada affirmera son autonomie alimentaire et exportera des produits alimentaires à des pays défavorisés sur ce plan. Par conséquent, il importe d'évaluer attentivement la situation dans l'est du Nouveau-Brunswick avant que n'augmente le nombre de terres déboisées laissées en état de régénération naturelle. Même si leur potentiel agricole n'est pas exploité dans un avenir immédiat, les terres du comté de Kent et de l'est du Nouveau-Brunswick demeurent une réserve importante de terres agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada. 1980. Données statistiques agricoles canadiennes. Publication n° 80/1. Direction de la politique, la planification et économie. Ottawa.

----------. 1981a. Stratégie à suivre pour le secteur agro-alimentaire: Le défi des années 80...une stratégie agro-alimentaire pour le Canada. Document de travail AGR-6-81DP. Juillet. Ottawa.

----------. 1981b. Rapport 1981, de la Direction générale de la recherche. Station de recherches, Fredericton, Nouveau-Brunswick.

----------. 1982a. Programmes de la région de l'Atlantique. Direction générale de la recherche. Ottawa.

----------. 1982b. Données statistiques agricoles du Canada et des provinces 1982. Direction générale du développement régional et des affaires internationales. Ottawa.

----------. 1982c. Rapport de recherche 1982. Hervé J. Michaud. Ferme expérimentale. Buctouche, Nouveau-Brunswick.

Alberta Land Use Forum. 1976. Report and Recommandations. Edmonton.

Bannock, G., R.E. Baxter, et R. Rees. 1972. A Dictionary of Economics. Penguin Books. Harmondsworth, Middlesex, England.

Beattie, K.G., W.K. Bond et E.W. Manning. 1981. L'utilisation agricole des terres marginales : une rétrospective et une bibliographie. Document de travail n° 13. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Bircham, P.D. 1983. Incidence des activités fédérales sur l'utilisation des terres fruitières : vallée de l'Annapolis. Document de travail n° 21. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Booth, J.F., G.C. Retson et V.A. Heighton. 1967. Agriculture in the Atlantic Provinces. Préparé pour l'Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique. Ottawa. Miméo.

Buckley, H., et E. Tihanyi. 1967. Canadian Policies for Rural Adjustment : A Study of the Economic Implications of ARDA, PFRA and MMRA. Étude spéciale n° 1. Conseil économique du Canada. Imprimeur de la reine, Ottawa.

Canada, Sénat. 1976. Sauvons le comté de Kent : une enquête sur l'avenir de l'agriculture dans l'est du Nouveau-Brunswick. Rapport du Comité permanent du Sénat sur l'agriculture.

Coleman, A. 1976. Le peuplement du Canada et la planification de l'environnement. Ministère d'Etat des affaires urbaines. Ottawa.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique. 1983. "Export Trade and Atlantic Canada". Atlantic Report, 18(3), p.3-6. Halifax.

Coote, D.R. 1983. Dégradation des terres par suite d'une utilisation agricole intensive. Les terres: stress et impacts, p.245-279. Produit et coordonné par W.L. Simpson-Lewis, R. McKechnie et V. Neimamis. Dossier n° 6. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Crickmer, R.E. 1981. The Role of Physical Factors in the Process of Farmland Abandonment in Nova Scotia, 1953-1974. Atlantic Regional Geographical Studies N° 2. St. Mary's University. Halifax.

Edwards, A.M., et G.P. Wibberley. 1971. An Agricultural Land Budget for Britain 1965 - 2000. Studies in Rural Land Use. Report N° 10. Wye College (University of London) School of Rural Economics and Related Studies. Wye, Kent, England.

Environnement Canada. 1980. L'utilisation des terres au Canada : rapport du Groupe de travail interministériel sur la politique de l'utilisation des terres. Direction générale des terres. Ottawa.

----------. 1982. Normales climatiques au Canada, volume 6, Gel. Programme climatologique canadien. Service de l'environnement atmosphérique. Ottawa.

Furuseth, O.J. et J.T. Pierce. 1982. Agricultural Land in An Urban Society. Resource Publications in Geography. Association of American Geographers. Washington, D.C.

Hutten, A. 1981. Valley Gold : The Story of the Apple Industry in Nova Scotia. Petheric Press. Halifax.

Jackson, C.I. et J.W. Maxwell. 1971. Landowners and Land Use in the Tantramar Area, New Brunswick. Rapport n° 47. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Kent Industrial Commission. 1982. Industrial Directory for the Kent County Region. Buctouche, New Brunswick.

Lamarche, R. et M. Phipps. 1982. Land-Use Suitability and Determination Technique : An Analysis of Land-Use Systems and Environmental Characteristics of Northern Kent County, N.B. Financé par l'Entente auxiliaire entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur l'agriculture (transfert technologique), Rapport n° 81920. Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick.

Mandale, M. 1980. The Agricultural Industry of the Northumberland Lowland Region, Cumberland County, Nova Scotia. Cumberland District Planning Commission. Amherst, Nova Scotia.

Manning, E.W. 1983. Agricultural Land Protection Mechanisms in Canada. Préparé pour le Environmental Council of Alberta, ESCA83-17/1B31. Edmonton.

Manning, E.W. et S.S. Eddy. 1978. Les réserves de terres agricoles en Colombie-Britannique : étude des répercussions. Série de l'utilisation des terres au Canada. Rapport n° 13. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Manning, E.W., J.D. McCuaig, et E.A. Lacoste. 1979. Évolution de la valeur des terres agricoles canadiennes : 1961-1976. Série de l'utilisation des terres au Canada. Rapport n° 17. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

McCuaig, J.D. et E.W. Manning. 1982. L'évolution de l'utilisation des terres au Canada : processus et conséquences. Série de l'utilisation des terres au Canada n° 21. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

McLaughlin, Sylvestre. 1983. Communication personnelle.

McRae, J.D. 1981. Incidences de l'exode de citadins vers les zones rurales : étude de cas dans l'axe Ottawa-Montréal. Document de travail n° 22. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Ministère de l'Expansion économique régionale, Canada. 1980. Interim (24 Months) Review of the Canada/New Brunswick Agricultural Resources Development Subsidiary Agreement, 1978-1983. Ottawa. Doc. polyc. (révisé en 1981).

----------. 1983. Document non publié sur l'Entente auxiliaire entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur la mise en valeur des ressources agricoles 1978-1983.

Myrdal, G. 1957. Rich Land and Poor : The Road to World Prosperity. Harper and Brothers Publishers. New York.

Nouveau-Brunswick, Province du. 1977. Rapport de l'étude sur les ressources agricoles. Fredericton.

----------. 1982. Politique sur l'utilisation des terres : une approche positive. Projet de politique sur l'utilisation des terres et rapport préparé par le Groupe de travail pour l'élaboration d'une politique sur l'utilisation des terres pour le compte du Comité du Conseil des ministres sur le développement économique. Fredericton.

----------. 1983. Les lots boisés privés : que réserve l'avenir? Rapport de l'étude des ressources des boisés privés du Nouveau-Brunswick. Fredericton.

Nouveau-Brunswick, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural. 1977. New Brunswick Agricultural Directory. Communications and Marketing Branch. Fredericton.

Nouveau-Brunswick, ministère des Affaires municipales. 1983. Non-Resident Ownership. Assessment Branch. Fredericton. Doc. polyc.

Nouveau-Brunswick, ministère des Ressources naturelles. 1982. New Brunswick Forestry Development Strategy for the Eighties. Fredericton.

Nowland, J.L. 1975. The Agricultural Productivity of the Soils of the Atlantic Region. Monographie n° 12. Institut de recherche sur les sols. Direction générale de la recherche, Agriculture Canada. Ottawa.

Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique. 1969. The Competitive Position of Maritime Agriculture. Background Study N° 2. Ottawa.

Pêches et Environnement Canada. 1977. Facts from the Canada Land Inventory : Land Capability for Agriculture in New Brunswick - A County Breakdown. Rapport CGIS-CLI. Direction générale des terres, Région atlantique.

Pépin, P.Y. 1968. Milieu, genres de vie ruraux et pauvreté dans les maritimes. Projet de recherche, ARDA. Rapport n° RE-3. Ministère des forêts et du développement rural. Ottawa.

Raiche, V. 1962. La population du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick et son milieu géographique. Thèse de maîtrise non publiée, Université d'Ottawa. Ottawa.

Ricour-Singh, F. 1981. Les dichotomies urbain-rural, agricole non-agricole (sic) sont-elles dépassées? Revue statistique du Canada. Publication 11-003F. Vol. 56, n° 2, vi-x. Statistique Canada.

Ringuet. 1940. Thirty Acres. New Canadian Library N° 12. McClelland and Stewart, Toronto. Publication originale intitulée Trente Arpents, Paris, 1938.

Robinson, D.E. 1983. Economic Opportunities for Land Base Expansion. Joint Symposium on the Agricultural Land Base. Document n° 83-315. Conférence annuelle de l'I.A.C. Truro, Nouvelle-Écosse. Doc. polyc.

Russwurm, L.H. 1974. The Urban Fringe in Canada : Problems, Research Needs, Policy Implications. Document de travail B74.4. Ministère d'État chargé des affaires urbaines. Ottawa.

Service de l'aménagement des ressources des Maritimes. 1979. Société d'aménagement des terres de l'Ile-du-Prince-Édouard : rôle et activités de 1970 à 1977. Série de l'utilisation des terres au Canada n° 16. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Simpson-Lewis, W., J.E. Moore, N.J. Pocock, M.C. Taylor, et H. Swan. 1979. Les terres de choix du Canada : une étude sélective de l'utilisation des terres dans une perspective nationale. Dossier cartographique n° 4. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa.

Sorflaten, A. 1977. Feedgrains and Livestock Agriculture in the Maritime Provinces. Canadian Livestock Feed Board. Montréal.

Statistique Canada. Diverses dates. Recensement du Canada, Agriculture. Ottawa.

----------. Diverses dates. Recensement du Canada, Ottawa.

----------. Diverses dates. Revenu net agricole. Publication n° 21-202. Ottawa.

Trotman, D.J. 1982. Major Trends in Farmland Use in Eastern Canada. Direction générale des terres, Environnement Canada. Ottawa. Doc. polyc.

Urquhart, M.C. and Buckley, K.A.H. (Ed.). 1965. Historical Statistics of Canada. MacMillan. Toronto.

ANNEXES

ANNEXE A - Méthode de recherche

ANNEXE B - Questionnaire de l'enquête sur les propriétaires fonciers

ANNEXE A : MÉTHODE DE RECHERCHE

La collecte des données du projet a fait appel à quatre sources principales :

a) une enquête sur l'utilisation des terres;
b) une analyse des données de recensement de 1951, 1961, 1971 et 1981;
c) une enquête sous forme de questionnaire sur les propriétaires fonciers;
d) des entrevues avec des personnes ayant une compétence et une expérience dans le domaine agricole dans l'est du Nouveau-Brunswick.

Les méthodes d'analyse employées pour transposer les données sous une forme convenable comportaient l'utilisation d'un système de cartographie mécanographique mis au point par le Service d'aménagement des ressources des Maritimes. Chaque étape du projet sera décrite de façon critique dans les pages suivantes, qui feront état de façon particulière des nouvelles techniques qui ont été essayées.

L'enquête sur l'utilisation des terres

Le projet est centré principalement sur l'enquête qui a été menée sur les terres défrichées. En ce qui concerne la zone d'étude comprenant les quatre paroisses du comté de Kent, au Nouveau-Brunswick, l'enquête portait sur la période entre 1963 et 1982. La classification de l'utilisation des terres a été faite en fonction de sept classes générales, soit l'agriculture intensive, l'agriculture extensive, les friches, les terres en régénération (déjà défrichées), les terres urbaines, les terres à vocation récréative et enfin les terres servant à d'autres usages (surtout des forêts). Cette classification générale est fondée principalement sur celle qui a été utilisée au cours d'une vaste enquête sur les terres défrichées de la Nouvelle-Écosse en 1979 et 1980. L'enquête menée en Nouvelle-Écosse mettait l'accent sur l'utilisation agricole des terres et sur la façon dont cette utilisation avait évolué au cours des ans (ministère des Affaires municipales de la Nouvelle-Écosse, document non publié, 1979).

L'agriculture intensive : cette classe comprend les vergers, les terres consacrées à la culture d'autres fruits et les baies (y compris les bleuets), les cultures annuelles comprenant toutes les cultures horticoles et en rangées, les céréales et le maïs. La ferme elle-même est comprise dans cette classe, comme le sont aussi les "cultures" nouvelles comme l'arbre de Noël.

L'agriculture extensive : cette classe comprend les terres améliorées ou non servant à la culture du foin et les pâturages, et les terres récemment défrichées et dont l'utilisation agricole reste encore à déterminer.

Les friches sont celles qui ont été défrichées par le passé, qu'elles soient améliorées ou non, et qui ont déja été utilisées pour l'agriculture ou le pâturage. Ces terres pourraient être décrites plus précisément comme étant "des terres inexploitées, mais pouvant assez facilement être remises en culture" et vont des terres encore défrichées aux terres "à repeuplement de faible densité" recouvertes d'arbustes et de broussailles. La

terre encore défrichée est celle qui présente relativement peu de signes de repousse de jeunes arbres, mis à part quelques groupes serrés d'essences naines qui ont pu réapparaître. Le "centre" de cette classe pourrait correspondre au moment où ces groupes serrés d'arbres commencent à dépasser la couche de mauvaises herbes et à voiler généralement la topographie locale caractérisée par des terres agricoles cultivées. Au mieux, ces terres pourraient être remises en exploitation pour l'agriculture au moyen d'essartages et de défonçeuses.

Les terres en régénération, ou plus précisément "les terres agricoles non cultivées, qui exigeraient d'importants travaux pour être remises en culture", font suite aux friches lorsque les bosquets commencent à dominer. La classe d'utilisation des terres est fonction de la composition des essences, de la dimension des arbustes et des arbres ou de la densité de la croissance et de la proportion de la partie antérieurement défrichée recouverte de végétation. Les terres de cette classe sont dans une phase de transition faisant partie d'un phénomène naturel au cours duquel une terre en friche, mais encore déboisée, retournera complètement à l'état de boisé après un certain nombre d'années. La possibilité de redéfricher une terre de ce genre et les coûts qu'entraînerait sa remise en exploitation sont des critères fondamentaux.

Les terres urbaines générales comprennent toutes les terres de nature urbaine ou résidentielles, sauf les terres à vocation récréative. Les habitats groupés en noyaux et les aires libres qui y sont rattachées, les villages, les zones industrielles, commerciales et d'établissements publics situées dans un environnement qui autrement serait considéré comme essentiellement rural, ainsi que toutes les routes et emprises font partie de cette classe.

Les terres à vocation récréative comprennent les lotissements à usage d'habitation saisonnière ou occasionnelle ainsi qu'une variété de terrains aménagés par la collectivité tels que les parcs et les autres endroits du même genre. Souvent, les lotissements à usage récréatif ne figurent sur des cartes sommaires que lorsque les agglomérations autour d'un accident géographique ou le long d'un axe (une route, par exemple) sont suffisamment distinctes pour être repérées.

Les terres servant à d'autres usages constituent un ensemble résiduel qui comprend le reste de la zone d'étude. Il s'agit en majeure partie d'exploitations forestières entrecoupées d'anciennes carrières ou de carrières encore exploitées (extraction de sable et de gravier, d'autres minéraux et de tourbe), ainsi que d'anciennes zones d'habitation. Ces genres d'utilisation n'ont été codés que dans la mesure où ils représentaient un changement par rapport à l'une ou l'autre des six types d'utilisation des terres.

La cartographie a été faite à l'aide d'environ 80 feuilles d'orthophotographies à une échelle de 1:10 000. Étant donné que les cartes sommaires finales, devaient être établies à des échelles plus petites (1:50 000 et

1:100 000), la plus petite région qui a été codée sur les feuilles au 1:10 000 a été déterminée en fonction de la résolution qui pouvait être assurée à l'échelle de 1:50 000. Ceci a effectivement fixé la limite de résolution la plus petite à des zones d'environ 70 x 70 mm sur les feuilles d'orthophotographies à 1:10 000.

Dans le cas de trois des cartes au 1:10 000, couvrant différentes parties de la zone d'étude, on a eu recours à une classification beaucoup plus détaillée de l'utilisation des terres (soit 23 classes plutôt que sept), et ces cartes portaient sur trois ans plutôt que sur deux. Une interprétation des photographies aériennes prises en 1974, année constituant le point central de la période aux fins recherchées, nous a permis de déterminer si l'évaluation de l'évolution de l'utilisation des terres à un niveau plus détaillé en valait la peine. Dans l'ensemble, ces cartes plus détaillées présentent une vue beaucoup plus complète des différentes utilisations des terres et de leur évolution, qui pourrait se prêter à une planification détaillée. Le travail technique nécessaire pour parvenir à cette fin est toutefois beaucoup plus coûteux et beaucoup plus long que ce qu'exige l'enquête générale.

La classification a été appliquée aux photographies aériennes et a fait l'objet d'une prospection de reconnaissance. Cette dernière mesure a été nécessaire pour contrôler l'interprétation photographique de 1982 dont l'ensemble des représentations photographiques originales étaient sur des bandes vidéo exposées vers la fin de la saison des récoltes. Étant donné que cette méthode constituait une nouvelle façon d'aborder l'interprétation de photographies aériennes (comparativement à l'interprétation courante de photos stéréoscopiques), l'enquête sur le terrain constituait une étape nécessaire de vérification. (Une évaluation des représentations vidéo figure ci-dessous à des fins d'interprétation).

Il existe des photographies historiques du comté de Kent, prises à la verticale à une échelle de 1:15 840 en 1963. C'est à partir de ce matériel de base qu'a été menée l'enquête sur l'utilisation des terres, à l'aide des représentations photographiques de 1982, pour mettre à jour la mosaïque agricole établie à partir des photographies de 1963. Au fur et à mesure que les champs étaient identifiés sur les photographies de 1963, on leur attribuait un code pour en déterminer l'utilisation à cette époque. Les champs comprenaient ceux qui n'étaient pas réellement considérés comme cultivés au moment de la photographie, mais qui avaient été visiblement cultivés à un moment donné dans un passé récent.

Les deux classes de terre "en friche" et "en régénération" qui ont été utilisées pour classifier ces anciens champs, contenaient à bien y penser, une sorte de piège. Même si les anciens champs peuvent être retournés à l'état de boisé dans presque toutes les acceptions du terme, les zones anciennement défrichées peuvent habituellement être identifiées en traçant des lignes de champs tout à fait distinctes sur les photographies aériennes. (Les anciens champs apparaissent encore plus distinctement si l'on utilise des images fausses-couleurs.) Les superficies classées de cette façon en 1963 peuvent avoir été abandonnées plusieurs décennies auparavant, (c'est-à-dire, au cours des années 40). Cependant, une fois qu'elles ont

été classées selon les paramètres de 1963, elles doivent l'être à nouveau pour 1982. Ainsi, la superficie des champs en voie de régénération devient exagérée au cours des analyses ultérieures.

La compilation initiale des codes d'utilisation des terres de 1963 a été faite sur une superposition de chacune des orthophotocartes à 1:10 000 couvrant la région étudiée. La mise à jour des utilisations des terres de 1982 a été effectuée, et un second code a été attribué à chacun des champs en fonction de la mise à jour. Une variété de moyens a servi a cette fin :

a) une série de bandes vidéo a été prise en survolant la zone d'étude en septembre 1982 et elle a été utilisée pour l'interprétation des diverses utilisations des terres;

b) il a été possible d'obtenir quelques photographies aériennes à axe vertical de 1982 au cours du projet. Dès que ces photographies à 1:10 000 nous ont été distribuées, elles ont été utilisées pour l'interprétation. Dans certains secteurs plus restreints, des images fausses-couleurs récentes, prises à une plus petite échelle, ont été utilisées à des fins de vérification; et

c) des données provenant de la prospection de reconnaissance ont aussi été utilisées à des fins de vérification.

Les images vidéo, qui constituent un outil d'avant-garde dans ce genre d'analyse, exigent un peu plus d'attention.

Évaluation des images vidéo aux fins du contrôle de l'utilisation des terres

Au début du projet, il fut décidé d'essayer les images vidéo aux fins de l'interprétation de l'utilisation des terres, et ce pour les raisons suivantes :

a) Ce procédé coûte moins cher et les épreuves peuvent être obtenues dans un délai plus court une fois que le vol a été effectué, étant donné que la durée de traitement de la bande est moins longue et qu'aucune impression n'est nécessaire;

b) Cette méthode permet aussi de survoler uniquement les zones pertinentes, plutôt que de procéder à un survol uniforme complet comme c'est le cas habituellement avec la photographie à axe vertical classique. Dans ce cas, les travaux ont surtout porté sur le réseau de grandes routes qui sont les principaux axes des zones défrichées.

Les désavantages des images vidéo pour l'interprétation détaillée sont surtout un manque de résolution de l'image et l'absence de photos stéréoscopiques. L'interprétation a été faite au moyen d'un appareil de télévision plutôt que du stéréoscope qui est habituellement employé pour les photos prises verticalement.

Les premiers problèmes qui ont été rencontrés concernaient l'échelle de l'image (la hauteur moyenne au-dessus du sol). L'échelle originale de 1:15 000 a fait l'objet d'un essai et a été rejetée à cause du faible nombre de résolutions sur les bandes vidéo finales. En fin de compte, une échelle de 1:7 500 a été adoptée, celle-ci couvrant tous les champs, sauf les parties les plus éloignées des axes routiers, qui ont été couvertes facilement lors de la prospection de reconnaissance sur le terrain. Cette méthode a donné de bons résultats dans les zones d'étude étant donné que les champs sont fortement concentrés suivant un modèle linéaire le long des routes. Dans des zones où le défrichage a été fait à une plus grande distance de la route ou aux endroits où le défrichage est moins évident pour différentes raisons, il sera nécessaire de procéder à une couverture aérienne plus complète.

De plus, il a fallu fabriquer et poser un support spécial dans l'avion pour transporter la caméra afin de tenir compte de la dérivation latérale de l'aéronef. On a ainsi pu garder les caractéristiques linéaires (dans le cas qui nous occupe, il s'agissait des routes) au centre de l'appareil de contrôle en tout temps. Ce support est aussi utile pour d'autres tâches, par exemple pour les vols aux fins de cartographie de la côte et du littoral. Pour vérifier les images vidéo, aux fins de l'interprétation, nous avons fait une comparaison avec l'interprétation des photographies stéréoscopiques à axe vertical ayant un grand nombre de résolutions. Les résultats, par rapport à la classification générale de l'utilisation des terres, sont plutôt variables et sont décrits brièvement ci-dessous (consulter le tableau 1.1 pour obtenir la classification de l'utilisation des terres; les codes de l'utilisation des terres ci-dessous correspondent à ceux du tableau).

A. Agriculture intensive. Pour les cultures annuelles, les images vidéo conviennent tout à fait à l'interprétation photographique, sauf si la zone a été survolée au début de la saison des cultures. De la même façon, les plantations d'arbres ressortent clairement si l'on tient compte de l'emplacement des routes, de la dimension des arbres et de la disposition des rangées. Les vergers de plus de vingt arbres ressortent bien, tout comme la couleur et la texture des champs de bleuets et des autres zones où poussent des petits fruits. Les vergers plus petits, tels que ceux qui se trouvent à proximité des maisons de ferme, n'apparaissent pas toujours aussi distinctement. L'emplacement des fermes est habituellement très facile à relever, mais la résolution ne permet pas une identification certaine, surtout si les fermes se trouvent près d'une zone urbaine.

B. Agriculture extensive. À cause du problème de définition, il devient très difficile de distinguer les champs de foin et les pâturages des friches ou une phase précoce de régénération. Les terres nouvellement défrichées ne sont faciles à repérer que si le défrichage a eu lieu récemment, et même alors, elles pourraient facilement être confondues avec des carrières de sable et de gravier.

C. Friches, pouvant être remises en culture assez facilement. L'interprétation photographique de cette classe pose un problème de résolution étant donné que ces terres pourraient être confondues avec des champs de foin ou des pâturages.

I. Terres en régénération, exigeant beaucoup de travail pour être remises en culture. Les terres à un stade de repeuplement à faible densité d'arbres peuvent, avec l'image vidéo être confondues avec des friches ou des champs de foin ou des pâturages alors que la distinction entre les terres à "faible" et "forte" densité d'arbres peut être difficile à établir. De plus, les terres qui en sont au stade de repeuplement à forte densité d'arbres peuvent être confondues avec des boisés sur les images vidéo.

R. Les terres urbaines générales. Les habitations résidentielles ressortent très bien, mais peuvent être confondues avec des chalets (lotissement à vocation récréative) et avec des fermes. Certains

genres d'établissements commerciaux (par exemple, la station service) et publics peuvent être difficiles à distinguer de l'ensemble du secteur urbain. Le centre urbain et les lotissements aux fins des transports sont très faciles à distinguer.

P. Les terres à vocation récréative. Il est parfois difficile de distinguer certaines habitations isolées et certains chalets. Les aires d'activités liées aux installations récréatives pourraient être prises pour des terrains utilisés à des fins commerciales ou de transport, ou aux fins d'entreprises d'intérêt public.

Les terres servant à d'autres usages. La plupart des terres faisant partie de cette dernière classe sont faciles à repérer sur les images vidéo, bien qu'il soit difficile de reconnaître certains détails (par exemple, des travaux miniers et des carrières). Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment, il n'est pas toujours possible de distinguer les régions forestières des terres densément boisées.

Il est évident que l'interprétation à partir d'images vidéo comporte des désavantages dans la plupart des classes d'utilisation des terres mentionnées plus haut. Cependant, en mettant en pratique l'expérience et la compétence acquises, on peut en tirer certains avantages fondamentaux très importants pour l'interprétation, ce qui améliore considérablement la valeur générale des images. Elles peuvent, entre autres, jouer un rôle important dans la mise à jour des cartes d'utilisation des terres, surtout si elles sont utilisées conjointement avec d'autres photographies classiques, comme ce fut le cas pour ce projet. Les images vidéo ne remplacent peut-être pas à elles seules la photographie classique, mais elles pourraient certainement constituer un moyen efficace de mettre à jour rapidement et à peu de frais la cartographie d'une région.

Il reste le problème général du manque de résolution. Dans le cadre de ce projet, toutefois, on s'est servi d'une caméra vidéo de qualité économique à résolution de 200 lignes horizontales de télévision. Une caméra à résolution de 500 lignes horizontales de télévision pourrait améliorer les possibilités d'interprétation.

Manipulation des données de superficie

Les superpositions qui ont été compilés avec deux codes d'utilisation des terres pour chaque unité de superficie ont été introduits dans le système automatisé selon un processus particulièrement long. Celui-ci comprenait plusieurs étapes dont la conversion numérique, la préparation des données numériques, l'établissement de fichiers en fonction des particularités pédologiques (y compris un fichier portant sur le potentiel agricole en plus des deux fichiers portant sur l'interprétation de base de l'utilisation des terres pour les deux années), et un tracé cartographique final ainsi que des tableaux de superficie.

L'ordinateur a préparé les cartes selon trois échelles de base :

a) chaque orthophotocarte à une échelle de 1:10 000 a été traitée pour chacune des deux années d'interprétation, ainsi qu'une troisième carte qui montrait l'évolution

de l'utilisation des terres au cours des deux années;

b) les orthophotocartes ont été rassemblées en une série de cartes, en quatre couleurs, à 1:50 000; et

c) une série de cartes monochromes illustrant certaines tendances et évolutions ont été tracées à 1 : 100 000.

Même si une bonne partie du travail a été fait sur des cartes à 1:10 000, le tracé réel a été fait à des échelles de 1:50 000 et 1:100 000.

Le système Géobase du SARM - Explications

Le matériel inclus dans le système Géobase du SARM est disposé selon une structure modulaire comprenant un poste de saisie des données, de même que des postes d'analyse et des postes terminaux. Les programmes employés pour manipuler les données comportent une grande souplesse relativement à la cartographie, et ce à plusieurs égards, tels que la modification des échelles, les calques, les ombrages et l'élaboration de fichiers d'attributs.

Un certain danger s'est manifesté à différentes étapes du projet, à savoir qu'un progiciel perfectionné associé à des données sur l'utilisation des terres portant sur quelque 22 000 polygones distincts (représentant autant de champs, ou de groupements de champs adjacents) peut surcharger une machine relativement petite. La conception du projet devrait tenir soigneusement compte du temps nécessaire au fonctionnement de la machine et de la période dont doit disposer l'opérateur. Entre autres, différentes séries de tracés et de tableaux finals comprenant les échelles, les nombres des différentes feuilles de cartes appartenant à chaque zone d'étude ainsi que le contenu thématique de cartes méritent une attention particulière qui doit être accordée bien avant la manipulation effective des données et le tracé final.

L'information portant sur les sols ayant fait l'objet d'un relevé récent (à partir de 1982) est le seul groupe de données traitées qui ont été superposées à l'information sur l'utilisation des terres. Cela n'a été fait que pour les superficies défrichées afin de donner une idée de la qualité des terres employées à différents usages, surtout celles qui étaient encore cultivées et celles qui étaient en friche ou en voie de repeuplement forestier. Comme l'information sur les sols a été tracée à une échelle de travail de 1:10 000 à partir de cartes à 1:50 000 fournies par les scientifiques des gouvernements fédéral et provincial à Fredericton, ce changement d'échelle signifie que les photos servant à l'analyse étaient à grains particulièrement gros. Des données approximatives sous forme de tableaux en furent tirées, mais aucune carte ne fut tracée à partir de ces données.

Enquête sur les recensements

Pour servir de base au projet, des données des recensements de 1951, 1961, 1971 et 1981 sur l'agriculture ont été extraites et recompilées à trois différents niveaux. (Dans certains cas, des données antérieures à 1951 ont été utilisées.) Les trois niveaux d'enquête ont été les suivants :

a) la région de l'Atlantique (Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, et Nouveau-Brunswick);

b) l'est du Nouveau-Brunswick (les comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent, correspondant aux divisions de recensement); et

c) le comté de Kent (toutes les subdivisions de recensement en plus des quatre qui ont été soumises à une analyse plus intensive au cours de l'étude; l'analyse des données au niveau de la subdivision de recensement (correspondant aux paroisses au Nouveau-Brunswick) a été rejetée à cause du nombre limité de variables publiées disponibles au niveau de la subdivision, et parce que certaines données concernant deux subdivisions différentes avaient été combinées lors de recensements ultérieurs pour des raisons de confidentialité en vertu de la Loi sur les statistiques).

La description et l'analyse des variables de rencensement se trouvent aux chapitres 2 et 3.

Enquête sur les propriétaires fonciers

Ce sont les données statistiques qui permettent de mesurer l'évolution et les tendances à étudier. Les raisons qui sont à l'origine de l'évolution exigent une étude plus détaillée des expériences et des perceptions des gens qui vivent sur les terres dans l'est du Nouveau-Brunswick.

Un questionnaire détaillé a été conçu et a été distribué à 27 propriétaires fonciers faisant partie de la zone d'étude. Il importe de souligner qu'il ne s'agissait pas d'un sondage aléatoire. Les personnes visées ont été choisies à partir de listes compilées au cours des enquêtes menées en 1979 et 1980 par le ministère de l'Agriculture et de l'aménagement rural du Nouveau-Brunswick. Au moins deux représentants de tous les principaux genres d'exploitations agricoles du comté de Kent (temps partiel ou à plein temps) ont été interrogés de même que des gens n'exploitant pas activement leurs terres. Les principaux genres d'exploitations agricoles représentés dans cette enquête sont l'élevage de bovins laitiers, l'élevage de bovins de boucherie, l'élevage porcin, l'élevage avicole, la culture de plein champ (le fourrage, les céréales et les pommes de terre), la culture maraîchère et fruitière ainsi que la culture de différentes spécialités, y compris le tabac.

Les interviewés ont été rejoints entre le mois de décembre 1982 et avril 1983 et ils ont répondu au questionnaire à la maison. Le questionnaire comprenait cinq principales sections :

a) l'utilisation de la propriété et de la terre;
b) l'évolution de l'utilisation de la terre et de la gestion de la propriété;
c) les services locaux et l'économie locale;
d) les perspectives d'avenir; et
e) les caractéristiques du répondant.

Le questionnaire figure à l'annexe B. Il comprend un mélange de questions fermées permettant d'établir une comparaison directe et de questions ouvertes permettant d'examiner les gammes d'attitudes et d'initiatives. Les réponses au questionnaire ont été compilées et analysées manuellement. Les résultats ont été incorporés aux différentes parties du rapport.

Il vaut la peine de souligner que les personnes qui ont répondu au questionnaire ont fait montre de courtoisie et d'intérêt et ont été très obligeants. D'une part, cette attitude peut-être attribuée au fait que l'enquête a été menée au cours de l'hiver,

mais elle reflète aussi un intérêt véritable de la part des répondants concernant l'utilisation des terres et les problèmes agricoles sur lesquels portent ce projet.

Un sondage restreint et non aléatoire n'est quand même pas aussi valable qu'un sondage plus étendu et effectué au hasard, étant donné qu'on doit sacrifier certaines mesures ayant une importance statistique. De plus, la manipulation de petits groupes de données traitées manuellement peut être moins coûteuse que l'utilisation de programmes d'ordinateur normalisés, mais cette méthode offre moins de souplesse lorsqu'il s'agit de procéder à un classement recoupé des résultats de l'enquête.

Cela ne veut pas dire que les résultats de la présente enquête ne sont pas significatifs. L'enquête permet de faire une évaluation d'un éventail de problèmes ainsi que des décisions et des stratégies adoptées pour y remédier. Elle permet d'obtenir ces précieuses informations pour les propriétaires fonciers à un coût relativement bas, bien que l'interprétation des résultats exige une certaine circonspection. L'enquête a mis en relief des tendances bien déterminées.

Entrevues avec des spécialistes

Pour compléter les renseignements découlant de l'expérience des propriétaires fonciers et de leur connaissance particulière du milieu, nous avons fait appel à une seconde série d'entrevues. Nous avons rencontré plusieurs personnes expérimentées possédant une compétence et une expérience étendues dans le domaine agricole et de l'utilisation des terres dans l'est du Nouveau-Brunwick. Bien que cette méthode soit moins structurée que l'enquête par échantillonnage, elle a permis d'obtenir une grande quantité d'information concernant un vaste champ d'activités rurales liées à la terre dans l'est du Nouveau-Brunswick.

Parmi les différentes personnes qui ont été interrogées, on retrouve des représentants des gouvernements provincial et fédéral, des gestionnaires d'établissements de crédit, des experts en gestion d'utilisation des terres, des ingénieurs agricoles, des représentants de groupements d'agriculteurs, des agents de planification, des directeurs de coopératives, des spécialistes du monde de l'éducation, et ainsi de suite. Bon nombre de ces personnes viennent de familles établies dans la région rurale du comté de Kent depuis plusieurs générations, et sont demeurées intimement en contact avec la ferme familiale. Comme ce fut le cas pour l'enquête sur les propriétaires fonciers, ces gens ont fait preuve d'une politesse et d'un intérêt presque infaillibles à l'égard du projet et de la région rurale du comté de Kent.

Cette partie du projet a été conçue pour être plus souple que l'enquête par échantillonnage. Certains sujets importants aux fins du débat ont été abordés de la même façon, mais à mesure que le projet avançait, le nombre de sujets a été modifié. En outre, nous avons insisté davantage sur les différents domaines de connaissance et d'expérience des personnes interrogées. Par exemple, les gestionnaires de crédit étaient interrogés sur les possibilités de crédit au cours des dernières années, alors que les responsables de la planification locale étaient questionnés à propos des demandes concurrentielles de terres. Au départ, l'ensemble de sujets

devant orienter le débat comprenait des questions telles que l'échelle de l'entreprise, les marchés, la compétence des fermiers, les conflits entre les diverses utilisations des terres ainsi que les aspirations et les attitudes des gens. Le tableau 1.2 illustre l'interaction des différents thèmes et des sources d'information possibles. Il n'a pas été possible de communiquer avec des représentants de tous les groupes inscrits dans la matrice, mais au moins un représentant de la plupart des groupes a été interrogé. Certains d'entre eux l'ont été à plusieurs reprises. La partie du rapport consacrée aux remerciements contient une liste de ces personnes ressources.

Méthode - Évaluation globale

La méthode de travail était conçue pour être souple, pour s'adapter aux différentes sources d'information selon leur milieu et le temps dont nous disposions pour rassembler les données et les analyser. Elle combinait l'observation des caractéristiques physiques (l'enquête sur l'utilisation des terres) et la recherche de l'information socio-économique primaire et secondaire afin d'offrir une représentation solide et complète des ressources foncières et de leur utilisation dans une région donnée. L'analyse de l'utilisation des terres rurales et de l'évolution socio-économique qui s'y rattache a été effectuée à l'aide d'une gamme étendue de méthodes analytiques provenant à la fois des sciences sociales et physiques. Une fois associés au large éventail de connaissances et d'expériences plus subjectives, tirées en partie de l'enquête par sondage et en partie des entrevues menées auprès d'un groupe de personnes renseignées sur la question, les résultats ont été jugés suffisamment sérieux pour permettre l'évaluation des causes et des conséquences de l'évolution de l'utilisation des terres. En résumé, les données de base fournies par l'enquête sur l'utilisation des terres et les statistiques socio-économiques provenant du recensement sont essentielles à la définition des modèles et des tendances qui caractérisent l'évolution de l'utilisation des terres dans une zone d'étude. Il est alors possible d'employer des méthodes plus subjectives pour préciser et expliquer les modèles et les tendances qu'on retrouve dans les données empiriques.

ANNEXE B

COMTÉ DE KENT, NOUVEAU-BRUNSWICK

TERRES MARGINALES, QUESTIONNAIRE AU PROPRIÉTAIRE TERRIEN

PREMIÈRE PARTIE: IDENTIFICATION (à être complété après interview)

1. Type de répondant
   - ☐ 1. Propriétaire unique
   - ☐ 2. Associé familial
   - ☐ 3. Partenaire associé
   - ☐ 4. Locataire
   - ☐ 5. Autre (spécifier) _____
2. Personne(s) interviewée(s)
   - ☐ 1. Homme
   - ☐ 2. Femme
   - ☐ 3. Mari et femme
   - ☐ 4. Groupe, partenaires, etc.
   - ☐ 5. Autre (spécifier) _____
3. Date de l'interview _____
4. Localisation de la propriété
   - Paroisse _____
   - Communauté _____
   - Lot _____
   - Orthophoto _____

ÉVALUATION

Surface totale de l'unité d'aménagement _____

DEUXIÈME PARTIE: LA PROPRIÉTÉ ET SON UTILISATION

5. Êtes-vous propriétaire terrien au Comté de Kent ?

   ☐ Oui ☐ Non - sautez à la question 8

   Si oui, Quelle en est la superficie ? _____ acres

   Superficie défrichée ? _____ acres

   Quelle partie défrichée ne peut être physiquement utilisée pour fin agricole ? (humidité excessive, pentes, pierrosité excessive, etc.) _____ acres

   Pour quelle(s) raison(s) ?

   _____

6. Quand avez-vous fait l'acquisition d'une partie ou de la totalité de la propriété que vous possédez maintenant dans le Comté de Kent ?

   _____ année _____ souviens pas

7. Louez-vous votre propriété à d'autres utilisateurs ?

   ☐ Oui ☐ Non - sautez à la question suivante

   Si oui, Combien d'acres sont loués? _____ acres

   Quelle en est la durée du bail? _____ années

   Quelle utilisation principale en fait le locataire ?

   _____

8. Louez-vous du terrain de quelqu'un d'autre dans le Comté de Kent ?

   ☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

   Si oui, Combien d'acres louez-vous? _____ acres

   Quelle est la durée du bail? _____ années

   Quelle partie du terrain loué est défrichée? _____ acres

   Quelle partie de la terre louée ne peut physiquement être utilisée pour fin agricole ? _____ acres
   (humidité excessive, pentes, pierrosité excessive, etc.) _____ acres

   Pour quelle(s) raison(s) ?

   _____

9. Quelles utilisations se produisent sur vos terres dans le Comté de Kent ?

- ☐ 1. Agriculture commerciale
- ☐ 2. Agriculture non-commerciale - sautez à la question 11
- ☐ 3. Résidentiel
- ☐ 4. Activités commerciales autre que l'agriculture - sautez à la question suivante
- ☐ 5. Terre vacante - sautez à la question 15
- ☐ 6. Exploitation forestière - sautez à la question 15
- ☐ 7. Autre - spécifiez s.v.p.

10. Quelles activités commerciales non-agricoles se produisent sur vos terres ?

Combien d'acres sont utilisés pour chaque ?

Activité commerciale	Acres

11. Possédez-vous une récolte, du bétail ou de la volaille en 1982 ?

☐ Oui ☐ Non - sautez à la question 14

Si oui, quelle est l'activité agricole principale ?

12. Êtes-vous cultivateur à plein temps, temps partiel ou pas du tout ?

Plein temps - sautez à la question suivante

Temps partiel

Si temps partiel, pourquoi ?

Pas du tout

13. Quelles récoltes ou genre de pâturage aviez-vous en 1982, et combien d'acres utilisés pour chaque ? (faire distinction entre pâturage amélioré et non amélioré)

Récolte ou type de pâturage	Acres

14. Quel bétail ou volaille avez-vous et quel est le nombre de chaque ?

Bétail ou volaille (type)	Nombre

15. Avez-vous un lot boisé sur vos terres ? (Propriétaire ou loué)

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui,

Combien d'acres en boisé? _____ acres

Quels sont vos plans concernant ce boisé ?

Avez-vous dérivé un revenu de ce boisé en 1981 ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel pourcentage de votre revenu familial est représenté par le revenu dérivé de votre boisé ?

_____ %

16. Avez-vous du terrain non-utilisé ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, combien d'acres? _____ acres

Pourquoi, cette terre n'est-elle pas utilisée ?

_____

_____

_____

À votre connaissance, cette terre a-t-elle déjà été utilisée ? (Si oui, spécifiez)

_____

_____

17. (a) Considérez-vous votre terre comme étant bonne, adéquate, pauvre ou inutilisable pour des fins agricoles ?

☐ 1. Bon pour agriculture
☐ 2. Adéquate
☐ 3. Pauvre
☐ 4. Aucune capacité pour fins agricoles
☐ 5. Variable à l'extrême
☐ 6. Sais pas

(b) Savez-vous comment est classifié votre terre pour fins agricoles ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quelle(s) est ou sont la ou les classe(s) applicable à votre terre ?

_____

_____

(c) Êtes-vous au courant de l'existence de cartes d'interprétation des potentiels du programme de l'inventaire des terres du Canada ?

☐ Oui ☐ Non

18. Y a-t-il des contraintes physiques à l'utilisation de vos terres pour des opérations forestières ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quelles sont ces contraintes ?

_____

_____

19. Si vous étiez à vendre votre propriété aujourd'hui, quelle valeur y accorderiez-vous ? ($/acre, incluant toutes structures et améliorations mais excluant bétail)

$_____ acre _____ Sais pas

20. Durant les 5 dernières années, avez-vous été approché pour la vente de votre propriété ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quelle était l'intention de l'acheteur quant à l'utilisation du terrain ?

_____

_____

21. (a) Veuillez indiquer lesquelles des raisons suivantes étaient importantes lorsque vous avez acheté ou loué ces terres ?

(b) Quelles raisons sont importantes maintenant ?

(c) Quelle raison est la plus importante maintenant ?

	INDIQUEZ CELLES APPLICABLES		INDIQUEZ-EN UNE SEULEMENT
	Au début	Maintenant	Plus importante maintenant
1. Gagner sa vie	☐	☐	☐
2. Récréation	☐	☐	☐
3. Investissement	☐	☐	☐
4. Résidence/gîte	☐	☐	☐
5. Genre de vie	☐	☐	☐
6. Retraite	☐	☐	☐
7. Désire d'appartenance	☐	☐	☐
8. Héritage	☐	☐	☐
9. Autre - spécifiez	☐	☐	☐

_____

TROISIÈME PARTIE: CHANGEMENTS DANS L'UTILISATION DES TERRES ET AMENAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ

(Nous aimerions maintenant regarder les changements qui ont eu lieu dans l'utilisation de vos terres et les raisons qui ont provoqué ces changements.)

22. Pouvez-vous nous indiquer l'utilisation de cette propriété en 1982 ? 1971 ? 1961?

1982 Utilisation _____

☐ Sais pas

1971 Utilisation _____

☐ Sais pas

1961 Utilisation _____

☐ Sais pas

23. (a) Veuillez indiquer si aucun des changements suivants ont eu lieu sur votre propriété ?

(b) Quand ont-ils eu lieu ?

(c) Anticipez-vous aucun de ces changements dans les prochaines 5 années ?

	1961-71	1971-82	1982-87
1. Parcellement	☐	☐	☐
2. Détachement du site du logement	☐	☐	☐
3. Nouvelle résidence	☐	☐	☐
4. Nouvelles structures pour la ferme	☐	☐	☐
5. Clôturage	☐	☐	☐
6. Enlever de la clôture	☐	☐	☐
7. Défrichage	☐	☐	☐
8. Plantation	☐	☐	☐
9. Drainage	☐	☐	☐
10. Construction d'un étang de rétention	☐	☐	☐
11. Abandon d'un champ	☐	☐	☐
12. Extraction de gravier	☐	☐	☐
13. Installations majeures	☐	☐	☐
14. Acquisition de machinerie	☐	☐	☐
15 Autre - spécifiez	☐	☐	☐

_____

24. Avez-vous acheté, vendu, loué ou autrement changé l'étendue de votre propriété depuis 1976 ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, qu'avez-vous fait ?

1. Acheté _____acres pour
2. Vendu _____acres pour

☐ 1. Ferme
☐ 2. Récréation, chalet, etc.
☐ 3. Résidence
☐ 4. Commerce
☐ 5. Industrie
☐ 6. Autre - spécifiez _____

3. Loué _____acres de quelqu'un

_____acres à quelqu'un

4. Autre - spécifiez

_____

Pourquoi avez-vous fait ces changements ?

_____

_____

25. Y a-t-il eu des changements majeures dans l'utilisation de vos terres depuis 1971 ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quels furent ces changements ?

_____

_____

Pourquoi ces changements ont-ils eu lieu ?

_____

_____

26. Quelle est la plus récente activité ajoutée à votre propriété ? (nouvelle récolte, activité commerciale, etc.)

_____

_____

Pourquoi cette addition ?

_____

_____

Quelle est la plus récente activité abandonnée ?

_____

_____

Pourquoi cet abandon ?

_____

_____

27. Êtes-vous au courant de quelque services, règlements ou programmes gouvernementaux qui vous auraient affecté dans l'utilisation de vos terres ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, lequel ?

_____

_____

Comment ceci vous a-t-il affecte?

_____

_____

28. Est-ce que la valeur de cette terre a changé beaucoup depuis 1976 ?

☐ 1. Augmentée beaucoup
☐ 2. Augmentée un peu
☐ 3. Pareil
☐ 4. Descendue un peu
☐ 5. Descendue beaucoup
☐ 6. Sais pas

Ajouter information supplémentaire s'il y a lieu dans cet espace

29. Y a-t-il eu des changements majeurs dans le coût de vos achats ou encore dans le prix de vente de vos produits qui vous aurait amené à changer vos activités sur vos terres dans les derniers 5 ans ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quelles activités furent changées ?

_____

_____

Par quels changements dans les coûts d'achat ou prix de vente ?

_____

_____

30. Y a-t-il eu des innovations ou des pratiques nouvelles qui vous aurait amené à changer l'utilisation de vos terres ou vos activités dans les derniers 5 ans ?

☐ Oui ☐ Non - passez à question suivante

Si oui, quelles innovations ?

_____

_____

Quels en fut les changements apportés ?

_____

_____

Pourquoi avez-vous adopté cette innovation et ce changemant ?

_____

_____

31. Vous a-t-il été possible d'obtenir du financement pour faire les améliorations nécessaires à votre propriété ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous des commentaires ?

_____

_____

32. Quels sont les problèmes majeurs relatifs à gagner sa vie comme cultivateur dans cette région.
(Exemples possibles: isolement, terrain pauvre, services médiocres, économie en baisse, gens qui quittent la région, etc.).

_____

_____

_____

_____

QUATRIÈME PARTIE: LES SERVICES ET L'ÉCONOMIE LOCALE

33. Si vous êtes cultivateur, à qui vendez-vous le gros de vos produits ?

Voisins, localement ☐ _____

Agences de mise en marché ☐ Qui? _____

Distributeur en gros ☐ Qui? Où? _____

Processeur local ☐ Qui? Où? _____

Autre ☐ Qui? Où? _____

34. Est-ce que votre pratique de mise en marché a changé de façon significative dans les 10 dernières années ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, de quelle façon ?

_____

_____

Pourquoi ce changement ?

_____

_____

35. Recevez-vous des subsides pour la ferme ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui,

_____

_____

36. Est-ce que l'accès aux services et facilités a changé dans le Comté de Kent durant les derniers 10 ans ?

	Aucun Service	Pire	Pareil	Meilleur
Facilités de transport	☐	☐	☐	☐
Processeurs locaux	☐	☐	☐	☐
Matériel/(engrais, moulée,etc.)	☐	☐	☐	☐
Services de vétérinaires	☐	☐	☐	☐
Machinerie (vendeurs et réparation)	☐	☐	☐	☐
Quincaillerie et clôtures	☐	☐	☐	☐

36. suite

	Aucun Service	Pire	Pareil	Meilleur
Services de crédit	☐	☐	☐	☐
Services d'extension	☐	☐	☐	☐
Entraînement	☐	☐	☐	☐
Services communautaires (écoles, églises, etc.)	☐	☐	☐	☐
Magasins au détail	☐	☐	☐	☐
Autre - spécifiez	☐	☐	☐	☐

Avez-vous des commentaires concernant des changements à faire à ces facilités et services ?

37. Quelles sont les problèmes ou contraintes majeurs à une opération plus efficace de votre entreprise relative à l'utilisation de vos terres (ferme, boisé, etc.) ?

38. Êtes-vous membre d'une organisation agricole quelconque ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, comment cette organisation vous assiste-t-elle dans votre opération ?

39. Êtes-vous membre d'une Co-op ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, laquelle ?

40. Quelles sont les principales possibilités d'emplois dans les régions rurales du Comté de Kent ?

41. Les jeunes doivent-ils quitter le Comté à la recherche d'emplois ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Commentaires ?

42. Pensez-vous que l'économie rurale a connu un déclin, est restée pareil ou s'est améliorée durant les derniers 10 ans ?

Déclin ☐ De quelle façon ?

Pareil ☐ Sautez à la question 43

Amélioré ☐ De quelle façon ?

Quelles sont les causes majeures de ce déclin ou cette amélioration ?

Si déclin il y a lieu, comment peut-on renverser la situation ?

43. Plusieurs de vos voisins ont quitté le Comté. Pourquoi êtes-vous resté ?

CINQUIEME PARTIE: LE FUTUR

(Nous aimerions maintenant vous entretenir sur vos visions du futur relatif à l'utilisation de vos terres et des problèmes futurs à envisager).

44. Pensez-vous que cette propriété va demeurer dans votre famille, ou sera-t-elle vendue ?

- ☐ 1. Restera dans la famille
- ☐ 2. Sera vendue
- ☐ 3. Sera abandonnée
- ☐ 4. Autre - spécifiez _____
- ☐ 5. Sais pas

45. (a) Dans les prochaines 5 années pensez-vous changer l'étendue de votre propriété ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, comment anticipez-vous ce changement ?

1. Augmenté de _____acres
2. Réduit de _____acres

Pourquoi anticipez-vous ces changements ?

_____

_____

(b) Anticipez-vous des changements majeurs dans l'utilisation de vos terres dans les prochains 5 ans ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quels changements ou améliorations ?

_____

_____

46. Entrevoyez-vous des problèmes majeurs dans la gestion des terres dans cette région d'ici 5 ans ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quels problèmes ?

_____

_____

47. Êtes-vous satisfait de votre niveau de vie ?

- ☐ Très satisfait)
- ☐ Satisfait) passez à la question suivante
- ☐ Neutre)
- ☐ Pas satisfait
- ☐ Déçu

Si insatisfait, quels changements vous sont nécessaires ?

_____

_____

_____

48. Si vous receviez un montant de $10,000.00 à l'imprévu aujourd'hui, qu'en feriez-vous ?

_____

_____

SIXIÈME PARTIE: CARACTÉRISTIQUES DU RÉPONDANT

(Pour terminer, nous aimerions vous interroger sur vous-même, votre famille, vos occupations, ceci dans le but de distinguer les caractéristiques de l'utilisation du sol en rapport avec, par exemple, des jeunes ménages, où encore des gens à la veille de la retraite. Autres exemples: pour faire la corrélation entre l'utilisation du sol et les occupations hors-ferme ou secondaires, ou encore avec l'ampleur de la main d'oeuvre employée).

49. Quel est votre âge ?

- ☐ 1. Moins de 20 ans
- ☐ 2. 20-29
- ☐ 3. 30-39
- ☐ 4. 40-49
- ☐ 5. 50-59
- ☐ 6. 60-69
- ☐ 7. 70 et plus

190

50. Est-ce que vous ou un membre de votre famille habitant avec vous avez déjà suivi un cours relatif à l'aménagement de votre terre (agriculture, forêt, etc. ?)

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, quels cours ?

_____

_____

51. Quelle est votre occupation principale ?

_____

_____

(Si nécessaire pour clarifier) pouvez-vous nous décrire certains détails de votre occupation ?

_____

_____

52. Avez-vous d'autres occupations ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, lesquelles ?

1. _____
2. _____
3. _____

Quel % de votre temps dédiez - vous à vos occupations secondaires ? _____ %

Quel % de votre revenu familial total est dérivé de vos occupations secondaires _____ %

53. Quel % de votre revenu familial total est dérivé de l'exploitation de vos terres au Comté de Kent ? _____ %

54. Avez-vous de la parenté qui travaille sur vos terres ?

☐ Oui, payé ☐ Oui, sans payé ☐ Non

55. Employez-vous quelqu'un d'autre à plein temps, temps partiel, ou de façon saisonnière sur vos terres ?

☐ Oui ☐ Non - passez à la question suivante

Si oui, Combien à plein temps ? _____

Combien à temps partiel ? _____

Combien de façon saisonnière ? _____

A quelle(s) fin(s) utilisez-vous cette main-d'oeuvre ?

_____

56. En général, à quelles dispositions pensez-vous que seront affectées vos terres dans un futur à long terme ?

_____

_____

_____

_____

SÉRIE DE DOCUMENTS DE TRAVAIL

No. 1: L'écologie et la récupération des terres perturbées par l'activité minière: Bibliographie sélective de la littérature canadienne. I.B. Marshall, 1980. En 73-4/1F. ISBN 0-662-50724-X.

No. 2: Analyse des expériences américaines dans la modification de l'utilisation des terres pour la conservation de l'énergie. W.R. Derrick Sewell et Harold D. Foster, 1980. En 73-4/2F. ISBN 0-662-90808-2.

No. 3: Les effets de l'établissement d'ex-citadins en milieu rural: une rétrospective de la littérature canadienne. James D. McRae, 1980. En 73-4/3F. ISBN 0-662-90809-0.

No. 4: Incidences des programmes fédéraux sur les terres dans le district régional de la vallée de la Cowichan en Colombie-Britannique. Lorna R. Barr, 1980. En 73-4/F. ISBN 0-662-90810-4.

No. 5: L'effet sur l'utilisation des terres agricoles des politiques et programmes du gouvernement fédéral dans le comté de Kings en Nouvelle-Ecosse. S.G. Ryle et P. Gervason, 1980. En 73-4/5F ISBN 0-662-90811-2.

No. 6: Conservation de l'énergie par la planification de l'utilisation des terres. Synthèse du symposium de Montréal, 26-28 mars 1980. W.R. Derrick Sewell et Harold D. Foster, 1980. En 73-4/6F. ISBN 0-662-11088-9.

No. 7: Procédés d'évaluation au Canada et leur utilisation dans la préservation des terres agricoles. James D. McCuaig et Heather J. Vincent, 1980. En 73-4/7F. ISBN 0-662-90813-9.

No. 8: Les effets des programmes fédéraux sur l'utilisation des terres dans la vallée de Windermere. J.D. McCuaig et E.W. Manning, 1980. En 73-4/8F. ISBN 0-662-91109-1.

No. 9: Problématique de l'utilisation du sol au Canada. E.W. Manning, 1980. En 73-4/9. ISBN 0-662-51142-5.

No. 10: Établissement d'une échelle de vulnérabilité écologique aux précipitations acides: Étude d'impact. Document général et résultats d'une conférence sur les indices d'une échelle relative au transport des pluies acides sur de grandes distances. Évaluation d'impact du groupe de travail. Canada/États-Unis, Détroit (Michigan), 2 décembre 1980. D.W. Cowell, A.E. Lucas et C.D.A. Rubec, 1981. En 73-4/10F. ISBN 0-662-91106-7.

No. 11: Les effets des ports pour petits bateaux sur l'utilisation des terres: une étude préliminaire. E.W. Manning, J.D. McCuaig, V.P. Neimanis et E.M. Peterson, 1981. En 73-4/11F. ISBN 0-662-91112-1.

No. 12: Les terres et l'automobile: Bibliographie sélective. Wendy Simpson-Lewis et Ruth McKechnie, 1981. En 73-4/12. ISBN 0-662-51259-6.

No. 13: L'utilisation agricole des terres de faible rendement: résumé et bibliographie. K.G. Beattie, W.K. Bond et E.W. Manning, 1981. En 73-4/13F. ISBN 0-662-91113-X.

No. 14: Systèmes de classification de l'utilisation des terres: aperçu général. Robert C. Scace, 1981. En 73-4/14F. ISBN 0-662-91097-4.

No. 15: Enquête sur les besoins des usagers en matière de données sur l'utilisation des terres: programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada. D.M. Gierman, 1981. En 73-4/15F. ISBN 0-662-91098-2.

No. 16: Problèmes associés à la cartographie des boisés improductifs utilisant le système de classification de l'utilisation des terres de l'ITC: région d'Halifax, Nouvelle-Écosse. Peter N. Duinker, 1981. En 73-4/16F. ISBN 0-662-91099-0.

No. 17: Système de classification pour la surveillance de l'utilisation des terres. D.M. Gierman, 1981. En 73-4/17F. ISBN 0-662-91100-8.

* No. 18: Earth Sciences of the Hudson Bay Lowland: Literature Review and Annotated Bibliography. D.W. Cowell, 1981. En 73-4/18E. ISBN 0-662-11539-2.

No. 19: Les caractéristiques des écosystèmes terrestres touchées par les précipitations acides au Canada. C.D.A. Rubec, 1981. En 73-4/19F. ISBN 0-662-11562-7.

No. 20: Inventaire des données foncières du gouvernement fédéral. Arthur Petch et Sandy Macenko, 1981. En 73-4/20F. ISBN 0-662-91804-5.

No. 21: Incidences des activités fédérales sur l'utilisation des terres fruitières: Vallée de l'Annapolis. Paul D. Bircham, 1983. En 73-4 /21F. ISBN 0-662-91567-4.

No. 22: L'établissement d'ex-citadins en milieu rural: étude de cas dans la proche campagne de Montréal et Ottawa. James D. McRae, 1982. En 73-4/22F. ISBN 0-662-91416-3.

No. 23: Méthodes d'évaluation des répercussions sur l'espace rural des futures expansions urbaines. Chris Cocklin et Barry Smit, 1983. En 73-4/23F. ISBN 0-662-91655-7.

* Cette publication est disponible seulement dans la langue du bureau régional, comme indiqué par le titre.

No. 24: Méthodes d'échantillonnage aréolaire selon les besoins et objectifs de la surveillance de l'utilisation des terres. C.R. Bryant et L.H. Russwurm, 1983. En 73-4/24F. ISBN 0-662-92086-4.

No. 25: Méthodes pour préserver les habitats fauniques. Bill Haigis et Will Young, 1983. En 73-4/25F. ISBN 0-662-92035-X.

No. 26: Changement d'utilisation des terres dans les milieux humides du Canada. Pauline Lynch-Stewart, 1983. En 73-4/26F. ISBN 0-662-92187-9.

No. 27: Aperçu général de la gestion des terres de la Couronne au Canada. S.L. Macenko et V.P. Neimanis, 1983. En 73-4/27F. ISBN 0-662-92121-6.

No. 28: Aperçu des systèmes d'aménagement des terres au Canada. R. Audet et A. Le Hénaff, 1984. En 73-4/28F. ISBN 0-662-92290-5.

No. 29: L'abandon des terres agricoles en Gaspésie: Les causes et les impacts sur l'utilisation des terres. Diane Lamoureux. En 73-4/29F. ISBN 0-662-92294-8.

No. 30: La propriété étrangère des terres et le marché foncier au Canada. E. Neville Ward et Susan J. Reid-Sen. En 73-4/30F. ISBN 0-662-92747-8.

No. 31: Les terres marginales du comté de Kent au Nouveau-Brunswick: leurs utilisations actuelles et potentielles. Maurice Mondale, avec Maritime Resource Management Service, 1984. En 73-4/31F. ISBN 0-662-92566-1.

No. 32: Incidences sur l'utilisation des terres de l'aide financière aux infrastructures municipales de la SCHL, 1961 à 1980. Paul D. Bircham et Wayne K. Bond, 1984. En 73-4/32F. ISBN 0-662-92525-4.

No. 33: Les effets des activités du gouvernement fédéral sur l'utilisation des terres dans le comté de Renfrew en Ontario. Nicole Lavigne. En 73-4/33F. ISBN 0-662-92534-3.

* No. 34: Land Use Monitoring on Wetlands in Southwestern Fraser Lowland, British Columbia. Paul Pilon et M. Anne Kerr, 1984. En 73-4/34E. ISBN 0-662-13142-8.

No. 35: Administration fédérale des ressources du sous-sol au Canada. S.L. Macenko et M.J. Williams, 1984. En 73-4/35F. ISBN 0-662-92637-4.

* Ces publications sont disponibles seulement dans la langue écrit du bureau régional, comme indiqué par le titre.

* No. 36: Manual For Regional Targeting of Potential Soil Erosion and Sediment Loading Probems. E.A. Snell, 1984. En 73-4/36E. ISBN 0-662-13192-4.

No. 37: La Dégradation des Terres Agricoles de la Prairie Canadienne: Guide des Publications et Bibliographie Annotée. Paul Bircham et Hélène Bruneau, 1985. En 73-4/37F. ISBN 0-662-93032-0.

No. 39: Milieux Humides de la Région de Montréal 1966-1981. J. Champagne, et M. Mélançon, 1985. En 73-4/39F. ISBN 0-662-53591-X.

* Ces publications sont disponibles seulement dans la langue écrit du bureau régional, comme indiqué par le titre.